Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET En page 5

53e ANNEE—No 29 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI 1er FEVRIER 1934 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX: DEUX CENTINS

Le plan britannique est soumis aux puissances continentales

Le gouvernement britannique attend aujourd'hui les réactions des pays européens à ses propositions de désarmement — L'égalité des droits.

Londres, 1, (Trad. de la C. P.; câble) — Le gouvernement britannique attend aujourd'hui pour voir comment les puissances continentales vont réagir à ses propositions de désarmement. Celles-ci, contenues dans le mémoire qu'il adressait ces jours derniers à la France, à l'Allemagne et à l'Italie, tendent à un accord de dix ans durant lesquels s'effectuera un vrai désarmement.

D'après le mémoire britannique, les puissances fortement armées devraient renoncer à certaines catégories d'armes puisqu'Hitler a déclaré que l'Allemagne renonçait aux armes offensives, se limitant elle-même aux armes défensives normales pour son armée. Aussi la convention de désarmement à conclure devrait-elle autoriser l'Allemagne à posséder ces armes.

"Le gouvernement de Sa Majesté, dit le mémoire, n'hésite pas à déclarer que le principe d'égalité des droits est non moins essentiel pour le désarmement que le principe de la sécurité. L'un et l'autre principes doivent recevoir une application pratique, sans quoi on n'en arrivera jamais à un accord international sur les armements."

L'une des conditions de l'accord à conclure, dit le mémoire, devrait être la rentrée de l'Allemagne dans la S. D. N., et si on s'entendait sur toutes les autres questions le Royaume-Uni ne s'opposerait pas à l'institution d'un contrôle permanent et automatique du désarmement.

L'Angleterre veut qu'on fixe un calibre maximum aux canons armant les ouvrages permanents de défense qu'on mette au rancart tous les chars d'assaut pesant plus de 16 tonnes, qu'on détruise l'artillerie mobile d'un calibre supérieur à six pouces, enfin qu'on réduise l'aviation militaire, voire même qu'on la supprime entièrement.

LA RUE A PARIS EN JANVIER 1934

Les derniers jours du cabinet Chautemps, tombé sous le poids de l'affaire Stavisky, ont prêté à plusieurs manifestations dans les rues de la capitale et en province. Voici une scène prise en face du Palais-Bourbon. Les agents arrêtent toute une famille, le père, la mère et deux enfants, qui viennent de manifester devant la Chambre.

PRESIDENT

M. S.-J. HUNGERFORD a été confirmé, hier, dans ses fonctions de président du réseau national canadien.

LAVAL GAGNE

Toronto, 1er. (Spéciale) — Voici le résultat des quatre concours oratoires interuniversitaires tel qu'annoncé hier soir:

L'Université Dalhousie a défait l'Université du Nouveau-Brunswick; l'Université Laval de Québec, a battu l'Université d'Ottawa; l'Université de l'Ontario-ouest, London l'a emporté sur l'Université McMaster, et l'Université de la Saskatchewan, Saskatoon, sur l'Université du Manitoba, Winnipeg.

La session du Nouv.-Brunswick

Fredéricton, N.-B., 1er—(Spéciale)—La session de la législature provinciale s'ouvrira le 8 février. L'adresse en réponse au discours du trône sera proposée par M. A.-J. Brooks, de Kings, et appuyée par M. W.-B. Evans, de Minto. La question de la vente du vin et de la bière dans les hôtels et clubs des villes incorporés a été discutée récemment par la députation ministérielle réunie en caucus. Il a été décidé de ne pas adopter de législation en ce sens.

LE DOLLAR AMERICAIN NE VAUT PLUS QUE CINQUANTE-NEUF SOUS AUJOURD'HUI

Jusqu'à nouvel ordre, le Trésor des Etats-Unis paye l'or $35.00 l'once. — Les Américains ont maintenant un dollar qui vaut 59 sous .06.

Washington, 1er. (Trad. de l'A. P.) —Les Américains se sont mis au travail aujourd'hui avec un dollar de 59 sous.06, et jusqu'à nouvel ordre le Trésor paye l'or $35 l'once. Le président Roosevelt dispose maintenant d'un fonds de stabilisation de $2 milliards, mais rien n'indique encore qu'il doive être obligé de l'utiliser beaucoup.

Le régime en vigueur aux Etats-Unis à présent est celui de l'étalon-or modifié ou plutôt de l'"étalon d'or en barre international", ce qui veut dire que, pour la première fois depuis mars dernier, le gouvernement américain est prêt à régler en or les balances du change international. Si un pays vend moins qu'il n'achète à l'étranger, sa balace commerciale est déficitaire et ce déficit se traduit par une sortie de numéraire. Si ce pays a de l'or, il préférera généralement exporter le précieux métal, qui est la seule monnaie internationale. En soldant son déficit avec du papier-monnaie il court le risque de déprécier ce dernier à l'étranger. Or c'est précisément ce que firent les Etats-Unis en mars dernier pour faire baisser leur dollar. Ils annoncèrent qu'ils solderaient en papier leurs balances commerciales.

Le principe posé par le gouvernement américain est que les particuliers n'ont plus le droit de posséder l'or monétaire, lequel appartient à l'Etat, qui émet contre cet or son papier-monnaie, et qui se sert du même métal pour régler les balances internationales.

UNE ENTENTE

Toronto, 1er. (Spéciale) — Le Mail and Empire annonce aujourd'hui que, par suite de la conférence qu'ont eue à cet effet les deux ministres des Terres et Forêts du Québec et de l'Ontario, ces provinces vont probablement arrêter en commun certaines règles pour leurs chantiers.

MARY PICKFORD SE FAIT GARDER

Bien qu'elle ait déclaré n'avoir peur ni des ravisseurs, ni des extorsionistes ni des maitres-Chanteurs, Mary Pickford la grande star de l'écran n'en a pas moins décidé de se faire garder personnellement par un officier de police depuis qu'elle a reçu deux lettres anonymes et la visite d'us étrange couple à ses appartements dans un hôtel de Boston. On voit ici Mary Pickford dans la maison d'un ami à Falmouth, Mass., en compagnie du policier Ralph Erskine à qui a été confiée la garde de l'artiste.

Le mystère qui entoure le meurtre du bébé Lindbergh serait éclairci par l'arrestation de Verne Sankey

Ce bandit de 42 ans, recherché depuis longtemps par la police à Chicago, a confessé avoir participé à deux enlèvements — Des billets compromettants.

Chicago, 1er.(Traduit de l'A. P.) — La justice espère percer le mystère qui entoure l'enlèvement et le meurtre de bébé Lindbergh, commis il y aura bientôt deux ans, en interrogeant Verne Sankey, ce bandit de 42 ans qui fut naguère employé de chemin de fer dans l'Ouest canadien et trouva ensuite plus profitable d'entrer dans le "racketeering".

Cet individu, considéré par les autorités américaines comme "l'ennemi public No 1" a été capturé grâce à un tuyau de provenance anonyme. Il a avoué, au dire de Melvin Purvis, du Federal Bureau of Investigation, qu'il avait pris part à deux enlèvements : celui de Haskell Bohn, de St-Paul, et celui de Charles Boettcher II, capitaliste de Denver.

Il prétend n'avoir eu rien à faire avec l'enlèvement du fils de Lindbergh et ceux d'Edward-G. Bremer et William Hamm, jr., tous deux de St-Paul, mais la justice est sceptique à ce sujet, et l'interrogatoire du bandit continue.

M. F. Kinkead, attorney de comté, a quitté St-Paul pour Chicago, où il droit prendre part à l'instruction en cours. C'est lui qui annonça, au commencement du mois dernier, qu'il avait la preuve que Sankey, depuis longtemps traqué par la justice, était pour quelque chose dans l'enlèvement du fils Lindbergh.

Il déclara que des experts en manuscrit avaient découvert une similitude entre l'écriture des billets par lesquels on exigeait une rançon des Boetter et des Lindbergh. De plus on avait relevé un message téléphonique de Minneapolis à certaine petite ville du New-Jersey, l'état où eut lieu l'enlèvement de bébé Lindbergh. Ce message, dit Kinkead, fut envoyé d'un relai d'essence par un individu répondant au signalement de Sankey dix jours après l'enlèvement.

C'est sur le ranch de Sankey dans le Dakota-Sud que Boettcher II fut séquestré en février dernier. N'obtenant sa liberté en mars que sur le paiement d'une rançon de $60,000. La

(Suite à la page 17, 1ère col.)

UNE RANCON ROYALE

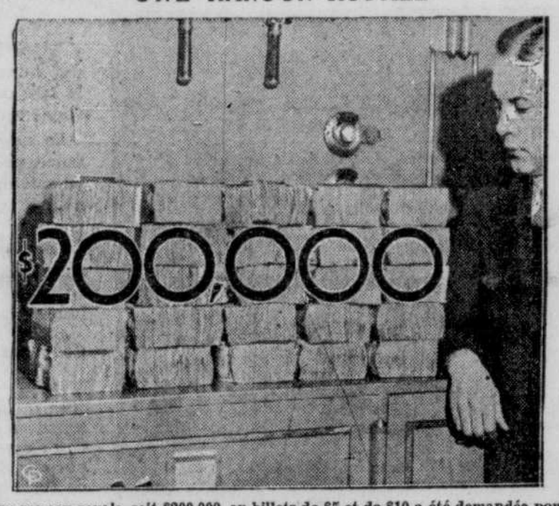

Une rançon royale, soit $200,000, en billets de $5 et de $10 a été demandée pour la mise en liberté d'Edward-G. Bremer, riche brasseur et banquier de St-Paul Minn., récemment enlevé par des bandits. Cette photo fait voir les billets disposés dans une voûte à la banque en attendant qu'ils soient remis aux ravisseurs. Voilà qui nous donne une idée de ce que peut représenter comme dimension, une pile de billets d'une valeur de $200,000. Il n'y a pas moins de 25,000 billets de banque différents; 10,000 billets de $5 et 15,000 billets de $10.

HEUREUSE EXPERIENCE

Capac, Mich., 1er (Spéciale). — Howard-A. Smith, cultivateur du comté de Ste-Claire, se réjouit aujourd'hui d'avoir mis au travail le printemps dernier 280 chômeurs de la ville sur sa terre de 400 acres et d'avoir fait pousser sur celle-ci une récolte estimée à $15,000, dont la moitié pour lui et l'autre pour les travailleurs dont elle constitue le salaire. Des $7.500 qui lui reviennent il faut pourtant déduire $2.500 pour les semences, achetées avec un prêt du gouvernement fédéral, et il faut tenir compte aussi du fait que toute sa part de la récolte n'est pas encore vendue. Smith n'en est pas moins satisfait du résultat de son expérience.

SARAH ENRIGHT VICTIME D'UN DRAME EFFROYABLE

LE RETOUR D'AFRIQUE

De retour d'Afrique, après un raid audacieux au-dessus du continent noir, le général VUILLEMIN reçoit l'accolade du président de la République française, M. LEBRUN. Le général a été nommé par le président grand'croix de la Légion d'Honneur.

Comme Marie-Anne Webster tuée par Trottier à Québec, la malheureuse a été assassinée par l'homme avec qui elle vivait — Avec les mêmes instruments.

Montréal, 1 (D.N.C.) — Appréhendé au début comme suspect, William Kelly, garçon d'hôtel, âgé de 54 ans, a avoué hier, au bureau des détectives, avoir battu à mort son amie, Madame Sarah Enright, âgée de 35 ans, trouvée inconsciente, dans l'appartement qu'elle occupait avec Kelly à 1558, rue Stanley. Tandis que Kelly faisait sa confession, le corps de Mme Enright, décédée à l'hôpital Royal Victoria était transporté à la morgue. L'enquête du coroner, toutefois, n'aura lieu qu'à la fin de la semaine, la police attendant l'arrivée du mari de la victime pour l'identification du cadavre.

Kelly, selon la police, a fait et signé des aveux complets de son meurtre, le premier commis à Montréal depuis le début de l'année. Selon sa confession, le drame se déroula hier ma-

(Suite à la page 16, 3e col.)

ECHEVIN

MISS MARGARET GRANG vient d'obtenir, à 22 ans, ses diplômes à l'Université d'Alberta et possède le privilège d'être la plus jeune femme qui ait été élue au conseil municipal d'une ville canadienne. Etudiante diligente, athlète parfaite à la nage, à la course, au saut, etc., Miss Grang sait aussi habilement condenser un programme électoral et le présenter avec tout l'éclat qu'exigent les harangues électorales. Elle est attachée à une étude d'avocats d'Edmonton et s'attend à entrer au barreau en février.

Un attentat

Rome, 1er. — Le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, a télégraphié les félicitations du Saint Père au cardinal Faulhaber, archevêque de Munich, pour avoir échappé à des coups de feu tirés dans son palais dimanche. Il a exprimé en même temps le chagrin que certaines remarques d'un officiel bavarois sur le compte du cardinal avait causé à Sa Sainteté.

En Russie

Moscou, 1er. (Trad. de l'A. P.)—G. K. Ordznokidzie, président du Conseil économique suprême, a déclaré aujourd'hui au congrès panrusse du parti communiste que l'U. R. S. S. avait fabriqué en 1933 beaucoup plus de tanks, d'artillerie lourde et de mitrailleuses qu'en 1932.

"Si nos ennemis nous obligent à mobiliser notre industrie pour armer nos troupes, dit-il, je crois que cette mobilisation sera plus réussie que tout ce que nous avons fait jusqu'ici."

Multiplication

Détroit, 1er—Le feu a pris hier soir dans la chambre de projection d'un cinéma des environs de Détroit. Le gérant a harangué les 150 spectateurs, les adjurant de sortir sans se presser. Mais pas un seul n'a bougé. Il les a alors engagé à sortir plus vite que ça, allant jusqu'à leur promettre de les reprendre gratis, une fois le feu éteint. Mais alors ce ne sont pas 150, mais 600 personnes qui se sont amenées pour jouir du spectacle gratuit.

Aux Assises

Hull, 1er (P.C.) — Accusé d'avoir volé $4,561 au fonds de la commission des écoles séparées d'Aylmer, J.-Emile Guertin, secrétaire depuis dix ans de cette institution, est devant les petits jurés aux assises criminelles aujourd'hui.

Match remis

Miami, 1er. — Le temps étant défavorable, le match entre le champion Maxie Rosenbloom et Joe Knight, de Cairo, Georgie, a été remis aujourd'hui à lundi soir. Il s'agit d'un match de 15 rondes entre boxeurs poids mi-lourds.

21 PERSONNES ECHAPPENT A LA MORT PAR ASPHYXIE AU COURS DE LA NUIT

Deux familles ont échappé à une mort certaine, à Montréal, la nuit dernière lorsque la rupture d'un tuyau a permis au gaz carbonique de se répandre dans une maison.

Montréal, 1 fév. (P.C.) — On a mobilisé en hâte médecins et appareils respiratoires ce matin pour ranimer 21 personnes à demi asphyxiées par les gaz qui s'échappaient d'un tuyau de fournaise. Le tuyau, rompu pendant la nuit, a rempli d'acide carbonique deux appartements habités par deux familles et des parents. Quelques personnes ont entendu la chute du tuyau, mais elles ont cru que c'était le bruit d'un tram et ne s'en sont pas autrement inquiétées.

L'éveil a été donné involontairement par une petite fille. L'enfant s'est levée et a voulu faire quelques pas, mais elle s'est écrasée immédiatement sur le sol. On s'est portée à son secours, et, comprenant le danger, on a mandé aussitôt la police.

Une auto de la Sûreté s'est rendue immédiatement sur les lieux, et les agents, en constatant ce qu'il en était, ont fait venir des médecins et des appareils respiratoires.

Les victimes de l'alerte sont: Ignace Labonté, 46 ans, Mme I. Labonté, 44 ans, Yvette, 13 ans, Noël, 19 ans, Paul, 11 ans, Ida, 17 ans, Jean-Guy, 4 ans, Thérèse, 6 ans, et Jacques Labonté, 10 ans, Mlle Mérilda Gosselin, 20 ans, J.-B. Tailleur, 53 ans, Mabel Nadeau, Hortense Nadeau, Albert Brunet, 27 ans, Mme Albert Brunet, 27 ans, Robert Brunet, 2 ans, Gilberte, 17 mois et Jacqueline, 10 jours; Victor Brunet, Alice Brunet et Mme Joseph Brunet, 54 ans.

Les deux familels habitent le quartier St-Henri.

LE HOCKEY

Jonquières, 1er. (D. N. C.)— Le club Arvida-Chicoutimi rencontrait, hier soir, à l'Aréna locale, le Kénogami-Jonquière pour la première partie de détail pour le championnat de la ligue sénior de la région, affiliée à la Q. A. H. A. La partie fut très rapide e se termina par le score de un à zéro en faveur du Kénogami-Jonquière, Turnbull ayant déjoué Filion après 12 minutes de jeu dans la première période. La seconde et troisième partie seront jouées à l'Aréna local dimanche après-midi et mercredi. Le total des points des trois parties décidera du vainqueur, lequel s'alignera ensuite contre le fameux Isle Maligne.

EN PAGE 17

Les lecteurs du "Soleil" trouveront en page 17 plusieurs autres nouvelles intéressantes.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles étrangères. — 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. — 3e, nouvelles de Québec. — 4e, éditoriale. — 5e, nouvelles diverses. — 6e, finance. — 7e, nouvelles diverses. — 8e, nouvelles diverses. — 9e, nouvelles diverses. — 10e, la vie sociale. — 11e, radio. — 12e, sport. — 13e, dans nos théâtres. — 14e et 15e, petites annonces classées. — 16e, nouvelles diverses. — 17e, naissances et décès. — 18e, nouvelles générales.

Un garçon gelé à mort à Trois-Pistoles lundi

Philippe Caron, fils de M. Hippolyte Caron est victime de la tempête — Alors que ses parents le croyaient chez des amis, il mourait dans la neige tout près de chez lui.

Trois-Pistoles.—(D. N. C.) — Une histoire bien pénible dans laquelle on a enregistré une perte de vie vient de se dérouler à Trois-Pistoles, où elle a causé un vif émoi. La victime est Philippe Caron, fils de M. Hippolyte Caron, citoyen bien connu dans le bas du fleuve, et voici les tristes circonstances qui ont entouré cette mort dramatique.

(Suite à la page 16, 2e col.)

TEMPERATURE

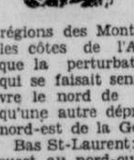

Toronto, 1er. — (P.C.) — La pression est élevée du nord-ouest de l'Ontario au sud du Texas, dans les régions des Montagnes Rocheuses et les côtes de l'Atlantique, pendant que la perturbation atmosphérique qui se faisait sentir en Ontario couvre le nord de Québec cependant qu'une autre dépression se dirige au nord-est de la Georgie.

Bas St-Laurent: forts vents du sud-ouest au nord-ouest; nuageux avec neige. Vendredi, généralement nuageux et un peu plus froid.

UN DRAME MYSTERIEUX DANS LA FORET GLACEE

Tandis qu'il attend actuellement son procès dans la prison du district de Sudbury, Urko Makinen, accusé de meurtre, persiste à déclarer qu'il ignore totalement comment son voisin Urko Maki a trouvé la mort dans son camp situé à environ 20 milles de Sudbury. Tout ce dont Makinen se souvient, d'après ce qu'il prétend c'est que le soir du drame il était à boire avec son compatriote, chez lui et un autre étranger dont il ne connait pas le nom. Il aurait bu jusqu'à perdre conscience et lorsqu'il se serait éveillé de son hébétude, il aurait aperçu Maki mort sur le plancher, tué d'un coup de fusil tiré presque à bout portant. L'étranger qui avait bu avec eux était disparu. Le Dr J.-R. Frankish, expert en balistique, de Toronto, explique à quelle distance avait été tirée la balle et analysa le sang qui souillait les vêtements de Makinen.

BALBO EN LIBYE

Le populaire héros du raid italien de l'été dernier (Rome-Chicago et retour) a été nommé par le Duce gouverneur de Libye, en Afrique septentrionale. Le voici photographié à sa descente sur le sol africain: les troupes lui présentent les armes. Le bruit court que Balbo a été dépêché en Afrique parce qu'il devenait trop populaire en Italie.

CUEILLIES, CUITES *et* EMBOUTEILLEES *le même jour!*

Ces tomates étaient l'orgueil de la récolte provenant des graines choisies de Heinz. Sous les rayons bienfaisants du soleil d'été, elles avaient mûri à point . . . elles étaient rouges, juteuses et parfaitement savoureuses!

C'est alors qu'elles furent cueillies — puis cuites avec de fines épices orientales — et enfin embouteillées le même jour.

Mais pourquoi cet empressement, demanderez-vous peut-être? Simplement pour conserver intacte pour vous la saveur naturelle de ces tomates! — cette saveur qui relève encore celle des mets les plus délicieux et vous incite à en demander "encore"!

La saveur la plus vivifiante au monde

En avez-vous une bouteille prête à mettre sur la table? Votre marchand offre aujourd'hui un "spécial" de KETCHUP aux TOMATES HEINZ!

Fabriqué par la Compagnie H. J. Heinz, à Leamington, Canada, dans la plus vaste fabrique de ketchup au monde.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. l'abbé Hervé Giguère, du Collège de Lévis, était dernièrement promenade chez ses parents, M. et Mme Irénée Giguère, à Beauce Jct.

Mlle Marie-Estelle Gagnon, fille de M. et Mme Eugène Gagnon, de Lévis, a subi avant-hier, à l'hôpital de Lévis, une opération chirurgicale pour l'appendicite qui a très bien réussi.

M. et Mme Alexandre Labrecque, de Lévis, étaient récemment en promenade chez M. Ant. Labrecque, à St-Raphaël.

Le R. P. Lelièvre prêchera à Villemay dimanche

Le R. P. Lelièvre, oblat et directeur de la maison Jésus-Ouvrier, viendra prêcher l'heure d'adoration qui marquera la clôture des exercices de la neuvaine en l'honneur de St-François Xavier, dimanche soir prochain, en l'église du Christ-Roi. Cette heure d'adoration du premier dimanche du mois remplacera celle du premier vendredi du mois.

Un incendie hier au magasin de MM. Bourget & Léveillé, à Lévis

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers 5 heures, hier après-midi, pour un incendie qui venait de se déclarer dans l'entrepôt à marchandises de la maison Bourget & Léveillé, marchands de gros, rue Commerciale, non loin de l'avenue Laurier.

Lorsque le chef et les hommes de la brigade arrivèrent le feu était pris dans la marchandise placée dans cet entrepôt situé en arrière de magasin de cette maison d'affaires. Il y avait là une grande quantité de boîtes de tabac, cigares, cigarettes, boîtes de biscuits, bonbons, etc. Il fallut se servir des boyaux à incendie pour combattre les flammes qui prenaient des proportions assez considérables et les pompiers travaillèrent pendant une heure et demie.

On croit que le feu fut mis par un court-circuit causé par des fils électriques. Les dommages par l'eau, le feu et la fumée sont considérables.

Le euchre de Villemay a rapporté $85.50.

Le euchre organisé par les demoiselles Enfants de Marie de la paroisse du Christ-Roi, en faveur des pauvres de cet endroit et qui a eu lieu récemment, a rapporté la jolie somme de $85.50. Nos félicitations.

Grande course de ski dimanche prochain

La grande course annuelle de ski, sur une longueur de 12 milles, aura lieu dimanche prochain. Cette course est ouverte à tous les skieurs de la ville et du district. Elle est organisée par l'Association Sportive Feuille d'Erable Inc.

Une invitation spéciale est faite à tous les clubs de ski de la ville de Québec et du district, tels que le Quebec Ski Club, le club Athlétique, le club Lapointe et le club Montagnard, de Lévis. Le prix d'inscription est de cinquante centins.

La Société Lévisienne d'Histoire Naturelle a réélu les mêmes officiers

La Société Lévisienne d'Histoire Naturelle a tenu son assemblée générale lundi soir dernier et a procédé à l'élection de ses officiers pour la neuvelle année.

Les mêmes officiers ont été réélus et M. C.-E. Gagnon a été adjoint au bureau de direction comme publiciste.

Une résolution de félicitations fut adoptée à l'adresse du capt. J.-E. Bernier, membre fondateur et directeur de cette Société, à l'occasion de sa récente nomination comme Chevalier de l'Ordre du Saint Sépulcre.

Lundi soir prochain, à 8 heures, une causerie intime sera donnée aux membres.

La conférence de M. le Dr Brassard, directeur du Jardin Zoologique de Charlesbourg qui ne put avoir lieu le 28 décembre dernier, est remise au 27 février et la conférence de M. le Dr Arthur Fafard, annoncée pour le 27 février sera avancée au 20 février, à la salle St-François Xavier. Ces deux conférences sont sous les auspices de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle.

Le district de Lévis représenté à cette convention d'assureurs.

Une trentaine d'agents et représentants de la Great West Life Assurance Co., pour la partie est de la province, actuellement en convention au Château Frontenac, à Québec, ont assisté à un banquet avant-hier soir. Le district de Lévis est représenté à cette convention par M. Eugène Gagnon, courtier en assurances, de Lévis, qui a parlé au banquet présidé par M. Albert Daoust, gérant du district de Québec.

La rive sud compte trois nouveaux membres de la Légion Canadienne.

La Légion Canadienne, succursale de Québec, No. 13, a eu une assemblée vendredi soir dernier, au local ordinaire. Au cours de cette assemblée, trois nouveaux membres de la rive sud ont été admis membres, ce sont: M. Henry Jacques, de Hadlow; M. E. Roy, de Bienville et M. E. Laflamme, de Charny.

Grand festival pour les enfants, à Lauzon, mercredi soir, le 7 février, à 7 heures 30 p. m.

Fidèle à ses traditions le Comité des Jeux du Collège St-Joseph de Lauzon a bien voulu cette année encore organiser une soirée d'enfants exclusive aux garçons. Elle est dédiée au généreux et sympathique public de Lauzon et de la rive sud en général, ainsi qu'à tous les amis et anciens élèves tant de Québec que des environs.

D'une chose indifférente en soi nous voulons en tirer tout le bien possible; c'est pourquoi toutes les recettes de cette soirée sont destinées à secourir la détresse de nos Missionnaires.

La soirée sera sous le distingué patronage de l'Honorable Docteur Alfred Roy qui avec la bienveillance habituelle qui le caractérise veut bien condescendre à notre invitation pour faire plaisir aux jeunes. La présidence revient au maire élu de Lauzon qui voudra bien nous honorer de sa présence.

Grâce à la courtoisie de Monsieur le Greffier du Conseil législatif et Président de l'Institut Canadien, M. R.-A. Benoit, nos aimables visiteurs auront le très grand plaisir de voir évoluer de nouveau en patinage de fantaisie, son fils, le petit Pierre qui fut applaudi l'an dernier.

Il nous fait grand plaisir d'annoncer aux enfants qu'il leur sera servi un goûter après la distribution des prix. La Boulangerie Mercier de Lauzon a bien voulu offrir des petits pains et brioches. La compagnie Coca-Cola, de Québec, s'est réservé le breuvage. La lettre suivante se passe de commentaires :

Québec, 29 janvier 1934.

Révérend Frère,

Il nous fait grand plaisir d'agréer à votre demande pour le grand festival des enfants qui aura lieu le 7 prochain.

Nous serons présents afin de pouvoir distribuer une bouteille de Coca-Cola, à chaque personne présente.

The Coca-Cola Co. of Can. Ltd.
A. Levesque,
Gérant.

Le prix d'admission pour enfants sur la patinoire sera de dix sous; pour les spectateurs qui voudront bien nous honorer de leur présence il sera de cinq sous, toujours pour l'oeuvre des Missions.

L'Association Sportive de Lauzon veut bien fournir son concours pour l'organisation.

Le jury sera composé comme suit : MM. le Docteur Paul Racicot, le Dr Charles Laflamme, le Dr J.-A. Tardif, Dave Craig, Surintendant de la Davie Ship; Alex. Campbell, Ing. de la Dom.; Georges Grenier, comptable; C.-H. Dussault, Charlie Davie, de la G.-T. Davie & Sons; Emile Lord, échevin de Lauzon; M. le Dr Roméo Barbeau, dentiste; le Dr Ls. Philippe Guay, de Lauzon; Philippe Sirois, assistant Maître de Postes; Gaston Barras, E. C., Jules Marquis, de la Maison Canac Marquis; Olivier Bilodeau, E. C., Edmond Pouliot, E. C., Léonard Tremblay, secrétaire; John Porter, Maître de Cérémonie.

Les membres du Jury se réuniront dans la salle de Communauté, sous la présidence du Rév. F. Lussier, directeur, pour l'élection du président.

Le programme sera comme suit :

1.—Ouverture: Fanfare.
"Rien ne porte aussi puissament au repos que la musique véritable".
2.—Bienvenue et remerciements à tous.
"Si tu rencontres ton obligé, tâche d'oublier sa dette; Si tu rencontres ton bienfaiteur souviens-toi de la tienne".
3.—Première apparition de nos gais patineurs.
10 prix pour les meilleurs travestis.
Le patinage a une merveilleuse puissance de délassement pour le travailleur de l'intelligence".
4.—Spécial: Evolution de fantaisie Par M. Pierre Benoit.
"L'art est sympathique", Guyan.
5.—Balade avec figures Prix spéciaux
"Ce n'est pas assez de voir, il faut prévoir".
6.—Sauts au baril. Petits et Grands.
"La volonté est un coursier que n'arrêtent pas les obstacles".
7.—Course à la rondelle
. . . . . Puck chasing.
"You can't do the right thing the wrong way".
8.—Dernière apparition des patineurs
. . . Distribution des prix.
9.—Goûter, dans les salles pour les figurants. (Exclusivement.)
Bonsoir et Merci.

Le tournoi de grosses quilles à Lévis

Lors de l'ouverture du grand tournoi de grosses quilles à Lévis avant-hier soir, à la salle Giguère, douze sur les 32 quilleurs de Lévis et Québec inscrits, ont joué chacun six parties. La meilleure moyenne, soit 168.5, a été enregistrée par le quilleur Armand Larue qui fut le meilleur de la soirée et totalisa 1013. Il fut suivi par le quilleur L. Lizotte qui enregistra une moyenne de 167.6 et totalisa 1003. Voici le total et la moyenne de chacun des joueurs de mardi soir :

	Total	Moy.
L. Robitaille	832	138.4
N. Paquet	862	143.4
A. Giguère	763	128.1
L. Létourneau	758	126.2
L. Lizotte	1003	167.6
A. Chatigny	908	151.2
A. Couture	929	154.5
A. Joncas	805	134.5
E. Couture	992	165.2
M. Verreault	913	152.1
T. Giguère	988	164.4
A. Larue	1013	168.5

Un euchre musical à St-David le 13 février

Un grand euchre musical pour les dames et demoiselles est présentement en organisation à St-David. Il aura lieu le mardi gras, après-midi, à 2 heures, le 13 février, en la salle paroissiale de St-David. Le prix des cartes sera de 25 centins et il y aura de nombreux et riches prix distribués aux heureuses gagnantes. Les recettes de cette partie de cartes seront pour les oeuvres paroissiale de St-David. Nul doute que les dames et demoiselles feront salle comble.

Joute de hockey vendredi soir au Patronage de Lévis

Vendredi soir prochain, à 8 heures, les clubs de hockey Canadien et Notre-Dame joueront leur dernière partie ensemble. L'équipe du Canadien sera au grand complet et Lucien Russell, le vaillant capitaine, sera à son poste ainsi que Jean Laforge devant ses filets et il prouvera à ses nombreux admirateurs sa capacité comme gardiens des buts. Tous les amateurs de hockey de la rive sud sont invités à cette partie qui promet d'être intéressante.

Ils ont accepté le défi

MM. Raoul Fortin et Réal Saindon ont accepté le défi de M. Albert Corriveau et de M. Laverdière pour une partie de snooker. Elle sera jouée samedi soir prochain le 3 février, à la salle Thivierge, à Bienville.

A l'occasion du premier vendredi du mois

Ce soir, dans les différentes paroisses de la rive sud, on entendra les confessions des fidèles pour leur permettre de faire leur communion du premier vendredi du mois en l'honneur du Sacré-Coeur.

Il y aura adoration nocturne, à Lévis, depuis ce soir, à 10 heures jusqu'à demain matin, à 5 heures.

Demain après-midi, de 3 à 4 heures, en l'église Notre-Dame, il y aura une heure d'adoration pour les enfants de la paroisse. Il n'y en aura pas demain soir pour les dames et jeunes filles, vu les exercices de la neuvaine.

Demain matin, à la messe de 7 heures 15, en l'église de Bienville, les enfants de la paroisse feront leur com-

(Suite à la page 10, 2e col.)

Aide aux reins

Si, par suite du mauvais fonctionnement des reins et de la vessie, vous vous levez la nuit, souffrez de nervosité, douleurs rhumatismales, raideur, brûlement, cuisson, démangeaison ou acidité, essayez Cystex (Sistex), prescription garantie d'un médecin — Soulagement assuré ou argent remis. Seulement 75c chez les pharmaciens.

Cystex

LE PLUS BEL HOTEL ET LE PLUS COMMODE DE NEW-YORK

Le charme de la belle vie dépend du degré de confort, de distinction et de commodité dont vous vous entourez. Ici au Biltmore vous jouissez d'une abondance de chacun de ces avantages, car c'est vraiment l'hôtel le plus exclusif et lep lus distingué de New-York, à proximité des magasins, des bureaux, des théâtres de choix. Et toutes les facilités de communication sont à la porte même!

PRIX : chambres simples *à partir de* $4
Suites (Salon, chambre à coucher et chambre de bain) *à partir de* $12

THE BILTMORE

*Avenue Madison à la 43e Rue * A deux pas de la gare Grand-Central*
BOWMAN-BILTMORE HOTELS CORPORATION David-B. Mulligan, *président*
Aussi THE COMMODORE à New-York sous la même direction

Le café éventé est non seulement fade et insipide... *il cause l'irritation nerveuse*

QUAND votre mari est de mauvaise humeur, c'est peut-être parce que le café qu'il boit 3 fois par jour provoque chez lui l'*irritation nerveuse*.

Le café éventé développe une huile rance, préjudiciable à l'organisme. Un tel café ne vous rend pas malade au lit, mais il sape tout de même votre résistance et vous rend nerveux, irritable. La découpure de journal reproduite ci-contre révèle que sur 93 marques de café en boîtes achetées dans 16 villes, 56 furent trouvées éventées.

Comment pouvez-vous dire si un café est frais ou éventé?

Il existe une marque de café *Daté* dont la fraîcheur ne peut laisser de doute dans votre esprit. Chaque boîte de ce café porte la *date* de sa livraison à l'épicier, de sorte que nous savons depuis quand celui-ci l'a en magasin. Nous voyons à ce que pas une boîte ne reste sur ses rayons plus de 10 jours.

Le café n'a donc pas le temps de perdre sa saveur ni de développer cette huile rance qui porte à l'irritabilité. Le Café *Daté* Chase & Sanborn est présenté en boîtes d'une demi et d'une livre. Demandez-le demain chez votre fournisseur.

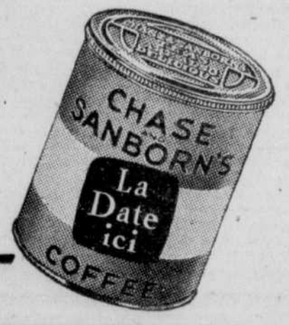

DATÉ veut dire FRAIS—

Torréfié et mis en boîtes au Canada

FEUILLETON DU "SOLEIL"

AMOUR TRAGIQUE

ou

LE SECRET DE SOLANGE

par

Maurice Boué

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la société des Gens de Lettres.

No. 51

— Je ne puis vous le dire exactement. Cependant, je vous ferai tenir de temps en temps quelques mots par lesquels je vous tiendrai au courant des résultats de mes recherches. . si toutefois vous restez à Naples.

— Où voulez-vous que j'aille! soupira Roger Chavannes, tant que je n'aurai pas retrouvé mes pauvres petits?. . . Ces pauvres enfants qui ont été si près de moi sans que je le sache!. . . Peu importe l'endroit où je me trouverai, que ce soit en Italie ou bien en France! Mon chagrin reste et restera toujours le même, sous toutes les latitudes. Vous me comprenez Rigaud?

— Certes, Monsieur Chavannes. Je ne formulerai qu'un désir.

— Quel qu'il soit, j'y acquiesce.

— C'est, reprit le policier, que vous laissiez ignorer à tout le monde, même aux êtres qui vous approchent le plus près, même à Mme Chavannes, le lieu de votre refuge. C'est indispensable.

"En effet, si l'on apprenait que vous êtes à Naples, on en conclurait tout naturellement que nous ne sommes pas loin.

— Craignez-vous donc que Ruggi ait des complices en France?

— Il en a partout, c'est indéniable. Le meurtre de la vieille Irga le prouve. . .

— Vous avez raison, mon ami.

— Rien ne dit qu'il n'en ait pas parmi vos propres domestiques. Alors, vous comprenez. . . une lettre venant de Naples. . . une indiscrétion de Madame Chavannes. . . un rien. . . et tout l'édifice que je vais échafauder s'effondrerait comme un château de cartes.

— Il suffit! Vous pouvez compter sur mon entière discrétion.

— Et sur celle de. . .

— De Colonna?

— Oui.

— Colonna sera muet comme une tombe. Je réponds de lui comme moi-même.

— Merci! Je compte sur vous. Comptez sur moi. Un dernier mot. Les lettres que je vous enverrai, si tant est que cela est nécessaire, seront rédigées en caractères conventionnels.

— Vous êtes prudent.

— Il le faut. Nous ne pouvons négliger la moindre précaution. Voici une "grille" qui vous permettra de déchiffrer ces lettres.

Rigaud ouvrit son portefeuille et en tira quatre cartons à jours irréguliers, qui devaient permettre la lecture des correspondances secrètes. Il les tendit à Roger Chavannes en disant:

— Vous en connaissez le maniement. Il est simple.

Les cartes sont numérotés de 1 à 4. Vous les placerez successivement sur mes lettres et le texte vous apparaîtra clairement.

— Merci, mon ami, et bonne chance! Tous mes espoirs, mes derniers espoirs, sont entre vos mains.

— Comptez sur moi, Monsieur Chavannes et espérez!

Les deux hommes se serrèrent affectueusement la main et Rigaud se retira.

Dès le soir même, il entrait en campagne.

XI

LE FIL ROMPU

Rigaud s'était déguisé en lazzareno. Il avait les yeux noirs et la chevelure crépue de sa mère qui — nous l'avons dit — était Italienne.

Berni, de son côté, avait revêtu le costume des débardeurs. Il avait pour mission de surveiller les allées et venues de toute cette population grouillante qui tient ses assises sur le port. Les deux limiers français étaient méconnaissables.

Le but de Rigaud, insistons-y, était bien déterminé: fréquenter les bouges et les lieux malfamés avec l'espoir de rencontrer un homme de la bande de Ruggi, inspirer confiance à ce dernier et, par lui, découvrir adroitement le repaire du chef.

Il possédait, pour atteindre ce but, un élément ou mieux, une sorte de talisman sur lequel il comptait beaucoup.

Nous avons dit qu'après la capture des hommes de Navarri dans le maquis, Rigaud avait fait une enquête sérieuse et inspecté les lieux.

Il avait ainsi découvert Zampa mortellement blessé dans le combat. Cet homme avait connu Ruggi.

Rigaud vida scrupuleusement les poches du cadavre, sans rien découvrir.

Mais, comme il allait se retirer, il remarqua à la main du bandit un objet brillant.

C'était une bague en argent.

Il l'examina. Sur l'anneau étaient gravés des signes bizarres:

— Etrange, pensa le policier. Cette bague doit selon toute vraisemblance être une sorte de signe de ralliement.

Sans hésitation, il ravit au mort la bague et l'empocha.

Or, dès qu'il eut le déguisement du lazzareno il s'empressa de passer le bijou mystérieux à l'annulaire de la main droite.

— Ainsi, se dit-il, si un gaillard de la bande remarque l'objet, il en déduira tout naturellement que je suis un escarpe de son genre, et une confiance mutuelle nous réunira.

Mais, helas! il eut beau s'attarder jusqu'à l'aube dans les repaires les plus sinistres de Naples, il n'obtint pas le résultat espéré.

Certes, il fit la connaissance de cambrioleurs, de voleurs à la tire, d'écumeurs de toutes sortes, tous des repris de justice, mais il ne découvrit pas parmi eux l'oiseau rêvé.

Rigaud possédait cependant l'art d'endormir la méfiance la plus tenace.

Un jour, même, il se laissa aller jusqu'à voler le portefeuille d'un Anglais, sous les yeux d'un de ses complices occasionnels.

Celui-ci tomba en extase devant la dextérité du pseudo-voleur à la tire et, tout naturellement, proposa un partage fraternel.

Rigaud le regarda d'un air méprisant et lui tourna le dos.

— C'est un maître, pensa l'évincé, béat d'admiration.

Le policier aussitôt seul, ouvrit le portefeuille, y découvrit des lettres et des enveloppes contenant l'adresse du préjudicié et renvoya délicatement à ce dernier l'objet détourné.

Les voleurs de Naples commençaient à se montrer du doigt cet "as" jusqu'alors inconnu.

Rigaud leur avait dit qu'il revenait d'un petit village. . . d'études, fait à travers l'Europe, aux frais du célèbre Ruggi.

Quelques voleurs lui avaient même demandé d'entrer dans "sa bande".

Ce n'était pas précisément ce que cherchait ce bandit amateur.

Berni n'était pas plus heureux dans ses recherches.

Tout allait donc aussi mal que possible.

Rigaud se proposait de continuer cette petite comédie dans d'autres villes de la péninsule, lorsqu'un événement imprévu se produisit.

Un soir qu'il était attablé au fond d'un bouge de la "Via di Roma", le brigadier vit entrer deux matamores dont les allures retinrent son attention.

Le premier était un colosse hirsute, aux sourcils contractés, à l'expression fatale et tragique, véritable type du bandit d'opéra-comique.

L'autre était un grand diable exubérant, au geste large, à la voix claironnante.

Si le premier personnage était muet comme la tombe, l'autre, au contraire, était doué d'une faconde plus que méridionale.

— Prenons place ici, senor caballero, dit-il avec un geste d'empereur, qui eut pour effet de déployer sa cape rayée et doublée d'une pourpre douteuse.

Un grognement lui répondit.

Les deux hommes s'assirent non loin de Rigaud.

Le matamore bavard frappa la table du poing et ordonna au tenancier de leur servir une bouteille de "chianti" et une d'"asti spumante".

Les deux flacons furent rapidement vidés et remplacés par deux autres.

Au fur et à mesure que ces flacons se vidaient, la loquacité d'un des buveurs et la taciturnité de l'autre augmentaient dans la même proportion.

Il arriva donc naturellement que l'un des deux parla seul, tandis que l'autre se renfrognait dans un silence olympien.

— Caramba! s'écria tout à coup l'exubérant, on dirait que tu t'endors, senor Malato.

Entendant prononcer son nom, l'autre sursauta et, l'oeil mauvais, grogna:

— Pas de nom, ici, barbiero!

On sait que le barbiero (barbier) est réputé en Espagne pour être d'une loquacité plus qu'exceptionnelle.

Le "barbiero", dont l'ivresse grandissait à vue d'oeil, se sentit atteint en plein coeur.

— Si tu n'étais pas un ami, Senor, je t'enfilerais comme un toro, caramba! Pourquoi devrions-nous cacher notre nom? Je suis fier, quant à moi, de porter un patronyme célèbre parmi les plus célèbres d'Andalousie.

L'homme, qui s'appelait Malato, haussa les épaules et remarqua avec une ironie méchante dans sa voix:

— N'es-tu pas Castillan, camarade?

— Cela dépend des jours.

— Soit. . .

— Mon père était Castillan et ma mère Andalouse. . . Mon père avait un palais à Burgos, ma mère un château à Séville. Mes parents qui étaient très riches voyageaient beaucoup. Ils n'étaient pas d'accord sur les lieux de ma naissance. Comme c'était là un sujet de dissentiment, ils convinrent que je pourrais bien être né à l'une ou l'autre place selon que le jour fût pair ou impair. . . J'étais donc Gastillan le lundi, Andalou le mardi, et ainsi de suite. .

Malato, que cette tirade énervait, fit entendre un juron suivi de quelques termes italiens qui signifiaient:

— Je m'en f. . .

L'Espagnol, emporté par son enthousiasme, ne remarqua pas ce dédain, et continua le récit de sa jeunesse.

Il conclut:

— Et, maintenant, senor, veux-tu savoir ce que je devins quand j'eus atteint ma majorité?

— Non, fit l'autre, excédé, car c'était bien la trentième fois, que l'Espagnol lui faisait le récit de sa vie.

— . . . Senor, tu vas l'apprendre.

Un ronflement sonore lui répondit. Malato, les coudes sur la table, la tête dans ses poings noueux, n'entendait plus les redondances sonores de son prolixe interlocuteur.

Celui-ci, la dextre levée, la senestre caressant son verre, continuait.

— C'est alors, senor, que je suis devenu le célèbre torero Ferrera de Grenade, l'homme dont toutes les femmes d'Andalousie et de Castille rêvaient nuit et jour.

A ce moment, une main se posa sur son bras gauche et une voix lui dit:

— Est-ce possible? Vous seriez le célèbre toréador Ferrera?

L'Espagnol un peu interdit, tourna la tête et aperçut un inconnu, qui n'était autre que Rigaud, déguisé en lazzareno.

Le policier avait des raisons supérieures d'admirer le verbeux compatriote de Sancho-Pança.

Tandis qu'il examinait les deux hommes, son regard avait été attiré par l'éclat d'une bague assez grossière que Malato portait à la main droite: c'était un anneau sur lequel étaient gravés des signes mystérieux.

(à suivre)

PORC FRAIS LONGE . . 16c
BEURRE CHOIX 26c
FOIE BOEUF TRANCHE . . 7c
BACON PAQUET ½ lb . . 12c

W·E·BEGIN
POUR VOS COMMANDES
Tél. : 8196

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annonces dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

53e ANNEE—No 29 QUEBEC, JEUDI 1er FEVRIER 1934 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

A L'APPROCHE DE L'APPEL NOMINAL LES CANDIDATURES SE PRECISENT

A la mairie, il y avait déjà trois candidats — On mentionne maintenant MM. Oscar Auger et Pierre Bertrand — A l'échevinage, de nombreux candidats sont sur les rangs.

Aurons-nous cinq candidats à la mairie ? C'est la question que l'on se pose depuis hier, alors que des amis de M. Oscar Auger et de M. Pierre Bertrand ont annoncé leur intention d'aller offrir la candidature à ces deux citoyens.

M. Bertrand recevra ses partisans ce soir au patronage Laval, Avenue Bigaouette, et les amis de M. Auger iront dimanche en délégation nombreuse lui offrir la candidature. Tout cela complique de plus en plus la situation et bien malin serait celui qui pourrait, à l'heure actuelle, faire des pronostics basés sur des faits. Le maire Lavigueur, M. Oscar Drouin, M. P. P., et M. J.-E. Grégoire, C. R., sont déjà en lice et travaillent ardemment à l'organisation de leur élection. Seul M. Oscar Drouin a commencé sa campagne à St-Sauveur. M. Grégoire la commencera bientôt, comme il l'a annoncé la semaine dernière. Le maire Lavigueur n'a pas encore fait connaître ses intentions au sujet de sa première assemblée.

A tout événement, des personnes bien au courant de la situation, affirment que MM. Auger et Bertrand se présenteront à la mairie.

La course à l'échevinage est aussi chaude et il y a une moyenne de trois candidats par siège. On mentionne les noms de six citoyens candidats au siège numéro 3, dans St-Sauveur, et il y en a sept au siège numéro 2 dans Belvedère. Seul l'échevin Boutet, au siège numéro 2, St-Sauveur, n'a pas encore d'adversaire, mais la rumeur veut que l'un des candidats au siège numéro 3 opte pour le siège numéro 2 à la dernière minute.

Malgré le grand nombre de candidats à l'échevinage, il est fort possible que plusieurs autres candidats entrent en lice d'ici quelques jours car de fortes pressions sont faites auprès de citoyens en vue pour les inciter à faire la lutte.

Voici la liste des candidats qui ont accepté de faire la lutte à la mairie et à l'échevinage :

A LA MAIRIE

A la mairie : S. H. le maire Lavigueur, et MM. Oscar Drouin, M. P. P., et J.-E. Grégoire, C. R.

A L'ECHEVINAGE

Quartier Montcalm : Siège numéro UN : MM. l'échevin François Jobin, E.-A. Tremblay, et J.-A. Grenier.

Siège numéro DEUX : MM. Emile Morin, C. R., et J.-H. Philippon. On mentionne aussi les noms de MM. L.-P. Morin, C. P. A., Pierre de Guise, H. Gagnon, Jos. Bilodeau et Achille Jolicoeur.

Quartier St-Jean - Baptiste : Siège numéro UN : MM. l'échevin Dr P.-H. Bédard, et le Dr J.-O. Dussault. Siège numéro DEUX : MM. l'échevin Arthur Poulin et le notaire Emile Boiteau.

Quartier Champlain : Siège numéro UN : MM. l'échevin Francis Dinan et M. J.-R. Dickson. Siège numéro DEUX : MM. l'échevin Wilfrid Samson et M. J.-R. Garneau.

Quartier St-Sauveur : Siège numéro UN : MM. l'échevin Arthur Drolet et M. J.-Edmond Trépanier. Siège numéro DEUX : M. l'échevin Joseph Boutet. Siège numéro TROIS : MM. le Dr J.-E. Parent, et le chevalier Pierre Beaulé.

Quartier St-Roch : Siège numéro UN : M. l'échevin Joseph Emond et MM. L.-F. Martel, J. Poliquin et E. E. Beaubien. Siège numéro DEUX : MM. l'échevin J.-E. Gosselin et J.-P. Gagnon.

Quartier Limoilou : Siège numéro UN : MM. Eugène-A. Charland, Ls. Ferland, Adélard Giguère, et J.-L.-A. Godbout. Siège numéro DEUX : MM. l'échevin Albéric Noreau et E. Dorval.

Il se peut que certains des candidats que nous venons de nommer ne se présentent pas mais les noms que nous publions sont ceux de citoyens ayant déjà accepté la candidature ou qui l'accepteront dans un avenir rapproché.

M. J.-H. Philippon, avocat, a accepté hier soir, de se présenter, au siège numéro 2, quartier Belvedère. M. Philippon commencera sa campagne immédiatement.

Mardi soir, une importante délégation de citoyens de Limoilou, se rendaient chez M. P. Trottier, contracteur, Blvd. Benoit XV, pour le prier de se porter candidat aux prochaines élections municipales au siège numéro 1 du quartier de Limoilou.

M. Trottier s'est montré très sensible à cette marque d'estime de ses concitoyens mais n'a pas voulu leur donner de réponse définitive remettant sa réponse à quelques jours.

AURONS-NOUS CINQ CANDIDATS A LA MAIRIE

Trois candidats sont actuellement en lice pour les honneurs de la Mairie de Québec. Ce sont, de gauche à droite, S. H. le maire H.-E. Lavigueur, M. Oscar Drouin, M.P.P., et M. J.-E. Grégoire, C. R., On mentionne également MM. Oscar Auger et Pierre Bertrand, M.P.P. à qui des concitoyens offrent la candidature.

PRESIDENT

Monsieur Alphonse Drolet, le nouveau président de la Société St-Jean-Baptiste, section Notre-Dame de Jacques-Cartier.

REUNION DE LA SOCIETE DES ELEVEURS

La Société Générale des Eleveurs de la province de Québec tiendra son assemblée annuelle à Québec au cours de la semaine du 18 février prochain.

L'asemblée annuelle des membres de la Société Générale des Eleveurs de la province de Québec et de ses filiales : les Socités d'Eleveurs de cheveaux canadiens, de chevaux percherons, de bovins canadiens, de porcs et de moutons, aura lieu à Québec au cours de la semaine du 18 février prochain. A cette occasion il y aura aussi réunion des membres du Syndicat des éleveurs du district de Québec et des membres du Bureau de direction des cinq sociétés ci-haut mentionnées. Les séances se tiendront à l'hôtel Victoria, de Québec, les mardi, mercredi et jeudi, 20, 21 et 22 février.

Le dernier jour, 22 février, à 7.30 du soir, aura lieu un banquet en l'honneur de M. Arsène Denis, président actuel de la Société Générale des éleveurs de la province de Québec et l'un de ses fondateurs, M. Denis s'occupe activement des diverses branches de l'industrie animale depuis cinquante ans dans notre province. Durant ce demi-siècle il a travaillé à l'amélioration de notre industrie animale et les services qu'il a rendus à sa province sont incalculables.

Voici le programme de cet important congrès tenu dans la vieille capitale :

MARDI, 20 février.—2 hres p. m. Assemblée annuelle des membres du Syndicat des éleveurs du district de Québec ; 5hres p. m. Assemblée spéciale des membres des bureaux de direction des sociétés d'éleveurs de chevaux canadiens et de chevaux percherons de la province ; 8 hres p.m. Assemblée spéciale des membres du bureau de direction de la société des éleveurs de moutons.

MERCREDI, 21 février.—9 hres a. m. Assemblée anuuelle des membres de la société des éleveurs de chevaux Percherons ; 1.30 hre p. m. Assemblée annuelle des membres de la Société des éleveurs de chevaux canadiens ; 3.30 hres p. m. Assemblée annuelle des membres de la Société des éleveurs de moutons ; 8.00 hres p. m. Assemblée spéciale des membres du bureau de direction de la société des éleveurs de bovins canadiens ; 9.00 hres p. m. Assemblée spéciale des membres du bureau de direction de la société des éleveurs de porcs.

JEUDI, 22 février.—9.00 a. m. Assemblée anuuelle des membres de la société des éleveurs de bovins canadiens ; 1.30 hre p. m. Assemblée annuelle des membres de la société des éleveurs de porcs ; 3.00 hres p. m. Assemblée annuelle des membres de la société générale des éleveurs de la province ; 7.30 hres p. m. Diner en l'honneur de M. Arsène Denis, président et un des fondateurs de la Société générale des éleveurs.

UN HOLD-UP AUDACIEUX A MONTREAL

Deux bandits pénètrent dans une pharmacie de la rue Ste-Catherine et volent des drogues et des lames de razoir

Montréal, 2, (D. N. C.). — Faisant irruption dans la pharmacie Elcome, située à 1901 ouest, rue Sainte-Catherine, hier soir, vers onze heures, deux malfaiteurs ont forcé les commis à retraiter dans une pièce au fond du magasin, puis, après les avoir ligotés et avoir coupé les fils du téléphone, ils ont fait main basse sur environ $300 dans le tiroir-caisse, sur des narcotiques et sur des lames de razoir.

Les deux commis, Arthur Horne et George Cameron, selon la police, se trouvaient seuls dans la pharmacie lorsque les bandits firent leur apparition.

Les deux bandits tentèrent vainement d'ouvrir le coffre-fort. Dépités, ils s'emparèrent des capsules de morphine et d'une bonne quantité de lames de razoir.

Dès que les bandits furent partis, les deux commis forcèrent leurs liens et réussirent bientôt à s'en débarrasser. Ils prévinrent alors la police et une voiture de la radio police fut dépêchée sur les lieux, ainsi que les sergents détectives Dumais et Bourdon, membres d'une escouade préposée aux vols à main armée. Les policiers obtinrent un bon signalement des deux bandits, mais ils fouillèrent vainement les environs pour les retrouver.

Feu Paul Jacques

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Paul Jacques, décédé le 16 janvier à l'âge de soixante ans et un mois, à la suite d'une longue et douloureuse maladie souffert avec une résignation vraiment chrétienne.

M. Jacques, dont la disparition sera vivement regrettée de tous ceux qui l'ont connu, laisse pour pleurer sa perte, outre sa vieille mère et son épouse éplorée, cinq enfants: ce sont Mme Eugène Dugal (Olivine), Mme J. Robitaille (Yvonne), Mme V. Bélanger (Juliette), Marie-Louise Jacques, et un fils adoptif, M. Onésime Galarneau.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Stadacona, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

A la famille en deuil le "Soleil" offre ses sincères condoléances.

LA CAUSE DE BOITEAU ET LA CITE DE QUEBEC

Au nom de la ville, Mtres St-Laurent et Chapleau, plaidant devant l'hon. juge Prévost, demandent le rejet de l'action intentée. — En délibéré.

L'inscription en droit soutenue par la défense dans la cause du notaire Emile Boiteau vs La cité de Québec a été présentée hier à l'Honorable Juge Alfred Prévost, de la Cour Supérieure, qui jugeait en Chambre. M. le Bâtonnier J.-E. Chapleau, C.R., et M. Louis St-Laurent, C.R., représentaient la ville; Mtre Marie-Louis Beaulieu et M. J.-E. Grégoire, C.R., étaient les procureurs de la poursuite.

On sait que le fond de l'action de M. Boiteau vs la ville est une réclamation d'annulation du contrat passé entre la Quebec Power et la Cité de Québec pour la distribution de l'électricité aux citoyens.

Le demandeur allègue que le conseil municipal de Québec a fait dans le cas en litige, abus de pouvoir, qu'il a excédé sa juridiction et qu'il a commis un acte de juridiction frauduleuse.

Ce n'était pas sur le fond même de l'action que les parties devaient plaider hier, mais sur l'inscription en droit présentée par la ville. Le "Soleil" a déjà rendu compte de la décision de l'Honorable Juge Bouffard qui après avoir entendu, le premier, le plaidoyer d'inscription, se récusa, son fils, M. Paul-Henri Bouffard, C.R., étant avocat de la Quebec Power, qui n'est pas partie dans ce procès, mais qui y est intéressée.

La première inscription en droit de la défenderesse visait au rejet de quelques paragraphes de la déclaration du demandeur. Celle que M. St-Laurent plaida hier est une inscription totale demandant le rejet de l'action même prise par M. Boiteau.

Le plaidoyer de M. Louis St-Laurent reposait sur cette idée fondamentale que le notaire Boiteau n'est pas qualifié en intérêt pour intervenir dans ce contrat privé (il s'agit d'un contrat fait entre la ville et la Quebec Power, ce contrat n'en gageant nullement tel ou tel citoyen). Pour prendre une action

(Suite à la page 16, 1ère col.)

Dans le Tyrol

Innsbruck, Autriche, 1er. — (Trad. de l'A.P.)—Des agents spéciaux sont postés aujourd'hui dans tous les bourgs et villages du Tyrol pour enrayer l'agitation politique des nazis. Ces agents, recrutés parmi le Heimwehr et les sections d'assaut catholiques, ont instructions de se rendre maitres dans chaque district. Le coût de cette occupation sera défrayé au moyen de contributions levées sur les nazis, dont le gouvernement Dollfuss a relevé le défi. Mardi, la Heimwehr offrait ses services au gouverneur du Tyrol, menacé par une offensive générale des nazis, et le gouverneur les accepta.

LA LOI DES AJUSTEURS A L'ETUDE

Les ajusteurs des dommages causés par l'incendie auront droit de continuer leurs fonctions, mais il leur faudra une licence.

Un gros débat a été soulevé ce matin au comité des Bills Publics, présidé par l'honorable L.-A. Taschereau, autour d'un projet de M. R.-F. Stockwell, trésorier de la province. M. Stockwell, à la suite d'abus commis un peu partout par certains ajusteurs qui servent d'intermédiaires entre les assurés et les compagnies d'assurance, proposait à la Législature de disposer de ces agents intermédiaires de telle sorte que les compagnies, à la suite d'un incendie, auraient réglé directement avec le sinistré.

Il y a eu de nombreuses protestations de la part des ajusteurs et de plusieurs autres personnes qui ont déclaré que les ajusteurs ont leur raison d'être.

Le surintendant des Assurances de la Province, M. A.-B. Dugal, a déclaré au comité que les ajusteurs sont nécessaires. "Il y en a de très bons et de très honnêtes, dit-il, mais, malheureusement, il y en a qui le sont moins. Toutefois, je crois que nous devrions avoir des ajusteurs licenciés, comme en Ontario, à qui nous pourrions faire subir des examens de compétence et nous rendre compte de leur valeur morale.

Le Premier Ministre a aussi été de cet avis. Il a dit que le gouvernement a été porté à présenter cette loi à la suite des nombreuses plaintes reçues de partout et particulièrement du prévôt des incendies de Montréal. "Il faut mettre fin à ces abus, dit-il, et nous voulons trouver le meilleur moyen de le faire. C'est pour cela que nous avons convoqué les intéressés ici."

Le chevalier Pierre Beaulé, de Québec a protesté contre le projet de loi tandis que M. J. Samson, député de Québec-Centre, l'a approuvé et a ajouté que le prévôt des incendies de Québec verrait d'un bon oeil la disparition des ajusteurs.

Le gouvernement a alors décidé de suspendre l'étude du projet sous sa forme actuelle. Un autre bill sera vraisemblablement présenté au cours de la session qui permettra aux ajusteurs de continuers leurs fonctions actuelles, mais seulement après avoir obtenu un permis du département provincial des assurances et avoir subi des examens.

Une retraite

M. l'abbé J.-A. Roy a fait, hier soir, son troisième sermon à la retraite préparative à la fête de la Purification, dont les congréganistes suivent actuellement les exercices dans la chapelle des Jésuites. Ils y étaient en très grand nombre, hier.

L'éminent prédicateur a parlé du Christ dans la famille. Il a montré qu'il faut que le Christ rassemble de nouveau les familles dispersées. En terminant, il a rappelé les promèsses d Sacré-Coeur à sainte Marguerite-Marie: "Je bénirai les maisons où mon image sera exposée et vénérée; je mettrai la paix dans les familles; je serai leur consolateur dans leurs peines; je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises. Je serai un assuré contre les maux qui les menacent et leur soutien à l'heure de la mort."

Le quatrième sermon de M. l'abbé Roy sera prononcé ce soir, à sept heures et demie.

ENQUETE DES DOUANIERS MONTREALAIS

Les employés de la Douane montréalaise vont faire enquête sur la provenance de 375 "slot machines" qu'ils gardent actuellement dans leurs entrepôts.

Montréal, 1er (D.N.C.) — Le bureau du ministre du Revenu National détient actuellement 375 "slot machines" fabriquées aux Etats-Unis et qu'il soupçonne d'être entrées en contrebande au Canada. D'après une information que nous tenons de M. I. Savard, inspecteur en charge du service de sous-évaluation des Douanes, le ministère fait actuellement une enquête au sujet de ces appareils.

Ces mêmes "slot machines" avaient été saisies par la sûreté municipale, l'automne dernier, dans un magasin de la rue Saint-Antoine et ceux qu'on disait être les propriétaires avaient été traduits en Cour devant le juge Amédée Monet, sous l'accusation d'avoir été trouvés en possession d'appareils de jeu illégaux.

Le magistrat toutefois renvoya la plainte, les machines restèrent pour quelque temps à la sûreté municipale jusqu'à ce que le ministère du Revenu National ait annoncé son intention d'instituer une enquête à ce sujet. Ces 375 machines ont une valeur de $50,000.

M. Savard a déclaré que jusqu'à ce que l'enquête se termine, les propriétaires ne pourront rentrer dans leur bien.

D'un autre côté, Mtre Albert Berthiaume, a eu un entretien avec M. Fernand Dufresne, chef de la Police, pour savoir si on ne pourra pas faire de nouveau une cause contre ces individus, car il n'y a pas d'appel à la décision de l'enquête préliminaire en leur faveur. M. Berthiaume qui est procureur de la Police, nous annonce que la sûreté municipale a l'intention de faire une guerre acharnée contre les posseurs de "slot machines".

Chez les Ursulines

Demain matin, à sept heures et demie, en la chapelle du Monastère des Ursulines, aura lieu une cérémonie de profession religieuse que présidera Monseigneur B.-P. Garneau, P.A., V.G.

Les religieuses qui prononceront leurs voeux sont les suivantes : Mademoiselle Claire Desrivières, fille de M. et Mme Eugène Desrivières, de Québec, en religion Révérende Soeur Marie de l'Enfant-Jésus; mademoiselle Daisy Chabot, fille de M. le Docteur Noé Chabot et de Mme Chabot, de Sainte-Hénédine, en religion Révérende Soeur Marie-Emmanuel; mademoiselle Thérèse Sasseville, fille de M. et Mme J.-Louis Sasseville, de Sainte-Anne-des-Monts, en religion Révérende Soeur Saint-Edouard ; et mademoiselle Jeannette Gauthier, de Limoilou, en religion Révérende Soeur Sainte-Praxède.

C'est Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, qui devait présider cette profession religieuse; mais à cause des grands retards dans son voyage au Lac Frontière, Mgr Garneau le remplacera.

Des travaux

Cent hommes ont commencé ce matin, sur la rue St-Dominique et sur la 12ème Avenue, à Limoilou, la pose du tuyau de 24 pouces qui reliera le quartier Limoilou au réservoir municipal, sur les plaines d'Abraham.

Nos lecteurs savent que les gouvernements ont accordé la permission de dépenser $200,000, pour ces travaux importants et la commission municipale autorisait récemment le conseil de ville à emprunter temporairement pour payer ces travaux.

Le nombre des hommes sera augmenté au fur et à mesure des travaux.

CINQ FAMILLES CHASSEES PAR LE FEU A CH.-RICHER

Deux maisons ont été la proie des flammes hier après-midi et les citoyens de Château-Richer ont appelé les pompiers de Québec, alors que l'incendie menaçait le village.

Deux maisons situées au centre du village de Château-Richer ont été détruites par les flammes, hier midi, et pendant un certain temps on a craint une conflagration. Devant l'imminence du danger, les autorités municipales demandèrent l'aide des pompiers de Québec mais ces derniers étaient occupés à combattre le feu au St-Bridget Home, et le capitaine Beaulieu ne put envoyer des secours à Château-Richer que vers deux heures et 30 minutes.

Le "Soleil" annonçait brièvement la nouvelle hier mais à cause de l'heure avancée notre journal n'a pas pu publier tous les détails.

Les deux maisons détruites sont celle de M. Théodore Lacouline, occupée par M. Gérard Lacouline et M. Victo: Dick, et celle de M. Henri Gravel, louée à MM. Georges Gravel fils et Georges Cloutier.

Les pompiers de Château-Richer ont fait un beau travail et ils ont réussi à arrêter la marche des flammes qui menaçaient tout un pâté de maisons entourant les deux résidences qui ont été détruites.

Le feu fut découvert par madame Dick, vers midi et vingt, au deuxième étage de la maison de M. Lacouline. Madame Dick vit de la fumée qui s'échappait des murs et elle courut donner l'alarme.

En quelques minutes, toute la maison était en feu et les pompiers volontaires commencèrent à lutter avec ardeur pour protéger la maison voisine, appartenant à M. Henri Gravel. Cette dernière, située à deux pieds de la première, était une proie facile pour le feu qui faisait rage dans la résidence de M. Lacouline, et malgré le

(Suite à la page 16, 1ère col.)

M. I. Jolin

Une erreur s'est glissée involontairement dans le compte rendu des élections de la Société Saint-Jean-Baptiste, section de la paroisse Saint-Dominique, paru dans notre édition de lundi. A la vice-présidence, il aurait fallu lire le nom de M. Irénée Jolin, au lieu de celui de M. Irénée Joly.

Ecoles de Montréal

La Commission Scolaire de Montréal vient de présenter un projet à la Législature, par l'entremise de M. Irénée Vautrin, député de Saint-Jacques, pour obtenir le pouvoir d'emprunter $2,300,000 afin de construire de nouvelles écoles.

UN COUVENT MENACE

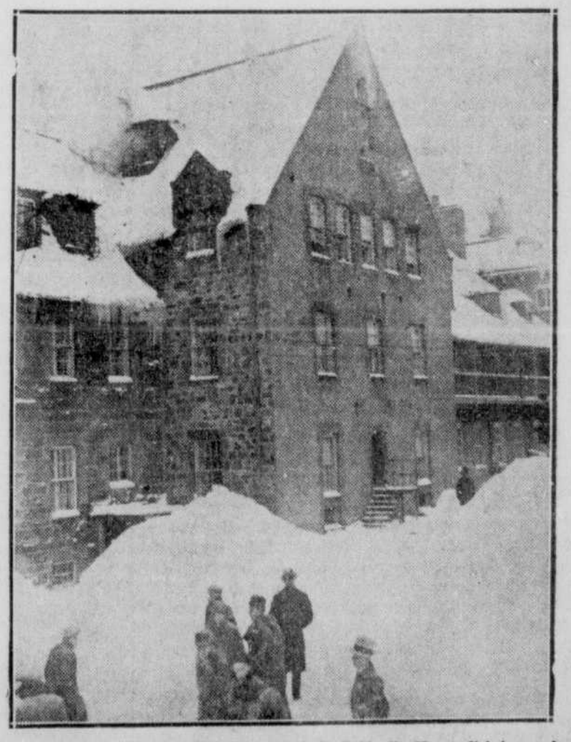

On voit ci-dessus une partie du couvent St-Bridget's Home dirigé par les Soeurs de la Charité, situé au coin des rues Grande-Allée et Salaberry. Un commencement d'incendie a appelé les pompiers à cet endroit, hier midi. On peut voir, dans la fenêtre la plus élevée, à gauche, la fumée qui se dégageait du grenier où l'incendie avait éclaté.

LES AGENTS DE LA GREAT WE ST EN CONVENTION A QUEBEC

Sous la présidence de M. Albert Daoust, les agents de la Cie d'assurance Great West, dans le district de Québec, ont assisté à un congrès tenu au Château Frontenac, les 30 et 31 janvier. MM. Cumming et Holstein, deux officiers supérieurs de la compagnie, furent les conférenciers. — Les congressistes ont été photographiés hier midi, après la séance du matin. — On remarque, première rangée, de gauche à droite, MM. Gignac, Jalbert, Paré, Moreau, Délisle, Vachon, Marchand, Ratté, Holstein, Albert Daoust, le gérant du district de Québec, Cumming, Bergeron, Bégin, Rhéaume, Couture et Gagnon. — Seconde rangée, de gauche à droite, MM. Lebrun, Williams, Couture, L.-N. Lebrun, Houde, Vital Cliche, Bouchard, Hudon et Marcotte.
(Photo du "Soleil")

Regard en arrière

1 FEVRIER.

1805. — Alexandre Macdonell est élu orateur de l'Assemblée Législative du Haut-Canada. Il occupa ce poste pendant cinq ans et fut député de Glengarry pendant 35 ans.

1849. — Lord Elgin, gouverneur-général du Canada, signe l'admistie de ceux qui avaient participé à la rébellion de 1837-38. La cérémonie se déroule au château Ramesay. La majorité de ceux qui avaient fui ou avaient été bannis revient au Canada, y compris MacKenzie et Papineau, les chefs de l'insurrection dans le Haut et le Bas-Canada.

1898. — L'honorable L.-A. Jetté est assermenté comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Il mourut en 1920.

1925. — La Banque Nationale et la Banque D'Hochelaga sont amalgamées sous le nom de Banque Canadienne Nationale.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 1er FEVRIER 1934

Les entreprises prématurées

Le député de Rouville, M. Laurent Barré, soulevait, hier, à l'Assemblée législative, un problème d'une grande importance, parce qu'il touche à cette grave question sociale qui, en ce moment, fait le cauchemar de tous les gouvernements du monde. Les secours qu'on demande à l'Etat, en faveur des nécessiteux, se multiplient d'année en année. Les obligations financières des administrations publiques en deviennent de plus en plus lourdes. De là des perturbations sans nombre. On ne sait quand tout cela finira. Les demandes continuent à affluer et les trésors publics sont à sec et vivent d'emprunts.

Il ne faudrait pourtant pas condamner en principe la mesure de M. Barré, tendant à obtenir de l'aide aux mères nécessiteuses, de façon à permettre à celles-ci de ne pas briser le lien familial ou de ne pas vivre loin de leur foyer et de leurs enfants. Non, aucune question de ce genre n'est à dédaigner. Toutes les misères imméritées qui existent dans une société demandent qu'on se penche sur elles avec sollicitude. Il est du devoir de tous les chefs de gouvernement d'en étudir les causes et de prévoir les remèdes. La réalisation de tous les projets remédiateurs se rattache aussi à une question d'opportunité et de moyens.

En réponse au député de Rouville, M. David, secrétaire de la province, n'a pas nié le principe invoqué, mais il a déclaré qu'il fallait tenir compte de cruelles réalités financières et des circonstances. Aussi a-t-il proposé en amendement que la province considère la possibilité de créer l'assistance aux mères: nécessiteuses quand nos moyens le permettront. C'est la seule attitude à prendre à un moment où les revenus provinciaux, par suite de la dépression, ont baissé par millions chaque année.

Il ne faut pas oublier non plus, dit M. David, ce que le gouvernement a fait, depuis quelques années, dans le domaine de l'assistance. Depuis 1922, pour fins d'oeuvres sociales, c'est-à-dire, pour les hôpitaux, les asiles, le soin aux vieillards, les orphelinats, les maternités, les diverses organisations privées d'hygiène et une foule d'autres, la province a dépensé vingt-deux millions de dollars. C'est un effort considérable.

Oublier ce qu'on a accompli dans cette voie, ce serait injustice et ingratitude. Il y a vingt ou vingt-cinq ans, il n'était nullement question de ces secours onéreux. Chaque famille ou à peu près se suffisait à elle-même et secourait les siens. Les conditions sociales, ici comme dans le monde entier, ont été profondément modifiées. L'Etat est devenu non seulement le régulateur de la société et l'auteur des lois : il est le père de famille et le pourvoyeur de la charité publique et privée. De là d'extrêmes difficultés.

S'il fallait accepter d'un seul coup toutes les propositions du genre de celle de M. Barré, les taxes à imposer aux contribuables seraient intolérables et ce serait la faillite. Supposons que l'on établisse en même temps la pension aux vieillards, les allocations aux familles nombreuses, le secours aux mères nécessiteuses, les annuités à tous les invalides sans soutien, on aurait à envisager un surcroit de dépenses de huit à dix millions. Qui osera dire que, dans le moment, la province de Québec est capable de porter ce fardeau ?

C'est pourquoi il faut y aller prudemment et graduellement. Pour celui qui vit dans l'opposition, sans la responsabilité de l'emploi des deniers publics, il est très aisé de faire une foule de propositions qui plaisent à la masse et qui préparent des élections prochaines. Mais autre chose est de proposer, autre chose de réaliser. Nous parions que M. Barré lui-même, s'il était au pouvoir, ne pourrait ni ne voudrait accomplir en quinze ans les réformes coûteuses qu'il a proposées depuis trois ans.

C'est ce point de vue que M. David a su bien mettre en lumière. En même temps, il a attiré l'attention de l'Assemblée sur certaines oeuvres sociales d'un grand mérite, comme le Family Welfare Association, qui existe chez nos compatriotes de langue anglaise et qu'il serait peut-être bon de créer pour la population de langue française. Avant la crise, il en fut question. Mais depuis, bien des choses se sont passées. Il faudra attendre.

Le système des allocations aux mères nécessiteuses, en Ontario, représentait, en 1932, une dépense de $2,698,688. De cette somme, les municipalités ont déboursé $1,122,521. Nos municipalités ont-elles présentement le moyen d'assumer cette nouvelle obligation ? A M. Barré de répondre et de consulter là-dessus les divers conseils municipaux de Québec. Il y a plus : à cause des familles beaucoup plus nombreuses en notre province, il est fort probable que les mères nécessiteuses seraient en plus grand nombre également ; la somme à engager dépasserait peut-être celle de la province voisine, et alors...

De toute façon, il n'est pas temps de tenter l'aventure. La question valait la peine d'être soulevée. Mais de là à la réalisation du projet, il y a une marge dont il faut tenir compte. La nécessité fait loi.

Le rayon qui guide le commerce

Un de nos confrères de langue anglaise appelle ainsi la publicité dans les journaux : "Le rayon qui guide le commerce". Il a pour appuyer son opinion, l'un des statisticiens les plus en vue de l'Amérique, le célèbre Babson. Cet Américain a plus d'une fois prédit les succès et vicissitudes du commerce et de l'industrie. Il a éclairé le monde économique sur bien des problèmes et bien des faits ignorés.

Voici que M. Babson affirme que jamais la publicité bien faite ne fut plus nécessaire aux affaires modernes que de ce temps-ci. Il déclare que "la distribution des produits à la masse des consommateurs ne saurait être faite sans une large publicité."

On ne saurait nier cette vérité. L'annonce a été une des forces du commerce dans le passé, et elle est une des conditions de l'activité à venir. La prospérité ne saurait exister sans elle.

L'une des causes du prolongement de la dépression fut sans aucun doute l'abandon, par plusieurs, de cette publicité qui, jusque-là, les avait fait vivre. En arrêtant ainsi une activité importante et en manifestant un certain manque de confiance, on a découragé producteurs et consommateurs ; on a même paralysé la circulation des capitaux, et cet arrêt subit a causé des perturbations sans nombre.

S'il est des hommes d'affaires qui se plaignent que l'annonce n'a pas tout le rendement désiré, c'est que leurs méthodes sont mauvaises ou défectueuses. Ils n'ont bien souvent qu'à s'en prendre à eux. Car l'expérience du dernier demi-siècle enseigne que toute grande entreprise n'a pu obtenir son expansion qu'au prix de la publicité bien faite et psychologiquement ordonnée.

L'épargne et la spéculation

Nous lisons dans **le Mois**, au sujet de la publication du livre de M. Jules Bertrand sur la "Bourse anecdotique et pittoresque", les réflexions suivantes, qui sont d'une grande actualité:

Les spéculateurs, les joueurs, les aventuriers sont au fond assez rares en France. Peut-être est-ce pourquoi on les admire tant. On garde longtemps le souvenir de qui a réalisé une grosse fortune par d'audacieux coups de bourse. Mais on n'est pas très tenté de l'imiter. D'abord parce que la spéculation boursière apparait à la plupart comme un ensemble de manoeuvres mystérieuses, dangereuses, réservées à des initiés. Ensuite parce que les Français sont gens prudents, méfiants, plus épargnants que joueurs. Il a fallu les désordres de l'après-guerre, la ruine des rentiers, pour porter le "Français moyen" vers la Bourse. Mais ceci est déjà passé. Tout tend, en ces années de crise, à ramener dans les esprits la prudence d'antan.

En revanche, la spéculation, entre les mains de ceux qui en veulent vivre, prend une extension neuve. C'est ce que montre, lumineusement, M. Lucien Romier, dans la première partie de son nouvel ouvrage. M. Romier établit une distinction nette entre le capitalisme d'épargne et le capitalisme de spéculation. Au XIXe siècle et jusqu'à la guerre, le capital investi dans les affaires était à base d'épargne. Chaque chef d'entreprise installait son industrie, son commerce, grâce à l'argent, amassé par l'épargne, de sa famille ou de ses amis. Le crédit bancaire ne jouait qu'ensuite, pour faciliter certaines opérations: mais il n'intervenait pas dans la création de l'affaire. D'où chez l'industriel et le commerçant, un sentiment aigu de la responsabilité, et le souci du gain était tempéré par la volonté de ne rien risquer inutilement. On avançait prudemment, mais sûrement.

Alors que ce capitalisme s'appuie sur une richesse acquise, et réelle, le nouveau capitalisme, dont les méthodes ont depuis la guerre connu une étonnante fortune en de certains pays, repose, lui, sur le crédit, c'est-à-dire sur l'endettement. Le prêteur se livre à une opération spéculative; il escompte un prompt rendement, un gain rapide. Ce prêteur, c'est une foule d'anonymes, dont les apports sont groupés et canalisés vers l'entreprise à édifier par l'intermédiaire d'un établissement bancaire. De la sorte, la passion du gain n'est plus tempérée, chez le chef de l'entreprise, par cette prudence qui résultait du fait, jadis, que ses propres capitaux étaient en jeu: que lui importe, après tout de risquer témérairement l'argent des autres ? Et voici enfin le paradoxe: les affaires ne sont plus édifiées pour satisfaire à un besoin de la société, mais pour contenter une soif de spéculation. Une banque édifie une usine, ou une ville, par contrainte, sans souci de son utilité dans le cadre humain, sans autre but qu'un désir avoué d'enrichissement. Ainsi l'on crée une agitation purement artificielle. Ainsi l'argent créé pour venir en aide à la société humaine, finit par se détacher d'elle et par planer très haut au-dessus d'elle, sorte de dieu monstrueux auquel on sacrifie sur des autels sans gloire.

NOTES ET COMMENTAIRES

HUNGERFORD PRESIDENT DU C. N. R.

On vient de choisir le nouveau président du Chemin de Fer National en la personne de M. S.-J. Hungerford, dont l'expérience dans le transport par rail et dans l'organisation ferroviaire est déjà connue de tous les Canadiens.

Voilà une nomination bien inspirée. Hungerford est le type du "self made man". Ses début dans le métier datent de 1866, alors qu'il allait quotidiennement, son dîner sous le bras, travailler aux usines Southeastern Railway, à Farnham, province de Québec. Il gagnait $4.80 par semaine et ne faisait pas d'agitation. Patiemment et courageusement, il gravit les divers échelons qui conduisent aux plus hauts postes. Après 48 ans de service, les chemins de fer n'ont plus de secrets pour lui. Il connait le pays comme pas un. Tous les problèmes du transport lui sont connus.

De simple apprenti machiniste, le voilà devenu président de l'un des réseaux les plus importants du monde, le C. N. R. ayant 23,000 milles de voies ferrées. Dès 1918, il était vice-président et gérant-général. Il servit de longues années sous sir Henry Thornton, qui l'estimait beaucoup. Il continua depuis à se dévouer pour l'amélioration des voies de l'Etat. Il a aidé à traverser la crise des chemins de fer, par ses conseils et son expérience.

Voici maintenant qu'on accroit son autorité et son prestige. Nous l'en félicitons. Nous espérons que, sous son administration, on pourra traverser la crise du rail et revenir à la prospérité.

NATIONALISME ET INTERNATIONALISME

—Dans **The American Political science Review**, M. William-E. Rappard reproche à la Société des Nations d'être envahie par l'esprit nationaliste. Il en voit des symptômes dans la façon dont Genève a traité l'affaire sino-japonaise, le désarmement et la Conférence économique mondiale. Mais il ne faut pas en déduire que le nationalisme finira par triompher.

"Quoi qu'on en dise, l'internationalisme n'a pas fait faillite. Ce qui a fait faillite, c'est la science politique internationale de notre temps, qui n'a pas pu ou n'a pas voulu pratiquer et intensifier cette forme de collaboration internationale qui seule est capable de sauver le monde des dangers trop évidents d'un nationalisme implacable. Ce qu'un internationalisme trop timide, trop exclusivement verbal et dénué d'imagination, au point de devenir nationaliste, n'a pas pu donner, nous devons le demander à une conception plus hardie, plus intelligente et plus généreuse des relations humaines.

"La S.D.N. doit aller de l'avant, abandonnant les modestes prémisses d'un pacte trop respectueux des traditions et des préjugés de la souveraineté nationale, et aspirer à une fédération universelle. Que ses amis timides deviennent donc plus audacieux, que ces critiques impatients deviennent plus sages et plus utiles."

Coups de Crayon...

Aurons-nous à chanter la promenade des cinq maires ?

La galerie de la presse appelle ça des dîners froids... Pas si froids que ça !

Quand la jeunesse féminine unit le charme à l'action, elle devient irrésistible.

Non, M. Bourassa, nous ne pouvons croire que ce soit le chant du cygne !

Après la satisfaction d'avoir créé quelque chose, la plus grande joie de l'artiste est de faire vibrer, chez ses semblables, toutes les fibres de la sensibilité.

Les grandes héroïnes de romans ne sont jamais des abstractions.

Non, la fausse maigre ne doit pas faire de révélations.

Le conseil d'un véritable ami vaut souvent son pesant d'or.

La femme qui fait le premier pas risque fort de faire aussi le dernier.

M. Barré a la lourde responsabilité de tout proposer sans avoir rien à exécuter.

Le dollar américain fait penser à la peau de chagrin.

Mais le chagrin de M. Bennett est le dollar canadien.

Ne pas confondre Verne Sankey, ravisseur, avec Jules Verne, prophète.

CHEZ LES AUTRES

Feu M. J.-F. Saint-Cyr

La Commission des Tramways de Montréal vient de perdre son président, M. Joseph-Fortunat Saint-Cyr, qui a succombé dans l'espace de quelques heures à une dernière attaque de la maladie dont il souffrait depuis un certain temps déjà, la maladie de coeur. Ainsi tombe, terrassé par un coup presque soudain, un concitoyen et un compatriote dont la science légale, les connaissances techniques en matière de transport, la grande distinction et le zèle lui permettaient de rendre de précieux services dans l'exercice des importantes fonctions qui lui avaient été confiées. Toute notre population ne peut que regretter la disparition d'un homme à la fois si utile et si estimable.

M. Saint-Cyr avait déjà fait sa marque au Barreau et à la magistrature — il avait pratiqué sa profession pendant plusieurs années, puis avait été nommé magistrat pour les districts de Beauharnois et d'Iberville et, en 1917, promu juge des Sessions de la paix à Montréal, et il était l'auteur de compilations et d'études légales fort appréciées, — quand il accepta la présidence de la Commission des Tram., poste qu'il occupait depuis quinze ans lorsque la mort est venue le surprendre. Là, comme dans son cabinet d'avocat, sur le banc, il montra une largeur de vues, une facilité d'analyse des questions les plus embrouillées, un esprit impartial et désintéressé, une patience, qui lui valurent rapidement l'admiration et la confiance non seulement de ses collègues de la Commission, mais aussi de toutes les personnes qui se trouvèrent en rapports avec lui.

(La Presse)

Les finances de l'ouest

Les finances de l'ouest sont dans un piètre état. A maintes reprises le fédéral a dû se porter au secours de ces provinces. Les millions qu'il leur a prêtés, nous ne les reverrons jamais. L'affirmer peut ne pas plaire à nos concitoyens de l'ouest, mais cela n'empêche que ce soit la vérité.

Le premier ministre de notre province a suggéré la création d'une commission royale pour enquêter sur les finances de l'ouest. Sa suggestion a été acceptée.

Le "Financial Post" a récemment réclamé qu'Ottawa exerce un contrôle sur les finances de l'ouest s'il doit leur consentir des avances par dizaines de millions. Un peu partout, dans l'est, on a applaudi à cette suggestion. Rien de plus logique qu'un tel contrôle. Toute banque qui prête la forte somme au commerce ou à l'industrie en difficultés l'exerce. L'emprunteur, en pareil cas, ne s'en formalise pas, mais trouve la chose toute naturelle.

Pourquoi en serait-il autrement dans le cas de l'Ouest ?

(Le Nouvelliste)

La centralisation de la traduction

M. Cahan, Secrétaire d'Etat, présentera le plus tôt possible le bill relatif à la centralisation de tous les services de traduction fédéraux. Il tient, paraît-il, à ce que ce bill passe, et à ce qu'il passe vite.

Cette insistance de M. Cahan est étrange. La plupart des sous-ministres sont opposés à cette centralisation, à cause des inconvénients qui en résulteront pour la bonne administration de leurs départements. Ils tiennent à avoir un bureau de traduction qui relève d'eux et où ils puissent, sans crainte d'indiscrétions, faire traduire la correspondance et les documents confidentiels.

Il est vrai qu'il y a une trentaine d'années, il n'y avait qu'un bureau fédéral de traducteurs. Mais alors, le travail de traduction n'était pas aussi considérable qu'il l'est devenu depuis. La décentralisation de la traduction a suivi, tout naturellement, la multiplication des ministères et la création de plusieurs services techniques.

Pourquoi M. Cahan veut-il détruire l'organisation actuelle qui, en général, donne satisfaction et revenir à un système qui a déjà été rejeté comme désuet et impraticable ? Sur l'avis de qui agit-il en ce moment ? A la suite de quelle enquête ? Les chefs des divers services de traduction, qui doivent avoir quelque autorité en la matière, ont-ils été consultés ?

Le Secrétaire d'Etat se fait le parrain d'une mesure qui est regardée, par les intéressés comme préjudiciable aux intérêts de la traduction, des traducteurs et du bilinguisme. Il ne saurait refuser de nous dire de quoi il retourne exactement et de bien étaler ses cartes.

(Le Droit)

Les rhinocéros disparaissent

Le rhinocéros devient de plus en plus rare en Afrique. Cette bête particulièrement dangereuse est l'objet d'une chasse permanente de la part des marchands d'ivoire, car sa corne se paie couramment 30 shillings la livre. Elle est très recherchée — en Orient surtout — où elle a la réputation d'être un antidote très efficace contre le poison.

On cite le cas de deux Italiens qui ont tué huit cents rhinocéros en quelques mois. Les animaux représentaient, sans compter le prix de leur chair et de leur peau, une valeur considérable si l'on songe que 12,000 kilos d'ivoire ont été prélevés sur eux.

Pourtant une loi protège contre l'extermination, laquelle prévoit des sanctions sévères. Mais les chasseurs préfèrent payer l'amende et continuer le massacre.

(L'Ami du Peuple — Paris)

MOTS POUR RIRE

—Il faut que je me débarrasse de mon chauffeur. Voilà quatre fois qu'il manque de me tuer.

—Allons, donne-lui une autre chance.

Thomas—Papa, que veut dire la Bible quand elle parle ainsi: "Ici aujourd'hui, demain parti"?

Le père—Elle veut probablement parler de la cuisinière, mon fils.

Monsieur—Qu'as-tu dans ce paquet?

Madame — Du poison pour les punaises.

—As-tu l'intention de t'empoisonner?

Le client—Oh! pas de café, il m'empêche de dormir.

Le garçon—Vous pouvez être tranquille, ce n'est pas notre café qui vous empêchera de dormir.

LA LIGNE DROITE... TOUJOURS !

—Quand on voit tout ça, eh bien, on se redresse!...

La phrase vient de m'être jetée dans la rue par un vieux cheminot retraité des chemins de fer de l'Est.

Et il fallait voir la façon dont il secouait son journal et tordait sa moustache grisonnante en disant "tout ça!..."

Tout ça!... Ce sont ces scandales journaliers qui montent à la surface, crèvent comme des pustules, pour être savamment étouffés, afin de ne pas compromettre les frères et les camarades.

Tout ça!... C'est la Franc-Maçonnerie, partout!... la gabegie, partout!... le je "m'enfoutisme", partout!... le pot-de-vin, partout!...

Tout ça!... C'est, aujourd'hui, la déboussolante affaire de Bayonne, et tous ces dessous qu'on ne connaîtra probablement jamais.

Tout ça!... C'est le sentiment de lassitude qui fait dire à certains: "Nous ne sommes que des "poires". A quoi bon la vertu!..."

Alors, chaque chrétien peut se redresser, comme se redressait mon cheminot.

Quelle fierté d'avoir une foi, un idéal, un amour, qui nous mettent en dehors de toutes ces décompositions-là!

Voir clairement son chemin.

Bénir l'intransigeante barrière des **Dix Commandements...**

Avoir une paroisse... une église, où l'on vient régulièrement respirer l'air pur et chercher le réconfort...

...Pouvoir s'appuyer sur un prêtre, lequel, habitant un plan supérieur, vous donnera toujours un conseil averti et désintéressé.

Trouver, dans sa religion, la certitude que tout se réglera un jour, pour la gloire des uns et la confusion des autres...

Cela, c'est la sécurité morale ici-bas... c'est aussi, déjà, un peu de Paradis sur la terre...

La tentation serait de se replier sur soi-même.

...de se dire: Puisque le monde est si pourri, eh bien, qu'il s'en aille donc à son destin !... Moi je m'en désintéresse. Et, réfugié dans ma solitude morale... ne demandant rien à la terre, je vivrai seul ma vie terrestre, en attendant l'autre.

Or, ceci n'est pas permis.

Raisonner ainsi, c'est raisonner comme un "embusqué".

— o —

C'est par la grâce de Dieu que nous sommes ce que nous sommes.

Le ciel a eu pitié de nous. Notre devoir, à nous, c'est d'avoir pitié des autres.

Alors, tâcher de devenir, de plus en plus **quelqu'un.**

Intensifier sa vie intérieure, source de tout le reste.

Puis, se sentant fort de sa foi, armé de convictions bien étudiées... "polariser" autour de la puissance sociale qu'on est devenu la poussière de tant d'âmes, hésitantes et déconcertées.

— o —

Actuellement, tout le monde attend **quelqu'un.**

Mais, ce **quelqu'un,** il ne tombera pas, tout botté, du ciel...

Dans votre famille...

Dans votre atélier ou votre bureau...

Dans votre paroisse...

Dans votre quartier...

Dans votre ville, soyez ce **quelqu'un** là, comme le fut la petite Geneviève... la bergère Jeanne d'Arc... la paysanne Bernadette ou l'humble Vincent de Paul.

Toutes ces cellules, saines et rayonnantes, finiront bien par se rejoindre !...

Et ce sera le commencement du salut.

— o —

Mais, dès à présent, soyez fiers de la position nette que vous fait prendre votre religion.

Elle vous empêche d'abord de craquer.

Et si malgré tout, vous craquez, elle vous tend les mains pour vous relever.

Pauvre et vieille église de campagne... foi, que le paysan regarde parfois comme une chose vétuste, parce qu'il a la T. S. F. ou le gaz Butane, tu restes le refuge de ces principes éternels et de cet amour auguste, sans lesquels la terre et tous ses biens ne sont rien.

Aussi, aimez-la de plus en plus votre église, et, dans les jours troublés, venez-y chercher sa consigne.

— o —

Un jour, un de mes paroissiens allais mourir.

Toute sa famille, pieusement réunie autour de son lit, regardait la mort faire son oeuvre de destruction.

La fin approchait...

Une dernière fois, l'agonisant ouvrit les yeux et, apercevant ses enfants agenouillés auprès de lui,, fit signe qu'il voulait dire une suprême parole.

L'aîné des enfants s'approche.

Lentement, la main du moribond se lève, et le fils entend comme une voix d'autre-tombe qui murmure :

—**La ligne droite... toujours !...**

— o —

En ces temps troublés, où les journaux, comme à plaisir, servent, à profusion, au peuple le détail de tant d'assassinats brillants et d'escroqueries impunies, c'est une parole semblable que vous dit obstinément l'Eglise :

—**La ligne droite... toujours !...**

PIERRE L'ERMITE.

LES ETABLISSEMENTS FRANCAIS DE L'INDE

Du vaste empire qu'avait rêvé Dupleix, et dont il avait poursuivi inlassablement la constitution, il ne nous reste plus que quelques territoires disséminés dans la presqu'île de l'Inde. Ce que nous ont laissé les traités de 1814 et 1815 se réduit à 51,000 hectares peuplé de 289,000 habitants. Cette population comprend un petit nombre d'Européens et de métis; les indigènes, qui sont en majorité, appartiennent aux diverses races de l'Inde. Les religions qui y sont pratiquées sont également diverses; à côté de catholiques et de protestants peu nombreux, on trouve une assez forte proportion de musulmans et surtout des brahmaniques.

Ces territoires, isolés les uns des autres, de superficies fort différentes, ont pour chef-lieu Pondichéry; ils forment cinq dépendances administratives:

1° Sur la côte de Coromandel : Pondichéry et ses huit communes; Karikal et ses six communes;

2° Sur la côte d'Orissa : Yanaon et la loge de Masulipatam;

3° Sur la côte de Malabar : Mahé et la loge de Calicut;

4° Dans le Gujerate : la factorerie de Surate;

5° Au Bengale : Chandernagor et les loges de Cassimbazar, Dacca, Balassore et Patna; la loge de Jougdia est aujourd'hui envahie par la mer.

Les loges enclavées dans des villes anglaises sont administrées par les autorités britanniques, auxquelles sont remboursés les frais d'administration.

Les autres territoires sont placés sous l'autorité d'un gouverneur, assisté d'un conseil privé. La colonie est dotée d'un conseil général de 28 membres; un conseil local, correspondant à nos conseils d'arrondissement, siège dans chacune des dépendances; le nombre des membres varie de 6 à 12, selon l'importance de la circonscription.

La colonie est représentée au Parlement par un sénateur et un député, élus au suffrage universel dans les mêmes conditions que dans la métropole. Les conseils de la colonie sont élus selon des modalités spéciales; il est formé deux groupes d'électeurs qui élisent chacun un même nombre de représentants. Le premier groupe comprend les Français d'origine européenne, leurs descendants blancs ou métis; les Hindous qui depuis quinze ans ont renoncé à leur statut personnel. Le deuxième groupe est constitué par les Hindous qui ont conservé leur statut personnel (us et coutumes du pays).

Aux termes des conventions franco-britanniques, il ne peut être entretenu dans les territoires que des forces de police. Elles sont constituées par les corps des cipayes, à l'effectif de 150 hommes, recrutés par voie d'engagement volontaire, et encadré par un capitaine et quatre sous-officiers d'infanterie coloniale. Une police administrative, judiciaire et municipale encadrée par quatre sous-officiers de gendarmerie assure les services de police.

Ces territoires ont conservé toute leur valeur commerciale; ils assurent le transit des produits à destination ou en provenance des possessions anglaises, bien qu'il n'existe pas, à proprement parler, de ports outillés et organisés à la moderne; Pondichéry n'a qu'une rade foraine, les navires mouillent à 1 ou 2 milles du rivage et les opérations se font au moyen de chalands. Les différentes dépendances sont reliées aux voies ferrées britanniques par des embranchements d'une longueur totale d'environ 65 kilomètres.

Les cultures sont assez développées; le riz, le cocotier, l'indigo y sont cultivés.

L'industrie y est prospère: Chandernagor possède un tissage de jute qui occupe 6,000 ouvriers; Mahé fabrique des conserves alimentaires; Karikal a des usines à décortiquer le riz. Le principal centre industriel est Pondichéry qui compte 120 moulins à huile, 20 indigoteries, 28 décortiqueries de riz, 1 fabrique de poudre d'os, 3 filatures. Ces dernières, qui occupent plusieurs milliers d'ouvriers, tissent par des procédés mécaniques des toiles de coton exportées, dans les colonies françaises.

En raison de la situation des territoires, la monnaie employée est la roupie, monnaie d'or ou d'argent valant, la roupie d'or 38 fr. 72, et la roupie d'argent 2 fr. 40.

Le mouvement commercial moyen des dernières années s'établit au total à 38,000,000 de roupies, dont 3,500,000 à l'importation et 34,500,000 aux exportations. La part de la France et de ses colonies dans les importations est de un cinquième environ et les exportations de 60 p. 100 environ. Les arachides, les filés et tissus de coton forment la masse des exportations.

Les services sanitaires et d'hygiène sont fort développés : un hôpital à Pondichéry, des ambulances à Chandernager, Karikal et Mahé, 20 dispensaires. Les journées d'hospitalisation atteignent en moyenne 63,000, et les consultations 265,000.

Une école de médecine forme des officiers de santé de l'assistance médicale indigène qui secondent les médecins des troupes coloniales qui dirigent et contrôlent le service. Cette école instruit également des infirmières et des sages-femmes, des vaccinateurs et des gardes sanitaires. Outre l'école de médecine, il existe une école de droit, un collège colonial à Pondichéry et diverses écoles d'enseignement primaire élémentaire et supérieur. L'enseignement professionnel est donné dans une école d'arts et métiers.

Colonel PETITJEAN.
(Artillerie coloniale.)

LE ROMAN DES PRISONS

Les nouvelles qui nous viennent d'Amérique nous instruisent du divertissement où les condamnés trouvent dans les prisons, le plus vif des plaisirs et le plus durable : c'est la calligraphie. Que M. Joseph Prudhomme, dans sa gloire, ne manque point à ces mots, de gémir, lui qui se montrait, pour l'avoir gravement étudié, si fier d'exceller en ce art honnête que le temps lentement abolit. La machine est venue, qui a comme fait oublier l'ancien instrument de l'écrivain public : "L'admirable instrument des cinq doigts dont un pouce", selon le vers fameux de M. Miguel Zamacoïs.

On n'imagine guère, au demeurant, un improvisateur qui calligraphie et l'on ne voit pas davantage, et même en rêve, un auteur qui puisse former des lettres égales, s'il pêche dans son encrier les mots qui exprimeront le brûlant secret de ses pensées. Sa plume court et puis s'arrête brusquement. Elle repart. Il craint trop, pour écrire avec sagesse, de laisser échapper une nuance de ses songes qui lui est à peine apparue comme un éclair silencieux et lointain. Pour calligraphier, il ne faut plus, sans doute, être soi-même dans le jeu : il faut copier; et j'ai connu jadis un caporal rengagé, qui m'enseignait l'escrime, et qui avait un certain goût des beaux livres. Il vivait avec le même ouvrage durant deux ans et ne le quittait guère plus. Il l'aimait. Il le lisait, le relisait et lorsque enfin, il en savait tous les détours, il le copiait, chapitre par chapitre, sans en omettre un mot ni une virgule, sur des cahiers d'écolier dont l'amas faisait ployer une longue planche au mur de sa chambre ; "et je n'ai pas trouvé cela si ridicule", car c'était, peut-être, l'un des plus touchants parmi les hommages qui se puissent rendre à un livre. Le caporal — j'allais vous dire son nom — s'appliquait et vérifiait sa page avant de la tourner. Il connaissait si bien le texte que peut-être il lui arrivait de rêver que ces phrases qu'il chérissait, que ces cadences qui l'enchantaient jaillissaient de lui-même et que c'était à la fin sa propre pensée et les cou-

(Suite à la page 11, 3e col.)

Indigestion?

SE priver forcément de ce qu'on aime le mieux à manger — ou souffrir après les repas — parce que la digestion se fait mal, voilà qui n'est pas bien drôle. Si vous souffrez d'indigestion, prenez-vous-en à la cause pour vous en débarrasser.

Une cuillerée à thé environ de Sal Hepatica dans un verre d'eau chasse les déchets et les poisons hors du canal intestinal ; triomphe de l'acidité et rétablit l'alcalinité normale. A la première attaque d'indigestion, prenez du Sal Hepatica pour vous *remettre.* Procurez-vous-en une bouteille dès aujourd'hui.

Sal Hepatica

PARLEZ-EN A VOTRE MEDECIN

Fabrication canadienne SH46

Soignez votre enfant s'il mouille son lit:

Ce n'est pas par paresse ni par mauvaise volonté, si votre enfant mouille son lit. La cause en est due à la faiblesse des organes de la vessie. Faites-lui suivre un traitement d'un mois à la Sphincterine et vous verrez qu'il est facile de se débarrasser de cette terrible maladie.

La Sphincterine contient une plante qui agit directement sur les organes de la vessie; elle renforcit et stimule le Sphincter, petit muscle qui contrôle l'urine dans la vessie. Le relâchement de ce muscle est dû généralement à la nervosité et à la faiblesse de l'enfant. C'est pourquoi, vous trouverez dans la Sphincterine du Fer et de l'Iode qui renforciront en même temps l'enfant, et le rendront maître de ce muscle Sphincter qui est dans le moment hors de son contrôle.

Il ne faut donc pas punir l'enfant qui mouille son lit, car ce n'est pas de sa faute, faites-lui suivre ce traitement d'un mois à la Sphincterine, qui ne vous coûtera que quelques sous, et vous verrez qu'un remède bien fait, peut rendre des services très surprenants.

La Sphincterine se vend sous forme liquide, très agréable au goût, et peut être donnée à tout âge de l'enfant suivant la direction.

Les adultes et les vieillards qui souffrent de cette maladie, obtiendront les mêmes résultats.

La SPHINCTERINE est en vente dans toutes les pharmacies et à la

PHARMACIE **O. COUTURE**

51 rue ST-JOSEPH -:- -:- Québec

SPHINCTERINE

(CONTRE L'INCONTINENCE D'URINE)

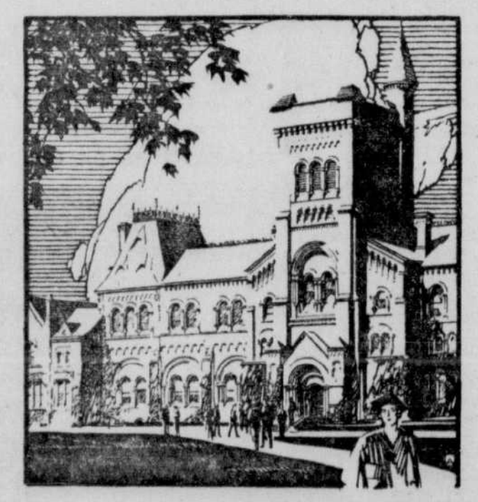

UN BUT D'ÉCONOMIE

La plupart des parents voudraient donner à leurs enfants les avantages d'un cours d'études. Même avec un petit revenu, il est souvent facile de réaliser cette ambition, grâce à un compte d'épargne special. Des dépôts effectués régulièrement s'accumulent vite avec l'intérêt composé.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

LES PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LES TRAMWAYS arrêtent à nos portes sur la rue St-Joseph aussi bien que sur le boulevard Charest

----- DEMAIN -----

Deuxième Journée de la Démonstration des Corsets

"NEMO-FLEX"

-- par --

MADEMOISELLE E. BARRON

Experte déléguée par la Compagnie Nemo-Flex

Un grand nombre de dames et demoiselles sont déjà venues consulter Mademoiselle Barron, et quantité des nouveaux styles ont été vendus.

Mademoiselle Barron se tient à notre RAYON DES CORSETS à la disposition de toutes les dames et demoiselles, et elle se fera un plaisir de vous expliquer les raisons pour lesquelles vous devriez adopter le corset Nemo-Flex. Les consultations sont absolument gratuites. — Des salons privés sont à la disposition des visiteuses. DISCRETION ABSOLUE.

SERINS ALLEMANDS

JUSTEMENT RECUS

75 autres serins allemands : Roucouleurs Hartz ou Choppers. — Garantis mâles et chanteurs. En vente, tant qu'il y en aura, au même bas prix irrésistible de **$2.59**

Qui se privera d'un beau chanteur à ce prix ?

GRAND SPECIAL AU RAYON DES TISSUS A LA VERGE

VELOURS TRANSPARENT – largeur 36 pouces – des plus populaires pour Toilettes, manteaux, garnitures. Très beau choix de teintes telles que : **Blanc, bleu-pâle, rose, vert-pâle, rouge cerise, bleu gendarme, rouge cardinal, bleu matelot, violet, vert myrte, noir.** Valeur régulière de $1.98

$1.00

Spécial Fin-de-Semaine AU RAYON DES BONBONS

GUIMAUVES (Marshmallows) recouvertes de bon chocolat, strictement fraîches, et préparées spécialement pour Paquet.

La livre..... **20c** Boîte de 3 livres **57c**

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

TOILETTES

POUR L'APRES - MIDI
POUR LE SOIR

POUR, enfin, les dames qui s'y connnaissent dans l'art de mettre de la DISTINCTION dans la manière de se vêtir.

CES TOILETTES vous les trouverez chez PAQUET

Elles arrivent --- Elles sont nouvelles.

Créations des meilleurs dessinateurs. Styles dont nous avons STRICTEMENT l'exclusivité.

$10.95 à $29.50

Et que dire . . .

DE NOS SUPERBES ROBES EN IMPRIMES CHENILLE

Ce n'est pas à toutes les portes que vous en verrez. N'est-ce pas là Mesdames, ce que vous cherchez ? Quelque chose que vous ne verrez pas partout — même chez votre meilleure amie. — Quelque chose enfin qui vous place dans une catégorie à part — quelque chose qui frappe et qui attire instinctivement les regards lorsque vous apparaissez. — Dans de telles conditions, vous éprouverez un plaisir bien légitime à entendre le valet annoncer votre entrée au salon, car vous savez que dans une toilette de PAQUET votre succès est assuré.

$16.75 à $17.50

NOUVELLES ROBES MATERNITE

--- créées par les meilleurs dessinateurs ---

Ce ne sont plus de ces Robes Maternité comme il s'en vendait autrefois. Il s'agit de robes élégantes et jeunes. Chacune est une oeuvre d'art par elle-même. — Les jupes sont pourvues d'une bande facilement ajustable avec fermoirs automatiques.

Nous les avons dans les teintes foncées et pâles. Dans les tailles régulières et les demies jusqu'à 26½.

Peu importe votre condition, vous serez élégante dans une de ces robes.

$10.95 et $12.75

GRANDE VENTE D'ALUMINIUM ! FABRIQUE "DURO"

A des Prix Encore Jamais Offerts

BOUILLOTTES (bombes) "DAISY". 3 pintes **49c**

BOUILLOTTES (bombes) "DANDY". 5 pintes **74c**

BOUILLOTTES (bombes) "ECONOMY". 5 pintes. "Colonial" **79c**

7 pintes. "Colonial" **99c**

8 pintes. "Colonial" **$1.39**

CASSEROLES (saucepans) "ECONOMY". 4 pintes. **49c**

6 pintes. Prix **64c**

MARMITES droites "ECONOMY". 6 pintes **59c**

8 pintes. Prix **69c**

10 pintes. Prix **79c**

12 pintes. Prix **99c**

14 pintes. Prix **$1.19**

ROTISSOIRES rondes, avec couvercle "ECONOMY". 10½ pouces. Prix **64c**

12 pouces. Prix **64c**

PLATS A VAISSELLE "ECONOMY". 15 pouces **49c**

THEIERES "IDEAL". — 2 pintes **49c**

3 pintes. Prix **74c**

CAFETIERES "IDEAL". 2 pintes **49c**

3 pintes. Prix **64c**

POELES FRANÇAISES pour patates frites. 9 pouces **59c**

PERCOLATEURS A CAFE "ECONOMY". 2 pintes **64c**

3 pintes. Prix **74c**

BAIN-MARIE "ECONOMY". 2 pintes **59c**

CASSEROLLES "ECONOMY" série No 3. 1, 2 et 3 pintes. — La série **59c**

A L'EPICERIE PAQUET

OEUFS FRAIS -- A-MOYENS		POUDRE A PATE "Magique", au comptoir seulement, bte de 16 oz	34c	POIS, marque "Bleu et Or", Boite No 1 extra fins	22c	THE Mandarin, bte de 1 lb	75c
La douzaine	35c	SUCRE en fleur, la livre ou 5 livres pour	10c / 41c	HUILE D'OLIVE de Fabre, boite de ½ kilo	75c	Boite de 5 livres	$3.50
3 douzaines	$1.02	FLOCONS de riz, français, le paquet ou 2 paquets pour	15c / 23c	CONFITURES assorties, de Chiver: Fraise, framboises, Abricots, Gadelles noires. Boite de 1 livre	21c	SIROP de chocolat, de Fry — nourriture ou breuvage — boite de 16 oz	25c
BEURRE de crémerie pasteurisé, en morceaux de 4 à 5 livres, la livre	26c	BOUTS D'ASPERGES, de Libby, boite de 1 lb	39c	BISCUITS au gingembre, de Crothers, 2 livres pour	23c	INSTANT POSTUM, boite de 8 onces	44c
DINDES, la livre	20c	PECHES de Libby, boite No 2½	39c	BISCUITS "Holland Rush" de Christie, le paquet	25c	NOIX de Grenoble fraîches, marque Oragon, la lb	29c
POULETS engraissés au lait	25c	ANANAS, de Hunt, boite No 2½	43c	BISCUITS "People Mixed" de Hethrington, 2 livres pour	27c	NOIX de Brésil, la livre	20c
POULES grasses à bouillir	20c	FEVES dorées de Aylmer, boite No 2 ou 3 boites pour	18c / 50c	GELATINE Cox, 2 paquets pour	31c	NOIX de Grenoble françaises, écalées la livre	50c
JAMBON "Maple Leaf", cru, 10 à 12 livres, la livre	22c			CAFE Bleau — très bonne qualité, boite de 1 lb	45c	SAVON "Oh Boy" pour les mains, 3 btes pour	19c
JAMBON Cottage "Maple Leaf", 4 à 6 livres la livre	20c					SAVON Barsalou, en flocons, gros paquet	19c
FARINE à gâteaux "Swan Down" le paquet	31c						

Grand'Mère

Grande retraite paroissiale de 15 jours

La grande retraite paroissiale annuelle des paroissiens de St-Paul de Grand'Mère commencera dimanche, le 27 janvier, pour se terminer le 11 février. La première semaine de prédication sera pour les Dames et Demoiselles de la paroisse et la dernière semaine pour les hommes et jeunes gens. Les révérends Pères Dominicains, de Montréal, seront les prédicateurs de cette grande retraite.

Prochaine séance du Cercle Lafleche

Une grande séance comique et musicale aura lieu au Manège des Zouaves de notre ville, mercredi prochain et sera donnée par les membres du Cercle Lafleche, au bénéfice de l'Association des Zouaves.

Quand on connait tous les succès remportés jusqu'à date par le Cercle Lafleche, on peut escompter un brillant succès pour cette prochaine représentation. Nous espérons que toute notre population assistera en grand nombre à cette soirée au bénéfice des Zouaves et encouragera ainsi une belle œuvre qui nous fait tant honneur en notre ville et à l'étranger.

Au bénéfice de l'hôpital et des pauvres

Un groupe de Dames charitables de notre ville, membres du comité de l'aide à l'hôpital, sont à organiser un euchre-bridge au bénéfice de l'hôpital et des pauvres de notre ville lequel aura lieu dans la grande salle du couvent des Ursulines, le lundi, 12 février prochain.

Une belle soirée chez M. et Mme Médéric Pichette

Ces jours derniers avait lieu chez M. et Mme Médéric Pichette, une belle réunion de parents et d'amis. Il y eut, à part un succulent goûter, chant, musique et déclamation. Parmi les invités nous remarquions: MM. et Mmes Médéric Pichette, Michel Cutter, Fortunat Lafontaine, Victor Gélinas, Alfred Boudreault, Joseph Gagnon, Mlle Pauline Lafontaine, MM. Edgar Tétreault, Nelson Laforme, Mlle Rachelle Pichette, MM. Sylvio Boudreault, Paul Lupien, Mlle Simonne Gagnon, MM. Léo Camirand, Philippe Villemure, Mlle Marie-Ange Ayotte, MM. Armand Millette, Arthur Gagnon, Mlle Gertrude Pichette, MM. Harold Bordeleau, Rosaire Villemure, Mlle Adrienne Boudreault, MM. Emile Béland, Louis-Guy Pichette, Mlle Rachelle Gagnon, MM. Emile Pichette, Jean Robitaille, Mlle Marie-Claire Cutter, MM. Henri Tétreault, Léo Villemure, Mlle Germaine Sawyer, M. Alcide Boudreault, Mlles Angelo Lemay, Gabrielle Lafontaine, MM. Alfred Lafontaine, Béryl Lesieur, Joseph Camirand, Eddy Perreault, Mlle Juliette Mailloux, MM. William Pichette, Justin Lafontaine, Georges Vennes, Mlles Mariette Pichette, Jeannette Gélinas.

Réunion mensuelle des Enfants de Marie

La réunion mensuelle des Enfants de Marie de la paroisse St-Paul a eu lieu dimanche dernier. A la messe de sept heures et quart, il y eut communion générale des membres de la confrérie. La chorale des Enfants de Marie, sous la direction de Mlle Ant. Dontigny exécuta un joli programme de chant sacré durant la messe de communion.

Grand'Mère

Intéressante conférence de M. l'abbé Albert Tessier. — M. l'abbé Albert tessier, préfet des Etudes au Séminaire des Trois-Rivières et l'âme dirigeante du mouvement régionaliste dans la vallée du St-Maurice a donné jeudi soir dernier, dans la grande salle du Collège de Grand'Mère et devant un auditoire nombreux et des mieux choisi une intéressante conférence sur la Mauricie. L'éminent conférencier, dont les talents sont bien connus non seulement dans la région mais aussi à l'étranger a su intéresser vivement ses auditeurs sur un sujet aussi intéressant et d'actualité. Il fut présenté à son auditoire par le député de Laviolette, M. Crête et remercié par M. l'avocat Auguste Désilets. Le conférencier a fait accompagner sa conférence de projection lumineuses croquées sur le vif dans des voyages d'études qu'il fit sur la région.

Cette conférence fut donnée sous les auspices de l'Amicale des anciens élèves du Collège de Grand'Mère et le président de l'Amicale M. Noël Boisjolie remercia également le conférencier après la soirée.

LE PRIX DE L'OR EST OFFICIELLEMENT FIXE A $35.00 L'ONCE, MAIS CELA A PEU DE REPERCUSSION EN BOURSE

LES GAINS DE LA 1ERE HEURE SONT UN PEU AMOINDRIS

Montréal, 1er (P.C.) — L'activité s'est amortie après avoir été très forte à l'ouverture de la Bourse de Montréal ce matin, et les gains enregistrés alors ont été réduits et même convertis en pertes en certains cas. La plupart des changements furent insignifiants. De 10 à 11 heures et demie le total des transactions atteignit 13,700, ce qui est beaucoup moins qu'hier et qu'avant-hier pour la même période.

Les actions de mines d'or ne se sont que très peu ressenti de la hausse du prix du métal jaune à un prix sans précédent sur le marché mondial. Hollinger sembla vouloir s'élever passablement tout d'abord, mais cette valeur dut se replier un peu lorsque la demande cessa et, ce midi, elle n'accusait que .30 d'appréciation à $12.50. Consolidated Smelters s'éleva d'un point à 135, alors qu'International Nickel, après avoir touché $23.50 à l'ouverture, déclinait à $23.25 pour accuser tout de même .25 de gain.

Ailleurs Canadian Hydro Electric privilégié s'éleva d'un point à 65 et des gains légers furent enregistrés par Brazilian, B. C. Packers, Dryden, Gurd, Lake of the Woods, National Breweries et plusieurs autres. Parmi les titres qui subirent des pertes Bruck Silk, Industrial Alcohol "B" plusieurs autres descendirent d'une fraction de point.

— o —

Sur le Curb les mines d'or ne firent pas mieux que sur la grande Bourse, mais elles enregistrèrent des gains légers. Ce midi McIntyre accusait un progrès de .25 à $41, Wright Hargreaves un de .20 à $7.10, Teck Hughes un de .15 à $6.05 et International Mining un de .05 à $13.95. Lake Shore était stationnaire.

Dans la section des industrielles Hiram Walker était en mieux de 1-4 à 53 1-4 et Canada Dredge de 1-4 également à 29 3-4, tandis que Distillers Seagram à 23 1-2 et Int. Pete à 23 1-4 accusaient également des avances de 1-4 de point. Melchers et Walkerville accusaient des reculs fractionnaires.

BOURSE DE MONTREAL

(Cours d'ouverture et à 12 h. 30 p.m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie)

Ventes Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
9 Bell Tel	116	116½	116	116½
1716 Brazilian	13⅛	13⅛	13	13
90 Packers	3½			
55 Bruck Silk	18½	18½	18¼	18¼
600 C. Cement	9¾	9½	18⅛	18⅛
10 C. Gen. p.	45			
10 Cdn Car	7⅛			
620 C. Cad p.	14½			
25 Celanse	18			
10 Cellanse p.	106			
35 C. Hi El. p.	65			
820 C. In Al	17½	17½	17⅛	17⅛
90 C. In Al 'B'	16⅛	16⅝	16½	16⅝
210 C. P. R.	16½	16⅝	16½	16⅛
61 C. Smelters	135	135⅛	135	135
25 D. Bridge	32½			
75 D. S & C 'B'	3½	3⅝	3½	3⅝
720 Dryden	5⅞	6¼	5⅞	6¼
25 Eastn Dairies	4			
135 Foundation Co	1[illegible]			
45 G. Steel Ware	5⅛			
25 Gurd	10⅛			
35 Gypsum	6⅛			
410 Hmltn Bridge	8⅛			
220 How Smith	8½			
100 How. Smith p.	60			
2612 Int. Nickel	23.50	23.55	23.40	23.40
10 Int. Power	3			
125 Lake Woods	13⅛	13⅛	13⅛	13⅛
170 Mass. Harris	6⅞	7	6⅞	7
2340 McC. Front.	11⅞	11⅞	11⅞	11⅞
47 Mtl Power	38			
6 Mtl Tramways	119			
365 N. Breweries	26	26½	26	26½
10 Ottawa Power	95			
20 Penmans	60			
100 Pow. Corp.	11⅛			
20 Shawinigan	21½			
35 Steel Can.	32¼	32½	32¼	32½
4 Steel Can p.	34½			
15 Viau Biscuit	3½			
Mines				
1250 Hollinger	12.50	12.50	12.40	12.50
Banques				
10 Commerce	160			
5 Montreal	193½			
38 Royale	160			
Obligations				
1300 Pow (Déb.)	45			

Total des ventes à midi: 13,700 actions.

Au cours de 1933 Cluett Peabody & Co. a gagné l'équivalent de $1.40 par action ordinaire, alors que l'année d'avant cette entreprise avait rapporté une perte nette de $271,752.

American Tobacco a déclaré ses dividendes trimestriels réguliers de $1.25 sur ses actions ordinaires "A"

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Ventes Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
55 Beauh Power	6¾			
220 Bri Am Oil	14⅝	14⅝	14½	14⅝
20 Can Vinegars	25			
30 Can Dredge	29¾			
9 Can N Po priv	90			
5 Can Vickers	2			
20 Cosgrave	6⅛	6½	6¼	6½
370 Seagrams	24½	24⅛	23⅞	23⅞
45 Dom Stores	20	20⅝	20	20
240 Dom Tar	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
134 Dom Tar priv	23½	24	23½	24
145 Home Oil				
615 Imp Oil	14⅛	14⅛	14	14
260 Imp Tobacco	11⅞			
120 Int Pete	23	23¼	23	23¼
8 Int Util "A"	6			
565 Int Util "B"	1.20	1.25	1.20	1.20
185 Melchers "A"	14⅛	14⅛	14	14
65 Melchers "B"	1½			
33 Mitchell	8½			
5 Page Hersey	64			
110 Regent	4½			
20 Sarnia Brid "A"	3			
5 South C Po priv	75			
120 Walker	53¼	53¼	53¼	53¼
MINES				
500 Big Miss	38			
100 Bulolo	28.00			
600 Int Mining	14.00	14.00	13.95	13.95
1[illegible]0 Lake Shore	44.00			
2500 Le Bel Oro	16	16	15¼	16
125 McIntyre Porc	41.00			
145 Noranda	34.00			
60 Read Authier	40			
2400 Siscoe	1.56	1.58	1.56	1.58
1200 Sullivan	31			
300 Teck Hughes	6.02	6.05	6.00	6.05
500 Wright Har	7.10			
HORS-LISTE				
1200 Abitibi	1.65	1.70	1.65	1.65
125 Abitibi priv	6½			
265 Brew Corp	10			
135 Brew Co priv	2⅛			
20 Can Malting	34¼			
60 Cons Paper	3			
1900 Cons Pap (Oblig)	51-28	20¾		
45 Ford "A"	22⅞			
10 G Steel W priv	22			
25 Loblaw "A"	15⅛			
2650 Price Bros	1.95	2	1.95	2
485 Price Bro priv	20			
MINES HORS-LISTE				
1000 Duparquet	61½			
750 Macassa (Nov)	2.24	2.25	2.24	2.25
8[illegible]0 McVittie Gra	1.08	1.10	1.08	1.10
1350 Parkhill	42			
586 San Antonio	1.80	1.85	1.80	1.85
1000 Stadacona	10½			
100 Sylvanite	1.65			
500 Thom Cadillac	31½			

TOTAL DES VENTES A MIDI

Actions	Mines	Hors-liste	Total
3,738	8,458	12,028	24,264

POTINS de la BOURSE

INTERNATIONAL NICKEL

M. Donald Mac-Askill, gérant général de l'International Nickel of Canada Limited, a annoncé hier que la compagnie allait procéder prochainement à l'installation de quatre transformateurs additionnels dans son usine de Copper Cliff. Le coût de l'installation de cette machinerie sera d'environ un million de dollars. Avec cette amélioration, l'usine comptera 12 transformateurs. La compagnie n'a pas l'intention d'augmenter tout de suite sa production. Dernièrement, toutefois, la production de la mine Frood a été portée de 100,000 tonnes à 120,000 tonnes par mois. A la mine Creighton, la production mensuelle varie entre 50,000 et 60,000 tonnes.

CAN. INDUSTRIAL ALCOHOL

A l'issue de l'assemblée annuelle de la Canadian Industrial Alcohol Company, Limited, tenue à Montréal hier, Lord Shaughnessy, président de la compagnie, a annoncé que cette entreprise serait réorganisée financièrement afin de pouvoir satisfaire à la demande accrue qui lui viendra du marché américain. Lord Shaughnessy a exposé les dispositions générales prises pour fournir le marché américain par l'intermédiaire d'une filiale, mais n'a pas divulgué les prix qui pourront être obtenus pour inventaires, ni les détails des dispositions en vertu desquelles la compagnie pourra vendre ses approvisionnements de Rye de type américain et ses hiskies bourbons.

Pour chaque action actuellement en circulation, les actionnaires recevront, en vertu du plan proposé, une demi-action nouvelle, rachetable, et une demi-action de la classe actuellement détenue. Les nouvelles actions rachetables, qui ne donneront pas le droit de vote, pourront être rachetées sur le marché à pas plus de $24 chacune ou sur demande au même chiffre. La compagnie pourra payer jusqu'à $1.50 par part en dividende sur les nouvelles actions sénior, en n'importe quelle année.

En vertu de l'arrangement avec National Distillers Products de New-York, une filiale a été formée; Canadian Alcohol s'y est intéressée pour la moitié, et National Distillers possède l'autre moitié. La nouvelle compagnie sera connue sous le nom de National Canadian Distillers Inc., et elle opérera en vertu d'une charte du Delaware.

LE BLE S'ELEVE, MAIS NOM SANS HESITATION

Winnipeg, 1er.— (P.C.)—Des ventes passables aux exportateurs et une hausse sur le marché de Liverpool ont permis au blé de se relever sur le marché local cet avant-midi. A la fin de la première heure de la séance, cette céréale accusait des gains de 3-8 à 1-2c par boisseau.

Le blé sur mai cotait alors 69 7-8c et juillet 71c. On a estimé à 500,000 boisseaux les ventes aux exportateurs.

Chicago, 1er.—(P.A.)— Eu même temps qu'on annonçait une hausse du prix de l'or, le blé a monté sur le marché local ce matin. On a rapporté aussi que les sections où se cultive le blé d'hiver ne recevaient pas l'humidité dont elles ont besoin dans le sud-ouest.

Ayant ouvert avec des améliorations de 3-8 à 1 1-8c par boisseau, le blé réagit quelque peu subséquemment. Le maïs ouvrit avec des gains de 1-2 à 3-4c par boisseau pour céder un peu de terrain subséquemment.

DOMINION BANK

Toronto, Ont., 1er. — —(P. C.) — C.-H. Carlisle, de Toronto, a été élu hier président de la Dominion Bank en remplacement de C.-A. Bogert, qui fut nommé président du conseil d'administration. R.-S. McLaughlin, de Oshawa, Ont., et W.-W. Near, de Toronto, furent élus vice-présidents. M. Bogert a déclaré à l'assemblée annuelle que l'année 1934 commençait mieux que les quatre années précédentes.

M. C.-A. Bogert, président de la Dominion Bank, a suggéré à l'assemblée annuelle de cette institution la consolidation des chemins de fer canadiens, l'équilibre des budgets et l'économie dans les dépenses des gouvernements. M. Bogert a rapporté qu'il y avait une légère amélioration dans les conditions générales des affaires mais que, selon son opinion, les progrès seront lents parce qu'on n'a à peu près rien fait pour régler les proglèmes pressants du moment.

DISTILLERS CORPORATION

Montréal, 1er (P.C.) — Les profits nets de Distillers Corporation Seagrams durant l'année finissant le 31 juillet 1933 furent avant l'impôt sur le revenu, de $830,306, soit l'équivalant de 55c. par action en circulation. Les profits nets avaient été de $1,010,038 ou de 67 cts par action durant l'année précédente. Durant le premier trimestre de la nouvelle année financière de la compagnie, les profits nets ont représenté une base annuelle de $1.42 par action, soit une forte amélioration sur l'année sous revue. Les profits bruts durant l'année finissant le 31 juillet 1933 furent de $1,266,615, au lieu de $1,529,463.

Samuel Bronfman, de Montréal, a été élu président de Distillers Corporation Seagrams Limited, à l'assemblée annuelle qui fut tenue hier. M. Bronfman remplace W.-H. Ross, de Edinburg. Allan Bronfman a été élu vice-président et M. Aimé Geoffrion, C.R., fut élu membre du conseil d'administration, en remplacement de M. Ross.

L'ARGENT EN BARRE

New-York, 1er. (P. A.) — L'argent en barre est 3-8c plus bas à 43 5-8c l'once.

AVANCES DE 1 A 3 POINTS QUI N'ONT PAS ETE GARDEES

New-York, 1er. (P. A.)—Du fait que l'administration fédérale a fixé pour l'or un nouveau prix et a en même temps dévalorisé le dollar, les valeurs mobilières ont donné une belle démonstration de vigueur ce matin. Des gains allant de 1 à 3 points furent enregistrés sur un vaste front et le volume des ordres obligea même les "tickers" à prendre du retard à un moment donné. Mais, vers 11 heures, des prises de profit vinrent enrayer cete avance et obligèrent les transactions à se contracter.

Homestake Mining s'éleva de 10 points environ. Des gains extrêmes de 1 à environ 3 points furent enregistrés par American Telephone, U. S. Steel, Santa Fé, New York Central, U. S. Smelting, Case, McIntyre, Consolidated Gas, General Motors, Dome, National Distillers, Western Union, American Commercial Alcohol et Alaska Juneau, mais ces gains furent quelque peu réduits par la suite. Vers midi les actions de magasins en série étaient très en vedette; Safeway, Montgomery Ward et Sears Roebuck comptaient des appréciations de 2 et 3 points chacun.

BOURSE DE NEW-YORK

(Cours d'ouverture et à 12 h. 30 p.m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie)

Le 1er février	Ferm. hier	Ouv. ce matin	12.30 p.m.
Adams Express	10¼	11⅛	10⅞
Alleghany Corp	5	5	5
Allied Chemical	152¾	155	154½
Allis Chalmers	21	21⅜	21¾
A. M. Byers	29½	30¼	29¾
Am. Can	99	101½	100¾
Am. Car & F	28	29⅝	28½
Am. & For. Pow	10⅞	11	11
Am. Loco	33⅝		
Am. Radiator	16¾	17½	17⅛
Am. Smelting	44	45	44⅞
Am. Tel. & Te	118	119⅛	119½
Am. Tob "B"	78	79	79⅛
Am. Waterworks	23½	24⅜	23¼
Anaconda Cop	16	16⅜	16⅛
Atchison R'y	70½	72	71⅞
Atl. Refining	33½	34⅛	34½
Auburn Auto	53¼	54⅝	53½
Baldwin Loco	13¾	14	13⅞
Balt. & Ohio	30⅝	33	32
Bethlehem Steel	46½	48⅛	47⅜
Borg Warner	17	18	17¾
Brooklyn M. Tr	33½		
Canada Dry	27⅛	29⅛	29
Can Pacific	16⅛	16½	16½
Case Threshing	81	83⅝	82⅝
Cerro de Pasco	34⅛	35⅜	35⅛
Chesap. & Ohio	44⅝	45	44½
Chic. Rock Is	5	5⅛	5⅛
Chrysler	56½	57⅜	56¾
Coca-Cola	101⅛	102⅞	100¾
Colorado F. & I.	6⅛	6⅞	6⅞
Columbia Gas	15½	15⅞	15⅛
Com. Solvents	35⅞	36⅛	35⅛
Comm. Power	2¾	2⅞	2⅞
Congoleum	27	28⅛	28⅛
Cons. Gas xD	43½	44⅞	43⅞
Cont. Can	77⅜	79⅛	78
Corn Products	82		
Curtiss Wright	5⅛	5¼	5⅛
Davison Chem			
Dupont de Nem	99⅛	101⅞	100⅛
Eastman Kodak	89⅛	90½	90⅛
Elec. Auto-Lite	21½	29⅝	28⅛
Elec. P. & Light	6⅛	7	7
Erie Railroad	23	23⅛	23
Fox Film	16⅛	16¼	16⅛
Freeport Texas	47⅜	47⅛	47
Gen. Electric	22⅞	23⅞	23⅛
Gen. G. & El. "A"			
Gen. Motors	39⅛	40½	40⅛
Goodyear	39⅛	40⅝	39⅝
Houston Oil		28	28½
Hudson Motors	22	23⅝	22⅛
Hupp Motors	6⅛	7	7
Int. Harvester	43⅛	45	44¼
Int. Hydro	7	7½	7½
Int. Nickel	23	23⅞	23⅛
Int. Paper "A"	5⅞	5⅝	5⅛
Int. Paper "C"			
Int. Tel. & Tel	16	16⅛	16⅜
Johns-Manville	64	65	65½
Kennecott Cop	21⅞	22⅛	22⅛
Loews Theatre	28½	29	28⅝
Loose Wiles			
Lorillard	18⅞	19¼	19¼
Mack Trucks	37½	38⅞	38⅛
Miss. Kan. & Tex	13	13⅝	13¼
Missouri Pacific			
Montg. Ward	27⅜	28⅞	30½
Nash Motors	30	31	30⅛
Nat. Biscuit	46⅛	47	44⅞
Nat. Cash Reg	22¼	23⅛	22⅛
Nat. Dairy Prod	16½	17	16⅞
Nat. Pow. & L	11⅞	11⅞	11⅛
New-Haven	22	22⅝	22⅛
N.-Y. Central	39⅛	41⅛	42
North Am. Co.	19⅞	20½	20⅛
Northern Pac	30⅛	31⅞	30⅞
Noranda Mines	34	34⅝	34⅛
Pac. Gas. & El.	19¼	19½	19⅛
Packard Motor	5	5⅛	5⅛
Penick & Ford			
Pennsylvania Ry	36⅞	37⅞	37⅛
Phillips Pete	17¾	18⅞	18⅛
Poor & Co.			
Public Service of N.-J.	40⅛	40⅞	40½
Pullman	57	57⅛	57⅛
Pure Oil	13½	13⅞	13½
Radio Corp'n	8⅛	8⅛	8⅛
Reading			
Rem-Rand	11	11½	11⅛
Reo Motor	4⅛	4½	4½
Rep. I. & Steel	20½	21⅛	21
Royal Dutch		38⅛	38⅛
St. Jos. Lead	24	24⅞	24⅛
St. L. & S. F.			
Sears Roebuck	46⅞	48⅞	49
Simmons Bed	21⅛	21⅞	21⅞
St. L. & S. F.			
Sears Roebuck	46⅞	48⅞	49
Simmons Bed	21⅛	21⅞	21⅞
South Pacific	30	32	31⅞
South Porto Rico	36⅞	37	37
Stand. Brands	24½	25	24¾
Stan. Gas. & Elec	11½	11⅞	12¼
Stand Oil N.-J.	47⅞	48⅛	47⅞
Studebaker	6⅞	7⅛	7⅛
Stone & Webster	10⅞	11⅞	11⅛
Tex Gulf Sulphur	40½	40⅛	40½
Timken Rol. B.	37½	38⅝	37½
Underwood Ell	47	47⅞	47⅛
Union Carbide	48½	49⅞	48⅞
Union Pacific	127		
United Aircraft	36½	36⅛	36⅞
United Corp	6⅞	7	7
U. S. C. I. Pipe	26	28	27½
U. S. Ind. Alco	60½	62	62
U. S. Realty	10½	11⅛	11⅞
U. S. Rubber	19⅛	20⅞	19⅞
U. S. Steel	56⅛	57½	57
Vanadium	26⅛	28⅞	27⅞
Warner Bros	6⅞	7⅛	7
Western Union	60⅛	63	61
Westing. Elec	43½	44⅞	44½
Woolworth	50⅛	50⅞	51
Worthington P.	28¼	29⅞	29¼
Yellow Truck	5¾	5⅞	6

Ventes à midi: 1,910,600 actions.

CAN. NORTHERN POWER

Montréal, 1er. (P.C.) — La requête présentée par la Northern Quebec Power Company, filiale de la Canada Northern Power Corporation, devant la Commission des Services Publics de la province de Québec demandant l'autorisation de construire une ligne de transmission de Noranda jusqu'au canton Bourlamaque, vient d'être accordée, apprend-on de source officielle. La ligne de transmission couvrira une distance de 60 milles et traversera les cantons de Bousquet, Cadillac, Malartic, Varsan, DuBuisson et Bourlamaque. On trouve dans ces cantons les mines de Cadillac-O'Brien, Thompson-Cadillac, Pandora, Malartic, Siscoe, Sullivan et Greene Stabell. Plusieurs de ces mines sont déjà en état de production et n'attendent plus que la distribution de l'électricité pour pousser leurs opérations sur une plus grande échelle.

En 1933 Commercial Investment trust Corp. a gagné l'équivalent de $3.42 par action comparativement à $2.04 en 1932.

National Steel Corporation a gagné l'équivalent de $1.30 par action ordinaire l'an dernier, au lieu de 77c en 1932.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

Le "Wall Street Mirror" dit: Comme nous l'avons dit déjà, ce sont les ferroviaires qui devront diriger le marché plus haut. Les ferroviaires ont en leur faveur beaucoup de bons points, entre autres un accroissement prévu de 19% dans le total des wagons chargés durant la semaine dernière. C'est un fait connu qu'une hausse en Bourse fait toujours surgir de nouveaux leaders; actuellement il est question de U. S. Pipe & Foundry et de Douglas Aircraft. Ce dernier titre a touché un nouveau sommet mercredi, alors que le reste de la liste perdait du terrain.

Nul doute que la fixation officielle du prix de l'or à $35.00 l'once contribuera grandement à stimuler les achats de valeurs mobilières. Jusqu'ici, on restait sceptique au sujet des mesures monétaires du gouvernement, mais maintenant que ces mesures sont devenues loi et qu'on en connait la portée, cela devrait ramener vers le marché bon nombre de spéculateurs qui restaient à l'écart.

MOYENNES
(Copyright 1934, Standard Statistics Co.)

Le 1er fév.	50 Ind.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	100.1	51.9	78.6	88.7
Sem. passée	99.9	50.0	77.8	88.3
Mois passé	92.3	42.4	67.2	80.2
1933	50.3	28.8	84.7	53.0
1932	62.9	36.7	99.3	65.3
1929	217.2	140.6	221.1	205.2
Max. (1934)	101.8	51.6	78.7	90.0
Min. (1934)	89.1	41.8	64.3	77.5
Max. (1933)	102.1	58.0	113.7	96.9
Min. (1933)	42.3	23.5	61.1	43.9
Max. (1932)	72.3	39.8	111.0	73.9
Min. (1932)	35.1	13.2	51.8	35.0

NOTRE DOLLAR A 99 5-16c

New-Yor, 1er (P.C.) — L'activité a été fiévreuse et confuse sur le marché local des changes étrangers ce matin, alors que les devises ont tenté de s'ajuster à un dollar ne valant plus que 59.-06% de son ancien prix.

Le dollar américain descendit pas à son niveau officiel du fait qu'une forte demande le maintint passablement au-dessus. Les changeurs disent que la prime devrait toutefois disparaitre sous peu parce qu'elle attirera vers les Etats-Unis de fortes quantités d'or de l'étranger.

Le dollar canadien ouvrit sans changement pour descendre ensuite 3-16c plus bas à 99 5-16c, alors que le franc français n'atteignit que 6.41 1-2c pour retomber bientôt à 6.36c, soit .01 de centin plus bas qu'hier soir. Au prix actuel de l'or, le franc français aurait dû monter à 6.63 cts.

Un afflux considérable de fonds venant de Londres maintint la livre anglaise à $4.98, soit .04 plus bas qu'hier.

Voici quel était l'état du marché des changes ce midi:

A MONTREAL:
Livre anglaise $5.00
Dollar américain 1.00 11-16
Franc français 6.40 cts
A NEW-YORK:
Dollar canadien .96 5-16
Livre anglaise 4.97
Franc français 6.35 cts
A PARIS:
Dollar canadien $15.63 francs
Livre anglaise 7.85 francs
Dollar américain 15.65 francs
VALEUR-OR:
dollar canadien 60.78 cts; dollar américain 61.65 cts.

OBLIGATIONS

NOS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.
(LE 31 JANVIER 1934)

		Off.	Dem.
	Argentine 6's, 1961	64½	65⅛
16,000	Australie 5's, 1955	93⅝	94
3,000	Belgique 6½'s, 1949	97¼	97¾
2,000	Do 6's, 1955	97	97½
	Bolivie 7's, 1958	7¼	7¾
1,000	Bordeaux 6's, 1934	155¾	159
16,000	Brésil 6½'s, 1957	30½	30¾
	Do 7's, 1952	29	30⅞
	Bue. Aires 6's, 1961	41⅝	
	Chili 6's, 1961	12	12½
	Colombie 6's, 1961	29½	32
	Cund'ca 6½'s, 1959	15¼	16½
17,000	Canada 5's, 1952	103¾	104
9,000	France 7½'s, 1941	162	163
	Do 7's, 1949	167	168
138,000	Allem. 5½'s, 1965	60¾	60¾
	Naiti 6's, 1952	74½	78
3,000	Italie 's, 1951	99⅝	99¾
34,000	Japon 5½'s, 1965	76	76½
1,000	Lyon 6's, 1934	155¾	156¼
1,000	Marseille 6's, 1934	155¾	160
	Medellin 6½'s, 1954	14	15
14,000	Milan 6½'s, 1952	88	88¾
	Parana 7's, 1958	12	13
	Pérou 6's, 1960	11¼	11¾
	Pologne 6's, 1940	68½	69
251000	Do 7's, 1947	92¾	93
	Rio Jan. 6½'s, 1959	17	17¼
	Do 6½'s, 1953	20¼	21
	Rio G. do S 6's, 1969	22	22½
5,000	Rome 6½'s, 1952	89½	90¾
	San Paulo 7's, 1940	77½	78
	Serbie 7's, 1962	22	22¾
	Soissons 6's, 1936	150	154
17,000	Roy-Uni 5½'s, 1937	116	117½

RAPPORT DE U. S. STEEL

New-York, 1er. (P.C.) — Les recettes réalisées pas la U. S. Steel ses opérations du dernier trimestre de 1933 furent de $5,537,084 après les dépenses ordinaires, au lieu de 11,-816,832 durant le trimestre précédent et de $3,828,272 durant le dernier trimestre de 1932. Après avoir déduit les intérêts, la dépréciation, etc., la compagnie a subi un déficit de $7,945,445 pour ce trimestre, comparativement à un déficit de $2,717,014 pour le trimestre précédent et à un déficit de $16,729,368 pour le dernier trimestre de 1932. Le président Myron-C. Taylor a déclaré qu'il prévoyait de meilleures affaires pour 1934.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Le 1er février	Ouv.	12.30
Alum. of Am.	80	86¼
Am. Gas & Elec	28⅞	28¼
Am. Superpower	3½	3¼
Brazilian	13¾	13¾
Cities Service	3¼	3¼
Cons. Gas of Balt	59¼	59¼
Dist. C. & S. Co. Ltd	23⅞	23⅞
Elec. Bonds & Share	18⅞	18⅞
Ford of Can. "A"	22¼	22¼
Gulf Oil	74¾	73
Hiram-Walker	52¾	52¾
Imperial Oil	14⅛	14⅛
Memphis Gas	54½	55
National P. & Gas	14½	14½
Niagara & Hudson	7⅞	7½
Pemroad	4	4⅛
Philipps Morris		3⅛BID
S. O. of Indiana	31⅛	31⅞
St. Regis Paper	4⅞	4⅞
United L. & P.	4	4½
Milréis	.0865	.0865

33e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de la BANQUE PROVINCIALE du CANADA

Situation liquide encore accrue. Actif immédiatement réalisable, 67% des obligations envers le public, comparé à 64% l'année précédente.

Discours du Président: Sir Hormisdas Laporte, K.B.C.P., Rapport de Monsieur Chs.-A. Roy, Gérant Général, Rapport de l'Honorable E.-L. Patenaude, Président du Bureau des Commissaires-Censeurs.

Sir Hormidas Laporte, K. B. C. P., nommé Président Honoraire. — M. S.-J.-B. Rolland remplace Sir Hormidas Laporte comme Président. — M. Geo.-A. Savoy, industriel, élu Directeur. — M. J.-Ed. Labelle, C. R. nommé Commissaire-Censeur.

La Banque Provinciale du Canada a tenu, à son siège social à Montréal, le mercredi, 31 janvier, l'assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. S.-J.-B. Rolland, 1er vice-président, en l'absence de sir Hormisdas Laporte, K. B., C. P., retenu chez lui par la maladie.

Après avoir soumis le bilan et le compte de profits et pertes, le secrétaire donne lecture du discours du président qui s'exprime comme suit:

"La période couverte par les rapports dont vous avez pris connaissance fut difficile; vos directeurs sont néanmoins satisfaits des résultats obtenus et ils ont confiance que l'année 1934 verra se continuer l'amélioration graduelle des affaires constatée en ces derniers mois.

Au début de l'année écoulée, les affaires ont été au ralenti, vu l'absence de facteurs susceptibles de modifier dans un sens ou dans un autre la situation économique. L'abandon de l'étalon-or par les Etats-Unis, au cours d'avril 1933, bouleversa de nouveau les échanges; il en naquit de l'incertitude qui s'est continuée, vu l'introduction d'une nouvelle politique monétaire chez nos voisins immédiats, politique dont on ne peut encore prévoir toutes les conséquences. Le défaut d'entente quant à la stabilisation des monnaies lors de la conférence économique mondiale de Londres en août 1933, a empêché l'élaboration d'un programme général de reconstruction économique; cela a fait revivre des rumeurs d'inflation, qui ont déclenché un mouvement de hausse dans les prix de plusieurs produits de base et les cours des valeurs de bourse. Cette hausse, qui a bénéficié aux affaires industrielles, commerciales et à la classe agricole, a fait surgir des commandes de toutes parts; il y eut un regain d'activité qui s'est en grande partie maintenu et contribua à améliorer bien des situations ainsi qu'à inspirer une plus grande confiance dans la proximité d'une restauration économique.

Les statistiques déjà publiées, servant de mesure à établir la tendance générale, ont atteint en 1933 à des niveaux plus élevés qu'en 1932. L'activité des industries manufacturières a augmenté d'environ 12% aux derniers mois de l'année; l'indice de l'emploi industriel marque une sensible hausse. Le relèvement moyen d'environ 11% pour les prix de gros, de 15% pour les denrées agricoles, une plus grande activité commerciale, des exportations plus considérables, tels sont des progrès encourageants de nature à accentuer la confiance.

Tout indique, en ces derniers mois, que nous allons vers des conditions économiques en général plus favorables. Cependant il y a encore des mises au point à effectuer dans certaines lignes de base: ainsi dans le bâtiment, les aciéries et plus particulièrement l'agriculture et l'industrie forestière, où les prix sont trop bas.

L'une des caractéristiques de la crise qui s'en va lentement, c'est que la baisse des prix n'a pas été générale, ni dans la même proportion pour toutes les catégories de marchandises. Cette situation a largement contribué à rompre l'équilibre entre la production et la consommation. Ainsi, bien que les prix des denrées agricoles soient un peu à la hausse, ils sont encore trop bas comparativement aux prix de certains objets ouvrés nécessaires aux agriculteurs.

Nous ne devons pas perdre de vue le problème embarrassant de la dette très élevée de nos gouvernements, de nos municipalités et de notre chemin de fer. Pendant les années de prospérité, les taxes de toutes sortes ont continué d'augmenter démesurément mais l'on n'a pas fait de provision en cas de réaction économique. Aussi, dès le commencement de la dépression, nos corps publics ont dû accroître leurs dettes respectives, trouver de nouvelles sources d'impôt, devenus trop lourds et qui vont retarder le progrès parce qu'elles haussent indûment le coût de la vie et des prix de revient dans l'industrie. Le propriétaire foncier en particulier est dans une situation précaire. Par suite de la contraction de ses revenus, il peut difficilement renouveler ses emprunts hypothécaires et payer aussi ses taxes déjà trop lourdes.

Les déficits des gouvernements et municipalités doivent disparaitre si l'on veut conserver un bon crédit au pays; aussi faut-il comprimer les dépenses le plus qu'il se peut raisonnablement. Il serait fort à propos que l'on se convainque en certains milieux que l'Etat ne peut continuer de se charger d'obligations qui ne sont pas de son ressort, et qu'il ne peut toujours suppléer à l'initiative privée. La tâche des dirigeants des corps publics serait plus facile si l'Etat se libérait d'obligations extraordinaires qu'il a acceptées. Cela permettrait aux gouvernements d'équilibrer les dépenses sur un palier inférieur à celui des revenus; de la sorte, ils pourraient travailler au paiement des dettes créées durant les années passées. Aussi, la lutte contre le chômage devrait-elle se faire, comme nous le disions l'an dernier, par d'autres moyens que celui des secours en argent aux chômeurs; l'on devrait en revenir aux travaux productifs.

La revision de la Loi des Banques se fera vraisemblablement à la session ouverte ces jours derniers. En prévision de cet événement, le gouvernement fédéral a nommé une commission chargée de faire enquête sur le système présent et il a fourni au public l'occasion d'exprimer ses vues. La Commission a reçu des banques tous les renseignements désirés; elle a entendu formuler certaines critiques. Il eût été étonnant qu'il en fût autrement, parce que dans les temps de dépression, les banques et autres institutions financières sont toujours l'objet de blâme de certains groupes. Il est consolant, toutefois, de lire dans le rapport de la Commission les commentaires favorables au système bancaire canadien qu'ont faits les deux commissaires anglais, Lord McMillan et Sir Charles Addis.

Récemment, le premier ministre a annoncé l'établissement d'une banque centrale. Déjà l'on a entendu dire en divers milieux qu'une institution de ce genre n'est pas nécessaire et qu'elle ne donnera pas les avantages qu'on en attend. Il est un fait bien connu qu'aux Etats-Unis le Federal Reserve System n'a pas réussi à empêcher l'inflation qui s'est produite il y a quelques années; il n'a pas non plus contrôlé la déflation. Peut-on prétendre qu'une banque centrale en ce pays-ci fera mieux? Cela n'est guère probable. Si, toutefois, nos législateurs optent définitivement en faveur de la création d'une banque centrale, il est à espérer qu'ils tiendront compte que l'institution de tout nouvel organisme, à la fin d'aider à résoudre les problèmes du pays doit se faire en vue de nos intérêts propres; que cet organisme doit avoir pour directeurs des hommes indépendants de toute faction politique ou autre, connaissant notre esprit, nos besoins, les avantages et les inconvénients de notre établissement sur un territoire vaste, encore relativement peu peuplé.

Certaines mesures paraissent s'imposer pour la protection des intérêts du public qui place ses fonds en valeurs mobilières à rendement fixe. Le public a perdu des sommes considérables en ces dernières années à cause de l'émission et de la vente des valeurs émises afin d'obtenir du capital pour favoriser des combinaisons ou des nouvelles entreprises qui n'étalent pas viables sur la base où elles étaient lancées, dont l'actif donné en garantie avait été surévalué pour des fins de capitalisation et qui n'offraient pas en réalité la protection que l'acquéreur des titres croyait avoir lorsqu'on lui a vendu ces valeurs.

Il est de plus en plus important aujourd'hui de faire renaitre la confiance dans les valeurs mobilières à rendement fixe si l'on veut être en mesure à l'heure où la demande s'en fera sentir, de prélever du capital pour les nouvelles entreprises, car le commerce et l'industrie ne peuvent tabler sur des emprunts à court terme dans leur développement requérant des immobilisations.

Messieurs les Commissaires-Censeurs, par l'entremise de leur Président, vont vous soumettre dans quelques instants leur rapport. Nous tenons à leur rendre le témoignage qu'ils ont rempli leur mandat avec assiduité et dévouement. Nous les en remercions.

DISCOURS DE M. Chs-A. ROY, GERANT GENERAL

Le trente-troisième bilan et le compte d'opérations dont vous avez pris connaissance pour l'année close le 30 novembre 1933, accusent comme les années précédentes, une situation liquide; c'est une politique de prudence encore plus importante pendant une crise économique et financière qu'en temps normal.

La liquidité étant en effet pour une banque, comme toute autre organisation, un des éléments les plus importants, vos administrateurs ont toujours considéré dans le passé et encore plus ces années dernières, fort sage de suivre cette politique, bien que les revenus puissent en souffrir dans une certaine mesure.

Lors de la clôture des livres, le 30 novembre dernier, l'actif liquide formé des espèces en caisse, d'obligations des gouvernements, de municipalités et d'autres valeurs mobilières, y compris les prêts à demande contre nantissements de titres, s'élevait $26,700,733.83; cela correspondant à soixante-sept (67%) pour cent des obligations de la Banque envers le public, contre soixante-quatre (64%) pour cent en 1932.

Les bénéfices de 1933 ont été de $410,654.52, comparativement à $454,-659.12 à la fin de l'année précédente. Vos administrateurs ont considéré ce résultat tout à fait satisfaisant, vu que le premier semestre de l'année a été le moins actif de tous depuis le début de la dépression économique; la reprise dans les affaires commerciales et financières n'ayant commencé à se faire sentir qu'au cours du dernier semestre.

Après avoir payé les dividendes déclarés au montant de $250,000, payé des taxes s'élevant à $90,500, fait des dépréciations sur immeubles au montant de $40,000 et transféré, comme l'an dernier au fonds contingent la somme de $100,000 le solde au compte de surplus reste de $300,074.83.

Au chapitre de l'actif, les prêts au commerce, à l'industrie et à la classe agricole au total de $14,983,765.26, se sont contractés d'environ $2,000,000 vu le ralentissement des affaires commerciales et aussi en partie à cause de la diminution dans les prix. Les chiffres comparatifs des autres postes indiquent fort peu de variation.

Les dépôts se sont tenus d'une façon très satisfaisante pendant l'année. Le 30 novembre 1933, le chiffre total était de $35,757,638.50, contre $36,114,205.11 à la date correspondante de 1932. La diminution est moins de 1%. Les dépôts ne portant pas intérêt sont un peu plus élevés et les dépôts portant intérêt, un peu moindres.

Les avances faites en vertu de la loi financière, qui étaient de $1,800,-000 en 1932, sont réduites à $600,000; elles représentent la quote-part de la Banque dans un prêt de $35,000,000.-.00 fait par toutes les banques à charte.

Les billets en cours qui varient selon l'état des affaires ont quelque peu augmenté durant les derniers mois, par suite d'une reprise modérée mais certaine des opérations commerciales. Le total d'après les chiffres au bilan est de $3,451,605.00; c'est une hausse d'environ cinq (5%) pour cent sur le chiffre correspondant, l'an dernier.

Au cours de l'année nous n'avons pas ouvert de nouvelles succursales. Nous avons, pour des raisons d'économie, transformé notre succursale de Kinkora, I.P.E., en sous-agence. Nous avons ouvert une sous-agence à St-Joseph de Grantham; nous en avons fermé sept dans des endroits où les affaires ne sont pas assez considérables pour justifier le maintien en opération de ces bureaux. Nous avons présentement cent trente-sept succursales et cent quatre-vingts sous-agences, soit trois cent dix-sept bureaux.

J'ai l'agréable devoir d'exprimer à tout le personnel de la Banque la satisfaction du Conseil d'Administration. Tous nos employés ont travaillé d'accord à obtenir les résultats satisfaisants que je vous communique, et à rendre le plus de service possible à notre clientèle. Un bon nombre de nos employés suivent des cours pratiques pendant leur temps libre, afin de pouvoir accroitre leurs connaissances en matières bancaires. Nous les en félicitons et les encourageons à continuer.

A l'heure présente, la plupart des indices font prévoir une reprise graduelle des affaires. Elle sera lente, mais la dépression économique paraît finie. Les statistiques du commerce, de l'industrie, des affaires donnent déjà l'assurance du renouveau économique. Les prix de la récolte de 1933 marquent une avance appréciable. La progression du commerce domestique est sensible. Le pouvoir d'achat du consommateur est en progrès. Les exportations canadiennes sont à la hausse. Le pays avait une balance commerciale favorable à la fin de novembre, nos exportations dépassant alors d'environ 130 millions nos importations. Le pays s'achemine vers la normale.

De nombreuses restrictions imposées aux échanges commerciaux de l'univers par des nations désireuses de protéger leurs marchés et leurs industries contre l'étranger, une politique d'économie dirigée et le régime de surproduction exagérée, l'abus du crédit ont dans le passé amené des excès dont le monde a subi les très graves conséquences. L'influence prolongée de ces facteurs de dépression retarde encore dans une certaine mesure l'assainissement financier et le rétablissement de l'équilibre économique mondial. D'autre part, la mise en pratique d'une politique monétaire nouvelle aux Etats-Unis, en 1933 et depuis, domine la situation. Si cette initiative audacieuse a jusqu'ici donné certains résultats satisfaisants, elle n'est pas sans entretenir de l'inquiétude à cause de sa nature d'ordre expérimental. En effet, une monnaie dirigée finit parfois par échapper à l'influence de ceux qui l'ont lancée; et cela peut avoir alors sur tout le régime économique des répercussions imprévues.

Dans quelques pays, les propriétaires et les détenteurs de vastes fortunes ou de grandes réserves liquides ne semblent trop, depuis quelques années, savoir comment et où les placer, à cause du fléchissement marqué ou des oscillations brusques de certaines monnaies, de l'abandon de l'étalon-or par plusieurs grandes nations, et des effets possibles du nouveau régime sur le marché international des changes. Dans certains milieux l'on a paru tenir l'étalon-or responsable d'un état de choses financier alarmant, mais il semble qu'il n'a arrêté de fonctionner que parce qu'on lui a demande d'accomplir l'impossible. Il ne pouvait à lui seul contrebalancer et annuler les conséquences des abus issus de la surproduction à l'excès et de la capitalisation à outrance. Une politique de stabilisation réelle et saine des monnaies, une solution équitable, eu égard aux circonstances présentes, du problème des dettes de guerre, seraient des facteurs influents de la régularisation des changes. A la longue, ces facteurs faciliteraient le retour à une politique tarifaire plus raisonnable, au libre mouvement des capitaux et des affaires commerciales.

L'on ne doit pas compter, pour une amélioration constante et durable dans le domaine économique, sur l'inflation volontaire du crédit et des instruments de crédit. Quoi que l'on fasse, le crédit ne saurait jouer normalement, à moins qu'il n'y ait en face l'un de l'autre un prêteur muni de fonds liquides et un emprunteur solvable offrant de bonnes garanties de remboursement. Plus que jamais le prêteur disposant de fonds mobilisables est prudent. Il recherche des emprunteurs, doit il soit certain de la valeur morale et de la capacité à le rembourser sûrement. Le crédit ne manque pas, il reste surabondant. Les emprunteurs offrant des garanties valables ne sont pas innombrables. Et les meilleurs affaires se sont mises dans un état de liquidité telle, qu'elles ne sont pas emprunteuses; elles se suffisent. Dans ces circonstances, pomper du crédit dans la circulation serait une opération dangereuse, de l'avis des observateurs les plus désintéressés.

L'on a parlé ces derniers mois d'une législation pour l'établissement d'une banque centrale au Canada. Notre président a exprimé là-dessus les vues du Conseil d'Administration de la Banque. Avec tous les hommes qui ont suivi de près le fonctionnement du régime bancaire présent, nous sommes d'avis qu'il est très important que l'on conserve aux banques à charte fédérale le privilège d'émission de billets jusqu'à concurrence de leur capital payé à tout le moins, afin de ne pas affecter sensiblement leurs revenus et qu'elles restent justifiables de continuer d'assurer à la population des petites villes et des districts ruraux où elles ont des comptoirs, les services qu'elles leur donnent déjà, et ce, d'une façon aussi efficace que dans les grands centres, sans charges additionnelles, afin de leur faciliter les transactions commerciales et leur aider dans leur développement économique et industriel.

Dans quelque domaine que ce soit, l'année 1933 a été difficile, cependant l'avenir s'annonce meilleur. Le monde des affaires a plus de confiance que depuis de longs mois dans le retour à la normale. Profitons des multiples expériences de la période difficile qui vient de se clore. Préparons-nous avec prudence à celle qui s'ouvre; rappelons-nous que rien ne saurait remplacer l'esprit de travail, d'économie et de prévoyance, pierre fondamentale de toute réussite sérieuse et durable, dans l'ordre économique comme partout ailleurs.

RAPPORT DE MESSIEURS LES COMMISSAIRES-CENSEURS

Le 33ième rapport de votre bureau de Commissaires-Censeurs vous est soumis.

Nous avons procédé à la tenue de nos assemblées régulières. Toujours, les documents, pièces justificatives, renseignements que nous avons requis dans l'exercice de nos fonctions, nous ont été fournis.

Vérification faite des titres et valeurs appartenant à la Banque, nous avons constaté que les prêts sur nantissement ajoutés aux argents en caisse et en banque se sont toujours élevés au-delà de la somme prescrite par vos règlements.

Nous sommes heureux de noter que les résultats de l'année écoulée ont été satisfaisants. Nous vous demandons de bien vouloir accepter les rapports qui vous ont été soumis et qui attestent que votre Institution jouit toujours de la confiance du public dans toutes les parties du pays.

POUR MESSIEURS LES COMMISSAIRES-CENSEURS

(Signé) E.-L. PATENAUDE,
président.

Président honoraire—Directeurs choisis

Président honoraire, Sir Hormisdas Laporte, K.B., C.P.; président, S.-J.-B. Rolland, H.-H. Gérin-Lajoie, C.R., M. Oscar Dufresne, Jos. Sirois, N.P., J.-L. Codère, Chs-A. Roy, Alphonse Raymond, Alfred Lambert, Geo.-A. Savoy.

Commissaires-Censeurs choisis

Président: L'honorable E.-L. Patenaude, C.P., C.R., l'honorable Cyrille-F. Delâge, N.P., M. J.-L. Fortin, l'honorable Raoul-O. Grothé, C.L., l'honorable Louis Côté, M. J.-Ed. Labelle, C.R.

BANQUE DE FRANCE

Paris, 1er. (P. A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants (en francs): encaisse-or, diminution 106,000,000; balances à vue à l'étranger, diminution 1,000,000; billets sous escompte au pays, augmentation 562,-000,000; billets achetés à l'étranger, diminution 14,000,000; avances, diminution 20,000,000; circulation, diminution 220,000,000; comptes courants, augmentation 576,000,000.

Taux de l'escompte: 2 1-2 pour cent.

AVIS

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Quebec Cartage & Transfer Co., Ltd., aura lieu aux bureaux de la compagnie, 229 rue St-Joseph, Québec, mardi, le 13 février 1934, à 3.30 heures p.m.

J.-J. O'BRIEN,
Secrétaire-Trésorier.

BRUCE, McLEAN & CO., LIMITED
MONTREAL
VALEURS DE PLACEMENT
W.-F.-V. Atkinson, gérant
109 côte de la Montagne Québec
Téléphones: 2-7081 — 2-7082
Fil direct avec Standard Stock and Mining Exchange, Toronto

CONDITIONS ECONOMIQUES MEILLEURES DECLARE SIR HORMISDAS LAPORTE

Sir Hormisdas Laporte, K. B., C. P., devient Président Honoraire et M. S.-J.-B. Rolland est élu à la Présidence.

Dans son allocution lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Provinciale du Canada, tenue aujourd'hui même, sir Hormisdas Laporte est d'avis lui aussi que des progrès économiques encourageants ont été faits en ces derniers mois et que la confiance se manifeste de plus en plus. La crise s'en va lentement. Il y a bien certaines lignes basiques dans lesquelles l'activité n'a pas repris au même point que dans d'autres, telles que, l'industrie du bâtiment, les aciéries et plus particulièrement l'agriculture et l'industrie forestière, et qui ne sont pas rémunératrices parce que les prix sont trop bas. Cependant, un relèvement modéré dans les prix du gros et des denrées agricoles et une plus grande activité commerciale, des exportations beaucoup plus considérables que les importations sont des progrès qui ont amélioré bien des situations particulières et fait renaître la confiance.

En raison des dettes très élevées des gouvernements et des municipalités, il préconise une plus grande réduction dans les dépenses des corps publics afin que les surplus soient appliqués au paiement des dettes contractées pendant les dernières années. Il appuie de nouveau sur la déclaration faite l'an dernier que les secours directs devraient être éliminés graduellement en faisant exécuter par les chômeurs des travaux productifs.

Rappelant l'importance de faire renaître la confiance dans les valeurs mobilières à rendement fixe afin d'être en mesure, quand la demande s'en fera sentir de prélever du capital pour les nouvelles entreprises, tu que le commerce et l'industrie ne doivent compter sur des emprunts à courts termes dans leur développement requérant des immobilisations, il recommande que des mesures soient prises pour la protection des intérêts du public qui place ses fonds sur valeurs mobilières à rendement fixe.

Parlant de l'établissement projeté d'une banque centrale, sir Hormisdas Laporte souligne qu'aux Etats-Unis le Federal Reserve System n'ayant pas réussi à empêcher l'inflation, il y a quelques années, ni contrôlé la déflation par la suite, se demande si une banque centrale au pays ferait mieux. Il ajoute que c'est peu probable.

Advenant l'établissement de ce nouvel organisme en vue d'aider à résoudre les problèmes du pays, celui-ci doit se faire en vue de nos intérêts propres et avoir pour directeurs des hommes indépendants de toute faction, connaissant notre esprit et nos besoins.

Après avoir traité des chiffres du bilan et des résultats de l'année écoulée, le gérant général souligne, lui aussi, une reprise graduelle des affaires, les indications étant que le pays s'achemine vers la normale. L'influence prolongée de certains facteurs tels que les restrictions imposées aux échanges commerciaux, une politique d'économie dirigée, retarde encore dans une certaine mesure l'assainissement financier et le rétablissement de l'équilibre économique. Ce qui domine la situation depuis quelque temps, c'est la mise en pratique d'une nouvelle politique monétaire aux Etats-Unis. Une monnaie dirigée, ajoute-t-il, finit parfois par échapper à l'influence de ceux qui l'ont lancée et peut avoir alors des répercussions imprévues. Ces mesures d'ordre expétimental qui ont bouleversé les échanges semblent avoir fait naître de l'inquiétude chez les détenteurs de grandes fortunes qui, depuis quelque temps, ne savent comment, ni où les placer. La stabilisation des monnaies, une solution équitable du problème des dettes de guerre, seraient des mesures bienfaisantes qui, à la longue rendraient plus libre le mouvement des capitaux et des affaires commerciales.

Parlant du crédit, M. Roy fait observer que l'on ne doit pas compter pour une amélioration constante et durable sur une inflation volontaire du crédit et des instruments de crédit. Le crédit ne manque pas: il reste surabondant. Les prêteurs sont prudents. Les emprunteurs offrant des garanties valables ne sont pas innombrables. Les meilleures affaires sont dans un état de liquidité tel qu'elles ne sont pas emprunteuses. Dans les circonstances, pomper du crédit dans la circulation serait une opération dangereuse.

Parlant de l'établissement d'une banque centrale, il émet l'opinion qu'il est très important que l'on conserve aux banques actuelles le privilège d'émission des billets afin qu'elles restent justifiables de continuer en opération les bureaux déjà établis dans les petites villes et districts ruraux et d'y maintenir les mêmes services sans charges additionnelles, dans le but de faciliter les transactions commerciales et le développement économique de ces régions.

Les changements suivants ont été opérés, cette année:

Sir Hormisdas Laporte, K.B., C. P., président depuis 1907 a été choisi président honoraire. M. S.-J.-B. Rolland, président de l'exécutif de la compagnie de papier Rolland devient président de la banque. M. Geo.-A. Savoy, industriel bien connu dont l'établissement est à St-Jean, Qué., avec bureaux à Montréal, fut nommé directeur. M. J.-Edouard Labelle, C.R., régisseur du C. N. R., fut choisi comme membre du Bureau des Commissaires-Censeurs.

REGAIN D'ACTIVITE DES AURIFERES CE MATIN A TORONTO

Toronto, 1er. (P. C.) — Après plusieurs semaines d'incertitude et de baisse, les actions de mines d'or importantes sont devenues très actives et vigoureuses sur le Standard Stock & Mining Exchange ce matin, après que le président Roosevelt eut fixé à $35 l'once le prix de l'or de n'importe qu'elle provenance.

Dome s'éleva de $2.30 à $34.80, pour coter $34.50 ce midi. Lake Shore se hissa $1.50 plus haut à $44.25. McIntyre s'éleva de .75 à $40.75, Hollinger de .30 à $12.50 et Teck, Hargreaves et Bralorne accusèrent des progrès de .10 à .20 chacune, tandis que Pioneer montait de .50 à $11.75. Ces valeurs furent toutes très actives.

Chez les mines d'or d'un prix moyen, Sylvanite était en mieux de .05 à $1.67, San Antonio de .03 à $1.83, Reno de .05 à $1.10, Macassa de .05 à $2.22 et Howey de .04 à .99.

Chemical Research fluctua assez violemment entre $3.12 et $3.45 pour coter .02 plus bas qu'hier à $3.20 ce midi.

Nickel était en mieux de .05 à $23.-25 ce midi, Noranda accusait .25 de hausse, Base Metals, .02, Falconbridge .05, Sherritt .35 et Sudbury Basin .04.

BOURSE DES MINES

Cours d'ouverture fournis par Barry & McManamy

Le 1er février	Ouv.	12.15
Baltac	.10	.10
B. A. Oil	14.50	14.50
Barry Holl (nouv)	.14½	.14
Bobjo	.26	.27
Can. Malartic	.41½	.42
Chemical Research	3.30	3.40
Chibougamau	.06¾	.06¾
Cons. Smelters	135.00	135.00
Dome Mines	34.00	34.75
Eldorado	3.65	3.65
Falconbridge	3.20	3.25
Granada	.64	.64
Hollinger	12.50	12.50
Home Oil	1.89	1.89
Howey Gold	1.00	1.00
Hudson Bay	9.60	9.60
Imperial Oil	.14½	.14
Int. Nickel	23.50	23.25
Jackson Manion	.05¼	.05¼
Kirkland Prem	.03½	.03½
Lake Shore	44.50	44.50
Lake Maron	.09½	.09½
Macassa	2.25	2.24
McIntyre	40.90	41.00
McVittie	1.10	1.10
Moffat Hall	.04½	.04½
Nipissing	2.45	2.49
Noranda	34.95	34.95
Pend Oreille	1.00	1.00
Pioneer	11.95	11.95
Premier	1.08	1.08
Reno Gold	1.10	1.12
San Antonio	1.85	1.85
Sherritt Gordon	1.16	1.15
Siscoe	1.56	1.58
Sudbury Basin	1.37	1.38
Sylvanite	1.65	1.69
Teck Hughes	6.00	6.00
Thomson Cad'c	.31½	.32
Ventures	.93	.93
Wayside	.44	.44
Wright Har	7.15	7.25
McMillan	.46	.47

PERIODE D'ETUDES

Une augmentation continue dans les loisirs de la plupart des gens a dégénéré en un chômage qui s'est prolongé pendant des semaines et des mois pour un grand nombre d'entre eux. On semble se rendre compte ici au Canada — quoique l'on ait été plus lent à le faire qu'en Europe — que ces loisirs se transforment en récréations et études salutaires à peu de frais pour l'Etat.

L'effet salutaire remarqué est une raison suffisante pour qu'on s'organise en vue d'employer fructivement ces loisirs, mais il en est une autre, et du train que va le monde aujourd'hui, il est nécesssaire que les études continuent toute la vie. Si on ne continue pas d'étudier après le cours fini, on se rouille plus vite que dans le temps où le monde ne faisait pas des progrès aussi rapides.

Voici un exemple qui démontre comment on s'est pris pour répondre à ce besoin. Dans la ville de Manitou, (Manitoba), pendant l'automne de 1933, la Chambre de Commerce de l'endroit a organisé ce qu'ils ont appelé l'école du soir des gens, à l'instar des écoles de ce genre établies au Danemark, en Suède et Norvège.

Le gouvernement du Manitoba a offert une des classes de l'Ecole Normale de Manitou, et les habitants de l'endroit comme ceux des environs se réunissaient tous les mardis soirs pour des cours de littérature, de civisme, les événements du jour, la musique; pour chanter en choeur, jouer et des exercices physiques, voir même pour danser. Les habitants de Darlingford, village six à dix milles de là s'y rendaient en voiture. Les instituteurs ne sont pas ceux qui s'occupent d'enseignement pendant le jour, mais bien des citoyens qui se sont spécialisés et ne chargent rien pour les services qu'ils rendent. C'est pourquoi l'école accepte tous ceux qui sont âgés de plus de 18 ans sans leur charger quoi que ce soit.

LES PETITES TANNERIES

Le nombre des petites tanneries pour travail local diminue graduellement au Canada depuis 1923; ceci est dû à la centralisation de cette industrie. En 1923 il y avait 31 tanneries de plus dans le Québec et 7 dans l'Ontario. Dans les Provinces Maritimes elles ont diminué de 6 à 2 tandis que dans les Provinces de l'Ouest et la Colombie Britannique, ce chiffre a augmenté de 13 à 14.

Le rendement a aussi diminué en valeur à cause de la baisse des prix en ces dernières années. La valeur totale de la production en 1932 était de $14,188,118 comparativement à $15,778,789 l'année précédente, $19,-936,315 en 1930 et $35,202,080 en 1928, alors qu'elle a atteint le maximum. Le volume de la production d'un autre côté s'est bien maintenu, les diminutions dans certains articles étant contrebalancées par d'autres.

MOINS DE FAILLITES

Il y a eu 155 faillites en novembre contre 229 pendant le même mois en 1932. Pendant les onze premiers mois de 1933 il y a eu beaucoup moins de faillites que pendant le laps de 1932, la diminution comparativement à 1932 n'ayant été constatée que pendant les derniers mois. Le chiffre pour les onze mois est de 1,885 contre 2,224 même période l'année précédente, soit une diminution de 339.

Une diminution semblable est constatée dans le grand total des passifs qui pendant les onze premiers mois de 1933 sont élevés à $30,609,000 contre $38,849,000 pour le même laps de 1932, soit une diminution de $8,240,000.

OEUFS ET BEURRE SONT A LA HAUSSE SUR NOS MARCHES

Montréal, 1er. — Il y a eu des hausses dans le prix du beurre, celui des oeufs et celui des patates sur le marché local pendant la séance d'hier.

A l'heure actuelle, les oeufs ont déjà regagné à peu près la moitié de ce qu'ils avaient perdu la semaine dernière. Hier, ils ont remonté de 2c par douzaine en gros pour fermer comme suit: A-gros 31c la douzaine, au wagon; A-médium 29c, et A de poulettes 27c. Les prix cotés par les jobbers aux marchands-détaillants ont aussi monté, mais de 1c par douzaine seulement.

Sur le marché du beurre il y a eu hausse de 1-2c par livre en certains cas, le prix se hissant à 26 1-2c uniformément.

Les patates ont été haussées de 5c le sac, la portée des prix étant de 95 à $1.05 comparativement à 90c à $1.00 la veille. Nombre de wagons sur les voies: 40, y compris ceux qui sont entamés.

Arrivages d'hier: 489 boètes de beurre; 48 boîtes de fromage et 1,121 caisses d'oeufs.

PRIX DE GROS A MONTREAL

Blé Northern No 1		.75
Blé Northern No 2		.74
Avoine C. W. No 2		.44
Avoine C. W No 3		.42
Avoine d'engrais No 1		.41
Balle d'avoine		.30
Orge Ouest No 2		.49
Maï d'Argentine		.54
Farine de blé du printemps :		
Première patente		$5.20
Deuxième patente		4.60
Patente à boulanger		4.50
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)		
Farine de blé d'hiver:		
Qualité de choix au wagon par baril	$3 45	à $3.50
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin	$3.75	à $3.85
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée	$4.40	$4.60
Farines d'engrais:		
Son du Manitoba		$23.25
Gru rouge		23.25
Gru blanc extra		27.25
(Par tonne, comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)		
Grain séché de brasserie		$21.90
par tonne au détail		$23.00
Avoine roulée gruau par sacs de 90 lbs au détail		$2.95
Foin pressé:		
Extra No 2		$14.50
Mil No 2		$13.50
Mil No 3		$12.00
Oeufs:	**Cartons**	**Libres**
A-gros	35	34
A-médium	34	33
A-poulettes	31	32
Beurre:		
No 1 extra	$.26	$0.26½
Fromage:		
Ontarien		$0.10½
Pommes de terre: (Sacs de 80 lbs)		
Québecoises (blanches)	$0.90	à $1.00
Montagnes Vertes (N.-B.)	$1.00	à $1.05
Volailles		**"A"**
Poulet engraissé au lait		.22-.28
Poulet de choix		.20-.26
Volaille vivante		.16-.19
Volailles pour bouillir		.22-.28
Dindons		.20-.23
Oies		.14-.16
Canards		.13-.15
Bêtes à cornes (au 100 lbs) :		
Bouvillons (choix)		$5.50
Bouvillons (belle qualité)		$4.75
Bouvillons (médium)	$3.75	à 4.50
Vaches		
Coupe et boucherie		
Salaison		
Veaux (au 100 lbs) :		
Choix et belle qualité		$7.50
Médium		$6.75
Nourris au seau	$3.00	à $4.25
Veaux des champs	$2.75	à $3.00
Moutons (au 100 lbs)		
Agneaux châtrés et brebis	$4.50	à $5.50
Moutons	$1.50	à $3.00
Porcs (au 100 lbs) :		
Bacon et boucherie		$9.85
Choix		$1 de plus par tête.
Pesants		8.25
Extra-pesants		7.75
Légers		$8.50
Truies	$6.25	à $7.25

WAGONS CHARGES

Les chargements ferroviaires pour la semaine finissant le 20 janvier s'élevaient à 40,782 wagons ou 7,832 de plus que la semaine correspondante l'année dernière, et c'est la troisième fois que les chargements dépassent de 7,000 wagons ceux de 1933. Tous les produits accusent des augmentations et le transport des marchandises diverses tenait encore le premier rang avec 2,324 wagons de plus. La pulpe de bois avait 1,146 wagons de plus, les marchandises ordinaires 800 et le grain 865. Le nombre-indice est tombé de 75.77 à 72.50.

Le chiffre global des chargements, Division Est, a diminué 27,189 à 26,-613 wagons pour la semaine précédente et l'indice est tombé de 80.20 à 74.04. Comparativement aux chargements de 1933, le total s'élève à 6,460 wagons, et tous les produits sauf le bétail accusent des augmentations.

A l'exception d'une diminution de 538 wagons dans le charbon et une augmentation de 487 wagons dans le grain, il y a peu de changement dans la Division Ouest comparativement à la semaine précédente le total se chiffrant par 14,169 wagons ne donnait que 31 wagons de moins, mais il dépasse de 1,372 wagons les chargements de la même semaine l'année dernière.

TRANSACTIONS D'HIER

SUR LE STANDARD STOCK & MINING EXCHANGE

(Fourni par R. COTE & CIE, 65, rue St-Pierre, Québec)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
3,750	Acme Oil	.18	.18	.18
111	Anglo	2.50	2.50	2.50
200	Ajax Oil	1.08	1.07	1.07
900	Alb. Pac	.19	.19	.19
75,900	Alexandria	.07	.05½	.07
2,000	Amity	.02¼	.02¼	.02¼
7,000	B. R. X.	.65	.62	.64
200	Bralorne Rts	.84	.80	.80
21,250	Bear	.52	.45	.47
4,000	Bagamac	.07⅛	.07	.07
18,400	Barry-H	.14	.14	.14
540	B. Metals	1.76	1.75	1.76
2,400	Bobjo	.26	.25	.25¼
207	Bralorne	10.90	10.90	10.90
3,500	Buff. Can	.06¾	.06¾	.06¾
6,500	Bunk. Hill	.02⅛	.02	.02
2,100	Cal. & Ed	1.12	1.04	1.10
1,300	Cal. Oil	.14	.14	.14
3,050	Can. Mal	.42	.41	.41½
3,300	Castle-T	.53	.53	.53
1,500	Cen. Pat	.56	.56	.56
32,000	Chibou	.06⅞	.06¾	.06¾
2,000	Clericy	.02¼	.02⅛	.02⅛
27,650	Columario	.65½	.64½	.65½
500	Dom. W. P.	.09	.09	.09
1,925	Coniarum	1.36	1.25	1.31
150	Cariboo	2.40	2.40	2.40
235	Dome M.	33.00	32.50	32.50
1,465	Falcon	3.20	3.17	3.20
15,900	Fed. Kirk	.03⅛	.03	.03⅛
1,850	God's Lake	.74	.73	.73
5,200	Goldfield	.25	.25	.25
500	Graham	.04	.04	.04
8,200	Granada	.64	.62	.63
5,200	Halcrow	.36	.34½	.35
7,500	Harker	.04⅞	.04¾	.04⅞
3,735	Hollinger	12.20	12.10	12.20
500	Homestead	.14	.14	.14
14,125	Howey	.94	.93	.94
35	Int. Min. C.	14.00	14.00	14.00
1,000	Kirk. Hud	.50	.50	.50
8,900	Kirk. Lake	.31	.30	30
28,500	Kirk. Pre	.03½	.03½	.03½
5,000	Kootenay	.01¾	.01¾	.01¾
2,600	Lakeland	.14½	.14	.14
1,210	L. Shore	43.00	42.70	42.75
3,000	Lee Gold	.14	.14	.14
2,800	Lewery P.	.42	.35	.35
4,574	Macassa	2.20	2.12	2.13
11,500	Man. Basin	.03⅝	.03	.03⅝
1,150	McIntyre	40.00	39.90	40.00
6,900	McMillan	.46	.45	.46
16,260	McVittie	1.06	1.00	1.06
5,500	McWatters	.35	.34½	.34½
2,000	Merl. Oil	.37½	.37	.37½
200	Min. Corp	1.70	1.66	1.70
21,800	Moff. Hall	.04½	.04	.04½
18,000	Murphy	.02⅛	.02	.02
500	Newbec	.03⅛	.03⅛	.03⅝
700	Nipissing	2.45	2.40	2.40
280	Noranda	34.25	34.25	34.25
2,500	North. Can	.31	.30	.31
2,000	Olga Oil	.22	.21	.22
1,200	Paymaster	.22	.22	.22
1,500	Pet. C.M.C.	.02⅝	.02½	.02½
760	Pioneer	11.50	11.25	11.25
1,400	Premier	1.08	1.06	1.06
100	Pros. Air	.35	.35	.35
3,500	Read. Auth	.36	.35	.35
3,050	Reno Gold	1.08	1.03	1.05
4,408	San Ant	1.81	1.77	1.80
500	Sarnia	.08	.08	.08
6,374	Sherritt	1.13	1.10	1.12
6,250	Sisco	1.55	1.53	1.55
400	South W.P.	.13	.13	.13
57,350	South. Tib	.11½	.10	.10¾
5,350	St. Anthony	.43	.42	.42
3,500	Ster. Pac	.69	.67¾	.69
4,905	Sud. Basin	1.38	1.28	1.35
1,200	Sud. Cont	.09	.09	.09
6,275	Sylvanite	1.62	1.60	1.62
2,630	Teck-H	5.85	5.75	5.85
23,800	Thoms. C	.32	.31	.31½
1,000	Towagmac	.31½	.30	.31½
12,350	White E.	.35	.34	.34¼
6,500	Vacuum	.02¼	.02	.02¼
12,650	Ventures	.90½	.88	.90½
1,583	Waite Amu	1.26	1.25	1.25
51,100	Wiltsey	.11½	.08	.11½
2,430	Wright-H.	6.95	6.85	6.90
7,100	Wayside	.42½	.41	.42

Total des virements: 990,000 actions.

HORS-LISTE

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
100	Aldermac	.13	.13	.13
5,000	Algoma	.02¼	.02⅛	.02⅛
1,000	Algonquin	.00⅝	.00⅝	.00⅝
4,650	Ass. Oil	.30	.28	.29
5,200	Arno	.05¼	.04½	.04½
500	Baltac	.09	.09	.09
500	Brett Tr	.13	.13	13
15,000	Brownlee	.02⅝	.02½	.02½
1,000	Buckingh	.01⅛	.01	.01⅛
7,500	Can. Kirk	.08	.07½	.08
7,400	Cen. Man	.11	.10	.10½
81,331	Chem. Res	3.40	2.90	3.22
19,200	Churchill	.14½	.11	.11
6,000	Clifton	.01¾	.01⅝	.01⅝
300	C. Copper	4.50	4.25	4.25
3,500	Cobalt	.04⅝	.04½	.04⅝
4,110	Dal. Oil	.60	.59	.60
3,500	Dom. Expl	.05½	.05¼	.05½
200	East Crest	.25½	.25½	.25½
2,525	Eldorado	3.70	3.60	3.63
500	Erie Gas	.09	.09	.09
1,470	Foothills	.75	.75	.75
33,000	Gilbec	.03½	.03½	.03½
9,500	Hilltop	.00⅞	.00¾	.00¾
8,615	Home Oil	1.89	1.80	1.80
262	Hud. Bay	9.50	9.50	.950
640	Nickel	23.45	23.20	23.20
30,800	Jack. Man	.05½	.05	.05¼
9,500	Kirk. Hunt	.01½	.01⅜	.01⅜
1,200	Kirk. Town	.22	.22	.22
17,100	L. Maron	.09½	.09	.09
23,800	Lebel	.15⅝	.14¼	.15¼
9,500	Malrobic	.02	.01¾	.01⅞
4,000	McLeod	.02¼	.02	.02
1,000	N. Hawk	.04¼	.04¼	.04¼
5,550	Nordon	.11	.10	.10
2,000	Oil Select	.05	.05	.05
6,200	Park. Hill	.41	.41	.41
500	Pend. Ore	.98	.98	.98
1,305	Porc. Cro	.02⅞	.02⅞	.02⅞
1,000	Ritchie	.02	.02	.02
1,000	Robb. Mont	.02½	.02½	.02½
110	Royalite	19.50	19.50	19.50
8,100	Stad	.11	.10	.10½
4,500	So. Keora	.02½	.02½	.02½
2,000	Sud. Mines	.01¾	.01¾	.01¾
11,500	Vickers	.02½	.02	.02
4,550	Wainweight	.85½	.85	.85½
3,000	White Lake	.05	.04¼	.04¾
500	Wood. Kirk	.07	.07	.07

DOMINION FOUNDRIES

Montréal, 1er. — Les profits de Dominion Foundries & Steel Limited ont été de $243,570 en 1933, comparativement à $58,084 en 1932. Après les charges, ces profits n'ont pas été suffisants pour couvrir pleinement le dividende privilégié. On a pris à même les profits de l'année sous revue $6,871 pour les ntérêts sur les obligations, $198,801 pour la dépréciation et $5,337 pour l'impôt sur le revenu. La balance de $32,562 a été ajoutée au compte de surplus qui atteint maintenant $775,853.

En fin d'année, les disponibilités courantes étaient aux exigibilités comme 5 est à 1. Le fonds de roulement est passé de $385,026 à $561,403. Les disponibilités courantes au total de $692,355 comprennent $56,407 en argent et des obligations du Dominion qui coûtèrent $24,333. Le président C.-W. Sherman a fait remarquer que le total des ventes a augmenté d'environ 33 pour cent en 1933. Il a ajouté que l'amélioration des affaires est sensible depuis les derniers mois de 1933 et que cette situation devrait se continuer en 1934.

REVENUS DU C. P. R.

Montréal, 30 (P.C.) — Les profits nets du Pacifique Canadien en décembre dernier se sont élevés à $3.-246,397, alors qu'ils avaient été de $2,310,749 en décembre 1932, ce qui représente une augmentation de $935,648. Les recettes brutes de ce chemin de fer furent de $9,912,738 au lieu de $9,701,199, soit un gain de $211,538. Les frais d'exploitation furent réduits de $724,110 pour ne se chiffrer qu'à la somme de $6,666,340.

Durant l'année 1933, les profits nets du Pacifique Canadien ont augmenté par rapport à ceux de l'année précédente de $772,121, les chiffres respectifs étant de $20,862,105 et de $20,089,984. Les recettes brutes ont diminué en 1933 de $9,667,025 pour tomber à $114,269,698.

BUFFALO ANKERITE

Montréal, 30 — La Buffalo Ankerite Mines produit actuellement pour environ $70,000 par mois, rapportent Bruce, McLean — Co., et ses recettes nettes sont d'à peu près $30,000. L'on comprend que l'administration de l'entreprise se propose de porter à 500 tonnes par jour le rendement de l'atelier qui, à l'heure actuelle, peut traiter 340 tonnes de minerai. Cette compagnie a versé à ses actionnaires un dividende de 3c par action le mois dernier.

Le chemin de fer Delaware & Hudson a subi une perte nette de $188,-362 en novembre 1933, comparativement à $435,366 en novembre 1932.

J.-EDMOND DUBE
152 rue St-Jean
Tél.: 2-6190

LES PHARMACIES DUBE
Vente avant Inventaire

MAURICE DUBE
269 rue St-Joseph
Tél.: 4-3423

Février le 1er au 6 GRATIS

1 Flaconnet d'un drachme de parfum avec chaque achat de $1.00 de pharmacie.

"LES PLUS BAS PRIX EN VILLE"

PATES A DENTS
IPANA - PEPSODENT PHILLIPS
GROS TUBES .34c, 3 pr $1.00
KOLYNOS .29c, .39c
FORHANS .25c, .44c
SQUIBB .23c, .39c

P. Corega pour Dents
COREGA .29c, .49c, .83c
WERNET .27c, .48c, .79c

Poudres à Toilette
COTY, Naturelle, Rach .69c
COTY, Blanche, Rosée .59c
HOUBIGANT .39c, .69c
FORVIL .39c, .69c, .89c

Vanishing-Cold Cream

Grandeur Régu. .50c pour .33c
Gros Format.. .69c
ARMAND, Rég. .50c. pour .33c
POMPEIAN .49c
WOODBURY, Rég. .50c, pr .39c
DAGGETTS .33c, .55c
PARKE DAVIS, Rég. .50c. .39c
CREME CITRONS, "Rigaud" .43c

Médecines Patentées
ASTRINGOSOL STEARNS .28c, .49c, .79c
ANDREW'S SALT, Gros Flac. .69c
ASPIRIN BAYER, .22c, .39c, .98c
BISODOL, poud. digestive .59c
BROMO-QUININE .20c
BROMO-SELTZER, .23, .45, .85c
BOVRIL Cordial, .39c, .99c, $1.14
CASTORIA .28c
CATARRHOZONE, .23, .43, .79c
COM. VEG. PINKHAM .99c
DANDERINE .29, .54, .94c

EMULSION SCOTT
Tonique Nutritif
43c 85c

ENOS SALT .49c, .69c
FRUITATIVES .21c., .35c.
FREEZONE 28c
FORSTOMA "Digestion" .75c
KEENO TONIQUE, $1.25 pr .69c
LAIT PHILLIPS, .39c, 2 pr .74c
LAVORIS .23c, 43c, .79c
LINIMENT MINARD .23c
LEVURE FERRUGINEUSE .84c
MUSKEKEE, $1.00, pr .89c
NUJOL .49c, .79c
MURINE .49c
PAIN KILLERS .23c, .38c
PETROLAGAR .59c, $1.09
ONG. OZONOL .29c
THERMOGENE, Frs .39c

SEL HEPATICA
Petit 28c
Moyen 54c
Grand 99c

CREMES à BARBE
COLGATE, Gros Tube .19c
PALMOLIVE, Gros .19c
WOODBURY .19c
FROSTILLA, Gros .29c
INGRAMS, Gros .34c

LAMES BLUE STEEL
5 pour .19c, 10 pr .35c

SHAMPOO Watkins .39c
SHAMPOO Palmolive .19c
SHAMPOO, enveloppes, 3 pr .25c

BROSSES A DENTS
Valeurs exceptionnelles à moitié des prix réguliers.
"PRIX SPECIAUX pour QUANTITES"

KLEENEX, Gros Paq. .18c
MUM "Déodorant" .29c, .49c
ODORONO .33c, .63c, .95c
PRODUITS CUTEX, Rég. .35c. .27c
PRODUITS GLAZO. Rég. .30c .27c
VEMO "Déodorant" .15c
BAUME ITALIEN .27c
LOTION FROSTILLA .27c
BAYRHUM, 4 oz. 29c, 8 oz. .49c
LOTIONS assorties, .50c pr .34c
LOTION PINAUD-LILAS .89c
EAU QUININE Pinaud .65c, $1.09

LOTION RHUM et PILOCARPINE
POUR LES SOINS DE LA TETE, ENLEVE LES PELLICULES, SUPPRIME LA CHUTE DES CHEVEUX, FORTIFIE LA CHEVELURE.... Bouteille 8 oz. .75c
"SATISFACTION GARANTIE"

SIROP Dr CHASE 29c, .69c
SIROP LAMBERT .28c
SIROP MATHIEU .28c
SIROP FELLOWS .93c
BAUME de Pin Comp .50c
SIROP STOKE .25c, .43c

LISTERINE

L'ANTISEPTIQUE INNOFFENSIF PAR EXCELLENCE
RINCE - BOUCHE — PARFUME L'HALEINE, AFFERMIT LES GENCIVES.
EN GARGARISME contre
MAL DE GORGE, — AMYGDALITE, etc.
Employée en Gargarisme tous les matins en faisant sa toilette, LISTERINE agit comme préventif, du Rhume ou du mal de gorge.
La grande Bouteille de 14 onces se vend maintenant.. 89c

SAVONS A TOILETTE
ROGER & GALET, 3 pr .89c
LIFE BUOY 2 pr .15c
PALMOLIVE 2 pr .11c
LUX—Winsom, 2 pr .13c
Colgate, Lilas, Lavande, Fairsex, Citron 12 pr .49c
FORVIL, 12 savons, $1.00 pour .69c
SAVON A BAIN, 6 pr .25c

Sac à Eau Chaude

Couleurs assorties: Rouge, Vert, Bleu, Mauve, etc. Qualité Garantie.
39c 49c 69c

PRESCRIPTIONS: Nous allouerons un escompte de 10% sur les prescriptions présentées durant cette vente à nos Laboratoires.

Téléphonez vos commandes
Service de Livraison

CIGARETTES :Vous recevez toujours 8 cartes Turret ou British avec l'achat d'un paquet de Cigarettes de .25.

Les Pharmacies Dubé 152 rue St-Jean 269 rue St-Joseph

M. et Mme Antoine Genest fêtent leurs noces d'or

Thetford-Mines. (D.N.C.) — Une belle fête de famille eut lieu lundi dernier à la résidence de M. et Mme Ant. Genest, rue N.-Dame, à l'occasion du cinquantième anniversaire de leur mariage. Ces noces d'or rappelèrent de nombreux souvenirs aux jubilaires qui sont les premiers en notre ville é célébrer cet anniversaire dans la paroisse même où ils s'étaient mariés voilà cinquante ans.

M. Genest qui est originaire de St-Henri, de Lévis, vint s'établir à Thetford-Mines en 1878 alors qu'il n'avait que 19 ans, il est le 29ième enfant d'une famille qui en comptait 32. Mlle Anselme Genest, soeur du jubilaire qui vit encore et demeure en notre ville est la dernière de cette remarquable famille.

Mme Genest, née Aimée Paquet, originaire de Beaumont, est la seule survivante de sa famille, qui vint s'établir comme colon en 1877, alors qu'elle n'avait que quinze ans.

Leur mariage fut célébré le 21 janvier 1884, dans une maison qui servait de mission une fois par mois. C'est le Rév. curé d'Auteuil, alors desservant de la paroisse St-Adrien d'Irlande et qui fut le premier curé de notre ville, qui leur donna la bénédiction nuptiale.

M. Genest s'est toujours occupé avec activité au développement de notre ville et on lui confia des charges importantes; c'est ainsi qu'il fut Président de la Commission Scolaire pendant onze ans, marguillier de la paroisse St-Alphonse et échevin de la Cité pendant plusieurs termes.

Par une permission spéciale de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, la messe fût célébrée à la résidence des jubilaires, Mme Genest étant impotente depuis près de sept ans. Une salle de leur résidence fut convertie en chapelle, où un autel dressé et décoré avec un goût parfait servit au saint-sacrifice de la messe. M. le curé G. Sauvageau avait bien voulu se rendre à l'invitation des jubilaires, et c'est lui qui célébra la messe, après avoir reçu de nouveau leur consentement.

M. et Mme Genest qui sont âgés respectivement de 75 et 72 ans avaient comme témoins, M. Joseph Richard, de Thetford-Mines, seul survivant de leurs premières noces et Mlle Anselme Genest, soeur du jubilaire.

M. Raoul Bouchard, gendre des jubilaires servait la messe à laquelle assistaient tous les enfants et petits-enfants, tous firent la sainte communion.

M. l'abbé P. Gravel, aumônier de l'O. D. J. rendit plusieurs cantiques appropriés à la circonstance. Le chant du Te Deum termina cette impressionnante cérémonie.

Après la messe un déjeuner intime réunit les jubilaires. M. le curé Sauvageau, M. Joseph Richard, Mlle Anselmie Genest, leurs témoins. A midi, un banquet réunit dans l'intimité outre les jubilaires, M. et Mme Antoine Genest, M. le curé G. Sauvageau, MM. les vicaires Pierre Gravel et Gérard Jacques; la famille complète des jubilaires qui compte neuf enfants, dont sept demeurent en notre ville, ce sont : MM. Charles Genest, de Thetford-Mines; Joseph Genest, de Manchester, N. H., Mlle Azilda Genest M. et Mme Ludger Genest, de Thetford-Mines; M. Eugène Genest, de New-York; M. et Mme Omer Genest, Mlle Eugénie Genest, M. et Mme Raoul Bouchard (Léa), M. et Mme Henri Genest, tous de Thetford-Mines; leurs petits-enfants : MM. Paul-Emile, H.-Louis, Jean-Denis, Antoine, Marcel, André et Jacques Genest, Mlles Françoise, Madeleine, Suzanne et Louise Genest, Mlle Anselmie Genest, soeur du jubilaire; M. et Mme Joseph Richard, leur beau-frère.

Avant le banquet, une adresse des mieux sentie fut lue aux jubilaires par leur fils cadet Henri. La petite Françoise Genest récita un joli compliment à ses grands-parents. Au dessert, invité à prendre la parole, M. le curé G. Sauvageau fit, avec l'éloquence qu'on lui connait, l'éloge des jubilaires.

MM. les abbés Gravel et Jacques dirent aussi quelques mots d'éloges à l'adresse des jubilaires. M. Genest visiblement ému, remercia tous ceux qui prirent part à cette fête.

Le soir, la famille se réunit de nouveau, il y eut chant, musique, etc., ce fut alors les bons souvenirs d'antan et la plus franche gaieté n'a cessé de régner. Ce n'est qu'à une heure avancée de la nuit que l'on songea que même les beaux jours ont une fin et qu'il fallait souhaiter aux jubilaire de vivre encore de nombreuses années pour fêter tous ensemble leurs noces de diamants.

M. et Mme Genest ont reçu a cette occasion de leurs parents et amis de nombreux et riches cadeaux.

"Le Soleil" s'unit à la famille Genest pour présenter aux jubilaires leurs meilleurs voeux de longue vie et de bonheur.

Feu Madame Jules Hébert

St-Hyacinthe, (D.N.C.) — Mme Jules Hébert, née Clara St-Jean, est décédée ici. Elle laisse dans le deuil outre son époux, cinq enfants: Dolorès et Jacqueline, Gérard, Marcel et Lucien; ses père et mère, M. et Mme Albert St-Jean, de cette ville; deux soeurs, Mmes Léon Hébert, née Louisa, de Marieville, et A. Frappier, née Blanche, de St-Hyacinthe; trois frères, MM. Ovila, Adrien et Roland St-Jean, tous de cette ville.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église du Christ-Roi. La levée du corps fut faite par M. le curé H. Lafontaine et le service fut chanté par M. l'abbé L. Benoit, vicaire. Les porteurs étaient : MM. Adrien, Ovila et Roland St-Jean, Albert, Léon et Roger Hébert. Le deuil était conduit par son époux; ses fils, ses frères et beaux-frères. Dans le cortège l'on remarquait les élèves des Académies Prince et Girouard de cette ville.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

VENTE RAPIDE
AU DEPARTEMENT DES ECHANGES

Nous voulons augmenter nos affaires au Département des Echanges. Aux prix que nous annonçons ici, il nous faudra nécessairement vendre en très grande quantité, parce que tout y est presque donné. Lisez attentivement l'annonce. Venez nous voir, et vous nous avouerez franchement que les prix marqués payent à peine la livraison.

Nous ne pourrons pas remplir les commandes reçues par malle ou téléphone. Venez donner votre commande vous-même. Vous serez émerveillé des belles valeurs que nous vous offrons.

Notre magasin sera ouvert jusqu'à 10 heures Samedi soir

POUR LA CUISINE

Un lot de Bain-Marie en Granit	39c
Autre lot de Bain-Marie plus grands	49c
Un lot de Pots à Lait. Au choix	5c
Un Lot de Bols et Soucoupes	8c
Un Lot de Chaises assorties	49c
Fourneaux pour poêles à pétrole	$3.50
Un lot de Poêle à Gaz, 4 brûleurs	$2.95
Poêle à Gaz Cabinet. Spécial à	$3.95
Chaises Windsor, fini vert et ivoire	$1.00

POUR LA CHAMBRE

Lot de Lits de Fer émaillé blanc	95c
Lots de Lits d'Acier au fini noyer	$2.95
Lot de Sommiers en fer, assortis	$2.25
Lot de Lits de Bois. Spécial à	35c
Lot de Lits de Camp, pattes en bois	75c
Lot de Lits de Plume. Spécial à	$3.85
Lot de Lits de Cuivre. Choix à	$2.75
Lot de Lave-Mains assortis	$1.45
Une Table de Toilette avec miroir	$5.00
Un set de Chambre, 4 meubles pour	$49.00
Un Bureau de Chambre avec miroir	$2.95

PHONOGRAPHES — PIANOS

Un Piano Droit au fini acajou	$39.00
Un lot de Bancs de Piano au choix	$1.50
Phonographes modèles cabinet à	$5.00
Un lot de disques de phonographes	10c
Un lot de cabinets de musique à	$2.75

POUR LA SALLE

Un Lot de Tables Extensibles à	$4.95
Un Lot de Buffets sans miroir	$3.75
Un Lot de Buffets avec miroir	$4.95
Un Lot de Chaises avec dos hauts	75c
Un Set de Salle à Manger, 8 meubles	$19.00
Un Set de Salle à Manger, 9 meubles	[illegible].50
Un Set de Salle à Manger, 9 meubles au fini noyer, nouveau style	$49.50
Un Lot de Buffets combinés à	$9.75

MEUBLES DE BUREAU

Un Lot de Chaises de Bureau "Fuller"	$2.90
Un seul Coffre-Fort, au bas prix de	$49.00

DIVERSES AUBAINES

Sleighs pour bébé, avec ou sans couverture	$2.75
Lit Extensible avec matelas pour	$3.25
Tordeur pour laveuse à la main	$1.95
Un Tapis, 9 x 9 pieds. Spécial à	$1.95
Un Tapis, 9 x 10 pieds. Aubaine à	$2.95
Un Tapis, 9 x 12 pieds. Un seul à	$5.95

RADIOS USAGES

ROGERS:—Complet avec 7 lampes	$15.00
PHILCO:—Complet avec 4 lampes	$29.00
ROGERS:—Complet avec 4 lampes	$29.00
PHILCO:—Complet avec 7 lampes	$29.00
ROGERS:—Cabinet avec 7 lampes	$34.50
RADIOLA:—Cabinet avec 7 lampes	$32.50
DeFOREST:—Cabinet à 8 lampes	$34.50
MARCONI:—Combiné avec 8 lampes	$39.00
ROGERS:—Cabinet avec 8 lampes	$44.00
CARLSON:—Cabinet avec 7 lampes	$49.00

POUR LE SALON

Un Chesterfield, 3 morceaux à	$9.75
Trois Chesterfields, 3 morceaux à	$12.75
Un lot de Sets de Salon, 5 morceaux à	$2.95
Un Lot de Tables de centre à	$1.25
Un Set de Boudoir, 3 morceaux à	$3.75
Un Lot de Sets de Boudoir au choix	$11.85
Un Lot de Chaises Morris au choix	$1.75

SOFAS-DIVANETTES

Une Divanette en Cuirette à	$4.95
Divanette et 2 Fauteuils pour	$12.50
Un Lot de Sofas. A votre choix	$1.90
Un Lot de Sofas-Davenport, à	$2.75
Divanette et 2 Fauteuils pour	$19.75

MACHINES A COUDRE

Une Machine à Coudre Singer à	$9.75
Une Machine à Coudre White à	$9.75
Une Machine à Coudre électrique portative "Sterling" démonstrateur	$28.75

Au Magasin de la Basse-Ville

A Notre Département Des Echanges Chez

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE

273 --- RUE ST-PAUL --- 273

St-Jacques-de-Leeds

Les fermières

Il me fait plaisir de veni donner les résultats des élections du Cercle des fermières qui eurent lieu à l'assemblée générale dernièrement.

M. le curé A. Blais présidait cette éunion. Après la consécration au acré-Cœur, M. le curé félicita les Dames et jeunes filles d'être venues n si grand nombre à cette réunion, malgré l'inclémence de la température, ce qui prouve une fois de plus ue nos bonnes fermières mettront oute œuvre en pratique.

Aumônier, M. le curé A. Blais; résidente, Mme Alfred Dion; Vicerésidente, Mme Edmond Paradis; ecrétaire-trésorier, Mme Alphonse oulin; Bibliothécaire-lectrice, Mlle lorance Drouin; Conseillères locales: Mmes Narcisse Gagné, Josephenri Lessard et Joseph Payeur; onseillère provinciale: Mme Alphonse Poulin.

Les élections terminées, notre dévoué aumônier a bien voulu honorer otre assemblée de sa présence et ne ous a pas ménagé les encouragements ce dont nous lui sommes très econnaissantes.

Quels avantages pour une paroisse d'avoir un cercle de fermières, ous le savons par expérience.

Quel bonheur pour les directrices d'un cercle de voir leurs conseœurs mettre en pratique tous les conseils donnés aux assemblées.

Espérons que l'avenir rendra toutes nos fermières économes et dévouées.

Soyons unies mes sœurs fermières, travaillons les unes pour les autres et ainsi nous travaillerons pour notre devise.

Rivière-du-Loup

Décès

Est décédée le 11 janvier à l'hôpital de cette ville, Jeannine, fille bien-aimée de M. et Mme Charles Paradis. Son service a eu lieu lundi, le 15, à 9 heures, à St-François-Xavier.

Naissances

—Est né le 21 janvier et a été baptisé le 22, Joseph-Wilfrid-Jacques enfant de M. et Mme Adolphe Courcy, née Corinne Beaulieu. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Migneault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Jos. Courcy, tante de l'enfant.

—Est né et a été baptisé le 22 janvier, Joseph-Georges-Guy, enfant de M. et Mme Wilfrid Laforest. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Ouimet, cousins de l'enfant. Porteuse, Mlle Etiennette Dionne, cousine de l'enfant.

Feu M. N. Ménard

St-Hyacinthe, (D.N.C.).— Les funérailles de M. Napoléon Ménard, décédé à l'âge avancé de 72 ans, ont eu lieu en l'église St-Joseph sur Yamaska. La levée du corps fut faite par M. l'abbé P.-N. Desrochers qui officia également au service. Les porteurs étaient: MM. Joseph Michon, Gédéon Larivière, Pierre Leclerc, Oscar Legassé, Jacob Messier et Nap. Girard. Le deuil était conduit par MM. Victor Ménard, Jos. Phaneuf et ses garçons.

Le défunt laisse dans le deuil son

Irritations de la GORGE

Les gorges sèches, enflammées et irritées sont promptement soulagées par le Sirop Gray. Fumeurs, orateurs publics et ceux qui font du théâtre trouvent qu'il lubrifie les cordes vocales, enlève le phelgme et soulage l'irritation.

SIROP GRAY de GOMME D'EPINETTE ROUGE

épouse, née Alexandrine Richard; ses fils: Victor, Télesphore et Wilfrid Ménard, de La Présentation; ses filles: Mme Jos. Phaneuf, née Alma, de Montréal; Mme Anthime Gauvin, de St-Thomas d'Aquin; Mme Armand Larivière, née Marie-Rose, de St-Joseph; Mme Wilfrid Stibb, née Emilia, de Montréal; Mme Ernest Lalonde, née Ernestine, de Montréal; Mme Arthur Charette, née Antonia; Mme Réal Perron, née Marie-Anna; Mme Hormisdas Eaton, née Angélina; Mme Omer Gobeille, née Diana, toutes de Montréal; ses frères: R. P. François, S.J., MM. Joseph Ménard, de cette ville et Louis Ménard, de Washington, U. S. A.

Feu Clermont Rodrigue

St-Ephrem, (D.N.C.).—La famille de M. Nap. Rodrigue vient d'être plongée dans le deuil par le décès de leur garçon Clermont, âgé de 15 ans. Après trente-trois jours de grandes souffrances souffertes avec résignation, il rendit son âme à Dieu, à l'hôpital St-Sacrement.

Il laisse pour pleurer sa perte, son père, sa mère, M. et Mme Nap. Rodrigue; ses frères: Emile, Victorien, Jean-Paul Rodrigue; ses sœurs: Mme Wilfrid Bernard et Fleurette; ses demi-frères: Alfred et Eugène; ses demi-sœurs: Mme Alfred Plante, Mme Philippe Poulin, Mme Nap. Massé; ses beaux-frères: MM. Nap. Massé, Alfred Plante, Wilfrid Bernard, Philippe Poulin; ses belles-sœurs: Délia Grenier et Dorilda Dupré; ses neveux: Fernand et Lue Poulin, Clément Massé, Donatien et Harmel Bernard, Clermont, Jean-Marie, Gilles Plante, Guy, Yvan, Florian Rodrigue; ses nièces: Yvette, Monique, Huguette Poulin, Mabelle, Gilberte Rodrigue, Estelle Massé, Sœur Ste-Yolande ainsi que Jacqueline Plante.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Ephrem le 10 janvier, à 9 heures. Une grande foule de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Conduisait le corbillard, M. Clément Lemieux. Portait la croix, M. Henri Lacombe. Les porteurs étaient: MM. Alfred Lemieux, Henri-Louis Thibodeau, Paul Lemieux et Réal Thibodeau.

La famille en deuil remercie tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie.

Feu M. V. Brunelle

St-Hyacinthe, (D.N.C.).—Les funérailles de M. Victor Brunelle, bourgeois de cette ville, ont eu lieu à Ste-Rosalie. La levée du corps fut faite par M. l'abbé David Petit, vicaire. M. l'abbé F.-X. Côté, chanta le service assisté des abbés W. Roy, curé, et David Petit, vicaire.

Les porteurs étaient: MM. F.-X. Lapierre, Ephrem Gosselin, Louis Tanguay, Alphonse Gagnon, Félix Cardinal, Rémi Daigle. Le deuil était conduit par le frère du défunt, M. le notaire L.-A. Brunelle; ses neveux: Victor et Octave Brunelle; MM. Ovide Lapalme, Arthur et Eugène Lapalme, Joseph Couture, son beau-frère, Victor Salois, Pierre Maurice.

Le défunt était le frère du notaire L.-A. Brunelle. Il laisse aussi une sœur, Mme Joseph Couture, Régina; son frère, J.-Albert Brunelle, de St-Paul, Minnesota. Il était âgé de 68 ans et 11 mois.

Funérailles de Mme Joseph Bélanger

St-Aubert, (D.N.C.).—Le 15 janvier avaient lieu dans notre paroisse, les imposantes funérailles de Mme J. Bélanger, née Emma Chouinard, décédée à l'âge de 69 ans. Elle était la mère du révd Père Philippe Bélanger, Jésuite au Scholasticat de l'Immaculée-Conception de Montréal et de la révde Sœur Saint Alfred de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le service fut chanté par la révd Père Elie Gaudrault, O.P.; diacre, M. l'abbé Edgar Chouinard et sous-diacre, le révd Père Philippe Bélanger, S.J. Des messes aux autels latéraux furent célébrées par M. l'abbé Dumas, curé de St-David, M. l'abbé Honorius Bois, directeur de l'école d'agriculture de Ste-Anne; M. l'abbé Thomas Bélanger, vicaire à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Au chœur, M. le curé Sylvio Chénard, de St-Aubert, M. l'abbé Roland Boucher, diacre, M. Bonnenfant, curé de St-Damase.

Une foule considérable de parents et d'amis était venus rendre un dernier témoignage à la regrettée disparue. L'église avait revêtue ses plus belles tentures de deuil pour la cérémonie.

A la famille en deuil nos plus sincères condoléances.

Lac-aux-Sables

Conseillers

Notre conseil est ainsi formé pour 1934: M. Urgel Gagnon, maire; MM. Adolphe Darveau, Armand Grégoire, Georges Hamelin, Damasse Ricard, Laurent Gauthier, Achille Gauthier, conseillers. Ces trois derniers sont les nouveaux conseillers élus par acclamation.

Statistiques

Population, 1470 âmes; 1115 communiants; 355 non communiants; 45 baptêmes, 7 mariages, 9 sépultures dont 4 grandes personnes et 5 enfants.

Marguillier

M. Armand Grégoire remplace M. Arthur Morrissette.

St-Octave de Métis

Les marguilliers

M. Joseph Bouchard a été nommé marguillier pour remplacer M. Xavier Beaulieu sortant de charges.

Statistiques paroissiales

Il y a eu dans notre paroisse, au cours de l'année, 36 naissances, 2 mariages et 21 sépultures, dont 15 adultes.

Elections municipales

Le conseil de la municipalité a élu trois nouveaux conseillers pour un nouveau terme. Ce sont: MM. Alfred Pelletier, Joseph Roy, et Joseph Caron.

Les Escoumains

Décès

Le 10 janvier nous avions le regret d'apprendre le décès de M. Edmond Tremblay, époux de Obéline Tremblay, décédé après une longue maladie soufferte avec patience. Il était âgé de 41 ans et laisse outre son épouse, cinq enfants, Mme Robert Malenfant (Elisabeth), de l'Ile St-Alexandre, Côte Nord; Jean-Charles, Rose-Anna, Georgette et Madeleine. Son service et sa sépulture eurent lieu le 12, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Nos sincères condoléances à la famille.

Naissances

Ces jours derniers, M. le curé Renaud baptisait les deux fils jumeaux de M. et Mme Chs Maltais, M. et Mme Henri Brisebois étaient parrain et marraine de Joseph-Louis-Bertrand et pour Joseph-Appolinaire-Bernard, M. et Mme Edouard Létourneau étaient parrain et marraine. Mlles Alvia Martelle et Ernestine Guay portaient les bébés.

Gentilly

Naissances

—Joseph-André, enfant de M. et Mme Charles-Edouard Villeneuve. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Marchand, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Mina Tellier.

—Joseph-Omer-Antoine, enfant de M. et Mme Donat. Parrain et marraine, M. et Mme Euclide Michel, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Justina Michel.

Réunion intime

Dernièrement se réunissaient un groupe de parents et d'amis chez M. Joseph Demers. Etaient présents: Mlles Béatrice et Yvonne Demers, Rita Lehouillier, Marie-Mance Baril, Blanche et Jeannette Bécotte, Alice et Gabrielle Baril, Marie-Mance Carignan, Marie-Rose et Georgette Bécotte, Marcelle Baril, MM. Alphonse et Elphège Demers, Gérard Baril, Bruno Trottier, Roger Bécotte, Bruno Carignan, Julien Faucher, Léo Lehouillier, Royal Leclerc, Alcide Bécotte, Majorique Baril, Patrick Lavigne, Hervé Spénard, Jérôme Morrissette, Arthur et Bruno Demers. M. et Mme Gérard Demers. L'on s'amusa jusqu'à une heure avancée et l'on se sépara emportant un agréable souvenir de cette belle soirée.

Les chargements ferroviaires aux Etats-Unis, durant la semaine du 20 janvier 1934, ont augmenté de 60,876 wagons, comparativement à la semaine correspondante de 1933.

St-Alexandre

Baptêmes

—Le 4 janvier fut baptisé J.-Gérard-Yvon, enfant de M. et Mme Joseph Lavoie (Marie-Anna Bérubé). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lavoie, grands-parents de l'enfant.

—Le 16 janvier: J.-Rosaire-Gaston, enfant de M. et Mme Wilfrid Dumont (Antoinette Bélanger). Parrain et marraine, M. et Mme Israel Dumont.

—Le 16 janvier: J.-Paul-Charles-Henri, enfant de M. et Mme Edgar Dufour (Anne-Marie Laforest). Parrain et marraine, M. et Mme Charles Nadeau, oncle et tante de l'enfant.

—Le 18 janvier: M.-Normande-Etiennette-Lucienne, enfant de M. et Mme Alphonse Soucy (Alice Bouchard). Marraine, Mlle Suzanne Bouchard. Parrain, M. Roger Bouchard, tante et oncle de l'enfant.

—Le 18 janvier: J.-Hilaire-Marcel, enfant de M. et Mme Pierre Bélanger, (Yvonne Lavoie). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lapointe, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, oncle et tante de l'enfant.

—Le 20 janvier: J.-Alexandre-Salluste, enfant de M. et Mme Adélard Dumais (Rose-Anna Comeau). Parrain, M. Léopold Dumais. Marraine, Mlle Marguerite Dumais, frère et sœur de l'enfant.

—Le 21 janvier: Marie-Gervaise-Lauréanne, enfant de M. et Mme Rosario Voyer (Anna-Dumais). Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Ouellet.

—Le 21 janvier: J.-Albert-Marie, enfant de M. et Mme J.-A. Blier (Lucienne Gervais). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dumont.

Sépulture

Mardi, le 16 janvier, est décédée Jeannine-Dolorès, enfant de M. François-Joseph Deschênes et de feu Louise Ouellet. Elle était âgée de 2 ans et demie. Sa sépulture eut lieu jeudi après-midi, le 18 janvier.

Nos sympathies à M. Deschênes

Statistiques de 1933

L'an dernier il y eut dans notre paroisse 58 baptêmes, 22 sépultures et 11 mariages.

Marguillier

M. Alfred Gervais, cultivateur, fut élu marguillier en remplacement de M. Alcide Dussault, sortant de charge. Nos félicitations.

Funérailles de M. Jean-Baptiste Lemay

Lotbinière, (D.N.C.).—C'est au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qu'ont eu lieu en l'église de Lotbinière, les funérailles de M. Jean-Baptiste Lemay, décédé à l'âge de 58 ans et 6 mois.

Le deuil était conduit par son frère, Origène Lemay; ses beaux-frères: MM. Anthime Nadeau, Lucien Letellier, Edgar Rivard et ses sœurs: Antoinette, Régina, Elzire, Adrienne, Hélène, Alma et Florence.

Les porteurs étaient ses neveux: MM. Rolland, Léopold et Armand Nadeau, René Letellier, Conrad Rivart et Joachim Lemay.

Les porteurs d'honneur étaient: MM. Roger et Paul-Emile Laliberté, Rolland Leclerc, Paul Lemay.

La croix était portée par M. Raymond Roy.

M. l'abbé Elzéar Voyer chantait le service, assisté comme diacre et sous-diacre, de l'abbé Gagnon et l'abbé Gingras. Aux autels latéraux, officiaient les abbés L.-L. Paradis et Vaudreuil.

Un cortège nombreux suivit le convoi funèbre jusqu'à l'église.

Dans la foule on remarquait des amis et parents présents au service M. Alexandre Lemay, directeur des funérailles; MM. le notaire Eugène Bernard, Dr de Lachevrotière, Dr W. Laberge, Thomas Lemay, Léonidas Fréchette, St-Nicolas; Georges Fréchette, St-Nicolas; Aimé Bélanger, St-Nicolas; J.-A. Lambert, St-Nicolas; Alph. Leclerc, Jos. Leclerc, Ernest Plaisance, Jos. Nadeau, Alphonse Nadeau, Pierre Goudreault, Justin Bélanger, Arcadius Laliberté, Philippe Paré, Geo. Pérusse, Jos. de Villers, Arth. Laliberté, Edm. Laliberté, Hector Bernier, Arthur Bernier, J.-Marie Leamy, Félix Desruisseaux, Onésime Gauron, Emile Beaudet, Henri Desruisseaux, Philippe Gauron, Chs-Aug. de Lachevrotière, Alarie Blanchette, Félix Montpat, Emile Beaudet, Josaphat Plaisance, Raymond Desrochers, René Desruisseaux, Roland Lemay, Jos. Turcotte, Aimé Cinq-Mars, Octave Boily, Wilfrid Enouf, Victor Paris, Fortunat Pérusse, Alcide Pérusse, Donat Beaudet, Gérard Pérusse, Florian Bernier, Olivier Boucher, Antonio et Roméo Boucher, Henri Beaudet, Eugène Auger, Lucien Auger, Donat Jacques, Rodolphe Beaudet, Eugène Leclerc, Alcide Laliberté, Lauréat Lemay, Adelbert Lemay, Adolphe Lambert, Rémi Bélanger, Henri Lauzé, J.-B. Blanchette, Jos. Lord, Raymond Gagnon, Auguste Gagnon, Charles Hamelin, Léon Lemay, Adolphe Hamelin, Thomas Laliberté, Florian Laliberté, Wenceslas Laliberté, Adrien Bélanger, Jos. Perron, Médée Hamel, Urbain Hamel, Albéric Houde, Edgar de Lachevrotière, Camilien Houde.

Catarrhe du Nez ou de la Gorge

Mettre Vicks dans le nez ou le faire fondre dans l'eau chaude et l'inhaler.

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

Sayabec

Incendie. — La résidence de M. Edmond Audi a été détruite par les flammes de fond en comble. Les pertes s'élèvent à plusieurs centaines de piastres. Les assurances en couvrent une partie.

Naissance. — Jean-Marie, enfant de Louis-Félix Gagnon et d'Elizabeth Poitras. Parrain, Georges Poitras et marraine, Léopoldine Dugas.

COMMENT RUTH AJOUTE UN AUTRE JOUR *A LA SEMAINE*

(UNE VERITABLE EXPERIENCE DE LA VIE REELLE)

Laver pour dix lui prend deux jours
--- *avant d'essayer l'Oxydol*

LISEZ LA LETTRE de MADAME NEARY

Mme David Neary
Torrington, Conn.
E.-U. d'A.

"Laver me prenait d'ordinaire tout le lundi, et tout le mardi pour en finir. Mais—en faisant tout le gros lavage pour une famille de dix, en décrassant magnifiquement mon linge sans effort, en en facilitant le rinçage et le repassage — l'Oxydol m'a redonné deux bonnes journées flambant neuves par semaine !"

LISEZ la lettre de Mme Neary et vous allez voir d'un coup d'oeil que ce nouveau savon de buanderie a changé toutes ses vieilles idées sur le lavage rapide et la blancheur du linge. Pourquoi ne pas l'essayer A VOTRE TOUR ? Quel que soit votre savon favori, essayez cette nouvelle découverte scientifique.

L'Oxydol est fabriqué par ceux qui font le fameux savon "Ivory". C'est en fait de savon de buanderie amélioré la toute dernière invention des experts de Procter & Gamble. Et les résultats qu'il donne ne sauraient être et n'ont jamais été approchés par aucun autre savon.

Il raccourcit de 25 à 40% le temps du lavage dans la cuve ou la machine; d'où économie des heures d'ouvrage.

Epreuve faite au tintomètre, il lave le linge de 4 à 5 tons PLUS BLANC. Plus blanc en UN SEUL lavage que ne peut le faire TOUT autre savon dans DEUX à QUATRE lavages!

Et cependant il n'abime et ne fait changer ni la couleur ni le tissu. Il contient en mélange des éléments spéciaux qui *empêchent* les couleurs de déteindre. Il n'offre aucun danger pour les imprimés de coton et les petites robes d'enfants.

Il blanchit sans qu'on soit obligé de frotter à s'éreinter. Parce qu'il *dissout* la saleté. L'OXYDOL DECRASSE en 15 minutes. Aussi pour avoir du linge net vous n'avez plus jamais à le frotter ni faire bouillir.

Mousse épaisse de 3 pouces dans n'importe quelle eau

Ce nouvel Oxydol amélioré fait de la "mousse d'eau douce" épaisse dans *n'importe* quelle eau, dure ou douce. Sans ingrédients "pour l'adoucir" ni préparations à laver. Voici pourquoi :

Dans la préparation de l'Oxydol, on combine scientifiquement les substances saponifiables avec des agents spécifiques qui ont pour objet d'adoucir l'eau la plus dure. C'est dire qu'on a dans une seule et même boîte l'effet d'un adoucissant de l'eau ET celui du savon.

Vous serez émerveillée des résultats. Vous employez moins de savon; vous lavez probablement plus vite que jamais auparavant — votre lavage sort plus blanc, sent meilleur.

Vous pouvez voir la différence dans la mousse. L'Oxydol se multiplie 500 FOIS en mousse ! Ce qui est à dire qu'il a deux fois plus d'"effet savonneux" que les savons vieux jeu.

Il fallait qu'il *fût* meilleur, nous le savions, pour faire abandonner les vieilles méthodes par les femmes. Aussi nous l'avons *fait* meilleur, et maintenant nous vous prions instamment d'essayer le nouvel Oxydol amélioré chez vous. Nous promettons qu'il vous exemptera des heures d'ouvrage. Vous aurez du linge de 4 à 5 tons plus blanc, sans frottage ni ébullition.

Vous ne verrez plus déteindre les couleurs; ni "bariolures de savon "après le repassage; pas plus que vous n'aurez les mains rouges, mordues par le savon. Et l'Oxydol est économique. Epreuve faite, un paquet régulier de 25c. fera l'ouvrage de 8 à 10 briques de savon en barre ou 2 à 3 fois autant que le savon en paillettes !

Procurez-vous de l'Oxydol dès aujourd'hui chez votre épicier. Vous aurez lieu d'en être fière ! The Procter & Gamble Company of Canada, Limited.

LE NOUVEL
OXYDOL
AMELIORE
SE MULTIPLIE 500 FOIS EN MOUSSE
FABRICATION CANADIENNE

DEBAT SUR LE S ALLOCATIONS AUX MERES NECESSITEUSES

(Suite de la dernière page)

maternelle et en développant chez nous le système du "Family's Welfare". Le gouvernement veut encore faire davantage et il considère le moyen d'établir chez nous des garderies d'enfants, dans le genre des "Jardins de l'Enfance', qui existent en France et des "Kindergarten" qui sont très nombreux en Allemagne."

M. David rapela que, depuis 1922, le gouvernement de Québec a dépensé $22,000,000 en octrois de toutes sortes aux institutions de bienfaisance, orphelinats, hôpitaux et autres organismes qui ont pour but de soulager les misères sociales. Nous avons dans Québec 4,600 lits pour les orphelins et leur entretien nous coûte $932,234 par année, près d'un million.

En se fondant sur des chiffres pris à même les livres bleus de l'Ontario, le secrétaire de la province a jugé qu'il en coûte près de deux millions aux municipalités de l'Ontario pour leur part dans les subventions aux mères dans le besoin et qu'il en coûterait environ la même somme à nos municipalités. Si on ajoute à cette somme le montant de $1,300,000 que les municipalités fournissent actuellement pour le maintien des institutions charitables, c'est plus de trois millions qui viendraient s'ajouter aux charges déjà insupportables des municipalités et chaque chef de famille serait appelé à payer, de ce seul chef, une taxe de $5 par année.

"Rendons service selon nos moyens", commenta le secrétaire provincial. "Nous avons des institutions de charité à nulles autres pareilles. Ces institutions obèrent lourdement le budget provincial. L'heure n'est pas venue de nous lancer dans une entreprise comme celle-là".

MM. Barré, Guertin et Bertrand dirent ensuite quelques mots contre l'amendement et les votes étranges dont nous parlons plus haut furent ensuite donnés par les deux oppositions: l'"officielle" et l'autre, tandis que les députés libéraux se ralliaient tous à l'opinion exprimée par le secrétaire provincial qui fut chaudement félicité de son discours par ses collègues, après la séance.

LA SEANCE

Le président T.-D. Bouchard ouvre la séance à 3 heures 20.

Plusieurs pétitions sont lues et reçues ainsi que les rapports des comités des bills publics et privés.

Le gouvernement répond ensuite à quelques questions de l'Opposition.

L'HONORABLE ATHANASE DAVID

Le secrétaire de la province reprend ensuite le débat, ajourné l'autre jour par le Dr Pierre Gauthier, de Portneuf, sur une motion de M. Laurent Barré demandant au gouvernement de créer, dès la session actuelle, une loi accordant l'aide de l'Etat aux mères nécessiteuses.

M. David félicite le député de Rouville de la dignité de son discours et affirme que c'est sur ce ton que les questions de pareille nature devraient toujours être discutées.

Il rappelle que, depuis 1922, le gouvernement de cette province ne s'est pas retranché derrière des formules pour s'éviter de venir en aide à nos institutions, et que c'est grâce au département de l'Assistance publique, et aux octrois du gouvernement si certaines institutions n'ont pas croulé sous le fardeau de leurs obligations.

"Depuis 1922", dit-il, "pour bien montrer l'intérêt qu'il porte aux classes nécessiteuses, ce gouvernement a dépensé ou octroyé à ces institutions la somme de $22,000,000.

"Sur le principe même de la motion, dit M. David, il n'y a pas de discussion. La mère nécessiteuse a droit de s'attendre à ce qu'on l'aide. S'il est un endroit au monde où l'on doive accorder son attention au problème soulevé, c'est dans Québec, où nos familles sont nombreuses. Depuis 300 ans, ce n'est pas l'immigration qui nous a permis de grandir, mais la force familiale et nationale. Nous comblons par des naissances nouvelles les vides que la mort cause dans nos rangs. La mère canadienne a compris son devoir et elle a toujours avec joie donné des fils à la patrie. Notre territoire est immense, 735 mille milles carrés, et nous avons besoin des familles nombreuses pour peupler notre vaste pays.

"Il importe que la mère reste à côté de ses enfants pour leur inculquer les premières notions d'éducation, et le gouvernement le conçoit bien.

"Il y a quelques années le gouvernement a tenté d'organiser le système qui existe pour nos compatriotes anglais, le "Family Welfare". Ce système permet à la mère de rester près de ses enfants et de leur donner la vie de famille. Cette organisation a soin, dans Montréal, de 1736 familles composées de 4,435 enfants. Cela a coûté $204,000, à Montréal seulement. Si on veut avoir une idée de ce que cela représente, on peut consulter les livres bleus de l'Ontario. Pour l'année finissant le 31 octobre 1932, il en a coûté au gouvernement la somme de $$2,698,788.50 dont $1,122,521.06 fourni par les municipalités. Si l'on compare avec Québec, on se rendra compte qu'il en coûtera dans Québec au moins deux millions aux municipalités. Déjà les municipalités payent $1,320,000 pour les asiles d'aliénés, les orphelinats, etc. Ceci équivaudrait à dire que les chefs de famille seraient taxés de $5.00 par tête.

La province a-t-elle le droit, dans des circonstances comme celles que nous traversons, de taxer ainsi les chefs de famille?

Actuellement, nous avons 4,600 lits pour les orphelins dans Québec. Vingt et un pour cent de ces enfants sont fils de parents indigents, 66 pour cent sont orphelins de père ou de mère et le reste, orphelins de père et de mère. Il en coûte à la province $932,234 par an pour les héberger.

M. David se demande si au lieu de se lancer dans des dépenses capitales, il ne vaudrait pas mieux de créer des garderies d'enfants, comme il en existe en France et en Allemagne, sous le nom de "Kindergarten".

"Je ne dis pas que ce soit-là le meilleur régime, mais, en matière sociale, lorsqu'il s'agit de changer des habitudes, des traditions, il faut y aller avec beaucoup de précaution, dit M. David. En temps de crise, il faut juger avec beaucoup de calcul afin de ne pas adopter de mesures que nous regretterions une fois la crise passée.

Il faut rendre service selon nos moyens, espérant que lorsque la normale sera rétablie nous pourrons faire davantage.

Dans le moment, avoir soin des institutions existantes, est déjà une lourde charge pour le gouvernement. Actuellement, le gouvernement subventionne l'"Aide Maternelle" qui l'an dernier, a assisté 5,000 femmes en couches. Cette association assure les soins médicaux et physiques et l'aide morale nécessaire aux mères dans le besoin. Nous ne nous contentons pas d'envoyer à domicile garde-malades, et médecins; nous voulons faire encore mieux. Nous nous demandons s'il n'y aura pas moyen quand les temps seront meilleurs de créer des maternités pour les filles-mères. On comprend comment il se fait que nous voulions protéger les enfants nés en dehors du mariage et qui courent de si nombreux risques.

"Je puis donc dire, en résumé, que depuis 1922, nous avons accordé, indirectement, une très large assistance aux mères nécessiteuses en hébergeant les orphelins, en subventionnant les associations d'aides maternelles, etc. Je puis dire aussi que nous continuons dans ce mouvement d'aide à la mère nécessiteuse en développant le système du "Family Welfare" chez-nous, et en attendant des jours meilleurs, je crois que nous devrions établir des garderies d'enfants, je crois aussi qu'on admettra que le budget des municipalités est grevé à un point tel qu'on ne doit pas songer, pour le moment, à l'alourdir davantage.

J'ai donc l'honneur de proposer à cette Chambre, dit M. David,

Que la motion de l'honorable Député de Rouville soit amendée et que les mots après "aux mères nécessiteuses" soient retranchés et remplacés par les suivants:

"Cette Chambre est d'avis qu'aussitôt que la position financière de la province le permettra, le gouvernement considère la possibilité de créer ce régime d'assistance aux mères nécessiteuses".

M. Laurent Barré, le proposeur de la motion, dit ensuite quelques mots, il n'eccepte pas, nécessairement, les vues du secrétaire, surtout, il ne croit pas que les garderies d'enfants puissent remplacer l'allocation familiale, puisque les mères devront quand même travailler en dehors tandis que les hommes chôment.

Le député de Hull, M. Guertin, chicane les chiffres cités par M. David et se demande comment il se fait que l'assistance aux mères nécessiteuses coûtent plus cher dans Québec que dans Ontario.

M. David : "La raison est très simple: parce que nous avons des familles plus nombreuses".

M. Guertin poursuit alors son discours et répète des choses qui a déjà dites cent fois au sujet des assurances sociales.

M. Guertin en vient à dire que le premier ministre a déclaré l'autre jour que les provinces de l'Ouest sont dans une mauvaise situation financière à cause de leur législation sociale.

M. Taschereau : "Je n'ai jamais dit celà. La situation des provinces des prairies n'est pas due seulement à leur situation sociale", mais c'est peut-être là un des facteurs.

M. Guertin parle ensuite de la Commission des Assurances Sociales et des recommandations qu'elle fit à la Législature.

M. Pierre Bertrand, député de St-Sauveur reproche au gouvernement de n'avoir pas établi l'aide aux mères nécessiteuses plus tôt, et il se déclare contre l'amendement.

La motion d'amendement proposée par l'hon. secrétaire provincial est alors mise aux voix et acceptée par 58 voix à 11. M. J.-M. Francoeur, de Dorion, votant avec l'opposition.

MM. Plante et Gauthier, les deux nouveaux whips libéraux, furent chaleureusement accueillis lorsqu'ils revinrent en Chambre après avoir été quérir les députés pour le vote.

M. Maurice Duplessis demande ensuite le vote sur la motion principale telle qu'amendée et MM. Guertin, Gault, Barré et Francoeur, qui avait voté avec l'opposition votent avec le gouvernement tandis que MM. Duplessis, Lafleur, Bertrand, Elie, Beique et Sauvé votent contre la motion principale telle qu'amendée.

Le vote est de 59 à 7.

La façon de voter de l'Opposition fut accueillie par des éclats de rire de la part de la majorité.

Quelques bills sont ensuite référés aux divers comités puis la Chambre se forme en comité plénier pour considérer le bill de M. L.-A. Taschereau pour modifier la loi des jurés. Le bill est voté en troisième lecture sans discussion et la Chambre s'ajourne à cet après-midi à trois heures.

SEANCE PAISIBLE A LA CHAMBRE DES COMMUNES

(Suite de la dernière page)

s'agit de savoir si pour dix ans encore le contrôle du crédit sera laissé entre les mains des banquiers ou remis entre les mains du gouvernement.

Les billets de banque sont imprimés avec la photographie des propriétaires ou des directeurs sur la face. C'est une preuve nouvelle que le contrôle des finances et de battre monnaie a passé des mains du Souverain aux mains des individus ou des institutions privées.

Le premier ministre termine le débat en invitant le député à retirer sa motion qui pourra être vidée quand la loi des banques sera soumise en seconde lecture, ce qui surviendra dès que le bill sera imprimé. La résolution relative à la création d'une banque centrale sera proposée la semaine prochaine.

La motion est retirée et la Chambre reprend le débat sur l'adersse.

HON. M. STEWART

L'hono. Charles Stewart, d'Edmonton, exprime l'avis que la principale raison de la faillite du gouvernement réside dans le fait qu'il a cherché à aider aux industries secondaires au lieu de s'occuper de l'industrie principale, l'agriculture. Le cabinet s'est vanté des progrès du commerce du bois et des pommes en Nouvelle-Ecosse. Celles de la Colombie n'en ont guère profité, car elles se vendent meilleur marché à l'heure présente qu'elles ne se sont jamais vendues.

Le Premier Ministre s'est attaqué aux libéraux en 1930 pour le chiffre des sans-travail qui s'élevait alors, a-t-il dit, à 117,000. Si le principe de la responsabilité était valable en 1930, il s'applique également aujourd'hui aux conservateurs qui doivent accepter la responsabilité du million et demi de chômeurs qui végètent dans le pays.

M. Bennett blâmait alors l'administration King de ne rien faire pour aider à la population, déclarant en même temps que le chômage était une responsabilité nationale. Pour sa part il devait donner du travail, et non pas de la charité. "Il n'a pas tenu la moindre de ses promesses", dit M. Stewart.

"Les libéraux n'ont jamais fait et ne feront jamais des promesses qu'ils ne peuvent pas tenir. Avec les richesses que nous possédons il est ridicule que le chiffre du chômage soit aussi élevé, et j'en dépose la responsabilité complète aux pieds du gouvernement".

Le Premier Ministre a maintenu que M. Campbell, de Mackenzie, était un progressiste et non pas un conservateur. M. Pouliot, c'était un sépulcre blanchi.

M. Stewart invite les progressistes, si impératifs dans leurs doctrines de jeter les yeux sur leur propre province l'Alberta, où ils sont depuis quatre ans, au pouvoir. Peuvent-ils se déclarer fiers de leur travail ?

M. Stewart est heureux que le ministre du Commerce, l'hon. M. Stevens, entreprenne une enquête sur les heures de travail et les salaires payés. Il connait une industrie qui fabrique de la soie en Ontario, qui a accumulé des profits de $200,000 l'année dernière et qui paye les salaires les plus bas dans l'histoire du Canada. Rien de surprenant à ceci, puisque le gouvernement a accordé aux industries une protection outrancière.

Le jour où le cabinet haussa de 25 pour cent les droits sur les parties de machines aratoires, le coût de ces morceaux monta de 30 pour cent dans les provinces de l'Ouest et les fermiers des Prairies durent payer tribut aux fabricants de l'Est.

On a reproché à l'Ouest d'être extravagant. L'assertion est peut-être vraie, mais il n'a pas dépassé en extravagances le gouvernement fédéral qui a augmenté la dette publique de $400,000,000.00 depuis qu'il est au pouvoir.

L'entente relative au blé ne sera guère favorable au Canada. Notre pays a signifié son adhésion à l'entente, par la bouche de son Premier Ministre, alors qu'il avait un surplus de 290,000,000 de boisseaux. Le gouvernement n'en est pas responsable mais bien les pools, mais les autres pays producteurs n'avaient pratiquement aucun surplus.

Il est temps que le Gouvernement entreprenne une enquête sur les conditions qui sont faites à cette industrie, car les fermiers des Prairies sont prêts à tout, même au sivétisme.

M. T.-A. Thompson, conservateur de Lanark, a ajourné le débat.

Feu M. Nap. Nadeau

Vallée Jonction, (D.N.C.) — Jeudi matin est décédé subitement M Napoléon Nadeau, époux de Marie-Ange Roy. Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, trois enfants: Madeleine, Marie-Marthe, et Yvon Nadeau; sa mère: Mme Georges Nadeau; ses soeurs: Sr Marie Cécile des SS. St-François d'Assise, Mme Linière Roy (Marie) de St-Anselme, Mme Régent Fortin (Anna) de Vallée Jct., Albertine Nadeau, de Vallée Jct.; ses frères: MM. Amédée Nadeau, de Scott, Philippe Nadeau, agent du Q. C. R. à Black Lake, Irénée Nadeau, agent du Q. C. R., à Daaquam, Alfred, de St-Anselme, Alphonse, Aimé, de Vallée Jct, et Joseph Nadeau, de Thetford-Mines; son beau-père, M. Alfred Roy; ses beaux-frères M. M. Joseph, Auguste, Philippe Roy, de St-Joseph; ses belles-soeurs, Mme J.-T. Jacques, de Vallée Jct., Mme Isaac Thibaudeau, de Beauceville, Mme Alfred Nadeau, de St-Anselme, Sta; Ses neveux: M. l'abbé Sylvio Nadeau, du Séminaire de Québec. Paul-Henri, Chs-Eug., Jacques, Paul, Denis, Marcel, André, Rosaire, Georges, Jean-Charles, Gaston Nadeau; ses nièces: Marie-Jeanne, Alice, madame Jos. Turgeon (Blanche Roy), Françoise, Georgette, Gervaise, Marie-Ange, Antoinette, Jacqueline Nadeau, Cécile et Jeanne d'Arc Fortin, etc.; ses cousins: MM. les abbés Alzire et Emile Tardif, du Collège de Lévis, Thuribe Grégoire, Donia Nadeau, vicaire à St-Côme, R. Nadeau, du Séminaire St-Victor. MM. Edmond Grégoire, Dr J.-A. Tardif, de Lévis, MM. Alphonse, Maurice Tardif, de Québec. MM. Wilfrid et Arthur Nadeau, etc.; ses oncles: Octave, Napoléon, Gédéon Tardif, des Sts-Anges; Joseph Boucher, des Sts-Anges, Charles Lehouillier, de Frampton, Jean Carrier, Eusèbe Grenier, etc. Joseph Nadeau, de St-Evariste, Philias Breton, Vallée Jct. etc.

Les funérailles auront lieu lundi le 29 janvier à 10 heures.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Magasins "VICTORIA"

"FEVRIER UN MOIS D'AUBAINES"

C'est durant ce mois, en effet, que les MAGASINS VICVORIA écoulent ce qui leur reste de marchandises accumulées pour les fêtes. Aussi, les ménagères PREVOYANTES, celles qui comprennent l'ECONOMIE raisonnée, ne manquent pas de regarnir leurs armoires en PROFITANT de nos SPECIAUX.

Poires L. M. L. Sirop léger Bte basse .10 — Abricots Evaporés lb .19

MARINADES Mélangées sucrées "RAYMOND" Jarre 20 oz. .25

OIGNONS "Raymond" Jarre 20 oz. .35

Chicken Haddies "CONNORS" Bte .11

RIZ de Choix 4 lbs .19

CONFITURE Fraises et Framboises "RAYMOND" Jarre 16 oz. .29

SAVON JAVA 2 mx .05

CHIPSO Gros pqt .19

SOUPE Aux tomates ou aux légumes 3 Btes No 1. .25

MARMELADE "Aylmer" Jarre 32 oz. .29

SAVON Impérial Barsalou 10 Barres .33

Collectionner les coupons pour des primes de valeur.

AMMONIA Handy Gros pqt .15

AMMONIA LIQUIDE "KENDEE" Bout. 12 oz. .14

CONFITURE Aux Fraises "MARQUETTE" Grosse jarre .35

CACAO FRY "Breakfast" 1-4 lb .21

CIGARETTES "British Consols" 20 pour .20

PAPIER à toilette "Interlake" 3 rouleaux .25

FROMAGE "Victoria" Pqt ½ lb. .10

RIZ Fancy "Victoria" 3 lbs .25

NOS CAFES

VICTORIA frais moulu Qualité uniforme lb. .37

PRINCESSE frais moulu saveur et arôme entier lb. .31

CADET Frais moulu le meilleur pour le prix lb. .25

SAVON MANYFLOWERS le morceau .05

Commandes téléphoniques Livraison Gratuite

Desservis par NAZAIRE TURCOTTE & Cie Enrg.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Comparez et choisissez.

GRANDE VENTE ANNUELLE A UN SOU CHEZ POLLACK

Oui ! En ajoutant UN SOU vous pouvez choisir pour le même montant de votre achat les articles qui vous conviendront dans tous les départements.

Du Nouveau Dans la Vente à UN SOU

CHICS ROBES

Pour Dames et Jeunes Filles $4.49

Venez à bonne heure pour ce spécial, car elles s'enlèveront rapidement. Ce groupe est formé de Robes tout à fait nouvelles que nous avons choisies dans notre assortiment régulier comme primeur à 9 heures a. m. Vous y verrez tous les nouveaux crêpes, des styles tout à fait récents et une grande variété de teintes les plus en demande. Toilettes pour l'après-midi ou le dimanche soir. Tailles : 14 à 44 dans le groupe.

Ajoutez Un Sou et Doublez votre Achat

3e Plancher

Ce Dont Nous Sommes Certains

Est ceci - - -

"Vous Paierez Plus Cher Si Vous Achetez l'Automne Prochain"

Nous avons passé en revue les échantillons soumis par les grands fabricants de tissus à Paletots pour hommes, et nous pouvons vous assurer que ce que vous achetez maintenant sera porté également en 1935.

Les styles seront à peu près les mêmes. Les Raglans et les Tubes à épaules athlétiques seront encore la vogue... mais ce dont vous pouvez être assurés.... c'est que **les prix seront beaucoup plus élevés**, parce que les fabricants en général ont haussé les prix des tissus.

Comme Conclusion

Usez de votre privilège d'acheter avec UN SOU durant cette vente pour vous procurer un Paletot d'hiver ou de printemps.

Votre choix sera facile. . . l'assortiment est considérable dans les styles et tissus... et en ajoutant UN SOU vous DOUBLEZ la valeur de votre achat dans tous les départements.

AVEC LES PILULES ROUGES ELLE A AUGMENTE SES FORCES ET PEUT FAIRE, SEULE, SON OUVRAGE

Tous les autres remèdes avaient été inutiles, dit Madame Jos.-D. Caron; voici son témoignage:

"J'étais enceinte de mon deuxième bébé et suis devenue bien faible. Je prenais des toniques, mais rien ne me faisait. J'allais toujours de plus en plus mal, jusqu'à ce qu'un jour, je sois devenue paralysée. A l'époque de mon accouchement, j'ai été si malade que mon médecin croyait que j'allais mourir. Ma convalescence a été dure et longue. Après avoir essayé différents traitements une de mes amies me recommanda les PILULES ROUGES. Après quelques boites, je dormais mieux et mes forces revenaient graduellement. En peu de temps, j'étais assez bien pour tout faire mon ouvrage seule. Depuis 20 ans, les PILULES ROUGES ont toujours été mon tonique et je tiens à les recommander aux femmes qui souffrent comme moi de faiblesse et d'anémie. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus, ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des femmes malades comme je l'ai été." Mme Jos.-D. Caron, Coaticook, P. Q.

Les PILULES ROUGES doivent être prises dans les cas de: pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Pourquoi toujours rester faible et endurer tant de douleurs quand vous savez si bien que les PILULES ROUGES ont ramené à la santé tant d'autres femmes malades.

Partout ou par la poste 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal

Plessisville

Naissance. — M. et Mme Jean-Paul Bourque, née Annette Roger, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'une fils, baptisé le 25 janvier, sous les prénoms de Joseph-Jean-Claude. Parrain et marraine, M. le Dr et Mme J.-O. Roger, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme O. Carrier.

OCCASIONS SPECIALES

RADIOS

Fada, 7 lampes	**$29.50**
DeForest Crosley, 8 lampes	**$39.50**
Stromberg-Carlson, 7 lampes	**$49.00**
Marconi, combiné, 8 lampes	**$49.50**
Philco, 5 lampes	**$49.50**
Courrier, 9 lampes	**$59.00**
Victor, 7 lampes	**$69.00**
DeForest Crosley, 8 lampes	**$69.00**

S'adresser chez

C.-W. Lindsay & Cie Ltée

201-203 rue St-JEAN, Québec.

Vente à Sensation

De nos LUNETTES Marque "PERFECTION"

à partir de **$2.50**

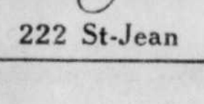

Pour éliminer vos maux de tête venez consulter nos experts optométristes à nos salons scientifiques.

SATISFACTION ABSOLUE OU ARGENT REMIS

Cie d'Optique Normand'in

289 rue St-Joseph, Qué. tél.: 6304

Maison essentiellement canadienne-française

Entre Caron et Dorchester

à la

FIANCEE

nous faisons sur ordre de magnifiques sets comprenant :—

Bouffants

Sets de danse

Bandeaux (brassière)

Chemises - enveloppes

Combinaisons Princesse (slip)

Robes de nuit

Pyjamas

Déshabillés, kimono, etc.

D'Allaird

222 St-Jean

Nouvelles de Lévis

(Suite de la page 2)

munion du premier vendredi du mois. Ils auront leur heure d'adoration demain après-midi, à 3 heures, en l'église paroissiale et le soir, à 7 heures, heure d'adoration pour tous les paroissiens.

Aux obsèques de M. Cléophas Blouin

Dans le compte rendu des funérailles de M. Cléophas Bliuin, de Lévis, qui ont eu lieu samedi matin dernier, en l'église du Christ-Roi, à Villemay, les noms des personnes suivantes qui étaient présentes ont été omis bien involontairement:

M. G. Anderson, maire de Breakeyville et préfet du comté de Lévis, M. T.-O. Rousseau, ingénieur civil, M. Joseph Dorval, de Lévis, M. Alfred Dorval, de Québec, MM. Philippe et Marcel Dorval, de Québec, M. Bernard Dorval, de Québec, M. Henri Dorval, M. Maurice Dorval, M. Ferdinand Audet, N.P., de Québec, M. Edmond de Sales Laterrière, inspecteur des bureaux d'enregistrement, M. Narcisse Belleau, trésorier de la cité de Lévis, M. le Dr Roland Tremblay de Lévis, MM. J.-A.-K. Laflamme et Eugène Laflamme, de Lévis, M. Adélard Guay, chef estimateur de la cité de Lévis, MM. J.-Théophile Larochelle, L.-B. Pelletier, J.-G. Francoeur, de Lévis, M. Napoléon Guay, messager à l'hôtel de ville de Lévis, M. P.-A. Guay, chef de police de Lévis, le sergent Etienne Côté, le sergent Auréa Savard, le constable Godbout, de Lévis, et M. J.-A. Gagné, cousin du défunt.

Funérailles à Lévis ce matin

Ce matin à 9 heures 30, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de Mlle Gilberte Roy, décédée lundi dernier à l'âge de 20 ans et 4 mois, à la résidence de ses parents, M. le Dr et Mme Roméo Roy, avenue Bégin. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Ce matin, à 8 heures 30, au milieu de nombreux parents et amis, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Lévis, ont eu lieu les funérailles de Mlle Wilhelmine-Zélia Lemieux, décédée mardi dernier, à l'âge de 65 ans, en cette communauté, où elle travaillait depuis 27 ans. Elle était la fille de feu M. Ludger Lemieux, ancien marchand de cuir, de Lévis, et la cousine de M. le notaire Lionel Lemieux, greffier de la cité de Lévis. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Feu Madame Aldéric Trépanier

Les Ecureuils, (D.N.C.) — La mort, toujours ennemie du bonheur, vient de faire un vide profond en enlevant à l'affection des siens Dame Cécile Denis, épouse bien-aimée de Sieur Aldéric Trépanier, cultivateur.

Douée d'excellentes qualités de coeur et d'esprit elle était à la fois l'épouse la plus accomplie et la mère la plus parfaite.

Elle laisse pour la déplorer, outre son époux, deux fils et une fille: MM. Jean-Ls. et François Trépanier, Mlle Claire Trépanier; son père et sa mère, M. et Mme François Denis; un frère, M. Adjutor Denis; sept soeurs, Mmes Maurice Léveillé (Béatrice), Léonidas Emond (Berthe), Léger Papillon (Germaine), Mlles Geneviève, Angèle, Madeleine et Blandine Denis.

Les funérailles ont eu lieu jeudi le 25, au milieu d'une imposante assistance de parents, d'amis et de concitoyens de la défunte à qui elle donna durant sa courte existence que de salutaires exemples.

La levée du corps fut faite par M. le curé A. Vincent de la paroisse et le service fut chanté par M. l'abbé A. Papillon, ami de la famille, professeur au collège de Lévis.

La croix et la dépouille mortelle étaient portées par MM. Louis Trépanier, Narc. Léveillé, Léonidas Emond, Alphonse Trépanier et Alphonse Fortin, tous beaux-frères de la défunte.

M. Léger Papillon conduisait le corbillard. Nous réitérons à M. Trépanier, ainsi qu'aux autres membres de la famille, l'expression de nos plus sincères sympathies.

St-Norbert

Joyeux anniversaire. — Madame Eugène Sévigny a été fêtée par ses parents, ses enfants et ses amis à l'occasion de son 51ème anniversaire de naissance.

S'étaient rendue à l'invitation de Madame Eugène Sévigny: M. et Mme E. Sévigny, ses enfants, M. et Mme Louis Provencher (Marie-Anna) Sévigny, Mlles Rosina, Yvonne, Cécile, Marie-Rose, MM. Ernest, Antonio, Maurice et Henri Sévigny, son père et sa mère, M. et Mme Télesphore Brunelle, son frère M. Ernest Brunelle, sa fille Irène Brunelle, M. et Mme Joseph Brunelle, ses enfants, Rolande et Jean-Paul Brunelle, M. et Mme Josephat Brunelle, sa soeur, Mme Florian St-Pierre, ses filles, Marie-Rose et Thérèse St-Pierre, sa tante Mme Vve Aglaée Boulanger, François Brunelle, son garçon, M. Roger Brunelle, son cousin, M. Alfred Sévigny, M. et Mme Lionel Gosselin, Mlles Yvonne, Irène Poirier, Gabriel Baril, Cécile Baril, Rose-Emma et Cécile Sévigny, Evangeline Labonté, MM. Gérard Poirier, Henri Paquin, Raoul Baril, Jean-Baptiste Dubois, Wellie Boutin, Alfred Beaudoin, Adélard Boutin, Raphaël Dubois, M. et Mme Noël Baril, M. et Mme Henry Labonté, M. et Mme André Blanchette.

L'adresse fut lue par M. Henri Sévigny. Un succulent réveillon fut servi aux invités pour la fin de la soirée. Madame Eugène Sévigny reçut de la part de son mari, de ses enfants, parents et de ses amis de nombreux cadeaux.

FIANCAILLES

Mlle JEANNE TURCOTTE de Sorel, fille de M. J.-C.-A. Turcotte, M.P.P., et de Mme Turcotte, dont on annonce les fiançailles avec le docteur Sylvio Frappier de Sorel, fils de M. Adélard Frappier et de Mme Frappier, décédée. (Cliché Desjardins, Sorel).

La Vie Sociale

Madame Jacob Nicol, l'épouse distinguée du président du Conseil Législatif, a reçu à déjeuner, hier, au café du Parlement. Les invitées de madame Nicol étaient au nombre d'une centaine.

— o —

Les invités d'honneur à la conférence donnée cet après-midi, au Cercle des Femmes Canadiennes par M. Adj. Savard, étaient: madame H.-G. Carroll, madame L.-A. Taschereau, madame Ernest Lapointe, Lady Forget, l'hon. M. et madame Joseph-Edouard Perrault, l'hon. M. et madame Athanase David, madame P.-B. Dumoulin, Mlle Alice Caron, madame Pierre-F. Casgrain, M. et madame Adjutor Amyot, M. et madame Charles Donohue, le lt-col. et madame F.-M. Stanton, le lt-col. Henri Gagnon, M. et madame J.-A. Larue, M. le docteur et madame Edgar Couillard, madame Larue, M. et madame Paul Rainville, M. Jos. Barnard, M. Duchastel de Montrouge, M. Edmond Chassé, mademoiselle Odette Lapointe, présidente de la Ligue de la Jeunesse Féminine, le lt-col. D.-B. Papineau, A.D.C., M. Jos. Belleau.

— o —

Mademoiselle Patricia Fraser a reçu ces jours derniers à l'heure du thé, à la résidence de ses parents, rue des Remparts.

— o —

Mademoiselle Frances Drouin est actuellement dans la métropole, l'invitée de Mademoiselle Mariette Paré.

— o —

Madame Albert Desilets, de Sherbrooke, est actuellement à Québec et loge au Château Frontenac.

— o —

Mademoiselle Rachel Montreuil est partie pour Boston.

— o —

Mademoiselle Marguerite Paquet est de retour de Montréal où elle a séjourné quelques semaines l'invitée de Mademoiselle Margot Camirand.

— o —

Madame J.-Gordon Ross a reçu intimement à l'heure du thé récemment à sa récidence, avenue Belvédère.

— o —

M. Paul Gouin, C.R., est retourné à Montréal après un bref séjour à Québec.

— o —

Mademoiselle Alice Hamel recevait samedi dernier, à la résidence de ses parents rue Saint-Jean, en l'honneur de Mademoiselle Henriette Fortin à l'occasion de son départ pour un voyage aux Etats-Unis. Les invités étaient : Mesdemoiselles Yvonne Beaudoin, Julienne Glasson, Laurette Savard, Gaby Marie, Berthe Fontaine, Alice Goulet, Germaine McDonald, MM. Charles Morin, Jean Bergeron, Paul-Emile Talbot, Philippe Bélanger, Lucien Bélanger, Gérard Hamel, Lucien Hamel, Roland Vézina, Rosaire Verreault, Roméo Vaillancourt, Henri Michel. Servaient les rafraichissements: Mlles Alice Hamel, Julienne Glasson et Yvonne Beaudoin.

— o —

M. Gérard Carrier est retourné dans la métropole après un bref séjour à Québec.

— o —

Mademoiselle Berthe Lavoie a reçu intimement à une partie de brige récemment.

— o —

M. et Madame Joseph Guérard, de Saint-Malo recevaient à dîner dimanche dernier les invités suivants : M. et madame Napoléon Guérard, M. et madame France Lessard M. et madame J.-L. Lessard, Madame A. Rousseau, Mlle Jeannette Rousseau, Mlle Lucienne Tremblay, Mlle Béatrice Lessard, Mlle Jeanne Lessard, Mlle Rolande Guérard, M. Léo Guérard, M. L.-P. Saint-Laurent, M. Rosaire Guérard, M. Léopold Guérard, M. R. Chamberland, M. P. Petitclerc.

— o —

M. et Madame M. Boivin sont de retour de Montréal où ils ont passé quelques jours.

— o —

M. Louis Lachance, voyageur de commerce, de Lévis, est parti en voyage d'affaires dans le Lac St-Jean et Chicoutimi.

— o —

Mademoiselle Cécile Mireault, de Montréal, a passé quelques jours en ville chez sa cousine.

— o —

M. Jacques Michaud est revenu en ville après un séjour à Ottawa.

La maison du cadeau

Au Petit Versailles

Coin Fabrique et Chauveau

NOTRE VENTE avec escompte de **30%** se terminera définitivement

SAMEDI, LE 3 FEVRIER

Profitez des quelques jours qu'il reste pour faire vos achats en prenant avantage de l'escompte ci-haut.

Heures de bureau: de 9 heures a. m. à midi et de 2 à 6 heures p. m.

DOCTEURS

HOULE & LAFOREST

DENTISTES

76, rue Saint-Joseph. Tél.: 4-4341

Cap-de-la-Madeleine

50ème ANNIVERSAIRE

Samedi soir, le 20 janvier se réunissaient un groupe de parents et d'amis pour célébrer le 50ème anniversaire de naissance de M. Elisée Deschênes. Ce fut un "surprise party", des mieux réussi. Un joli discours fut prononcé par M. Irénée Bellerive qui rendit hommage au héros de la fête, et un cadeau lui fut présenté par Mme Ange-Albert Deschênes. M. E. Deschênes répondit et remercia en termes émus les invités. Tous s'amusèrent ferme jusqu'aux petites heures. Il y eu danses d'autrefois, chants, goûter, comédie, etc.

Mentionnons ceux qui ont contribué et assisté à cette jolie fête : Mmes et MM. Elisée Deschênes, Ange-Albert Deschênes, Languay Croteau, D. Deschênes, Québec; R. Deschênes, Québec; A. Ouellet, Québec; E. Deschênes, Québec; O. Vachon, Québec; I. Bellerive, J. Timmony, H. Francoeur, L. Chartier, H. Parenteau, E. Girard, E. Lajoie, A. Hasty, A. Bellemare, C. Bergeron, A. Croteau, R. Carrière, J.-B. Hébert, Jos. Guay, L. Houle, H. Girard, E. Grenier, Fred Béchard, L. Marcil, A. Girard, R. Girard, Mlles R.-E. Deschênes, M. Goulet, G. Paquin, M.-P. Bouffard, B. Goulet, R. Gravel, Denise Croteau, Lucette Croteau. MM. Ovila Gélinas, M. Duval, J.-J. Girard, E. Gagnon, S. Thiffault, L. Levasseur, J.-M. Goulet, J.-J. Biron, B. Morin, O. Guilbert.

St-Damase

Naissance. — M. et Mme Jules Pelletier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Marcelle-Solange. Parrain, M. François Pelletier, oncle de l'enfant et marraine, Mlle Germaine Pelletier, soeur de l'enfant. Porteuse, Mme Eloi Pelletier, grand'mère de l'enfant.

Feu M. Charles Fortin

Beauceville, 30. (D.N.C.) — Le lundi 21 janvier 1934, à 9 heures a. m. eut lieu en l'église de St-Côme-de-Linière, les funérailles de feu M. Chs. Fortin, époux de Mme Ida Dumas, décédé accidentellement le 18 janvier, à l'âge de 28 ans et 6 mois.

M. Fortin laisse son épouse, Mme Ida Dumas, et sa fillette Marie-Jeanne-Louise. Il était le fils de feu M. Edouard Fortin et de Mme Joséphine Morin, et le frère de Mme Hormidas Fortier, née Cécile Fortin, et de MM. Elie, Camille et René Fortin.

Un très grand nombre de parents et d'amis ont escorté la dépouille mortelle à l'église et au cimetière.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé J.-A. Roy, curé de St-Côme, et le service a été chanté par M. l'abbé Donia Nadeau, vicaire de la paroisse. La quête a été faite par MM. T.-W. Donovan et Louis Demers.

Les porteurs du cercueil étaient: MM. Cléophas Leclerc, Elie Lachance, Philippe Bernard, Philippe Bélanger, Camille Létourneau et Emilas Dumas. M. Hormidas Fortier portait la croix, assisté de M. Omer Lachance. M. Charles Létourneau conduisait le corbillard.

Au choeur de l'orgue, les soli suivants ont été rendus : "De Profundis", par M. Aimé Boulanger, "O Salutaris Hostia", par M. Elie Boulanger, et "In manus Tuas", par M. Gustave Doyon. M. Joseph Fortin touchait l'orgue.

Etaient présents au choeur, pendant le service : MM. les abbés J.-A. Roy, curé de St-Côme, et Champagne et Rancourt.

Le deuil était conduit par Mme Ida Dumas, épouse du défunt; Mme Vve Edouard Fortin, sa mère, Mme Hormidas Fortier, née Cécile Fortin, et M. Camille Fortin, soeur et frère, M. et Mme Hormidas Dumas, son beau-père et sa belle-mère, MM. Léo Dumas, Hormidas Fortier, et Mlle Jeannette Dumas, ses beaux-frères et belle-soeur, MM. et Mmes Edmond Fortin, Thommy Fortin, Johnny Lachance, Philippe Dumas, M. Wilfrid Dumas, MM. et Mmes Alfred Dumas, Edouard Dumas et Mme Adélard Dumas, M. et Mme Albert Baillargeon, ses oncles et tantes, MM. Edmond Doyon, Rosaire Fortin, Mlle Rose-Emma Fortin, MM. Villebon Chamberland, Omer Lachance, M. et Mme Emilas Dumas, M Roméo Bergeron, M. et Mme Ovilas Dumas, MM. Raymond Lachance, Archélas Lachance, M. et Mme Théodore Poulin, M. Rolland Bergeron, M. et Mme Sévère Poulin, MM. Elie Dumas, Antonio Giasson, Aimé Giasson, Mlles Marie-Berthe et Irma Dumas, MM. Joseph Dumas, Henry Fortin, et Mlle Clarenne Dumas, ses cousins et cousines.

Dans le cortège et à l'église, on remarquait un grand nombre d'amis, dont il nous est impossible de donner la liste.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos sincères sympathies.

Les Ecureuils, Port.

Baptême. — Le 23 a été baptisée, Marie-Aurore-Réjeanne, enfant de M. et Mme Wilfrid Godin, Nellie Douville. Parrain et marraine: M. Lucien Godin et Mlle Stella Godin, frère et soeur de l'enfant. Porteuse: Mlle Marie-Anne Léveillé.

ACHAT SPECIAL de **90 ROBES** ECHANTILLONS

provenant de chez l'un des plus grands fabricants de robes. Ce sont pour la plupart des robes d'après-midi et les autres sont des robes de soirée. Nous en offrons aussi qui viennent de notre assortiment régulier.

Valeurs de $15.00 à $29.50

En Vente Vendredi **$4.95**

Ni essai, ni échange. — Chaque vente finale.

Venez faire votre choix de bonne heure, car ces valeurs ne resteront pas longtemps en magasin.

La Vogue 178 St-Jean

"LE MAGASIN AU SERVICE DE LA FEMME BIEN MISE"

Plessisville

Le conseil numéro 2527 des Chevaliers de Colomb de Plessisville ayant pris depuis quelques années l'heureuse initiative d'inviter une fois l'an, un des hauts dignitaires de l'ordre, à venir donner une causerie à ses membres et d'autres invités. Nous avons eu le plaisir d'entendre une instructive causerie et d'assister dimanche soir à une soirée récréative des plus intéressante, sous les auspices de ces messieurs.

Un substantiel programme avait été préparé pour la circonstance, M. le docteur A.-E. Jutras, Grand Chevalier, ouvrit la séance en faisant le résumé des activités du conseil pendant l'année 1933, il présenta ensuite ses hôtes d'honneur, M. le notaire A. Lussier, secrétaire d'Etat de St-Jean et Mme Oscar Paquet, baryton - folkloriste de Québec et Mlle B. Côté.

Lyster

Nos malades. — MM. Rodolphe Pelletier et Napoléon Simoneau sont de retour de l'hôpital du Sacré-Coeur, de Plessisville, où ils ont tous deux subi l'opération pour appendicite. Nous leur souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Au couvent. — La Rév. Mère Générale du Couvent du Bon-Pasteur, accompagnée de Mère S-Paul l'Ermite, Supérieur des Hautes-Etudes, visitent actuellement nos Couvents et l'Hospice Saints-Anges.

Euchre - Bingo - Bridge

Lundi le 5 février à 8 h. 30, dans le sousbassement de l'église du St-Esprit, organisé par les dames de Ste-Anne, sous le distingué patronage de M. le curé Létourneau.

Au-delà de 100 magnifiques prix en aluminium seront distribués. Aussi prix d'assistance.

Feu M. l'abbé Eugène Morneau

St-Just, Montmagny. (D. N. C.) — Mardi dernier, le 23 janvier, eurent lieu en l'église de St-Just, le service de feu l'abbé Eugène Morneau, curé à St-Lazare, autrefois curé fondateur de la paroisse de St-Just, Montmagny.

Tous les paroissiens ont tenu à rendre un dernier hommage à ce regretté disparu.

La chorale de la paroisse exécuta une messe de Requiem, bien réussie et plusieurs motets et cantiques furent rendus.

Au choeur on remarquait, MM. les abbés A. Gagnon, successeur de M. Morneau, curé actuellement à St-Philémon, Bellech.; E. Beaudet, curé à St-Magloire ainsi que M. Duval, curé à St-Camille.

Ce fut M. le curé de la paroisse, F. Belleau, qui officia à la messe.

JOAN, JEAN, JOHN ET BEATRICE YOUNG, PHOTOGRAPHIES AVEC MME YOUNG DANS LEUR INTERIEUR.

On me fait des compliments de nos robes lavables . . . le Chipso en garde les couleurs si jolies" *dit cette maman pratique*

"J'aime le Chipso parce qu'il ne fait pas pâlir les couleurs", s'est empressée de nous dire Mme Ory Young. "Grâce à ce savon, les robes de coton de mes jeunes filles restent belles et il est sans danger pour leurs soies.

"Et cependant pour décrasser le linge on ne saurait demander d'effet PLUS RAPIDE que celui que me donne la mousse du Chipso ! Je n'ai pas besoin de m'échiner à frotter le linge sur une planche à laver. Un peu de TREMPAGE au Chipso et la saleté disparaît tout de suite."

Savonneux — pas rude . . . "Nous employons aussi le Chipso pour laver la vaisselle. Vous avez tant de bonne mousse avec le Chipso — et vous vous sentez les mains douces ensuite. La douceur du Chipso sur les mains explique, je crois, la raison pour laquelle le Chipso n'offre aucun danger pour laver même les soies et les lainages. Nos chandails, nos bas de laine et nos couvertures gardent leur beauté et leur souplesse. La mousse tiède du Chipso est assez riche pour nettoyer le linge sans ce frottage violent qui fait raidir et fouler les lainages."

Le CHIPSO est doublement SAVONNEUX. Il n'est pas adultéré par des ingrédients forts "à tout briser". Voilà pourquoi la MOUSSE PLUS RICHE du Chipso travaille davantage et sans le MOINDRE DANGER pour le linge. Le Chipso ne se vend jamais à la pesée. Procurez-vous la grosse boîte de Chipso chez votre épicier. A son bas prix c'est une merveilleuse valeur en fait de savon riche et inoffensif.

Chipso *prolonge la durée du linge*

FABRICATION CANADIENNE

LE COIN DU RADIOPHILE

CHRC

(Québec 322 mètres — 930 kilocycles)

JEUDI, 1er

4.57 p.m.—L'Heure.
4.58 p.m.—L'Horaire des programmes.
5.00 p.m.—Marches.
5.15 p.m.—Dans l'intimité.
5.30 p.m.—Variétés.
5.45 p.m.—Musique de Kruschen Salts
6.00 p.m.—L'Heure.
6.01 p.m.—Programme Lyrique.
6.15 p.m.—Frivolités.
6.30 p.m.—Bulletins de la C. P. irradiés par la (C. C. de la Radio).
6.36 p.m.—Musicale (C. C. de la Radio).
7.00 p.m.—Musique Française.
7.15 p.m.—La Belle Dow.
7.30 p.m.—L'Heure.
7.31 p.m.—Conférence Universitaire. (C. C. de la Radio).
7.45 p.m.—Comin' throug the Rye. (C. C. de la Radio).
8.00 p.m.—Orgue, Piano & Chant. (C. C. de la Radio).
8.15 p.m.—Récital de Piano.
8.30 p.m.—Musique.
8.45 p.m.—Croquis Musicaux (C. C. de la Radio).
9.00 p.m.—Programme de Fanfare. (C. C. de la Radio).
9.30 p.m.—Théâtre Radiophonique. (C. C. de la Radio).
10.00 p.m.—Chs-E. Rouette et ses bohémiens de l'Hôtel Victoria.
10.29 p.m.—L'Heure.
10.30 p.m.—Bulletins de la C. P. irradiés par la (C. C. de la Radio).
10.38 p.m.—Chas. Dornberger et son orchestre de danse. (C. C. de la Radio).
11.00 p.m.—Foothills Revue (C. C. de la Radio).
11.30 p.m.—Le reporter sportif Melchers.
11.38 p.m.—Concours du Club de Hockey Québec.
11.45 p.m.—O Canada.

VENDREDI, 2

9.00 a.m.—L'Heure.
9.01 a.m.—Programme.
9.15 a.m.—Musique.
9.30 a.m.—Programme.
9.45 a.m.—Le Club du Cou-Cou.
10.00 a.m.—L'Horaire des programmes.
10.01 a.m.—La Laiterie Laval.
10.15 a.m.—Musique d'orchestre.
10.30 a.m.—Les Magasins Guy Inc.
11.00 a.m.—Extraits d'opérettes.
11.15 a.m.—Stenka Razin de Glozounow.
11.30 a.m.—Récital d'Orgue du Théâtre Capitol.
12.00 p.m.—La Chanson Française, courtoisie de VI-CO.
12.30 p.m.—Autour de la Table, présentation de Robinson's Clothes Shop.
12.45 p.m.—Divertissements.
1.00 p.m.—Musique Populaire de Québec Modern Clothing Mfg Co.
1.15 p.m.—Variétés de John Millen & Son.
1.30 p.m.—Dialogue d'Oxo.
1.45 p.m.—Fragments d'Opéras de Father John's Medicine.
2.00 p.m.—L'Heure Civique.
3.00 p.m.—Le Folklore de Catarrhozone.
3.30 p.m.—O Canada.
4.57 p.m.—L'Heure.
4.58p.m.—L'Horaire des programmes.
5.00 p.m.—Marches.
5.15 p.m.—Musique de Kruschen Salts.
5.30 p.m.—Musique & Chansonnettes de A. St-Cyr.
6.00 p.m.—L'Heure.
6.01 p.m.—Mlettes Musicales.
6.15 p.m.—Programme Lyrique.
6.30 p.m.—Bulletins de la C. P. irradiés par la (C. C. de la Radio).
6.36 p.m.—Musicale. (C. C. de la Radio).
7.00 p.m.—Comédies Musicales, courtoisie de Laurentide Auto Inc.
7.15 p.m.—La Belle Dow.
7.30 p.m.—L'Heure.
7.31 p.m.—Le Groupe Oberon. (C. C. de la Radio).
8.00 p.m.—Programme pour les enfants, courtoisie de Elz. Fortier Ltée.
8.15 p.m.—Cordes & Ivoire.
8.30 p.m.—Jimmy Namaro Xylophoniste. (C. C. de la Radio).
8.45 p.m.—Récital de chansons folklore. (C. C. de la Radio).
9.00 p.m.—Rhapsodie Tzigane (C. C. de la Radio).
9.15 p.m.—Gentleman Jim (C. C. de la Radio).
9.30 p.m.—Cordes Mélodieusgs. (C. C. de la Radio).
10.00 p.m.—Les Cigarettes Buckingham.
10.29 p.m.—L'Heure.
10.30 p.m.—Bulletins de la C. P. irradiés par la (C. C. de la Radio).
10.38 p.m.—Bert Anstice et ses Montagnards. (C. C. de la Radio).
11.00 p.m.—Programme de Vancouver. (C. C. de la Radio).
11.30 p.m.—Chs-E. Rouette et ses bohémiens de l'Hôtel Victoria.
12.00 a.m.—O Canada.

CKCV

Québec, 229 mètres — 1310 Kilocycles

CE SOIR

6.30 p.m.—France Film.
6.45 p.m.—Variétés musicales.
7.00 p.m.—Le programme Vapex.
7.30 p.m.—L'Heure.
9.00 p.m.—Le Théâtre Dramatique.
9.30 p.m.—Marguerite et Germaine.
10.00 p.m.—Danses Canadiennes.
10.30 p.m.—Programme Spécial.

VENDREDI

12.00 p.m.—Musique de Lavigueur & Hutchison.
12.15 p.m.—Mélodies modernes.
12.30 p.m.—Folklore et Concours.
12.45 p.m.—France Film.
1.00 p.m.—Rex Battle, relais de Toronto.
1.30 p.m.—Demandes spéciales de l'extérieur.
2.00 p.m.—L'Heure.
6.30 p.m.—Programme du souper.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

MEDIOCRE

Fourni par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

CKAC

VENDREDI, 2

7.45 a.m.—Marches populaires.
8.00 a.m.—Le programme Shirriff.
8.30 a.m.—"Entre vous et moi".
9.00 a.m.—Do-re-mi. (C.B.S.)
9.15 a.m.—Chansons françaises.
9.30 a.m.—"Metropolitan Parade" (C.B.S.)
10.00 am.—Moment musical.
10.30 a.m.—Température et ouverture de la Bourse.
10.45 a.m.—Claudette De Bèves et la beauté.
11.00 a.m.—Récital d'orgue.
11.15 a.m.—L'école d'hygiène sociale.
11.30 a.m.—Le programme Mus-Kee-Kee.
12.00 p.m.—L'Heure ensoleillée.
12.30 p.m.—Orchestre.
12.45 p.m.—Cours de la bourse.
1.00 p.m.—Causerie agricole de l'U.C.C.
1.15 p.m.—"The Playboys" (C.B.S.)
1.30 p.m.—Chronique féminine.
1.45 p.m.—Musique classique.
2.00 p.m.—Mark Warnow C.B.S.
2.30 p.m.—Programme Mus-kee-kee.
3.00 p.m.—The Grab Bag.
3.30 p.m.—Variétés Harrisburg.
4.00 p.m.—The "Grag Bag".
4.30 p.m.—Cours de la Bourse.
4.45 p.m.—Fanfare de la marine américaine (C.B.S.)
5.00 p.m.—L'école du doux parler.
5.15 p.m.—Orchestre.
5.30 p.m.—Le programme du foyer.
6.15 p.m.—Sarraxin et Choquette.
6.30 p.m.—Edith Murray.
6.45 p.m.—Airs anciens.
7.00 p.m.—La Société du bon parler français.
7.15 p.m.—La Belle Dow.
7.30 p.m.—Programme Marraxza.
7.45 p.m.—Ken Large et ses Canadiens.
8.00 p.m.—L'Heure provinciale.
9.00 p.m.—Programme Moison.
9.30 p.m.—Cercles de fumée "Anka".
9.45 p.m.—Instruments à cordes.
10.00 p.m.—Le vin S.-Georges.
10.15 p.m.—Les gradués du McGill.
10.30 p.m.—Actualités Melchers.
10.38 p.m.—Causerie sur les sports.
10.36 p.m.—Programme Mus-Kee-Kee.
11.00 p.m.—Le reporter Roxy.
11.05 p.m.—Mary Eastman.
11.15 p.m.—Les soeurs Boswell. C.B.S.
11.30 p.m.—Orchestre de danse.
12.45 p.m.—Transmission des nouvelles au Nord.
1.00 p.m.—Fin des émissions.

Commission Canadienne de la Radio

LE VENDREDI

6.30 p.m.—Nouvelles (en français) et résumé des programmes de la soirée.
6.38 p.m.—Orchestre sous la direction de Jean-Marie Beaudet.
7.00 p.m.—Récital d'orgue—de l'auditorium Eaton.
7.30 p.m.—Le groupe Obéron.
8.00 p.m.—Conférence par l'honorable W. A. Gordon, Ministre du Travail, sous les auspices de l'Institut Professionnel du Service Civil.
8.15 p.m.—L'orchestre du Château-Laurier, sous la direction de G.-R. Markowski.
8.30 p.m.—Jimmy Namaro, xylophoniste.
9.00 p.m.—"Gypsy Rhapsody", sous la direction de W. Knight Wilson.
9.15 p.m.—"Gentleman Jim".
9.30 p.m.—Ensemble à cordes sous la direction d'Alexander Chuhaldin.
10.00 p.m.—"Chants russes", sous la direction de Gregory Gorioff.
10.30 p.m.—Nouvelles (en anglais) et pronostics de la température.
10.38 p.m.—Bert Anstice et ses Montagnards.
11.00 p.m.—Orchestre et solistes sous la direction de Percy Harvey.

L'Heure Provinciale

Directeur de l'Heure Provinciale: M. Edouard Montpetit; directeur artistique: M. Henri Letondal.

Programme varié avec le concours de Mlle Gabrielle Marcotte, mezzo-contralto, M. Adrien Genest, ténor.

8 h. Causerie: "Household Management"—Miss Bessie Philps, of McGill University.
8 h. 15 Concert.
1—Ouverture: Orchestre. "Carnaval" Guiraud
2—Chant: "Sur les flots bleus" Tagliafico
Mlle Gabrielle Marcotte
3—Violon et orchestre: "Vision Orientale" Becce
Mlle Gisèle Williams (violon solo)
4—Chant: "Ma maison" Fourdrain
M. Adrien Genest
5—Sketch — Intermède.
6—Orchestre: "Prélude des Chants d'Espagne" Albéniz
7—Chant: "Life" Curran
Mlle Gabrielle Marcotte
8—Rechestre: "L'Hiver" des "Vêpres Siciliennes" — (extrait du ballet "Les Saisons") Verdi
9—Chant: "Une fée" Gaubert
M. Adrien Genest
10—Orchestre: Valse "Légendes de la forêt viennoise" Strauss
L'HEURE PROVINCIALE, transmise par le poste CKAC, de 8 à 9.

6.45 p.m.—Théâtre.
7.00 p.m.—La ligue des radiophiles et le professeur M. Joseph Dumais.
7.30 p.m.—L'Heure.

GIGANTESQUE
Vente de Verres
Pourquoi payer plus cher ces verres "Cortley" dernier modèle ?
Ces beaux verres sphériques octogones "Cortley" dernier modèle, tels que le cliché, sont maintenant réduits au prix étonnamment bas de $2.98. Ces verres sont ajustés par des optométristes licenciés experts. Les montures et les verres sont fabriqués dans notre propre atelier d'optique au complet, par des ouvriers experts en optique. Voilà pourquoi ils vous coûtent si bon marché. Ajustage parfait et satisfaction entière garantis — sans quoi vous n'avez rien à payer.
ESSAYEZ-LES D'APRES NOTRE OFFRE D'ESSAI GRATUIT DE 10 JOURS
Faites-vous donner la preuve à nos risques de la perfection avec laquelle ils vous permettront de voir de loin ou de près, lire les plus petits caractères ou enfiler la plus fine aiguille, et améliorer votre apparence. Venez vous faire EXAMINER LA VUE par nos optométristes experts. Aucuns verres ne sont reconnandés sans que vous en ayez réellement besoin — aucune obligation d'acheter. Profitez immédiatement de cette merveilleuse réduction de prix.
Examen de la vue par des optométristes licenciés experts compris.
Salons d'optique dans les grands centres
RITHOLZ OPTICAL Co. LTD.
MONTREAL QUEBEC TORONTO, Etc.
66 RUE SAINT-JOSEPH
D'un océan à l'autre 300,000 personnes portent les "VERRES à vision parfaite du DR RITHOLZ"
VENEZ VOUS FAIRE EXAMINER LA VUE

AVIS A NOS ABONNES DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Nos abonnés sont priés de prendre note que M. J.-B. Caron, de Nashua, n'est plus à notre emploi, comme agent-solliciteur. M. C.-A. DUGAS, 49 Franklin, de Nashua, est notre agent en remplacement de M. J.-B. Caron.

Le "Soleil", Ltée.

"LE PHARMACIEN DU COIN"
CE SOIR — 7 hrs 45
CKAC

Feu Joseph Cloutier

St-Odilon. — Le 22 janvier courant, s'éteignait pieusement à l'Hôtel-Dieu de Québec, M. Joseph Cloutier, époux de feu Pomélia Pouliot. Le défunt était âgé de 57 ans. Il laisse pour pleurer sa perte 13 enfants dont les noms suivent : Angéline (Mme Clermont Mathieu), de St-Odilon; Lucien, de Québec; Aurèle, de Québec; Ovila, de Clairecy, Abitibi; Alice (Mme Malcolm Cloutier), de St-Prospère, Dorchester; Roméo, de Québec; Gérard, de St-Odilon; Aurore, Laurencia, Anicette, Claire, Eddy et Benoit, tous le St-Odilon. Il laisse aussi de nombreux parents dans St-Odilon et les environs. Un très nombreux cortèges accompagnait la dépouille mortel à sa dernière demeure.

Le service fut chanté par M. le curé O. Farrell, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis. Le cercueil était porté par les fils du défunt, Lucien, Aurèle, Roméo et Gérard. M. Cléophas Cloutier, le frère du défunt conduisait le corbillard. La croix était portée par son gendre, M. Clermont Mathieu. Le défunt était membre d'une des plus vieilles familles de St-Odilon.

Assemblée

Beauceville, (D.N.C.) — Dimanche soir, dans les salles de l'Hôtel Beauceville, brillamment illuminées pour la circonstance, le nouveau maire de Beauceville-Est ainsi que les membres de son conseil recevaient, sur invitation spéciale, les contribuables de la ville, ainsi que leurs épouses. Plus de trois cents personnes se sont rendues à l'invitation qui leur avaient été faites. L'assemblée fut présidée par le maire sortant de charge, M. H.-R. Renault, qui présenta les différents orateurs de la soirée, après avoir offert ses félicitations au nouvel élu et aux échevins qui, tous, avaient été réélus, à l'exception de M. Majorique Gilbert qui, sur son refus d'accepter un nouveau terme, a été remplacé par M. Napoléon Loubier. MM. les maires de Beauceville et de St-François-Est et Ouest étaient présents, ainsi que nombre de conseillers de la ville et de la paroisse. M. Edouard Fortin, M. A. L., et madame Fortin étaient également présents.

Des discours ont été prononcés dans l'ordre suivant : MM. Edouard Fortin, David Quirion, maire de Beauceville; Paul Rodrigue, maire de St-François-Ouest; puis le docteur J.-H. Desrochers, maire de Beauceville-Est; Joseph Boucher et, un peu plus tard, dans la soirée; par M. A. Myrand, de Québec, gérant du club de hockey "Hôtel-de-Ville", dont les membres assistaient à cette fête brillante. Tous les orateurs ont eu des paroles aimables à l'adresse du docteur Desrochers et des nouveaux élus. Le docteur a remercié sincèrement la population pour la marque de confiance dont elle l'avait honoré et a promis son dévouement aux intérêts de la ville. Il a donné un aperçu de son programme et fait appel à la bonne volonté et à l'esprit d'union de tous pour mener les affaires de la ville à bonne fin. Au cours de ses remarques, il a déclaré que l'administration qui l'avait précédé avait administré sans que l'on puisse faire aucun reproche, d'une façon parfaite et il en a félicité le maire sortant de charge, M. Renault.

M. Herménégilde Poulin, pro-maire, a également adressé quelques mots pour demander la coopération des deux conseils dans les questions d'intérêt général.

Il y a eu ensuite chant, parties de cartes, orchestre et un lunch a été servi aux invités. On s'est séparé sur les petites heures, enchantés de la belle réception offerte par M. le maire Desrochers et son nouveau conseil.

Feu Mlle Zenaïde Laverdière

Ste-Croix. (D.N.C.) — Mardi, le 2 janvier, est décédée à la suite d'une longue maladie, Mlle Zénaïde Laverdière, âgée de 53 ans.

Elle laisse dans le deuil, trois soeurs, Madame Siméon Monfet (née Elise), de Plessisville; Madame Xavier Croteau (née Arthémise), et Madame Damase Blouin (née Anna), de Sainte-Croix de Lotbinière.

Ses funérailles eurent lieu à l'église de Ste-Croix. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ulric Couture, curé de la paroisse et M. l'abbé Maurice Laliberté, du Séminaire de Québec, chanta le service. La dépouille mortelle fut déposée dans le cimetière de cette paroisse.

Le corbillard était conduit par M. Wilfrid Boisvert et M. Amédée Tremblay portait la croix. Les porteurs étaient : MM. Ephraïm Hamel, Henri Bédard, Georges Blouin, Séverin Lemay.

De nombreux parents et amis rendirent un dernier hommage à la regrettée disparue en assistant à ses obsèques. Nos sincères sympathies.

Le roman des prisons

(Suite de la page 4)

leurs de ses sentiments qu'il confiait à ses cahiers.

O mystère délicieux de l'esprit ! Et peut-être, encore que sur un tout autre plan, les détenus américains font-ils un songe comparable; je veux dire que, soignant délicatement leurs plein et leurs déliés, et renonça donc à une forme aventureuse d'écriture qui les exprimerait en quelque manière eux-mêmes, ils oublient l'amertume de leurs souvenirs, pour ne vivre plus, la plume à la main, qu'avec les personnages dont ils copient l'histoire dans la prison où ils s'ennuient. Ils deviennent les compagnons et les amis des héros de roman, pour oublier leur propre biographie ; et je voudrais imaginer que, pour se mieux dépayser, ils se pussent plaire à ces contes doux et fleuris où les pures bergères, au bord des ruisseaux, accordent en rougissant leur main qui tremble à des prince charmants.

Tristan DEREME.

(Figaro)

Funérailles de M. Elie Rhéaume

Pont-Rouge. (D.N.C.) — Le 26 janvier, en l'église de Pont-Rouge, ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Elie Rhéaume, décédé le 23 courant, à l'âge de 71 ans, époux de Dame Marie Jobin.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Boulé, vicaire, et M. le curé Laflamme chanta le service, assisté de MM. les abbés Lemieux et Boulé.

A l'orgue on remarquait MM. le notaire Ed. Hamel, régistrateur; J.-Alf. Bussières, Alf. Leclerc, Frank Bussières, Adélard Galarneau, J.-Alph. Julien, L.-A. Grégoire, C. Delisle, O. Cantin, E. Laroche, E. Parent. Le "Miseremini" fut rendu par M. le notaire Hamel, "Arrête ici passant", par M. Ad. Galarneau. M. Jean-M. Bussières touchait l'orgue. La croix était portée par M. Esdras Germain. Les porteurs étaient: MM. S. Galarneau, F. Leclerc, Ed. Galarneau, Alph. Germain. La quête fut faite par M. J.-M. Julien et M. Jos. Jobin.

Conduisaient le deuil : MM. Louis Rhéaume, son frère, Adélard Leclerc, son gendre; Nap. Leclerc, son beau-frère; ses neveux: MM. Louis Rhéaume, Jos. Laroche, Eugène Leclerc.

Dans le cortège on remarquaient : MM. Rosaire Rhéaume, Samuel Bédard, Elie Villeneuve, de Québec; Général, Omer, Léger, Henri Richard, Gaudiose, Eugène, Alp. Germain, Willie Germain, Alphonse Germain, le Dr Noël Turgeon, le notaire Lessard, Os. Arthur, Léger, Fred. Leclerc, S. Lamothe, L.-E. Lefebvre, Jos. Martel, Jos. Paquet, Eug. Doré, Eugène, Théophile Matte, Ad. Lesage, Fort. Arthur Girard, Jos. Bussières, Jos. Mendoza Boivin, R. Pelletier, Arthur Lavallée, Lauréat Bédard, Damase Wilfrid, Oswald Richard, Ulric, Jos. Léo Leclerc, Jos. Diogène Matte, Wilfrid, Lauréat, Emilien Bédard, Chs. Sénéchal, T. Petit, Léger Jobin, Damase, Jos. Gédéon Hardy, Noé Lanouette, Noé Caron, R. Joseph, Samuel, Dorilla Laperrière, Eugène, Chs. Patrick, Paul-Emile, Omer Petit, Alphonse, Jean Derôme, Léo Chabot, E. Fournier, Wilfrid, Arsène, Paul, Jos. Trudelle, Gédéon, Omer, Arth. Maurice Bussières, Jos. Hardy, Alf. Vallières, Jos. Descarreaux, Chs.-A. Julien, J.-A. Hamel, Ernest, Arthur Richard, W. Marcotte, Alph. Martel, Joachim Chabot, Patrick Watt, Thomas Walsh, Eug. Latulippe, R. Larose, M. Morissette, L. Faucher, Oct. Cameron, E. Jackson, Louis Cantin, H. Bussières, Lucien, Paul Everests, P.-E, Robert Germain, A. Bussières, Ed. Brousseau, Ph. Richard, Georges Boucher, Zéphirin Toussaint, Henri Laroche, Artiste Leclerc, Ovide Godin, J.-D. Dallaire.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Jos. Julien & Fils, de Pont-Rouge, P. Q.

La famille de Mme Vve Elie Rhéaume remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son mari. A M. le curé Laflamme et M. l'abbé Boulé, merci à tous.

MAGASINS GUY
Toujours le Meilleur au plus bas prix
Extra Spécial!
Saindoux
Pas plus que 10 lbs au même client
Pur Pqt 1 lb .10
Encore des Spéciaux
Malgré la hausse très prononcée des produits alimentaires, les Magasins Guy sont heureux de pouvoir maintenir leurs bas prix pour donner une chance à tous leurs clients de faire provisions des principaux aliments de la vie et de sauver ainsi beaucoup d'argent, car tout indique que les prix continueront de monter encore très sensiblement.
SPECIAUX
CONFITURES Aux Prunes "AYLMER" Jarre 32 oz. .23
MARMELADE D'Oranges "AYLMER" Jarre 32 oz. .27
SIROP doré "CROWN" Bte 2 s. Prix très spécial .16
BISCUITS Très belle qualité AU CHOCOLAT 2 lbs pour .21
GRUAU "Robin Hood" Prix d'occasion 2 pqts pour .35
FORCE Prix sans précédent Pqt .10
POIS Canadiens "Hygian" Fancy, sassés No. 2 2 Btes pour .29
HUILE "Mazola" Pour vos salades; aussi pour de multiples usages Boite 1 s. .25
Tous les produits annoncés ci-dessus sont offerts à prix très coupés, quasi au prix coûtant et il y a pour vous grand avantage à en faire provision car ces bas prix ne pourront être maintenus longtemps.
VIANDES DE CHOIX
Epaule Complète .10
Morceau très économique. Vous pouvez faire 2 beaux rôtis, une tranche de steak et prendre la balance pour la soupe. Nous le découperons pour vous.
STEAK de RONDE Côtelettes de Boeuf .14 2 lbs .29
10 lbs de beau et bon BOEUF .49
HADDOCK Bien frais lb .09
FILETS Frais .15
Véritable SAUMON de Gaspé au morceau la lb .20
MORUE Salée No 1 .06
Côtelettes de lard trimées lb .19
Côtelettes de Veau lb .19
Devant d'agneau lb .11
Langue en Galantine lb .39
Cretons Français, le moule (moule GRATIS) .15
Fruits et Légumes
Belles Pommes Fameuses et McIntosh dz .25
La Pomme Parfaite "Rome Beauty" 6 pour .25 Beauté et saveur incomparables
Beaux gros Citrons de Messine .29 la dz
Céleri Blanc de Californie .20
Belles Fraises de FLORIDE Le casseau .25
Carottes fraîches le pqt .10
FEVES en cosses la lb .20
PATATES Classées No 1 10 lbs pour .15
OIGNON Rouges Globe No 1 10 lbs pour .25
LAITUE Pommée 2 pour .15
TOMATES de Bahamas 3 lbs pour .23
Pamplemousses de Jamaïque ch. .05
"SUNKIST" De l'Arizona Gros et sans noyaux 3 pour .25
FARINE Superfine 5 Roses Pour gâteaux et Fines pâtisseries Sac 7 lbs .25
PECHES AUSTRALIENNES S. P. C. Tranchées 2½s. bte .25
ANANAS "Singapore" Grosse boite 1½s. .11
TOMATES "Mont Rolland" Boite 2½s. 2 btes .19
FEVES AU LARD "Catelli" Au lard et avec sauce aux tomates. Grosse boite 36 oz .12
SOUPE AUX POIS Habitant. Boite 28 oz. .10
CHICKEN HADDIES Brunswick. Bte .12
SAVON DE TOILETTE Colgate, Lilac et Lavender .05
CARAMELS au Chocolat Fry's 2 lbs .35
EXTRA SPECIAL! BISCUITS Thé de Hethrington Les biscuits Thé de Hethrington sont non seulement insurpassables, mais incomparables. Ils ont une saveur toute particulière et sont si bien cuits. Paquet 1 lb 2 pour .25
BOVRIL Cordial 16 oz Le breuvage Tonique .99
FEVES BLANCHES Triées à la main, 5 lbs .17
MOUTARDE PREPAREE Old City, Grand verre .10
CHOCOLAT Pyramide. lb .15
BISCUITS "Christie" Soda B. Wafers. pqt .10
BEURRE DE PEANUT Old City. 2 lbs .25
CORN FLAKES Kellogg. 3 pqts .25
FARINE A BEIGNES Radio. Pqt 1 lb. .23
POUDRE A LAVER Impériale Barsalou, pqt .05
ALLUMETTES Luxor. 3 btes .23
Un Nouveau Fromage Délicieux s'étend facilement, se digère facilement Fromage Ingersoll Malté et à la crême Paquet ½ livre .10
MOUTARDE "Colman" Boite 1¼ oz .10
CAFE Spécial Moulu Très belle qualité .25 la lb
Mine à Poêle "NONSUCH" La plus populaire .19
NETTOYEUR "Big Five" La boite .05

LES SEMI-FINALES DU BADMINTON CE SOIR

Le double mixte a été disputé hier soir, au Quebec Winter Club—Mille R. DesRivières et Marc Turcotte se distinguent— Mlle Alice Boivin et J. Turcot remportent une belle victoire — Une forte assistance sera témoin des semi-finales.

BELLE EMULATION

Le double mixte du Badminton au Quebec Winter Club hier soir, s'est terminé par la victoire de Mlle R. DesRivières et Marc Turcot, qui se sont qualifiés pour la semi-finale qui sera disputée ce soir. Ils disposèrent, en première ronde, de Mlle Behm et L.-A. Gagnon, par 15-5 ; 15-6. En deuxième ronde, ils éliminèrent une puissante équipe composée de Mlle J. Dupré et Y. St-Jacques à 7-15, 15-9, 15-5. Ils terminèrent la soirée de façon triomphale en éludant Mlle Marjorie Swift et D.-S. Rattray à 18-15, 3-15, 15-8, pour se qualifier pour la semi-finale.

Mlle M. Scott et D. O'Connell ont été éliminés par Mlle Alice Boivin et J. Turcot, au score de 15-9, 10-15, 15-11.

Toutes les sections du tournoi joueront en semi-finale ce soir. Les résultats des parties d'hier soir sont comme suit :

DOUBLE MIXTE

Première ronde

Mlle M. Gagnon et H. Kieffer disposent de M. et Mme T.-M. Beattie, 15-8, 15-7.

Mme F. Dagneau et A. Royer disposent de Mme R. Turcot et A.-A. Labrecque, 15-13, 15-4.

Mme J. Scott et H. Coulombe disposent de Mlle E. Laurie et H.-A. Simons, 15-1, 15-4.

Mlle J. Dupré et Y. St-Jacques disposent de M. et Mme A.-W. Ahern, 15-12, 15-3.

Mlle R. DesRivières et M. Turcot disposent de Mlle M.-A. Behm et L. A. Gagnon 15-5, 15-6.

Mme A. Beaupré et B. Langelier disposent de Mlle S. Levasseur et P.-M. Millette, 15-5, 15-4.

Mlle H. Mulholland et O. Laurie disposent de Mme C. Brown et B.-W. Scott, 17-14, 15-2.

Mlle P. Feretti et J.-P. Derome disposent de Mlle M. Delaney et R. McWilliams, 15-12, 15-11.

Mlle M. Scott et D. O'Donnell disposent de Mlle M. Sewell et A.-E.-P. Scott, 15-4, 15-5.

Mlle Y. Papineau et E.-A. Wiggs disposent de Mlle C. Coote et G.-H. Henderson, 8-15, 17-14, 15-8.

Mlle A. Lee et J.-F. Laurie disposent de Mlle F. Hamel et J. Pinault, 15-11, 15-9.

Deuxième ronde

Mlle M. Barrow et E.-D. Lafferty disposent de Mlle M. Gagnon et H. Kieffer, 15-6, 15-4.

Mlle R. DesRivières et M. Turcot disposent de Mlle J. Dupré et Y. St-Jacques, 7-15, 15-9, 15-5.

Mlle M. Swift et D.-S. Rattray disposent de Mme A. Beaupré et B. Langelier, 15-9, 15-6.

Mlle A. Boivin et J. Turcot disposent de Mlle H. Mulholland et O. Laurie, 15-5, 15-2.

Mme F. Dagneau et A. Royer disposent de Mme J. Scott et F. Coulombe, 8-15, 15-10, 15-12.

Mlle M. Scott et D. O'Donnell disposent de Mlle P. Feretti et J.-P Derome, 15-6, 15-11.

Mlle M. Delâge et D.-S. Henderson disposent de Mlle A. Lee et J.-F. Laurie, 15-0, 15-9.

Mlle Y. Gagnon et B.-T. Denis disposent de Mlle G. Papineau et A. Wiggs, 15-12, 15-1.

Quarts de finale

Mlle A. Boivin et J. Turcot disposent de Mlle M. Scott et D. O'Donnell, 15-9, 10-15, 15-11.

Mlle M. Barrow et E.-D. Lafferty disposent de Mme F. Dagneau et A. Royer, 15-5, 15-6.

Mlle R. DesRivières et M. Turcot disposent de Mlle Marjorie Swift et D.-S. Rattray, 18-15, 3-15, 15-8.

Mlle M. Delâge et G.-S. Henderson disposent de Mlle Y. Gagnon et B.-T. Denis, 15-13, 15-11.

SEMI-FINALE

Simple des dames (8.00 p.m.)

Mlle M. Swift vs Mlle M. Behm.
Mlle A. Boivin vs Mlle R. DesRivières.

Simple des messieurs (8.30 p.m.)

G.-S. Henderson vs M. Turcot.
A.-A. Labrecque vs J. Turcot.

Double des dames (9.00 p.m.)

Mlles M. Delâge et M. Barrow vs Mlles Y. Gagnon et G. Papineau.
Mlles J. Dupré et M. Swift vs Mlles A. Boivin et R. DesRivières.

Double des messieurs (9.30 p.m.)

B.-T. Denis et D.-S. Rattray vs Y. St-Jacques et J. Turcot.
E.-D. Lafferty et G.-S. Henderson vs A.-A. Labrecque et M. Turcot.

Double mixte (10 heures)

Mlle A. Boivin et J. Turcot vs Mlle M. Barrow et E.-D. Lafferty.
Mlle R. DesRivières et M. Turcot vs Mlle M. Delâge et G.-S. Henderson.

LES A. R. DE L'U. C.

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le programme, la marche en raquettes n'aura pas lieu ce soir.

Ligue Limoilou

Le Cercle d'Assise a battu le British Consols hier soir, au score de 8 à 1, dans une joute régulière de la la Ligue de Limoilou.

Dans la seconde joute, le Silver Granite l'a emporté sur le Café Laval par la faible marge d'un point au score de 2 à 1.

Ce soir, il n'y aura aucune joute dans ce circuit.

Mascarade à Sillery

Ce soir, grande mascarade sur la patinoire de Sillery, avec fanfare. L'admission est de 25 cts pour les adultes et de 10 cts pour les enfants. Si la température n'était pas propice, elle aura lieu demain soir.

DERBY DE QUEBEC

D'Ottawa nous parvient la nouvelle que trois équipes représenteront la capitale canadienne dans le Grand Derby annuel qui sera disputé à Québec le 22 février. Les 3 "mushers" outaouais seront Emile Bellefeuille, Jack Defalco et Norman Coates.

D'après de récents renseignements obtenus au Pacifique Canadien, à Montréal, Emile St-Goddard, célèbre conducteur d'attelage de chiens, réputé dans l'Amérique du Nord toute entière, prendra part au prochain derby de Québec qui, les 23, 24 et 25 février, mettra en lice les meilleurs "mushers" du Canada et des Etats-Unis. St-Goddard a déjà gagné plusieurs épreuves de ce genre. Cette année, il conduira l'équipage de chiens qui appartient au major A. Erland Goyette de Peterboro, New-Hampshire. Un autre attelage qui promet de faire sensation au derby de Québec, est celui de Fred Wheeler, de Saint-Jovite, dans les Laurentides.

SUSPENSION DE "DINNY" DINSMORE

Montréal, 1er. (P.C.) — L'arbitre Charles "Dinny" Dinsmore de la National Hockey League, a été suspendu hier par Franck Patrick.

Cette suspension est due à un manque d'efficacité dans la façon d'arbitrer et surtout au cours de la partie de mardi soir entre les Americans et les Maroons, a déclaré Patrick. Elle durera un temps indéfini.

HOWIE MORENZ JOUERA CE SOIR

Montréal, 1er. (P.C.) — Newsy Lalonde, gérant des Canadiens de Montréal, a annoncé hier que Howie Morenz, fameux centre des Habitants qui a dû rester inactif durant plusieurs semaines à la suite d'une blessure à une cheville, reprendra le chandail tricolore ce soir. Il jouera donc contre les Chicago Black Hawks.

EN ANNULANT AVEC LES ARROWS BOSTON RETOURNE EN PREMIERE

Philadelphie, 1er. (P. A.). — Les Boston Cubs sont montés de nouveau en première position hier soir, en annulant avec le Philadelphie au score de 2 à 2, alors que les Castors de Québec demeuraient inactifs. La rencontre fut l'une des plus rudes à laquelle les spectateurs aient encore assisté sur glace locale.

Dans la troisième période, George Patterson, que les Cubs viennent d'obtenir des Boston Bruins, et Dodger Collings, ailier des Philadelphie Arrows ont donné une exhibition de boxe et reçurent des majeures. D'autres escarmouches avaient précédé cette bataille.

Le premier point fut enregistré dans la première période par le Philadelphie lorsque Connie King accepta une passe parfaite de Tommy Anderson qui prit Jackson en défaut après 17 minutes de jeu. Après 7 minutes et 30 secondes, dans la 2e session, Lloyd Gross, un nouveau venu qui avait été embauché par les Bruins, reçut le disque de Donnie Weir pour égaliser.

Yank Boyd, assisté par King et Anderson, donna de nouveau l'avantage au Philadelphie, dans la 3e période, mais Bert McInenly égalisa une seconde fois pour les Cubs.

Lionel Hitchman, le nouveau joueur-gérant des Cubs, fit sa première apparition dans la Canado-Américaine au cours de cette partie.

ALIGNEMENTS

Boston:		Philadelphie:
Jackson	Buts	Wood
McInenly	Défenses	Jeremiah
Jerwa		Peters
Smiley	Centres	Anderson
Harnott	Ailes	King
Hitchman	Substituts	Waite
Bretto		Collings
Gross		Hudson
Patterson		Desmarais
Halliday		McGoldrick
Weir		McLeod
Buckles		Hinsperger

Officiels: Shaver et Stevenson.

SOMMAIRE

Première période

1—Philadelphie, King (Anderson) . . . 17:42
Punitions: McInenly, Peters et Cunningham.

Deuxième période

2—Boston, Gross (Weir) . . . 7:37
Punitions: Boyd, Jeremiah, Jerwa, Collings, Cuuuingham et Anderson.

Troisième période

3—Philadelphie, Boyd (King et Anderson) 10:05
4—Boston, McInenly . . . 15:35
Punitions: Jeremiah; Patterson et Collings, majeures à Peters.

Supplémentaire

Pas de point.
Punition: Jeremiah.

Défi du Tip Top Tailors

Le Tip-Top Tailors, de Ste-Anne de la Pocatière, lance un défi aux clubs suivants : Cap St-Ignace, St-Jean Port-Joli, St-Pacôme, St-Pascal, St-Alexandre et Notre-Dame du Portage. Pour informations, écrire à J.-A. Marod, Ste-Anne de la Pocatière, Québec.

AU HURON

Grande soirée spéciale au Club de Raquetteurs Le Huron, édifice Théâtre Capitol. Tous les membres devraient se faire un devoir d'être présents avec leur compagne. Les amis et les dames seront aussi de la partie. L'orchestre Wil. Brodrique et ses collégiens feront les frais de la musique.

UN GRAND TOURNOI DE QUILLES A T.-RIVIERES DU 8 AU 15 AVRIL

Pour fêter dignement les fêtes du tricentenaire de notre cité, les propriétaires et organisateurs de la salle de quilles Laviolette ont commencé l'organisation d'un tournoi de petites quilles pour le hampionnat individuel féminin et masculin de la Vallée du St-Maurice. L'an dernier le championnat féminin a été gagné par Mlle Irène Beaubien et le championnat masculin par M. Paul Bournival. Ce tournoi aura lieu à la salle de quilles Laviolette, du 8 au 15 avril.

Les organisateurs sont confiants de réunir pour cet événement sportif, tel qu'il n'en a pas encore été vu dans notre cité, deux cent à deux cent cinquante joueurs de quilles, tant féminins que masculins, comprenant des joueurs de réputation des cités de Grand'Mère, Shawinigan-Falls, Louiseville, Cap-de-la-Madeleine, Victoriaville, Drummondville, et quelques-uns de Montréal et Québec.

Plus de deux cents magnifiques prix et coupes seront offerts à tous les joueurs prenant part au tournoi.

Les grandes lignes du tournoi sont les suivantes:

Dimanche 8 avril 1934, à 1 h. 30 p. m.: Ouverture du tournoi des dames et demoiselles, tournoi consistant en six parties chacune. Prix d'entrée pour les dames et demoiselles: $0.75.

Lundi et mardi, 9 et 10 avril. Tournoi des joueurs de la Classe C, à 7 h. 30 p. m., consistant en neuf parties chaque joueur.

Mercredi et jeudi, 11 et 12 avril. Tournoi des joueurs de la Classe B, à 7 h. 30 p. m., consistant en neuf parties chaque joueur.

Vendredi et samedi, 13 et 14 avril. Tournoi des joueurs de la Classe A, à 7 h. 30 p. m., consistant en neuf parties chaque joueur.

Prix pour messieurs: $1.25.

Dimanche, 15 avril. Clôture du tournoi, distribution des prix à un endroit qui sera fixé plus tard, et banquet en l'honneur de tous les concurrents.

Les organisateurs comptent sur le concours de tous les joueurs, amateurs de quilles et du public en général, pour faire de ce tournoi l'événement sportif par excellence de 1934, pour fêter le 300ième anniversaire de la fondation de notre cité.

Les organisateurs sont MM. Jos. Lafrenière, propriétaire de la populaire salle Laviolette, la plus ancienne de Trois-Rivières, et MM. Pierre Larivière et Robert Bernstein, gérant du People's Store.

Il faudra s'inscrire dès maintenant, soit à la salle Laviolette, ou en vous adressant à M. Larivière ou à M. Bernstein. Aucune entrée ne sera reçue après mnuit, le 31 mars 1934.

ECOSSAIS JUSQUE DANS LES BUTS

Le deuxième meilleur gardien de buts de la N.H.L. est, d'après les chiffres officiels, Andy Aitkenhead, qui n'est que quelques points derrière Chuck Gardiner, reconnu comme l'as des filets. Tous deux sont nés en Ecosse: c'est peut-être pour cela que notre ami des Rangers est si "serré" dans ses buts. Il débuta dans la carrière à Saskatoon en 1925. C'est sa deuxième année dans la ligue professionnelle. Il fut un facteur puissant l'an dernier lorsque les Rangers remportèrent le championnat de la N.H.L. Demandez-le aux Toronto Maple Leafs.

2e joute des Aigles et Castors demain

Les hommes de "Flat" Walsh devront mettre toute leur habilité à l'oeuvre pour vaincre les Aigles, demain soir, afin de reprendre la première position que les Boston Cubs leur enlevaient de nouveau, hier soir, en annulant avec les Philadelphie Arrows.

Lucien Garneau, à qui nous avons téléphoné ce matin, nous a dit qu'il n'y avait aucun changement sur l'alignement du Québec pour leur rencontre avec le New Haven. La vente des billets bat son plein et on s'attend à une assistance beaucoup plus nombreuse que mardi soir.

L'Union Locale des Raquetteurs sera alors bien représentée, lorsque quelque trois cents de ses membres envahiront l'Aréna, en costume, pour assister à la rencontre des Aigles du New-Haven avec les Castors de Québec. Le président de l'U. C., M. Rosaire Myrand, a été invité à donner le signal des hostilités en mettant la "pilule" au jeu.

FESTIVAL DES ETUDIANTS

Le grand festival des étudiants de Laval à l'Aréna, le 12 février, promet d'être une brillante attraction, cette année. Il y aura d'abord une joute de hockey entre le Club de l'Université et un club de Montréal, puis plusieurs attractions.

La majeure partie des recettes de ce festival iront à la Conférence Laval de St-Vincent de Paul. C'est donc un beau geste que font, cette année encore, nos étudiants. Nul doute que le public tiendra à les encourager.

AU GYMNASE NATIONAL

Les amateurs de lutte de la ville de Québec et de la région ne doivent pas oublier que c'est demain soir qu'aura lieu au Gymnase National, le grand tournoi éliminatoire de lutte organisé par le Régiment des Voltigeurs. Cette séance, qui commencera à huit heures et trente précises, soulève un intérêt palpitant aux quatre coins de la ville, et tout fait prévoir qu'il y aura une foule record au Gymnase pour la circonstance.

Le comité des sports est sous la direction du Lieutenant-Colonel P. Ouellet, V.D. L'admission a été fixée à 25 cents et 35 cents. On nous prie d'annoncer que tous les membres des Voltigeurs qui seront en uniforme seront admis gratuitement.

Ce tournoi est sous le contrôle de la Commission Athlétique et l'arbitre des diverses épreuves sera le populaire Georges Bélanger.

La direction du tournoi tient aussi à faire remarquer que les lutteurs qui se sont inscrits et qui ne se présenteront pas demain soir, à moins d'être malades, seront suspendus pour une période de trois mois.

Tous les officiers de notre Régiment renommé ont chacun donné un coup d'épaule à la roue pour faire de cette soirée sportive un réel succès. Mentionnons le Capitaine Robert Belleau, président du comité, le Capitaine S. Méthot, secrétaire, le Capitaine Jean Nel, qui a charge des lutteurs, le Capitaine Baillargeon, le Lieutenant Gariépy, le Lieutenant Bigaouette et autres. On sait que ces tournois se continueront tous les vendredi jusqu'à complète élimination.

AU JACQUES-CARTIER

Les joutes d'hier soir dans la compétition Duquet, au club de curling Jacques-Cartier, ont amené les résultats suivants :

Les équipes d'Alphonse Gingras et Emile Morency se sont qualifiées pour la finale en disposant respectivement de celles d'Ulric Dubé à 10-8 et Wilfrid Samson à 14-7.

Le rink de Léon Simard, piloté par J.-E. Pouliot, a éliminé celui de J.-K. Hacett à 10-6, dans la ronde de consolation. Dans le quart de finale, l'équipe de G. Jeffrey gagnait 13-7 contre celle de V.-A. Chanta.

Ce soir on jouera la ronde hebdomadaire dans le concours Pinsonnault. Samedi, deuxième ronde Quebec Club Trophy.

SCHMELING VS BAER

Jacksonville, Floride, 1er. (P. A.).— Max Schmelling pourra retourner en Allemagne sans se mesurer contre Max Baer, et ce dernier ne s'en préoccupe pas le moindrement.

"Pourquoi le ferais-je'," a dit Baer. "Je puis faire beaucoup plus d'argent, et bien plus facilement, avec mes autres contrats". Baer ajoutait qu'il ne voyait pas la nécessité d'une nouvelle rencontre avec Schmelling.

La N.H.L.
Montréal à Ottawa
Chicago à Canadiens
Toronto à Rangers
Boston à Détroit
CAN.-AMERICAINE
Philadelphie à Providence

LES ECHECS

Les résultats du tournoi d'échecs qui se continuait à l'Union Commerciale, hier soir, est le suivant:

J.-A. Lachance défait Elzéar Lacroix.

Noël Duchesne défait Edmour Matte.

Jules Therrien défait J.-C. McGee.

Mastaï Leclerc défait Alfred Bourret.

Vic. Ménard annule avec N.-A. Turcotte.

H.-A. Bédard défait Emile Lacroix.

Le tournoi se continuera demain soir. Nous donnerons la cédule demain matin.

UN DEFI AUX DAMISTES

M. Amédée Bilodeau, champion de la ville de Québec au jeu franc depuis 1927 et au jeu canadien depuis les derniers six mois, sera prêt à défendre ses titres dans les deux mois de la date du défi, suivant les règlements de la Fédération.

SES MAUX DE REINS CESSENT ET IL A PU CONSERVER SON EMPLOI

Tout homme devrait faire en sorte d'éviter les maux de reins ou de les faire disparaître le plus rapidement possible et un moyen sûr autant que facile d'y réussir c'est de prendre les PILULES MORO, spécialement préparées pour les Hommes, par la Cie Médicale Moro, 1866, rue St.-Denis, Montréal, pour augmenter leurs forces, faire disparaître maux de reins, troubles d'estomac, épuisement, fatigue, malaises généraux lorsque ces troubles ont pour cause l'affaiblissement de tout le système.

"Il y a environ une vingtaine d'années je faisais un travail dur et à cela j'avais contracté un mal de reins sérieux. Les premières douleurs me firent d'abord croire que ce serait peu de choses, mais au bout de quelques semaines mon mal empira à un tel point que je craignais d'être obligé de quitter mon emploi. J'ai souffert ainsi pendant huit mois. Quelqu'un me parla de l'efficacité des Pilules Moro et je voulus en faire l'essai. Six boîtes me délivrèrent complètement de mes douleurs. Trois ans plus tard, j'ai eu une nouvelle attaque, moins grave cependant que la première, et cette fois encore quelques boîtes de Pilules Moro me rétablirent. Depuis ce dernier traitement, j'ai beaucoup engraissé et je n'ai jamais eu à me plaindre de mes maux de reins qui m'ont tant fait souffrir dans le passé." — M. Félix Desharnais 13, Oxford St., Augusta, Me.

Partout ou par la poste 50c la boîte ou 3 pour $1.25.

PILULES MORO
pour les Hommes

Il a Manqué sa chance!

Tout le monde admettait que c'était un employé extraordinaire—un expert dans son métier, Il perdit, toutefois, sa meilleure chance pour la simple raison qu'il négligeait son apparence—qu'il ne se rasait pas assez souvent ou du moins pas aussi parfaitement qu'il aurait dû!

* * *

La Lame Bleue Gillette INVITE à se raser souvent et ras. Elle est douce à la peau la plus tendre—et permet de toujours paraître à son mieux. Essayez la Lame Bleue Gillette et vous goûterez le plaisir de vous raser avec confort.

Excellente qualité absolument garantie

Lames Bleues Gillette
Maintenant
5 pour 25c • 10 pour 50c

LES BONS SPORTS JOUENT CE SOIR

La cédule de la ligue des Bons Sports tire à sa fin. — Le St-Pascal et le Beauceville dans la première rencontre ; le F.-X. Jobin et l'Hôtel de Ville dans la seconde — Les deux rencontres seront contestées.

A 8 HEURES

Deux clubs se rencontreront à l'Aréna, ce soir, dans les avant-dernières parties de la ligue des Bons Sports.

La première joute verra le Beauceville, attendu cet après-midi, livrer bataille au St-Pascal qui tentera l'impossible pour infliger une défaite aux détenteurs de la première position. L'Hôtel de Ville est à l'affiche avec le F.-X. Jobin pour la deuxième rencontre.

Les équipiers du St-Pascal, qui sont anxieux de prendre part à la série du championnat, entendent bien ne pas s'en laisser imposer par leurs rivaux de l'Hôtel de Ville. Le jeu sera donc très serré et la mise en échec efficace.

BEAU GESTE SPORTIF

Advenant la victoire de YOUNG BURNS sur l'ex-champion poids-coq du Canada ARTHUR GIROUX, lors de leur prochaine rencontre, GENE LETOURNEAU remettra à son protégé le chèque de $25.00 que lui a donné CHARLIE ROSS (Cigarette), comédien bien connu de l'Arlequin.

LE HOCKEY

CAN.-AMERICAINE :
Boston 2
Philadelphie 2

L'INTERNATIONALE :
London 4
Windsor 0

LIGUE JUNIOR :
J. N. C. 6
Palais des Sports 2

GROUPE SENIOR :
McGill 8
Victoria 4
Verdun 8
St-François 4

UNE OPINION SUR LE BOXEUR BURNS

Comme nous lui demandions de nous donner son opinion sur l'issue de la prochaine rencontre entre Young Burns, boxeur local, et Arthur Giroux, ancien champion poids-coq canadien, M. Henri Dauvilliers, du Théâtre Arlequin, nous a communiqué ce qui suit :

"Après avoir assisté à quelques pratiques d'entrainement, au Gymnase National, il me fait plaisir de communiquer ma faible opinion au sujet de la prochaine séance de boxe qui mettra aux prises un de mes concitoyens de la métropole, avec le boxeur local Young Burns.

"Me basant sur le passé et les excellentes qualités d'Arthur Giroux, reconnu comme très bon boxeur puisqu'il a rencontré les meilleurs pugilistes de l'univers, j'ai cru, d'abord qu'il aurait l'avantage sur le boxeur local. Avant mon retour à Québec, je ne connaissais pas Young Burns. Mais, depuis, j'ai eu l'avantage de faire sa connaissance et je l'ai vu à l'oeuvre; j'ai observé la méthode d'entrainement que lui fait subir son habile gérant qui s'y connait en fait de boxe et, j'avoue que maintenant, je suis un peu sceptique au sujet du résultat de la rencontre. Que Young Burns continue aussi sérieusement qu'il le fait sa méthode d'entrainement et je suis persuadé qu'il a de très grosses chances de battre Giroux".

Le Salaberry

Le Salaberry, de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur, a remporté une brillante victoire sur le Durocher, aussi de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur, par 3 à 2. La partie a été très contestée.

LA LUTTE

Chicago. — Jim Londos, 195, Greece, tombe Joe Savoldi, 198, Three Oaks, Mich., 21:40.

New-York. — Fred Mephisto, 182, Germany, a battu aux points Maurice Lachappelle, 178, France, 32:28.

Boston. — Al Mercier, 210, Springfield, a défait Charley Strack, 215, Boston, 2 dans 3.

Toledo. — Jack Kiln, Benton Harbor, Mich., a défait Jack Reynolds, Cincinnati, 2 dans 3.

Bourrez votre pipe de PONTIAC

"NOUVEAU" TABAC À PIPE
DE PREMIÈRE QUALITÉ

Doux, savoureux, velouté, odorant... Il rafraîchit la bouche.

Essayez-le. Nous sommes sûrs que vous reconnaîtrez sa haute qualité.

Si vous aimez la pipe . . . vous aimerez le PONTIAC.

PAQUET 10c
avec
"Mains de bridge"

MANUFACTURE PAR L. O. GROTHE, LIMITEE MONTREAL
Maison Canadienne et indépendante

LA LIGUE JUNIOR

Le J. N. C. a gagné contre le Palais des Sports par 6 à 2, hier soir, l'éliminant ainsi de la série finale pour le championnat de la ligue Junior.

Quatre des six points du J. N. C. furent enregistrés par Armand Paquet, Paul Hébert fournissant les deux autres. Carette et Dubé comptèrent pour le Palais des Sports. La période finale se terminait par une mêlée générale.

La semaine prochaine, le J. N. C. se mesurera avec le J.-A. Mathieu pour le série finale. Une assemblée sera tenue ce soir, à 8 heures, chez Nap. Côté.

UNE FETE INTIME

Samedi, le 20 janvier, se réunissaient aux salles du Club Athlétique un groupe considérable de membres de la Ligue Intérieure d'Anneaux, de Québec, pour fêter le cinquième terme de présidence de leur dévoué président, M. Samuel Grégoire. Le président de la Ligue Intérieure d'Anneaux fit son entrée aux accords de l'hymne national chanté par tout l'auditoire. Après la lecture d'une magnifique adresse et la présentation d'une jolie bourse, M. Grégoire sut répondre d'une manière éloquente au beau témoignage d'estime et de considération que venaient de lui donner ses amis. Le chant "Il a gagné ses épaulettes" fut ensuite entonné.

La soirée se continua par des chants, des déclamations et la musique, et la traditionnelle sauterie.

Au nombre des invités se trouvaient: MM. Israël Plamondon, vice-président; Octave Guenette, secrétaire - trésorier; Ernest Gravel, assistant - secrétaire; Rosario Jacques, secrétaire - publiciste, et Mlle Simonne Gastonguay, sa dévouée collaboratrice; Mlle Adrienne Hawey, présidente de la section féminine; M. Jos. Boutet, échevin de St-Sauveur; M. et Mme Pierre Bertrand, M. P. P.; MM. Louis Marchand, Wilfrid Gervais, gérant - général de la Cie. Industrielle, généreuse donatrice de la coupe emblématique du championnat individuel de Québec; M. et Mme Joseph Beaumont, président de l'Association Ouvrière de Québec; M. et Mme Joseph Jacques, président actif du club St-Jacques Inc.; M. et Mme Eudore Darveau, M. Paul Dolbec, directeur du même club; M. Louis Miller, Mlle Noëlla Darveau, M. Ernest Madden, président honoraire du club Ernest Madden, M. Wilfrid Hawey, et les représentants des clubs suivants: Ernest Madden, St-Germain, Aimé Dinel, Restaurant Blouin, Taschereau, Whistle, Léveillée, Garneau et St-Jacques Inc.

JIM LONDOS GAGNE

Chicago, 1er. (P. A.) — Le champion poids-lourd de la Grèce, Jim Londos, a pris sa revanche sur "Jumping Joe" Savoldi hier soir, lorsqu'il a tombé l'ancienne étoile de football de Notre-Dame en 21 minutes 40 secondes.

Une foule de 20,200 spectateurs — la plus considérable dans l'histoire de la lutte locale — a été témoin de ce match. Londos pesait 198 livres et Savoldi 195.

Le match a fourni une recette de $32,000.00.

DANS NOS THEATRES

MARGUERITE MORENO A L'EMPIRE

Marguerite Moreno qui incarne Mme Pauphilat dans "Le Chasseur de chez Maxim's" qui est cette semaine à l'affiche de l'Empire, fut au début de sa carrière une des grandes interprètes du répertoire classique. Marguerite Moreno, dont le talent possède une remarquable souplesse, est passée aux théâtres de comédie où elle s'est d'emblée imposée au premier rang.

Puis, sans abandonner complètement la scène, elle s'est orientée vers l'écran et, pour son début, s'est taillé un véritable triomphe dans "Un Trou dans le Mur", un des premiers films parlants français. Tous les films dans lesquels elle a paru lui ont valu des succès qui ne se sont jamais démentis: "Chérie", "Marion-Nous", le Cordon Bleu", "Miche", "Cognasse", "Mon Coeur Balance", "Rien que des Mensonges" et "Le CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S" comptera au nombre de ses créations les plus typiques et les mieux réussies.

Il ne vous reste que deux jours pour voir ce grand succès de fou rire. Ne manquez pas cette occasion et allez au cinéma Empire si vous voulez vous dérider et oublier les tracas de la vie. Comm.

AU CAPITOL

"His Double Life" et "Conquering Sex" sont à l'affiche.

L'une des attractions du théâtre Capitol pour demain et samedi est une magnifique et charmante vue animée où se trouvent réunis le génie artistique de Lilian Gish et de Roland Young, la direction inspirée d'Arthur Hopkins, et l'adroite et souvent superbe écriture de feu Arnold Bennett. Elle a pour titre "His Double Life". C'est un film Paramount. L'autre film à l'affiche s'intitule "Conquering Sex".

"His Double Life" est toute remplie de situations qui provoquent un rire irrésistible. Bien qu'elle raconte une histoire intéressante et exceptionnelle, elle ne sent jamais l'effort.

Le héros est un génie artistique d'une grande timidité, dont le rôle est joué par Roland Young. Son valet a été pour ainsi dire enterré sous le nom de son maître et, plutôt que de corriger cette erreur, Young décide d'assumer la personnalité de son valet.

Il épouse la fiancée du valet, et il trouve un nouveau bonheur dans sa pitoible maison de campagne. Il commet, cependant, l'erreur de reprendre ses pinceaux, d'où il suit des complications embarrassantes qui le forcent à reprendre son vrai nom. Il combat de toute son ardeur ce changement, et les efforts que font d'autres personnes pour lui faire révéler sa véritable identité fournissent tous les éléments d'une excellente et désopilante comédie.

Dans la distribution on remarque Lumsden Hare, Lucy Beaumont et Montagu Love, qui revient à l'écran après une absence de plusieurs années.—Communiqué.

Fred Barry lundi soir au Palais Montcalm

Avec la troupe du Stella dans la revue Stella ... est Québecoise".

Le comique si populaire Fred Barry sera en tête de la troupe du théâtre Stella au Palais Montcalm pour quatre jours commençant lundi soir. C'est dire que nous allons avoir un spectacle gai car Barry a des rôles extrêmement amusants dans la revue d'Henri Letondal. Nous avons bien rigolé le printemps dernier du jeu si tordant de Fred Barry dans "Mon Curé chez les Riches"; mais ce n'est rien à côté des scènes tordantes qu'il y a dans la Revue. Avec lui nous verrons une exquise jeune artiste française, Mlle Liliane Dorsenn, l'ingénue de la troupe du Stella, l'amusante Bella Ouellette dans des rôles qui lui vont parfaitement et... Marthe Lapointe, notre jeune vedette québécoise, qui nous revient pour ces quatre jours entre deux semaines d'opérettes (car elle fait maintenant partie de la Société d'Opérette de Montréal). D'autres favoris de notre public comme Pierre Durand, Albert Duquesne font aussi partie de la distribution de la revue et nous ferons connaissance avec l'artiste canadien Jacques Auger, qui avait obtenu une bourse du gouvernement pour aller se perfectionner en Europe et qui a joué deux ans à l'Odéon. M. Auger est revenu au Canada cet automne pour devenir pensionnaire du théâtre Stella de Montréal.

Et, surtout, nous verrons et entendrons M. Henri Letondal excellent artiste et comédien comme il est bon chanteur et parfait interprète de la chanson française. Il dirigera et jouera dans les deux actes et vingt tableaux de sa revue "Stella... est Québecoise". Les billets à prix très populaires sont maintenant en vente.

(Communiqué)

CINEMA de PARIS
AUJOURD'HUI
GEORGES MILTON dans "NU COMME UN VER"
et ALBERT PREJEAN dans "RIVAUX DE LA PISTE"

CANADIEN
AUJOURD'HUI
BRIGITTE HELM—dans L'ETOILE DE VALENCE

RIALTO Aujourd'hui
Spécial Français
Raimu et Albert Préjean dans "THEODORE & CIE"
aussi Joel McCrea et Fay Wray dans "THE MOST DANGEROUS GAME"
Matinée: 10 cts — Soirée: 15 cts

VICTORIA aujourd'hui et demain
Leslie Howard dans "THE LADY IS WILLING"
"HELL AND HIGH WATER"
"GORDON OF GHOST CITY" 1er épisode

CARTIER
AUJOUR D'HUI
Ruth Chatterton dans "FEMALE"
Douglas Fairbanks, Jr. "THE LIFE OF JIMMY DOLAN"
Matinée: 15 cts — Soirée: 25 cts

THEATRE FRANCAIS
AUJOURD'HUI
Slim Summerville et Zasu Pitts dans "HER FIRST MATE"
aussi: "YES, MR. BROWN"

EMPIRE
AUJOURD'HUI
"TRAMEL"
Suzy Vernon — Marguerite Moreno
—dans—
LE CHASSEUR
—de chez—
MAXIM'S
Comédie et sujets courts
Matinée, 25c. Soirée, 35c.

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
"BIG EXECUTIVE"
Ricardo Cortez, Richard Bennett
aussi VUE SPECIALE en 6 parties
"LA SURPRISE"
et 4ième Episode
"TARZAN LE SANS PEUR"
'GAUGHT by CANNIBALS'
Vaudeville tous les jours à 2 h. 10 et 8 h. 10
VAUDEVILLE SPECIAL
avec "SWIFTY" (Pat Shaw)
C. Ross CIGARETTE, H. Dauvilliers, H. Pellerin, Mlles Simonne De Varennes, Roberval, Gosselin, Buster Brown et les girls.
"LES LEGIONNAIRES"
Comédie et drame par Henri Dauvilliers. — Représentation continuelle 11 heures 30 a.m. à 11 heures 30 p.m.
DEMAIN SOIR AMATEURS

CLASSIC SOIREE 15 cts
Albert Burdon, Renée Gadd dans "LETTING IN THE SUNSHINE"
Randolph Scott, Sally Blane dans "HERITAGE OF THE DESERT"
"The Lost Special": Dernier épisode
Cartoon: "BEAU AND ARROWS"

CAPITOL
Dernier jour — 2 grands films à 1.15, 2.20 ; 7 et 8.20
"BOMBAY MAIL" et "MYRT AND MARGE"
Mat.: 25c Ce soir: 30c.-40c.
DEMAIN A 1h., 2h 40 ; 7h. et 8h. 40
Mesdemoiselles, venez faire connaissance avec le nouvel homme fort.
THE CONQUERING SEX
avec MYRNA LOY
MAX BAER — WALTER HUSTON
PRIMO CARNERA
2 grands succès
Triomphant retour de la grande vedette
LILIAN GISH
ROLAND YOUNG
dans "HIS DOUBLE LIFE"

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

UN CHAMPIONNAT

M. FORTUNAT MALOUIN, champion des violoneux pour la ville de Québec, a accepté le défi que lui lançait ces jours derniers M. J.-N. Bouchard, de Limoilou. Le championnat sera disputé le 26 février prochain, à la salle paroissiale de Limoilou.

Standings de la Can.-Américaine

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Boston	25	11	8	6	65	57	28
QUEBEC	25	11	9	5	55	48	27
Providence	23	9	7	7	47	47	25
Philadelphie	24	9	9	6	60	56	24
New-Haven	23	7	14	2	34	53	16

Ligue de Petites Quilles Quebec Power

Parties jouées le 26 janvier 1934, à la salle Frontenac:

Staff:				
E. Roche	132	113	133	114—492
M.-T. Bancroft	84	131	79	103—397
Y. Gosselin	120	114	74	155—463
E. Pellctier	110	159	137	134—540
Totaux	446	517	423	506—1892
Operators:				
L. Lemieux	85	101	95	117—398
J.-L. McCune	85	68	92	68—313
W. Jalbot	73	108	80	80—350
M. Lemieux	110	114	113	93—430
Totaux	353	391	389	358—1491
Staff gagne 4 à 0.				
Consumer:				
G. Levasseur	118	116	123	109—466
Pontbriand	98	96	67	79—340
H. Lemelin	92	114	84	140—430
A. Tremblay	81			—81
Towner		138	113	113—364
Totaux	389	464	387	441—1681
Stores:				
E. Nealson	74	80	82	88—324
G. Cloutier	91	85	129	107—409
S.-E. Gudgeon	94	74	103	85—356
J.-A. Talbot	80	132	121	137—470
Totaux	339	371	432	417—1559
Consumer gagne 3 à 1.				
Railways:				
M. Huot	81	95	123	92—391
R. Boisvert	102	104	99	96—401
E.-G. Glasson	145	101	77	142—465
H. Levasseur	132	85	96	143—456
Totaux	460	385	395	473—1711
Tramways:				
A. Lapointe	94	114	124	125—457
H. Laplante	125	92	101	81—399
M. Pouliot	127	112	142	135—516
A. Brissette	105	92	103	92—392
Totaux	451	410	470	433—1764
Railways 2, Tramways 2.				

Les Quilles

Mme F. Kingston a roulé un total de 189 points dans une "string" et Mlle B. Quinn a brisé le record pour trois "strings" avec un score de 409.

M. E. Hogan a roulé un total de 173 points.

McWilliams

Mlle R. Leclerc	78	94	77	—249
Mlle B. Grant	85	62	67	—214
Mlle S. Michaud	114	129	113	—356
B. Grant	145	155	134	—434
H. St-Amand	127	134	172	—433
Totaux	549	574	563	—1686
Boswell II:				
Mlle K. O'Neill	85	57	80	—222
Mlle V. Thompson	74	103	73	—250
Mlle A. O'Neill	113	69	95	—277
R. Copeman	110	151	128	—389
B. Lapierre	113	107	114	—334
Totaux	495	487	490	—1472
McWilliams gagne 3 à 0.				
Ritchie:				
Mlle F. Chatelle	81	75	70	—226
Mlle Breton	93	95	123	—311
Low Lady	68	75	70	—213
R. Chatelle	164	104	124	—392
R. St-Laurent	121	145	143	—409
Totaux	527	494	530	—1551
Bell Telephone:				
Mlle M. Griffin	75	79	83	—237
Mlle A. Muicair	68	89	73	—230
Mme F. Kingston	180	93	94	—376
M. McMahon	120	83	109	—312
J. Coughlin	152	107	159	—418
Totaux	604	451	518	—1573
Ritchie gagne 2 à 1.				
Champlain Oil:				
Mlle E. Birmingham	72	76	110	—258
Mlle A. Sadler	67	67	65	—199
Mlle J. Lessard	83	103	106	—292
E. Cantin	103	101	116	—320
G. Boisvert	102	130	109	—341
Totaux	427	477	506	—1410
Sharples:				
Mlle E. Quinn	90	73	114	—277
Mlle M. Maunion	86	85	95	—266
Mlle B. Quinn	140	147	122	—409
Har Kelly	135	154	161	—450
Ed. Hogan	131	111	173	—415
Totaux	582	570	665	—1817
Sharples gagne 3 à 0.				
Chateau Frontenac:				
Mlle A. Cooper	75	79	87	—241
Mlle L. Alleyn	74	89	87	—250
Mlle N. Brittle	106	69	86	—261
H. Cooper	89	83	105	—277
A. Godbout	103	99	122	—324
Totaux	447	419	487	—1353
Boswell I:				
Mlle L. Crane	67	76	85	—228
Mlle A. Doddridge	74	104	89	—267
Mlle B. Matte	91	72	84	—247
H. McCord	80	102	110	—292
W. Roche	132	123	138	—393
Totaux	444	477	506	—1427
Boswell I gagne 2 à 1.				

Le hockey à Saint-Tite

Nos joueurs du club senior de St-Tite nous ont donné au cours de la semaine écoulée de nombreuses exhibitions de leurs capacités alors qu'ils furent aux prises avec de puissantes équipes de l'étranger. Sur cinq parties jouées sur notre patinoire locale ils en ont gagné quatre contre les équipes de Grandes Piles, All Stars, de Grand'Mère, Canadiens Voltigeurs, aussi de Grand'Mère et les Champagnards, de Grand'Mère. Ils ont perdu la partie qu'ils jouèrent avec la Feuille d'Erable la puissante équipe de la Ligue de la Cité de Grand'-Mère par 6 à 3. En somme nos joueurs ont vaillamment défendu leurs couleurs et nous ont fait preuve d'un bel esprit d'ensemble.

Un fâcheux accident est arrivé à L. Mongrain du St-Tite alors que dans une mêlée il reçut un coup de patin en haut de l'oeil qui dut nécessiter sept points de suture. Mongrain se remettra cependant de cette blessure.

Nos joueurs locaux ont remporté une belle victoire sur les Canadiens Voltigeurs, de Grand'Mère, par le score final de 8 à 3. Quand on sait que les Voltigeurs, l'an dernier, menaient le bal durant presque toute la saison dans la Ligue de la Cité de Grand'Mère, pas n'est besoin de dire que nos joueurs furent des plus heureux de cette belle victoire sur la puissante équipe de Grand'Mère.

L'équipe de Grandes Piles a failli être blanchie aux mains de nos joueurs par un score final de 3 à 1. Ce fut P. Germain qui, dans la première période réussit à prendre Goulet en défaut et loger la rondelle après 15 minutes de gros jeu. Cette partie fut très vite et nos joueurs qui ne paraissaient pas agressifs dans la première période purent prendre le dessus du jeu dès la deuxième période et conserver jusqu'à la fin grâce à un magnifique ralliement et leur beau jeu d'ensemble.

Nos gars ont remporté une autre belle victoire sur une équipe indépendante de Grand'Mère et qui fait beaucoup parler d'elle depuis le commencement de la saison, les Champagnards. Les visiteurs sont de jeunes joueurs mais ils sont très actifs et agressifs, aussi ont-ils opposé une belle résistance, mais sans succès, à notre équipe locale.

Ste-Françoise

Baptême. — M. et Mme Pierre Dumont font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé, sous les prénoms de Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Dumont, oncle et tante de l'enfant.

Tournoi de skis à Trois-Rivières

(De notre correspondant) — Stanley Dufresne détient le championnat Classe A de ski pour la ville en réunissant deux sauts parfaits de 107 pieds au Cap aux Corneilles. Jack MacRae s'est classé deuxième pour la Classe A avec deux sauts de 96 et 95 pieds.

Dans la Classe B, Gérard Paquin est classé premier avec deux sauts de 60 et 65 pieds avec chute. C. Perrot est deuxième avec 60 et 63 pieds avec chute.

Raymond Richard après un saut de 51 pieds, s'est blessé et a dû être transporté d'urgence à l'hôpital. Ses blessures au genou et à la figure ne sont pas graves.

Le club de ski de la Wabasso était l'invité du Trois-Rivières.

Voici les résultats des sauts dans la Classe A.

1 — S. Dufresne	107	107
2 — Jack MacRea	96	95
3 — Harry Olsen	94	90
4 — L.-P. Guilbert	93	90
5 — E. Frost	x94	x91
6 — R. Laganière	x80	x75
7 — Pat Swift	x95	

x—signifie une chute.

Classe B.

1 — G. Paquin	x65	x65
2 — C. Perrot	x60	x63
3 — R. Richard	x51	

BILLETS RESERVES

Le promoteur Francoeur nous demande d'annoncer qu'il n'y a qu'une seule place où les billets réservés pour la soirée du 12 février sont en vente : C'est chez Jos. Côté, succursale No 6, devant l'église Jacques-Cartier, téléphone : 4-0082. Francoeur demande de s'y prendre d'avance, si l'on ne veut pas s'en voir privé, car ils s'enlèvent rapidement.

DOMINION STORES LIMITÉE — OU LA QUALITÉ COMPTE.

POIS Sassés No 4
qualité régulière 3 boites No 2 29c
qualité de choix boites No 2 10c

Valeurs aux Magasins Dominion pour la fin de la semaine

CARAMELS Lowney la livre 19c. 60 morceaux à la livre

FEVES au Lard CLARK ordinaires ou avec sauce aux tomates
3 boites No 2 plates 25c
FEVES CLARK boite No 3 14c

CATSUP "NATIONAL"
RAYMOND bouteille 25 onces 17c.
ABRICOTS Evaporés la livre 21c.
FARINE "Cinq Roses" sac de 7 livres 26c.

NOUVELLES ... DELICIEUSES
SOUPES Crosse & Blackwell
3 boites 25c.

BISCUITS "Old Favorites" CHRISTIE paquet 1 lb. régulier 25c 21c.
Sodas Fantaisie Christie ou McCormick 2 pqts 19c.

SAVON "GOLD"
Prix régulier 4c la brique 10 briques 29c.

Fait SPECIALEMENT pour VOUS pour conserver votre PEAU ravissante!
Le savon COLD CREAM MANY FLOWERS
5f le morceau

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

ORANGES	"Sunkist" sans pépins	de bonne grosseur la douz.	27c.
POMMES	McIntosh C.-A. de fantaisie	de bonne grosseur la douz.	25c.
TOMATES	fraiches et mûres	3 lbs	25c.
LAITUE	"Iceberg"	2 pieds	15c.
EPINARDS	frais et croquants	2 lbs	25c.
CHOUX-FLURS		la pièce	25c.

SPECIAUX A NOS MARCHES DES VIANDES
Veau Engraissé au Lait

CUISSEAUX de Veau	la livre 17c	DEVANTS de Veau	la livre 12c
LONGES de Veau	la livre 16c	ROTI de Veau Roulé	la livre 15c
ROTI de Boeuf dans l'Epaule	la livre 10c	ROTI de Boeuf Côtelette	la livre 19c
POITRINE de Boeuf	la livre 7c	MORUE Fraîche Tranchée	la livre 10c
HADDOCK Frais	la livre 10c	EPERLAN	la livre 17c

SIROP "Crown" bte 2 lbs 17c. bte 5 lbs 37c.
Flocons de Maïs Kellogg ou Quaker 3 btes 25c.
Poudres à Gelée McLaren le paquet 6c.
"Corn Starch" Canada le paquet 10c.
Levure Fleischmann le gâteau 4c.
Saumon "Red Coat" 3 boites hautes 25c.
Allumettes "Maple Leaf" 3 boites 25c.
SAVON P & G, 10 briques 35c.

LAMPES SOLEX
25c. pièce 25-40-60 watts Carton de 6 $1.40

FRUITS DOMINION STORES EPICERIES
LIMITÉE
"OÙ LA QUALITÉ COMPTE"

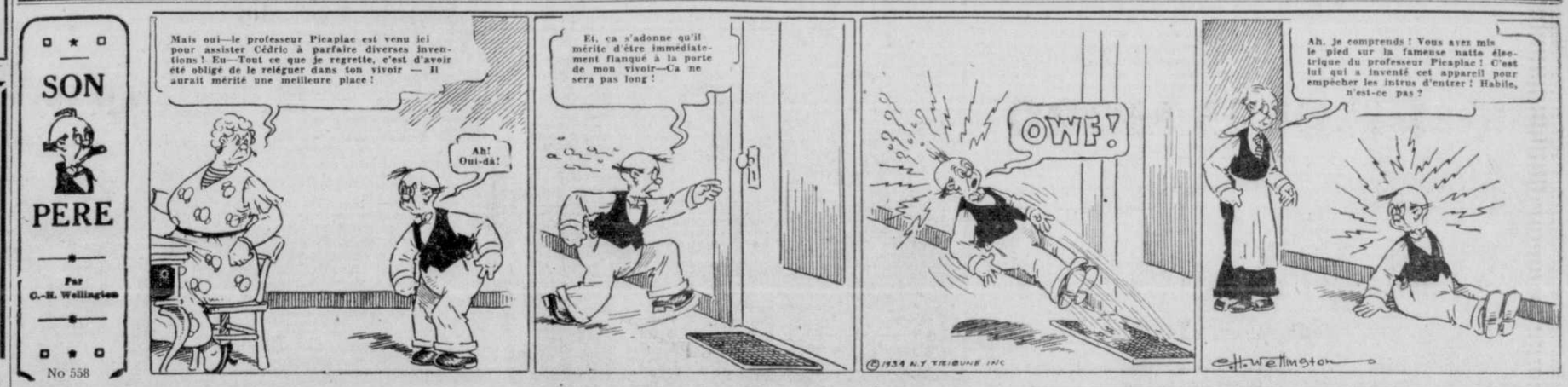

Les petites annonces du "SOLEIL" vous trouveront un bon locataire; essayez-en une

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins

Les avis de NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable"

49 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU (Ltée), 138, 5e rue. Tél.	4-0581
AUGER JULES, 1,141 3-4 St-Vallier. Tél.	9397
BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc. Tél.	6050
BLAIS DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse. Tél.	4-0249
BOIVIN J.-R., restaurateur, 211, de la Couronne. Tél.	4-0382
CHAMBERLAND ART., 16e, Ave. Berthiaume, St-François-d'Assise. Tél.	4-4559
GAGNON J.-ALB., épicier, 884, chemin Ste-Foy. Tél.	5862
CLOUTIER Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier. Tél.	7840
JOS. COTE (Ltée):	
Suc. No 1, 50, de la Couronne, tél.	4-0243
Suc. No 2, 26, St-Jean, tél.	4-0874
Suc. No 3, 332, St-Jean, tél.	2-0203
Suc. No 4, 15, Buade, tél.	3-0288
Suc. No 5, 459, St-Joseph, tél.	4-0593
Suc. No 6, 321, St-Joseph, tél.	4-0082
Suc. No 7, 435, St-Jean, tél.	4-0431
Suc. No 8, 103, St-Joseph, tél.	4-0454
Suc. No 10, 95, St-Paul, tél.	2-0341
Suc. No 11, 176, 3e Ave, tél.	4-0523
Suc. No 12, 27, St-Joseph, tél.	2-0395
Suc. No 13, 15, chemin Ste-Foy, tél.	4-0262
Suc. No 14, 355, St-Paul, tél.	2-0117
DELISLE ALEX., restaurant, 117, de la Couronne. Tél.	4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél.	4-5031
DION RENE, 786, St-Vallier. Tél.	4-0473
DUBE J.-EDM., 152, St-Jean. Tél.	2-6190
DUBE MAURICE, pharmacien, 243, St-Joseph. Tél.	4-3423
DUBUC F.-X. LEON, 114, 14e rue. Tél.	4-1962
FORTIN Mme E., 74, 4e Ave., Québec-Ouest. Tél.	2-4790s11
GAGNON J.-EDG., 766, St-Vallier. Tél.	4-0422
GARNEAU L.-P., 470, St-François. Tél.	3-0032
GAUVIN Mme W., 1,251B, St-Vallier. Tél.	4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223, St-Joseph. Tél.	3-0738
357, St-Joseph. Tél.	4-0562
GINGRAS ARTHUR, Avenue Royale, Beauport.	
GIROUX ADELARD, 91, 6e rue. Tél.	4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84, de la Canardière. Tél.	4-1329
LALIBERTE EM., restaurateur, 139, Montmagny. Tél.	4-0302
LESSARD ADJ., 109, ave. Frs 1er, Stadacona	3-1773
LEVESQUE J.-A., 148 1-2, 3e rue. Tél.	4-0320
MARTEL ALEX., Loretteville, B. P. 129. Tél.	112
MARTEL L.-E., pharmacien, 191 des Oblats. Tél.	3-2373
TROTTIER MATTY, 595, de la Canardière. Tél.	4-0051
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél.	159
ROGER RENE, 297 1-2 1ère ave. Tél.	4-0238
ROY Mlle B., 193, des Franciscains. Tél.	6041
ROYER, épicier, 117, rue Victoria. Tél.	2-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81, Ave. Cartier, (coin St-Cyrille). Tél.	6768
BOULEAU GEO., 126 St-Patrice. Tél.	2-4833
DEPARTEMENT DES PETITES Ann. DU "SOLEIL". Tél.	7131

Agents

AGENTS DEMANDES pour vendre notre tabac en feuilles $8.00 le cent. Paquet échantillon 10 lbs, envoyé n'importe où sur réception de $1.00. Quesnel 4 lbs $1.00. G. Dubois, 18 Henderson, Ottawa. 1fév-2fs-1b

SPECIAL.—Agents. Distributeurs, lames de rasoirs "Triumph" acier bleu, 100, $2.50, 500 $2.25 le cent, mille $2.00 le cent. Ecrire Girard, 1654 Dorchester, Est, Montréal. 31jan-4fs-1b

Appartements à louer

A LOUER.—Appartements McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartements modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphone. S'adresser au concierge, tél.: 4-0208. 3jan-26fs-5r

15, ST-PATRICE, 5 pièces, chambre de bain et garde-manger, chauffé, eau chaude à l'année, aucune taxe. S'adresser Appt "B", tél.: 2-4681. 11jan-26fs-5b

CHATEAU LAFAYETTE.—Saison d'hiver ou l'année, appartements 4 et 5 pièces chauffées, meublés ou non, eau chaude, belle vue sur plaines et fleuve, $30.00 et plus par mois. Aussi, chambres à louer 131 Grande-Allée, tél.: 3-2437. 24jan-26fs-5r

AVENUE LAURIER, No 324, plain-pied de 6 chambres, construction nouvelle, frigidaire, eau chaude, etc., toutes commodités modernes, tél.: 3-1044. 30jan-6fs-5b

APPARTEMENT MONTCALM, Ltée., 115, Claire-Fontaine, logement chauffé, eau chaude à l'année, service d'un concierge, exempt de taxes, neige, vidanges. S'adresser à J.-H. Boisvert, N.P., 115, Claire Fontaine, tél.: 3-1281. 30jan-6fs-5r

GRANDE-ALLEE, APPARTEMENTS 144 — Appartements modernes, 7 pièces avec 3 chambres à coucher, aussi petit appartement. Voir ou téléphoner au concierge, 2-7915. 30jan-6fs-5r

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. Commercial Finance Corporation, Ltd, 147, côte de la Montagne, ch. 13, édifice Boswé, Québec. 12jan-26fs-7r

6% SUR HYPOTHEQUE en ville par montant de $500.00, $1,000.00, $5,000.00 à $10,000.00. S'adresser Paul Grenier ou de La Bruère Fortier, notaire, 47 Notre-Dame des Anges, tél.: 9479. 5-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30jan-1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27fév-1-3-6-8mars-7A

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville. Aussi prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30, tél.: bureau 4-2313; rés.: 3-2450. 4jan-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 340 rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 3jan-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, résidence 4-5312. 25jan-26fs-7r

Articles de ménage

ACHETONS à domicile toutes sortes meubles et payons le plus haut prix. A vendre poêle fournaise, valises, brûleurs à l'huile, bureaux, set salon, moulin Singer $8 et plus, roll-top. Jos. Bourget, 11 Lacroix, tél.: 2-0415. 30jan-4fs-9r

AURELE DENIS, 10 des Fossés, tél.: 2-8803. Matelas, gramophone, commode, bureaux, table toilette, vitrine, capots, outils, moulin à coudre, brûleurs à l'huile, Auto Whippet, bon marché. Allons à domicile. 1-3fév-2fs-9r

GRANDE VENTE anniversaire. Commodes, bureaux, chiffonniers, lits cuivre et acier matelas, sommiers, tables, chaises, fauteuils, secrétaires, lingeries, jardinières, vaisselles, coutelleries, robes, manteaux. Mme O. Denis, 156 d'Abraham, tél.: 2-3225. 1-3fév-2fs-9r

Articles de ménage

MACHINES A LAVER reprises en échange, très propres, et en bon ordre de marche. Time Saver $19.00, Gold Star $29.00, Simon Ball $19.00, 2 Beatty White Cap $29.00, $39.00, véritable occasion. S'adresser Le Magasin Beatty, 39 la Couronne. 31jan-6fs-9a

Automobiles à vendre

CHEVROLET Spécial Sedan 1931, à vendre, très bon marché, pour prompt acheteur. S'adresser après 7 hrs. le soir au No 4-5922. 30jan-6fs-12A

CHEVROLET Sedan 1932, avec peu de millage, très propre et en bonne condition, à vendre à de bonnes conditions. S'adresser par tél.: au No 9604. 30jan-6fs-12A

BON TRUCK en bonne condition à vendre. S'adresser 160½ rue Crémazie, tél.: 4-1806. 1fév-3fs-12b

FORD SEDAN 1932, 4 cylindres, très propre, à vendre ou à échanger à de très bonnes conditions. S'adresser par tél. au No 4-2870 entre midi et 1 h. ou 6 hrs. et 7 hrs. le soir. 30jan-6fs-12A

CHEVROLET SPORT COUPE, 1931, avec siège arrière, 6 bons pneus presque neufs, licence, à vendre ou échanger. S'adresser soit à 7320 ou 2-7556. 30jan-6fs-12A

A vendre ou à échanger

MAISON SEULE de 6 chambres, avec cave, hangar, garage, véranda, jardin et grand terrain vacant, 40 x 63, situé rue Colomb près église et école, à vendre ou à échanger pour maison ou terrain dans Limoilou ou alentour de la ville. S'adresser par lettre mentionnant détails. N. Jobin, 90, 10e Rue. 1fév-4fs-14b

A VENDRE OU A ECHANGER.—Maison seule, genre Cottage, 11 appartements plus chambre bain, toutes les améliorations modernes, garage, grand terrain, situé Giffard, près de l'église et des chars. S'adresser à Casier 301 "Le Soleil", Québec. 27jan-6fs-14a

A vendre ou à louer

A VENDRE OU A LOUER, 12 Ave. Saint-Denis, maison simple, 10 chambres et 2 chambres de bain, cuisine-extension. Pour autres renseignements téléphoner 6627. 1-3-6fév-15b

Boutiques à louer

BOUTIQUE et garage à louer, entrepôt 50 x 20 à louer. S'adresser A. Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 16jan-26fs-16b

Bureaux à louer

BUREAUX, MAGGASIN ET ENTREPOTS A LOUER.—Magnifique magasin plain-pied, chauffé, situé No 269 St-Paul avec cave et entrepôt de la grandeur désirée. S'adresser G.-I. Lachance, 263 rue St-Paul, Québec, tél.: 2-6403. 27jan-6fs-18r

BUREAUX A LOUER, Edifice Cimon, 2 Côte d'Abraham, $15.00 et plus par mois; éclairés, nettoyés, chauffés, voûte de sûreté comprise. Pour autres informations, tél.: 5169. 1fév-6fs-18r

BBUREAU A LOUER.—Pour professionnel (médecin ou dentiste). Poste avantageux sur la rue St-Louis. S'adresser 72 rue Ste-Ursule, tél.: 2-2595. 27jan-6fs-18b

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 24mrs-j.n.o.-17

Chambres et pension

COUPLE SERIEUX trouvera belle chambre, usage bain, téléphone, pension si désirée, prix réduits. S'adresser Hôtel St-André, rue St-André. 9jan-26fs-26r

BON CHEZ-SOI dans famille privée, belle chambre et excellente pension. S'adresser 84, Crémazie. 30jan-6fs-26r

CHAMBRE, vue sur rue, bien éclairée, chauffée, meublée, garde-robe, usage bain, téléphone, pension si désirée, $25.00 par mois, où 2 $45.00. Mme J.-A. Boissinot, 72, St-Augustin. 1fév-3fs-26b

118 ST-AUGUSTIN petite chambre à louer, plancher bois dur, étage bain, usage téléphone, pension si désirée. Très bas prix, téléphone 2-6313. 1fév-3fs-26b

TRES JOLIE CHAMBRE à louer pour couple ou personne seule, pension si désirée. S'adresser 602 St-Jean, tél.: 2-7814. 31jan-3fs-26r

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, meublée, chauffée, usage du bain et téléphone, pension si désirée. S'adresser 42½ Richelieu, tél.: 5613. 31jan-2fs-26r

Chambres à louer

FLAT A LOUER de 3 appartements, avec gaz, lumière, usage du téléphone et du bain, aussi chambre simple avec gaz dans la chambre pour homme ou femme seule. S'adresser 298 St-François, tél.: 6503. 31jan-4fs-27A

GRANDE CHAMBRE, 2 fenêtres donnant sur la rue, bien chauffée, bien meublée, grande garde-robe, eau chaude à l'année. Usage bain et téléphone sur même plancher. S'adresser 357 rue St-Jean. 27r

JOLIE CHAMBRE très ensoleillée, chaude, et attrayante dans maison tranquille. Conditions faciles. S'adresser 110 rue Scott, tél.: 7095. 27b

CHAMBRE A LOUER, confortable, eau chaude, gaz si désiré, $2.00 et plus. S'adresser 11 rue Hamel. 1fév-2fs-27b

CHAMBRES DOUBLES et simple, eau chaude et froide, bain, téléphone, etc. Nouveau locataire. Confort du chez-soi, tél.: 3-4352. S'adresser 28 Couillard. 1fév-3fs-27r

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, prix très réduits, chambres et pension, $32, $35, et $40 par mois; chambre sans pension, $10, $12, et $15 par mois en montant, service d'ascenseur. Une visite est sollicitée. 18jan-26fs-27r

CHAMBRE A LOUER, usage bain, téléphone. S'adresser 53 Chemin Ste-Foy, coin Bourlamaque. 27-30jan-1fév-27b

GRANDE CHAMBRE à louer avec gaz, balcon, très confortable, étage du bain, aussi autre petite chambre, prix $2.00 et plus. J. Fortier, 11 des Remparts. 31jan-2fs-27r

CHAMBRE A LOUER, aussi suite de 2 appartements avec gaz, usage du bain et du téléphone. S'adresser 190 du Pont. 3jan-26fs-27A

Chevaux, voitures, harnais

CHEVAUX A VENDRE, gros chevaux d'ouvrage, venant du Manitoba, de 1200 à 1500 livres pour cultivateurs et ouvrage général. Bon marché et en bonnes conditions. Ecurie coin St-Luc et Châteauguay. S'adresser Henri Blouin, coin St-Sauveur et Kirouac, tél.: 3-2638. 25jan-26fs-31A

Chauffage, bois, charbon

CHARBON COXE 25c la poche, 4 poches $1.00. Coke Besco, 35c la grosse poche, 4 poches pour $1.00, la tonne $9.50, Stove Chesnut, à la tonne $13.50; pesée publique 75c la poche. Livré. S'adresser Adj. Noël, 155 Carillon, tél.: 7614. 29jan-6fs-34A

BOIS DE CHAUFFAGE scié, fendu, merisier, érable, 2, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûtes, merisier, bois mou. Charbon dur, Stove, Chestnut, à la tonne, la poche, Coke, 4 poches pour $1.00. L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231. 27-30jan-1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27fév -1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27mars-26fs-34a

G.-S. MARCEAU Enr., 817 St-Vallier. Charbon dur, Stove, Chestnut, Egg, à la tonne ou à la poche, plus bas prix du marché, qualité garantie supérieure. Consultez-nous avant de placer votre commande. Téléphone: 3-0617 ou 9561. 30jan-26fs-34b

SPECIALITES DE CHARBON, de toutes sortes en poche. Meilleurs prix en ville. Stove, Chestnut, 70c la poche Obson 65c. Coke 4 poches pour $1.00. Bouchard & Claveau, 11, Ramsay, tél.: 3-1978—8398. 8jan-26fs-34r

BOIS, CHARBON, huile à brûleur. Vous aurez toujours la première qualité de charbon, bois sec au meilleur prix du marché. L'huile livrable à domicile. Cléophas Turcotte, Enr., 946, St-Vallier, tél.: 9762. 12jan-26fs-34a

CYRILLE BUSSIERES, 49 St-Bernard, tél.: 6827. Bois franc sec, à l'abri, débité, $2.25, érable, merisier, 2 et 2½ pieds, scié, fendu, grosses croûtes érables, merisier, sec bon marché, 5 grosses poches pour allumer $1.00; Slabs bouleau, charbon toutes sortes. 31jan-26fs-34a

CHARBON DUR, première qualité, Stove, Chestnut, 75c la poche, Coke 4 poches, $1.00, Charbon de bois franc 20c la poche. Buckwheat 50c la poche, livré à domicile. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6818. 16jan-26fs-34a

ATTENTION.—Merisier, érable, 12 pcs, $2.75, 15 pcs, $3.00, 2 pds, $4.00, 2½, $5.00 corde, Erable pure du Nord, 30 pcs $5.50. Croûtes merisier et érable, $2.50 le voyage. Livré domicile. M. Desharnais, 312 Hermine, tél.: 2-1834. 17jan-26fs-34a

Chauffage, bois, charbon

ERABLE ET MERISIER, 12 pcs, $2.50 et $3.00; blocs 5 poches pour $1.00; épinette et bouleau, $1.75. D. Picher, 42, Nelson, téls.: 2-5832 la cour; 2-0219 résidence. 11jan-26fs-34A

J.-H. LAROCHELLE, 2 rue du Roi, tél.: 3-3501. Bon bois de la Beauce, bouleau 12 pcs, $2.25; érable et merisier, 12 pcs $2.75, 2 pds $5.00. Erable pure 25c de plus, bonne grosse corde. 5jan-26fs-34b

BON BOIS FRANC mélangé prix $2.25 par 12 pcs, ou $2.50 débité, seulement merisier et érable, $2.50 ou $2.75 débité, bonne mesure. S'adresser à F. Roy, 106, 1ère Avenue, tél.: 4-1820. 30jan-6fs-34A

Huile pour brûleurs

L'"Huile Rouge" vous donnera une chaleur plus vive et durera plus longtemps. Confiez-nous vos commandes. Service prompt et courtois. Royal Oil & Gas Reg'd., 193, Franklin, tél.: 3-4011. 25jan-26fs-35a

Commerce à vendre

EPICERIE, boucherie, salon de barbier, salle à manger, ameublement de chambre à louer. Pour autres informations, adressez-vous à H.-P. Cimon, 6 côte d'Abraham, tél.: 5169. 29jan-6fs-36r

A VENDRE BOULANGERIE avec pétrin mécanique, four avec brûleur à l'huile, voiture, roulant au complet, moteur électrique, comprenant deux bonnes maisons. Bonne clientèle. Le tout à bonnes conditions pour prompt acheteur. S'adresser Joseph Cantin, rue Dollard, St-Romuald. 29jan-26fs-73r

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE propriété à vendre ou à louer avec commerce de viande établi depuis 5 ans. Occasion pour homme sérieux. Ecrire Casier 406 "Le Soleil". 1-3-6-8fév-4fs-36b

COMMERCE A VENDRE. — Restaurant avec ameublement à vendre, situé dans une place très centrale. Ce magasin est établi depuis neuf ans, bonne clientèle et condition facile. Toutes personnes intéressées devront s'adresser à 412, rue St-Joseph. 25jan-26fs-36a

Commerce demandé

ON DEMANDE à acheter ou à louer un étal de boucher. Donner les renseignements et conditions en écrivant à Casier 252, "Le Soleil". 24jan-6fs-37b

Cottage à vendre

COTTAGE A VENDRE, un étage et demi, trois grandes lucarnes, 4 chambres finies, 4 non finies, 2 surfaces briquetées, belle grande galerie avec vérada, grand garage, très bon marché, bien en bas du prix coûtant, situé à 347 Maufils, très bonnes conditions. S'adresser à la même adresse. 26jan-6fs-39b

Divers à louer

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78 rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 8janv-26fs-42r

Divers à vendre

BELLES MARCHANDISES pour 1934. Robes 24c, blouses garçons, 49c, manteaux, 89c, manteaux d'hiver pour défaire 99c, manteaux presque neufs, $2.13. Malle gratuite. Demandez catalogue gros et détail. Ontario Jobbing & Second Hand Clothing, 36 St-Nicolas. 1fév-6fs-43r

BALANCES. Vente et service Dayton, Hache-viande, moulin à café, tranche-jambon Dayton. Machine neuves et de seconde main. Réparation une spécialité. Louis-J. Plamondon, agent Coin Abraham et St-Vallier, tél.: 2-5404. 1fév-26fs-43r

CORDONNIER, moulin à pièce (Singer) en parfait ordre, à vendre bon marché à prompt acheteur. S'adresser R. Bilodeau, 452, 4ème Avenue, Limoilou. 1fév-3fs-43b

VOULEZ-VOUS mieux profiter de la reprise? Lisez "Les Affaires". En vente dans tous les dépôts de journaux de Québec à 20c l'exemplaire. Abonnement $2.00 par année chez l'éditeur Louis-A. Belisle, rédacteur financier du "Soleil", Québec, P. Q. 22jan-12fs-43b

Art. Lithographing

DE LONDON, ONT. Spécialités: Calendriers japonais et en série, cendriers, buvards, marqueurs de bridge, crayons thermomètres différents genres, sacoches de marché, règles, boîte en métal pour allumettes, index de téléphone, tablettes, casquettes et centaines d'autres articles. Pour détails. Tél.: 4-0471 ou 251, St-Joseph, ch. 536. 13-16-18-20-23-25-27-30jan 1-3-6-8-10-13-15fév-13fs-43a

SHOW-CASES A VENDRE, très bon marché. Toutes sortes de show-cases, ameublement de magasin, vitrines à vendre à des prix très avantageux. S'adresser Art. Show-Case Enr., 259 St-Joseph, tél.: 3-2920. 27jan-26fs-43a

DIVERS A VENDRE.—Costume pour dame, manteau jeune fille, robes, etc. S'adresser 32 Avenue Parent, tél.: 3-4655. 20jan-26fs-43b

Divers

MATERNITE PRIVEE, licenciée, prix pour 10 jours de soir $25.00, plaçons bébés, pension avant terme si désiré, prix modéré, réservez votre place à l'avance. S'adresser 87½ St-Joseph, tél.: 8301. 10jan-26fs-44r

VOUS TROUVEREZ maternité licenciée, nonnête et tranquille où l'on place les bébés. Adressez-vous 12 St-Gabriel, tél.: 2-1966 ou boîte postale 792 Bureau Poste Haute-Ville, Québec. 10jan-26fs-44r

HOPITAL de la Miséricorde.—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées et chambres privées. Interne et permanent, médecin au choix, pour malades privées et semi privées. Sécurité d'hôpital, antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections. Avantages religieux, aumôniers, chapelle. Discrétion absolue. Mère Directrice, 682 Chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 17jan-26fs-44r

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province. 27jan-26fs-46r

AU BART SCHOOL, 221 St-Jean, tél.: 2-5689 ou 7317. Cours commercial anglais donné en anglais par des Anglais. Conversation anglaise. Grammaire anglaise. Cours de ponctuation anglaise et française. Sténographie anglaise et française. Arithmétique commerciale, Mathématiques, Comptabilité, Français. Préparation aux examens de la Province. Comptabilité municipale, etc., etc. 26jan-26fs-46r

COURS PRIVE, classique et commercial complet, pour les deux sexes. Français, Anglais, Sténographie, Latin, etc., par professeur, 18 ans d'expérience. Préparation à tous les Collèges, Séminaires, etc. Cours d'ensemble chez les Pères. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150 Artillerie. (coin Scott). 4jan-26fs-46b

INSTITUTRICE ANGLAISE, avec bien des années d'expérience, désire des élèves. Conversation une spécialité. Méthode courte. D'excellentes références données si désirées. Prix modéré, tél.: 7313 ou 65 Saunders. 15jan-26fs-46b

MISS ALLEN de Toronto et Londres, Angleterre. Apprenez à parler l'anglais commercial et l'anglais pratique, 17 ans d'expérience. Heures de bureau 10 hrs a.m. à 10 hrs p.m. Pour renseignements consultez Miss Allen, 196 St-Jean. Appt. 9, tél.: 2-3331. 13jan-26fs-46r

Emploi demandé, femme

STENOGRAPHE BILINGUE expérimentée, pouvant fournir références, désire position. S'adresser Mlle J. Trudelle, 147 Blvd Langelier, tél.: 3-2918. 1fév-1fs-48b

MODISTE.—Vous trouverez une modiste d'expérience pour dames en vous adressant à Mlle Lapointe, 30, Déligny, tél.: 2-1978. 27jan-6fs-41r

Fourrures

FOURRURES $10.00 — Pour transformation de manteaux. Aussi réparation de toute sorte. Prix très bas. Aussi manteaux faits sur mesure, W. Dubé, 11½ Chemin Ste-Foy, coin Cartier, tél.: 3-0863. 3-4-5-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30jan-1-3fév-49r

QUELQUES MANTEAUX seal Chapal, Broadtail, Caracul brun, gris, platine, beige, prix très spéciaux. Aussi capot chat sauvage pour homme et dame, prix d'occasion. J.-O. Nadeau, 160 Côte d'Abraham, tél.: 3-4245. 29jan-26fs-59r

Femmes et filles demandées

25 JEUNES FILLES demandées, bonne apparence. S'adresser vendredi 380½ St-Joseph, de 9 à 11 h. et de 1.30 h. à 5 h. 57A

FEMME OU FILLES demandées pour visiter clientèle, bonne position pour personnes ambitieuses. S'adresser Ch. 307 "Le Soleil". 1fév-4fs-57b

Garage à louer

GARAGE CHAUFFE, capacité de 30 chars, situé rue d'Aiguillon, magasin à même, tanks à gazoline, poste établi depuis plusieurs années, bonne clientèle, etc. S'adresser E. Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768. 29jan-6fs-60r

Hôtel à louer

HOTEL DOMINION, 335, St-Paul, grande maison de pension à louer, 41 pièces, en face gare Union, revenu intéressant. Personne sérieuse et active. S'adresser à Dr V. Plamondon, tél.: 2-8352. 31jan-26fs-67r

Hommes demandés

AMATEURS, CHANTEURS, DANSEURS, etc., demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir. Gros prix en argent. Théâtre Arlequin, rue St-Joseph. 16jan-26fs-65a

POUR 40c — Une série de quatre anciens numéros de la revue "Les Affaires" contenant nombre de suggestions destinées à ceux qui désirent trouver un emploi ou être promus. Bon postal ou timbres. "Les Affaires", 1, Ave. Murray, Québec, P. Q. 22jan-12fs-65b

SANS EXPERIENCE pour la vente des cravates de cuir. La cravate qui fait fureur. $3.06 requis pour avoir échantillons, pas plus de 10 vendeurs pour Québec. S'adresser ch. 411, 37 Couronne, 12 h. 30 à 1 h. 30. 26jan-6fs-65a

25 BONS HOMMES demandés, bonne apparence, pour représenter une compagnie de Québec. S'adresser vendredi 380½ St-Joseph, de 9 à 11 h. et de 1.30 h. à 5 h. 65A

HOMMES, Garçons. — Attention; venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses, commissions payées en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner salaire $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésiter pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. Collège des Barbiers de Québec, Enr., 878 St-Vallier, tél.: 4-0479. 10jan-26fs-65a

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. Gros profit, très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 58 St-Dominique, Québec. 15jan-26fs-65r

ATTENTION: Une compagnie universellement connue désire se procurer les services de deux hommes intéressés à se faire une position d'avenir en introduisant aux ménagères un nouvel appareil électrique dans le district de Québec. Le revenu sera basé d'après les qualifications des hommes choisis. S'adresser hôtel St-Roch, chambre 317, vendredi et samedi de 2 à 5 p.m. 1fév-3fs-65a

HOMMES DEMANDES pour position permanente à celui qui se qualifiera. Salaire et commission. S'adresser chambre 306 "Le Soleil". 1fév-4fs-65b

VOYAGEURS

NOUS AVONS présentement ouverture pour 2 solliciteurs d'expérience, actifs et de bonne apparence. Position à l'année avec avance de salaire et possibilité d'avenir. Nous fournissons les prospects et un gérant de vente aide à fermer les transactions. Nous voyageons en auto. S'adresser en personne au gérant, 39 la Couronne. 31jan-2fs-65b

VENDEURS DEMANDES pour petit article de piété, vendu au prix du gros seulement. Ecrire Casier 408, "Le Soleil". 1-3fév-65b

ACHETEZ PRODUITS prix manufacture. Douze cents lignes connues. Territoire exclusif garanti. Possibilités pour marchands, jobbeurs, agents-généraux. Hommes sérieux seulement. Economic Products, 249 Lisgar, Toronto. 31jan-26fs-65b

Haute-Ville

LOGEMENTS CHAUFFES.—Deux logements de six et cinq pièces plus chambre de bain, situés à 346 et 346¼ Richelieu. S'adresser P. Marois, 512 St-Jean. 16-18-20-22-24-26jan-6fs-73b

146 LOCKWELL, 8 chambres chauffé; 43 Ave Cartier, 6 chambres chauffé; Ave des Laurentides, logements de 5, 6, 7 et 8 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, garage chauffé, si désiré; Ave Belvédère, logements de 4, 5 et 6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique. S'adresser à Chrysanthe Jobin, 182 Latourelle, tél.: 5338 et le soir, tél.: 6985 ou 3-1701. 27jan-6fs-73r

102½ RUE SCOTT, premier étage, logement 4 chambres, plus chambre bain, aussi garage si désiré. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768. 30jan-j.n.o.-73b

RUE ST-OLIVIER.—Beaux logements, réparés à neuf, 6 chambres plus chambre bain, $20.00 par mois. S'adresser 220 St-Olivier. 30jan-3fs-73b

RUES DELIGNY et Richelieu, Faubourg St-Jean-Baptiste, près église, 2 logements de 4 chambres, plus chambre bain, très propres. Conviendraient pour couple. S'adresser 219 Richelieu, tél.: 7707. 30jan-6fs-73r

RUE SAINT-CYRILLE, 478—plain-pied moderne, 8 chambres en plus chambre de bain tuilée, bien chauffé, clair de neige et vidanges. Loyer raisonnable. S'adresser 482 Saint-Cyrille. 30jan-3fs-73r

91 ARTILLERIE, plain-pied de 6 chambres et chambre de bain, avec grande cour. Très chaud. Téléphoner 3-0601. 30jan-4fs-73b

SIX PIECES ENSOLEILLEES, plus bain, 2ième chaud, près Oratoire, planchers durs, grande cuisine, dépense, galerie couverte, cave, pas chauffé, garage si désiré. 159 rue des Franciscains, tél.: 3-0409. 31jan-12fs-73r

A LOUER, bas de maison, 3 pièces, plus chambre de bain, meublé ou non, chauffé, planchers bois dur, libre actuellement, prix $25.00. S'adresser 5 St-Cyrille, tél.: 3-1107. 1fév-3fs-73r

A LOUER LE HAUT d'une maison, 6 chambres, 445 rue St-Jean. Le bas d'une maison 24 rue St-Flavien, 5 chambres. S'adresser à Sirois, Sirois & Lesage, coin Couillard et Christie, Québec. 31jan-6fs-73r

ST-SACREMENT.—Maison isolée, 2 beaux logements modernes chauffés, 6-7 chambres plus chambre bain, située Avenue Marguerite Bourgeois et de Montmorency, tél.: 3-4229. 11jan-26fs-73b

AVENUE LEVIS, Murray, parc Cartier, St-Cyrille, Saunders, logements modernes 5-10 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, prix $40.00 et plus par mois. S'adresser 123 Avenue Parc, téls.: 3-2522—3-4394—3-4126. 10jan-26fs-73b

LOGEMENTS CHAUFFES.—Deux logements de cinq et six pièces plus chambres de bain, situés à 346 et 346¼ Richelieu. S'adresser P. Marois, 512 St-Jean. 30jan-1-3-5-7-9fév-6fs-73b

AVENUE BOUGAINVILLE, No 117, 1er étage, rue St-Cyrille, No 442, 3e étage, plain-pied, 9 pièces, plus chambre bain, fini moderne, chauffé, eau chaude à l'année. O. Plamondon, téls.: rés. 3-3826 ou bureau 8167. 12jan-26fs-73A

BLVD CREMAZIE 17-23, 6 chambres plus chambre bain. Ave Murray 149, Appt. Linton, appt. 2, 5 chambres, plus chambre bain, chauffé, frigidaire, service du concierge, moderne. S'adresser 15 Crémazie, tél.: 9002. 1fév-4fs-73b

LOGEMENT dans maison appartement, 65 Manrèse, 5 et 6 chambres plus bain, frigidaire, fini moderne, prix raisonnable. S'adresser au concierge, 65 Manrèse, tél.: 3-0429. 26-27 30jan-1-3fév-5fs-73L

CARTES D'AFFAIRES

ACHETEURS D'OR

OR! OR!—Les plus hauts prix au comptant pour vieux articles en or de toute description. Aussi monnaies ou travail dentaire. Prime additionnelle allouée pour votre or si échangé pour notre marchandise. Promptes remises pour envois du dehors de la ville. Irons vous voir chez vous si désire. Téléphone: 2-1725. The Capitol Jewelers Reg'd., maison fondée en 1898, 174 rue Saint-Jean, Québec. 12-13-16-18-20-22-24-27jan-1-3-5 fév.-C.D.B.

AUTOMOBILISTES

PIECES d'automobiles usagées à vendre pour toutes marques de chars, à prix réduits, station de service, huile, graisse, gazoline, etc. Auto Parts Sales & Exchange, Reg'd, 65, 1ère avenue, Limoilou, tél.: 4-2200. 3-5-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30jan-1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27fév-1-3mars-26fsC.D.A.

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr LEONCE LESSARD chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery Boston, E.-U., bureau et résidence, 207, 3e Avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 19jan-26fs-C.D.A.

ELECTRICIENS

ELECTRICIEN.—Réparations et installations électrique de tout genre, réparations et remplissages de moteurs de tous genres, nous achetons moteurs usagés et brûlés. A. Thomassin, 41 Lavigueur, tél.: 3-1525. 16jan-26fs-C.D.B.

GARDE-MALADES

GARDE-MALADE trait chez-vous sur appointements pour traitements tels que: massage, pansements, série de piqûres, toilette de malade, de bébé, etc. Tél.: 2-6656. 10jan-26fs-C.D.R.

HEMSTITCH

HEMSTITCH, point Hemtitch .05 la verge, fil de soie et coton compris. Boutons couverts .15 la doz et plus. Ouvrage garanti. P.-L. Frenette, 399 St-Joseph. 11jan-26fs-C.D.B.

MEDECIN-CHIRURGIEN

DOCTEUR CHS RINFRET, voies genito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électiques. 71 St-Joseph, Québec. Heures de bureau, 9 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., le soir 7.00 à 8 h. 30, tél.: 4-4061. 27jan-26fsC.D.R.

MATELAS

MATELAS FRONTENAC ENR. Réparations de matelas, de plus stérilisés, matelas de crin refaits, coussins de tous genres, faits promptement et hygiéniquement, aussi réparations de meubles. S'adresser 43½ St-Ignace, téléphone 5347. 3jan-26fs-2-4-5-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30jan-1-3fév-C.D.P.

REPARATIONS MATELAS. — Faites réparer vos vieux matelas. Manufactures matelas neufs. Réparation de sommiers. S'adresser à Louis Rousseau, 486, 3e Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile. 18-20-23-25-27-30jan-1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27fév. 1-3-6-8-10-13-15-17mars-C.D.A.

MODES

MONTMINY & VALIN.—Confection pour dames, robes, manteaux, chapeaux, bas, gants, lingeries, corsets, ligne complète de parfum "Forvil". Nous avons toujours les dernières créations, 4½ rue St-Jean. 15jan-26fs-C.D.R.

LA MODE PARISIENNE, 322 St-Jean. Durant janvier 25% et 35% sur tous les modèles en magasin. Profitezz de cette réduction actuellement en mains. Paris-Succès, Perfection. Toute la mode et autres revues françaises. 11-13-15-18-20-23-25-27-20jan-1-3-6-8-10fév-C.D.R.

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71 St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèques et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o

PRESSAGE-NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER Enrg., Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 17déc-26fs-C.D.A.

P. FERLAND

TEINTURE, nettoyage de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maison, etc. Département spécial pour commandes de campagne, 155-157 du Pont, coin de la Reine, tél.: 4-3531. 27-30jan-1-3-6-8-10-13-15-17-20-22fév-12fs-C.D.A.

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE, 565 St-Jean, tél.: 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagne. Nous sollicitons une commande d'essai. 2janv-26fs-C.D.R.

NETTOYEURS. — La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinture, lavage de tous articles de maison: Carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc., Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg. (Pfeifferu, 4, McMahon, tél.: 2-2022. 27jan-26fs-C.D.R.

REPARATION DE MEUBLES

J.-E. LAROCHELLE.—Réparations de meubles de tous genres. Rembourrage et polissage. Ouvrage garanti. Prix les plus bas. Ouvrage fait avec promptitude, 119½ Richelieu, tél.: 2-1498. Aussi meubles à vendre. 1fév-1fs-C.D.R.

AVIS.—La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles et des matelas, etc., est sans contredit la maison Omer Jobin, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans, tél.: 3-0733. 5-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30janv-1-3-6-8-10-13-15-17-20 22-24-27fév-1-3-6-8mars

SALON DE COIFFURE

ATTENTION! SALON GAIETE, 521 St-Jean, permanent à l'huile, régulier $2.00—2 pour $2.00. Régulier $4.00, 2 pour $5.00. Toutes coiffures à 25c compris les samedis. Mme B. Richard, autrefois du Salon Lido, tél.: 3-4029. 3jan-26fs-C.D.R.

SPECIAL $1.00 PERMANENT Croquignole sur machine la plus perfectionnée, garanti pour six mois. A l'huile $3.00, $3.50, $5.00 et $6.00. Marcel, 25c, Komol, 35c, à l'eau, 35c; shampoo, 25c, etc. Salon Acmé, Mlle Béatrice Fortin, prop., 105 Dorchester, tél.: 3-2903. 27jan-26fs-C.D.A.

AU SALON COLETTE, 412 St-Jean, tél.: 4-4051. Spécial: Permanents à $1.00, shampoo compris, à l'huile $2.50 garanti pour 6 mois, komol, 35c., ondulation à l'eau 25c. Mlle Gagné et G. Pampalon. 3jan-26fs-C.D.R.

COIFFURE AU FER, si vous voulez avoir une belle coiffure, faites vous donner une bonne coiffure au fer, Marcel, 25c, Komol 35c, Papier 50c, Shampoo, massage à prix modérés. Pour appointements s'adresser à Salon Lemay, 25 St-Anselme, tél.: 3-1413. Mlle O. Fillon, coiffeuse. 26jan-26fs-c.d.a

SALON MANOIR MONTMORENCY, 410 St-Jean, tél.: 4-1571. Percy Smith, prop. Permanents de tous genres, prix modérés. Marcel, Komol, Ondulation à l'eau, Shampoo, Massage, Sourcils, 25c. Manicure, 35c. Ondulation papier 50c. 6 coiffeuses à votre service. Ouvrage garanti. 10jan-26fs-C.D.R.

SALON DE COIFFURE

Mlle M. PARADIS informe sa clientèle et ses amis qu'elle est déménagée à 273 rue St-Joseph. Ondulations permanentes, spécial $1.00 à $3.00 garanti 6 mois. Shampoo gratis. Appointement téléphoner 2-0212. 3jan-26fs-C.D.A.

STUDIO CHARRIER.—Permanents garantis, $1.00 à $7.00. Croquignol, Spiral, Duchess, Hollywood, Marcel, Komol, Massage, etc. traitement à l'huile Mlles R. Charrier, G. Mathieu, Studio Charrier, 259 St-Joseph, tél.: 3-2920. 17jan-26fs-C.D.A.

AU SALON KOMOL.—Nous donnons le nouveau permanent coupe de cheveux, Pineapple à l'huile Spando de $1.50 à $5.00 jusqu'au 1er mars. Appointements tel.: 2-2375. Mme E. Michaud, 13 St-Joachim. 20jan-26fs-C.D.R.

SALON SIMONNE, permanents $1.00; à l'huile $2.50 à $5.00, réduction sur toutes coiffures, enseignement rapide et au plus bas prix, teinture, shampoo, massage, manicure. 333 1-2 St-Joseph, tél.: 8895. 26jan-26fs-c.a.d.

APPORTEZ CETTE ANNONCE et 75 cts et vous aurez un permanent indéfrisable, celui de $5.00 pour $2.50, Komol 35c, papier 50c. Salon Alma, 74 St-Joseph, tél.: 4-3013. 17jan-26fs-C.D.A.

SALON GLORY.—Spécial 75c, $1.00 permanents, croquignoles sur machines qui ne chauffe pas la tête, bouclette Hollywood, $1.50 avec shampoo, à l'huile garanti indéfrisable $2.00, Marcel, Komol, Ond. à l'eau, shampoo. Appointement, tél.: 6323, Mme Adélard Robitaille, 701 St-Valier. 19jan-26fs-C.D.A.

SALON BEAUTE ST-SAUVEUR, Spécial permanent $1.00 à $4.00 coupe de cheveux et shampoo compris, machine garantie ne pas chauffer la tête. Satisfaction garantie, tél.: 8071. E. Blouin, barbier, 117 Hermine. 20-23-25-27-30jan-1-3-6-8-10-13-20-22fév-12fs-C.D.L.

SPECIAL: $1.00 permanent croquignols sur machine la plus perfectionnée, garanti pour 6 mois, à l'huile $2.50 et $3.00. Marcel 25 cents; Komol, 35 cents. Ondulation à l'eau 35 cents, avec shampoo, 50 cents. Salon Paulette, Mme Lauzier, tél.: 4-2754, No 764 rue St-Vallier. 30jan-26fs-C.D.A.

SERVICE DE RADIO

ATTENTION! Réparation de radio par maison établie depuis dix ans, prix modérés, inspection gratuite. Vente radios Marconi, De Forest Crosley, Columbia. J.-A. Breton, nouveau local, 32 Côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 20jan-26fs-C.D.R.

REPARATION de RADIO entièrement garantie. Radio inspecté, lampes testées chez-vous gratuitement. Attention spéciale pour la campagne, prix raisonnable. J. Girard 361½, 4ème Avenue, tél.: 4-1787. 24jan-26fs-C.D.B.

EXPERTS EN REPARATION radios tous genres. Diplômé de la plus haute école des Etats-Unis. Ouvrage garanti. Prix modérés. Attention spéciale aux commandes de campagne. Canadian Radio Service Laboratories, 424, 1ère Avenue, tél.: 4-4814. 3jan-26fs-C.D.A.

REPARATIONS de radios par des experts. Adressez-vous de suite à une veille maison de confiance et obtenez satisfaction. J.-Roméo Croteau, 37, St-Joseph, tél.: 2-4675. 5-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30jan-1fév-12fs-C.D.R.

REPARATIONS DE RADIOS par un expert diplômé, lampes testées gratuitement à domicile, posons antennes: service jour et soir, travail garanti par maison connue, St-Cyr & Frère, 70, rue St-Joseph, (édifice St-Cyr), tél.: 4-3015. 20-23-25-27-30jan 1-3-6-8-10-13-15fév-C.D.A.

COMMERCE, TRANSACTIONS, OCCASION D'AFFAIRES

La période du déménagement devient l'occasion de centaines d'aubaines. Si vous avez un commerce à vendre, un magasin à louer ou que vous désiriez vous partir en affaires, ayez recours aux petites annonces classées du "SOLEIL", elles vous aideront toujours.

APPELEZ 7131

Information

30c VOUS PROCURERONT une série de trois anciens numéros des "Affaires" contenant plusieurs suggestions pour vous aider à mieux réussir votre "collection". Ces revues contiennent nombre d'autres articles fort intéressants pour quiconque est dans les affaires. Timbre ou bon de poste. "Les Affaires", 1 Av. Murray, Québec, P.Q. 22jan-12fs-71b

Instruments de musique

NOUS SOMMES ACHETEURS d'instruments de musique usagés, tels que cornets, clarinettes, trombonnes, batteries, ukelele, banjos, guitares, phonographes portatifs, faisons aussi l'échange avec des instruments neufs. S'adresser 70 rue St-Joseph. 15jan-26fs-72A

Logements à louer

Basse-Ville

BASSE-VILLE, 3 beaux logements, 4-8-9 chambres, meublés ou non, occupé depuis 20 ans comme pension, louera ensemble ou séparément. S'adresser 9½, Carré Notre-Dame. Informations, téléphoner 9153 ou écrire M. X., 167, Avenue Cartier. 1fév-6fs-73r

DEUX BEAUX PETITS LOGEMENTS confortables, chauffés, avec entrée seule, à louer, 3 et 4 appartements convenant pour petite famille, électricité, gaz, eau chaude, clair de neige, grande cave, loyer bon marché. Aussi magasin à louer, chauffé, avec grande vitrine, annexé avec petit logement, prix modéré à locataire sérieux. S'adresser L.-P. Montreuil, 51½ rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, tél.: 2-3708. 9-11-13-16-18-20-23-25-27-30jan-1-3-6fév-73r

Haute-Ville

RUE ARTILLERIE pour le 1er mai, plain-pieds 4 chambres et chambre de bain, aussi 3 chambres et chambre de bain, améliorations modernes, réservoir à eau chaude avec connexion en partie meublés ou sans meubles. Aussi garage avec éclairage électrique et eau. S'adresser 59 Artillerie, téléphone: 2-1969. 16jan-26fs-63r

EDIFICE FASHION CRAFT, 180 St-Jean, logement chauffé, 4 chambres, plus chambre bain, améliorations modernes, aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25 x 60. S'adresser L.-A. Roy, Inc. 176 St-Jean. 12jan-26fs-73r

PETIT LOGEMENT de 3 chambres plus chambre bain, chauffé, visible à D. de Salaberry. Autre de 5 chambres plus chambre bain, non chauffé. Visible à B. de Salaberry, tél.: 3-1327. 16jan-26fs-73r

280 ST-CYRILLE.—Logis moderne 10 pièces, chauffé, très claire, chambre bain en tuile rose, douche, foyer, balcon, frigidaire, garage. S'adresser téléphone 5673. 27jan-26fs-73r

RUE DES FRANCISCAINS logements chauffés, 6 chambres plus bain, planchers bois durs. Nos 197-207-209-247, 4 chambres plus bain, 193 1-2, 205 1-2, 207 1-2. Pas chauffés, 6 chambres plus bain, 253, 4 chambres. S'adresser J.-A. Lesage, 50 Chemin Ste-Foy, tél.: 3-4475. 20jan-26fs-73b

265A FRASER, logement moderne, 5 chambres, chambre bain, passage, chauffé, eau chaude à l'année. Service du concierge. S'adresser 265A Fraser ou Abel Ratté, 446 St-Cyrille, tél. 3-0745. 8jan-26fs-73b

APPARTEMENTS de 3, 4 et 8 chambres, plus chambre de bain, à louer à "Beaumanoir", 208 Avenue des Erables, "Elizabeth", 50 rue Fraser et 106-106½ Avenue Cartier. S'adresser aux concierges sur les lieux, tél.: 2-1475, le soir: 3-4498. 13jan-18fs-73r

LOGEMENTS MODERNES Aberdeen 4-6 chambres; St-Cyrille, 7-8 chambres; Avenue Brown, 7-8-9 chambres. S'adresser J.-E. Frenette, 167 Avenue des Erables, tél. 6046. 10jan-26fs-73r

Haute-Ville

87 DES FRANCISCAINS, 3e étage, plain-pied, 7 chambres, plus bain, chauffé, $40.00, 89 des Franciscains, 4 chambres, plus bain, chauffé, $25.00, eau chaude, planchers bois dur dans chaque. C. Senay, 83 des Franciscains, tél.: 3-4246. 31jan-26fs-73b

39-41-43 JEANNE-D'ARC 5 et 7 appartements plus chambre bain, planchers bois dur, eau chaude à l'année. Honoré Houde, 349 St-Jean, tél.: 2-3811 ou 79 côte Ste-Geneviève, 2-5873. 15jan-26fs-73r

AVE LEVIS No 41, logement chauffé réparé à neuf, 7 grandes pièces plus chambre de bain en tuile avec douche, eau chaude à l'année, garage chauffé. S'adresser tél. 4-3380. 10jan-26fs-73b

MARGUERITE-BOURGEOIS. — 276-270, coin St-Cyrille, logements chauffés, 5-6 pièces modernes, plus chambre de bain en tuile, eau chaude à l'année. S'adresser Art. Gendron, 19 Prévost, tél.: 3-1223. 5-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30jan-1fév-12fs-73r

LOGEMENTS A LOUER.—6 Bourlamaque, 6 chambres, chambre de bain; 190 Crémazie, 7 chambres, chambre de bain, chauffé ou non; 192 Crémazie, 5 chambres, chambre de bain, chauffé ou non; 29 Bourlamaque, 7 chambres, chambre de bain, chauffé ou non; 102 Artillerie, 7 chambres, chambre de bain; 218½ St-Laurent, sous-sol, 5 chambres. S'adresser A. Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 22jan-26fs-73b

RUE SCOTT ET ST-AMABLE, logement à louer 5 chambres, plus chambre bain, tank à eau chaude, et 2 de 3 chambres et passage. S'adresser par téléphone 2-5176 ou 125½ rue Scott. 9jan-26fs-73b

AVENUE MONCTON, 1 et 3, près Chemin Ste-Foy, superbes logements 11 et 8 pièces, maison neuve de 2 logements, disponibles immédiatement. Visibles 1.30 h. à 3 h.
AVENUE DES BRAVES.—Maison un logement, 11 pièces, magnifique propriété. Ces 2 propriétés à louer ou vendre.
TERRAINS A VENDRE.—Avenue Moncton. P. FUROIS, 126 Ave des Braves, tél.: 6338. 10jan-26fs-73b

AVENUE LAURENTIDE. — 6-7 chambres chauffées, eau chaude à l'année, moderne. 2 Avenue Galipeault, 7 chambres, eau chaude à l'année moderne. S'adresser 185, Ste-Marguerite, tél.: 3-3152 ou 411 Blvd Charest, tél.: 3-0590. 9jan-26fs-73r

20 GALIPEAULT, en face du Parc des Champs de Bataille, logement à louer, grand balcon donnant sur le Parc, 6 chambres et chambre bain, eau chaude à l'année. S'adresser 70 Ave des Bernières, Haute-Ville. 13jan-26fs-73r

RUE ST-CYRILLE près (Avenue Hollande), logements 5-6-7 pièces, plus chambre bain, chauffés, améliorations modernes. S'adresser M. Eugène Chalifour, 741 rue St-Cyrille, tél.: 8716, le soir: 8038 ou 6954. 13jan-26fs-73r

RUE SAUNDERS 5 chambres plus chambre bain. Appartement Ste-Foy coin Ste-Foy et Murray, 4-5-6 chambres plus chambre bain en tuile, planchers bois dur, chauffé, eau chaude à l'année, service du concierge. S'adresser Chs. Fournier, 35 des Remparts, tél.: 2-4962 ou sur les lieux Avenue Murray, Appt. 3. 22jan-26fs-73r

AVENUE BROWN, No 103, 3e étage, App. 4. Petites pièces ensoleillées, finies modernes, chauffées, eau chaude à l'année. O. Plamondon, 456, St-Cyrille, téls.: rés. 3-3826 ou bureau 8167. 12jan-26fs-73A

ST-CYRILLE, Nos 448-454-462, plains-pieds, 1er, 2e et 3e étages, 7-9 pièces, plus chambre de bain, chauffées, eau chaude à l'année. O. Plamondon, 456, St-Cyrille, téls.: rés. 3-3826 ou bureau 8167. 12jan-26fs-73A

392, ST-JEAN, logement 9 pièces à louer, beau poste neuf pour grande famille ou pour chambres à louer, téléphone 4-2961, de 9 hrs. 30 à 6 hrs p. m. pour informations. 1fév-6fs-73r

Haute-Ville

259½-261 ST-OLIVIER, 2 plain-pieds, 1er étage, 5 chambres, plus chambre bain, passage, 2ème étage, 4 chambres plus chambre bain, réparé à neuf, idéal pour nouveaux mariés. S'adresser téléphone 6628 ou 259 St-Olivier. 27jan-6fs-73r

105-107 MARQUETTE, logement moderne, 7 chambres, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser 435 Chemin Ste-Foy, tél.: 5593. 3jan-26fs-73r

PAROISSE NOTRE-DAME du Chemin, logement à louer de 6-7 et 8 chambres, plus chambre bain, très modernes. S'adresser Les Habitations Manrèse, 114, Dolbeau, tél.: 6681. 10jan-26fs-73r

7-11-17-23-36, AVE. BOUGAINVILLE, 204 Crémazie, 87-89½, Côte d'Abraham, 78, St-Patrick, logements de 5-6 chambres, plus bains, chauffés ou non, eau chaude, réfrigérateur, garages, prix modérés. S'adresser Emile Frenette, 53, Brown, téls.: 3-4840 6933-7949. 12jan-26fs-73r

RUE DOLBEAU, No 24, près Franciscains, logement 8 chambres, plus bain, moderne, très chaud, balcon, cave. Pour informations s'adresser 22, rue Dolbeau, tél.: 6010. 30jan-6fs-73r

AVENUE BOUGAINVILLE, No 117, 1er étage, rue St-Cyrille, plain-pied, 9 pièces, plus chambre bain, fini moderne, chauffé, eau chaude à l'année. O. Plamondon, téls.: rés. 3-3826 ou bureau 8167. 12jan-26fs-73A

RUE SCOTT ET ST-AMABLE, logement à louer, 5 chambres, plus chambre bain, tank à eau chaude et 3 chambres et passage. S'adresser par téléphone 2-5176 ou 125½ rue Scott. 9jan-26fs-73b

AVENUE MURRAY. — Une maison, Fraser, Jeanne-d'Arc, logement 5-6-7-8 chambres, chauffés et non chauffés, 245 St-Cyrille, tél.: 8281. 25jan-8fs-73r

SOUS-BASSEMENT à louer, 5 grandes pièces, chauffées, clair de neige et vidanges, quartier Belvédère. S'adresser O. Plamondon, téls.: rés. 3-3826 ou bureau 8167. 12jan-26fs-73A

AMEUBLEMENT DE MAISON de logement à vendre et loyer transféré à votre nom. Le meilleur endroit de la ville pour touristes. S'adresser tél.: 2-3296. 29jan-6fs-73r

105 ST-JEAN. — Logement de 8 chambres, chambre de bain; 25, Ste-Angèle, logement de 6 chambres. S'adresser 107, St-Jean, tél.: 2-6061. 24-26-27-30-jan-1-3fév-6fs-73r

5 RUE STE-FAMILLE. Logement chauffé, 4 pièces, plus chambre bain, planchers bois durs. S'adresser Paul Bardou, 5 rue Ste-Famille, tél.: 2-5915. 27-30jan-1-3-6-8fév-73r

RUE RICHELIEU, Nos 233-B, 235, logements 5, 6, pièces, plus chambre de bain, chauffés et non, planchers durs, améliorations modernes. S'adresser F. Rochette, 233 A, rue Richelieu, tél.: 7537. 10-12-13-15-16-18-20-23-25-27-30jan-1-3fév 12fs-73r

MAISON A LOUER, 3 des Ursulines, 14 chambres, y compris 2 salles de bain. Heures de visites, 2 à 4, tél.: 3-1435. 19jan-26fs-79b

239 LATOURELLE, 7 chambres, chambre de bain, passage, réparé à neuf, prix $20.00 par mois pour locataire sérieux. S'adresser Alexandre Nadeau, 25 Ste-Claire, tél.: 4-0023. 24-25-27-30jan-1-3-6-8-10-13-15-17fév-12fs-73a

187 CREMAZIE, 6 chambres, plus chambre bain, non chauffé, propre, chaud, ensoleillé, hangar même étage et garage si désiré, entrée seule. Information 191 Crémazie, tél.: 3-4063. 30jan-1-3fév-3fs-73r

TRES BEAUX LOGEMENTS 5-6 pièces et chambre bain, chauffé, eau chaude, très bien situés, coin Richelieu et Côte d'Abraham, plain-pied, prix spécial pour 3 ou 4 personnes. S'adresser 34, d'Abraham, tél.: 2-4825. 30jan-3fév-2fs-73r

19 CLAIRE-FONTAINE, logement 7 chambres plus chambre bain, chauffé, grand balcon. 21 Burton, 4 pièces et grand passage. S'adresser 23 Claire-Fontaine. 1fév-3fs-73b

LOGEMENT MODERNE chauffé, 5 chambres, passage, jolie chambre à coucher, salle à manger, boudoir, salle à déjeuner ou chambre, cuisinette, dépense froide, chambre bain. S'adresser 79 d'Aiguillon. 1-3-6fév-3fs-73r

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE. — Jeune homme propriétaire donnerait logement 7 chambres plus chambre bain à celui qui le garderait en chambre et pension. Ecrire casier 407 "Le Soleil". 1fév-2fs-73b

CHEMIN ST-LOUIS, Avenue Moncton, Avenue Brown, Avenue Laurentides, logements de 5-6-7-9 chambres, eau chaude à l'année. S'adresser Frs Jobin, 88 Chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 1fév-26fs-73b

LOGEMENT A LOUER, plain-pied, 5 pièces, plus chambre bain, chauffé, fini moderne. S'adresser R. Traham, 116 Côte d'Abraham, tél.: 2-3654. 31jan-6fs-73r

AVENUE LAURIER, logements, chauffés, 1er étage 12 pièces; 2-3ème étage 9 pièces compris, bain. Visible 1-4 hrs. S'adresser 312, Ave Laurier, tél.: 7237. 19jan-26fs-73b

RUE D'AIGUILLON.—Logements 7-6 chambres et chambre bain avec ou sans réparation, prix modéré. Informations s'adresser 122 d'Aiguillon, tél.: 2-4636. 29jan-4fs-73b

Haute-Ville

764 ST-CYRILLE, bas de maison 6 chambres et chambre bain, 770 St-Cyrille, un 3e étage, 7 chambres et chambre bain, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser J.-E. Rouillard, 772 St-Cyrille. 2jan-26fs-73r

FRASER 288-290, logement de 7-8 pièces, chauffé, balcon, galeries. Crémazie 5 pièces, chauffé, bien éclairé, bien ensoleillé. S'adresser L. Jalbert, 20 Crémazie, tél.: 5224. 4jan-26fs-73b

83 COTE D'ABRAHAM, logement 5 chambres, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur. S'adresser J.-E. Giroux, 83, rue Berthelot, Québec, tél.: 2-7294. 29jan-6fs-73r

LOGEMENT chauffé, 9 chambres, 30 rue St-Louis, S'adresser: MM. Chauveau, Rivard & Blais, 51, rue Desjardins, tél.: 2-3819. 24jan-12fs-73r

280 ST-CYRILLE.—Logis moderne, 10 pièces, chauffé, très clair, chambre bain en tuile rose, douche, foyer, balcon, frigidaire, garage compris. S'adresser tél.: 5673. 29jan-26fs-73b

OCCASIONS.—Marquette, 5 chambres plus bain, chauffé, planchers durs. Des Franciscains, 6 chambres plus bain, planchers durs. Appt. Laurier, 5 chambres plus bain, moderne, frigidaire. S'adresser tels: 3-4316-2-8460. 13jan-26fs-73r

AVENUE MONCTON, logement moderne, planchers bois dur, chauffé, eau chaude à l'année, 8 chambres et bain, garage si désiré. S'adresser 131 Avenue Moncton, tél.: 6384. 29jan-6fs-73b

Saint-Sauveur

LOGEMENTS 146 St-Léon, 2e étage, 4 chambres, 113 St-Mathias, 2e étage, 5 chambres, plus bain, planchers bois dur. 75 Ave Renaud, haut 4 chambres, ainsi que écurie et shed à louer. 155-157, 8e Avenue, bas et troisième, 5 chambres, plus bain. S'adresser U. Girard, 157, 8e Avenue, Limoilou, tél.: 4-1992 et Notaire Delâge, 54 du Pont, tél.: 4-1941. 8jan-26fs-73A

AVENUE PARENT, Nos: 52-54 56, logements à louer, 5 chambres, plus bain. S'adresser Abel Ratté, 446 St-Cyrille, tél.: 3-0745. 8jan-26fs-73b

RUE ST-VALLIER, No 868, logement 4 pièces, plus chambre bain très ensoleillée clair de neige. Possession immédiate. Aussi 2 garages à louer. S'adresser 870 St-Vallier. 31jan-2-3fév-73b

RUE STE-THERESE, 215-217-221, 3 beaux logements, 5-6 chambres, garage. Améliorations modernes. Information J.-U. Bélanger, rue St-Joseph, St-Louis Courville, tél.: 4-5230. 13jan-26fs-73b

192 RUE ST-BENOIT, logement, 6 chambres. S'adresser Arthur Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 5jan-26fs-73b

RUE ST-VALLIER, 2 logements à louer (avec garage si désiré), 6 chambres, plus chambre de bain, avec système à eau chaude, cave, cour et hangar sur le même pied, à prix réduit. S'adresser à 1141½ St-Vallier, tél.: 3-4449. 1fév-6fs-73A

LOGEMENT NEUF, fini moderne, 5 chambres, plus chambre de bain, bien éclairé, clair de neige. S'adresser 127 Bouffard. 22jan-12fs-73b

RUE ST-LUC, 2 logements, 5 chambres, plus chambre bain, chauffés ou non. S'adresser à 95 St-Luc. 29jan-3fs-73b

AVE PARENT, logement 6 chambres chauffé, $20.00 par mois, galerie, cour sur la rue, aussi piano à vendre. S'adresser Mlle Leclerc, 37 Ave Parent. 1fév-4fs-73b

LOGEMENT A LOUER, 202 Ave des Oblats, 5 chambres, avec grande cour. S'adresser A. Pion, 547 St-Vallier, tél.: 3-0970—3-2467. 16-18-20-27-30jan-1fév-73A

747, ST-VALIER, 4-5 pièces, bien éclairées, grande cour, hangar, beau centre, garage si désiré. Informations 191, Crémazie, tél.: 3-4063. 30jan-1-3fév-3fs-73r

LOGEMENTS coin Montcalm et Montmagny, 1er plancher, 6 appartements, plus chambre de bain, cave, hangar, aussi 34 ave Tourangeau, 5 appartements plus chambre de bain, 1er plancher. S'adresser, 26 ave Tourangeau, tél.: 7569 26jan-6fs-73a

Saint-Roch

A LOUER splendide plain-pied bien chauffé, de 7 chambres et chambre de bain. Prix très raisonnable. Frank & Bryce Limitée, 493 St-Valier, tél.: 8033. 26jan-6fs-73a

133 NOTRE-DAME DES ANGES — Logement huit chambres plus chambre bain, aussi un autre sept chambres plus chambre bain. S'adresser 9 ou 375 Boulevard Charest. 3janv-26fs-73b

POSTE DE MEDECIN — Bureau et logement de construction moderne, 8 chambres plus chambre bain. Situé 120 St-Joseph, entre Du Pont et Laliberté. S'adresser 123 St-Joseph. 27jan-4fs-73a

LOGEMENTS de 7-9 appartements, chambre de bain, gaz installé, bien éclairé, entrée seule, centre St-Roch. Prix spécial pour bonnes références. 344 rue St-Vallier. 13jan-26fs-73b

Saint-Roch

LOGEMENTS non chauffés de 4 et 6 chambres, plus chambre de bain, bien propres, situés à 254-256 Prince-Edouard. S'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6903 ou le soir à 4-2557. 25jan-26fs-73A

MAISON SEULE, 9 Arago, 6 pièces, plus bain, cave, cour, garage si désiré, aussi plain-pied à 7 Arago, 5 pièces, plus cuisine d'été, grande cour, cave, garage si désiré. S'adresser 5 Arago, tél.: 3-3325. 30jan-1-3-5fév-73A

ST-ROCH et FAUBOURG, logements modernes 4-5-6 chambres, premier, 2ème, 3ème étages, très propres, situé 220 de la Reine, près la Couronne. Aussi au Faubourg St-Jean-Baptiste. Garage à louer. S'adresser Omer Leclerc, tél.: 3-3075. 16jan-26fs-73L

MAISON DE PENSION, 36 chambres, en face gare C. P. R. à louer. S'adresser 369 St-Paul, tél.: 4-0033. 1fév-6fs-73r

422 ST-FRANCOIS.—Près du Boulevard Langelier, logement de cinq appartements, plus chambre de bain, premier plancher, chauffage avec fournaise. S'adresser à 420 St-François, tél.: 3-0714. 1-3-6-8-10fév-5fs-73a

LOGEMENT à louer, 5 appartements, plus chambre de bain, $33 par mois, clair de tout, chauffé. S'adresser E. Normand, 368 St-Joseph. 1-3fév-2fs-73a

DELIGNY 9 et 11: 5 chambres, plus chambre bain, planchers bois dur, tank à eau chaude; Latourelle, 91-95: 4 chambres; Ave. Parent, 44, 2e et 3e étages, 6 et 7 chambres, avec bain, tank eau chaude; St-Anselme, 57, St-François, 386, 8 chambres, avec bain, tank eau chaude. S'adresser 55, St-Anselme, tél.: 8419. 23jan-26fs-73a

RUE FLEURIE.—Plain-pied, 4-7-8-9 chambres avec chambre bain, planchers bois dur, plus cave, hangar, cour, etc. S'adresser 36 rue Fleurie. 27jan-26fs-73r

351 ST-VALLIER, 2e étage, 6 chambres, plus bain, 355 St-Vallier, 1er étage, 6 chambres, plus bain. S'adresser Dr V. Plamondon, tél.: 2-8352 ou 2-2977. 29jan-26fs-73r

JACQUES-CARTIER, 2 logements de 1er étage, 1 de 4 chambres, plus chambre de bain, aussi avec cave et hangar, situé au No 81 Arago, un autre de 5 chambres, cave et hangar au No 81 3-4 Arago. S'adresser M. O. Berthiaume, 81¼ Arago, tél.: 5534. 29jan-j.n.o.-73b

LIBRE IMMEDIATEMENT, un petit logis, de 3 appartements, bien chaud, très clair et propre à 75½ Arago. 30-31jan-1-3fév-73b

562, ST-VALLIER, St-Roch-(Jacques-Cartier), 6 chambres, grand passage et grenier à louer. S'adresser sur les lieux où tél.: 3-0557. 30jan-6fs-73A

32 DAULAC, 1er étage, 4 chambres, 2ème et 3ème étages 7 chambres, plus chambre de bain. 34 Daulac, 7 chambres, plus bain, 2ème et 3ème étages. S'adresser V. Plamondon, tél.: 2-8352—2-2977. 19jan-26fs-73r

LOGEMENTS CHAUFFES et non chauffés, de 4-5-6 chambres, plus chambre de bain. S'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6903 ou le soir 4-2557. 25jan-26fs-73A

RUE ST-VALLIER, No 355, 3e étage, plain-pied, 5 chambres. S'adresser à Dr V. Plamondon, téls.: 2-8352 ou 2-2977. 12jan-26fs-73A

JACQUES-CARTIER.—Logements de 4 et 8 chambres à louer. S'adresser à 356 St-François. 27jan-6fs73b

Limoilou

COIN 1ère AVENUE, 13ème Rue, 2ème et 3ème étage, 5-6 chambres plus bain, chauffé, très propre. Beau point vue, ensoleillé, beau balcon, dépense. S'adresser 324, 1ère Avenue, tél.: 3-4393. 1fév-3fs-73a

74-76½ BLVD BENOIT XV, St-François d'Assise, 6 grandes pièces, plus chambre bain, maison neuve, moderne, avec ou sans système chauffage, eau chaude, prix modéré. Roy & Frères, 106, 1ère Avenue, tél.: 4-1820, ou 76 Blvd. Benoit XV. 11jan-26fs-73A

A LOUER — LIMOILOU, 92 ou 94½ Canardière, 5-6 chambres, en plus chambre de bain, dépense froide, très moderne, garage si désiré, hangar, cave, cour, etc. S'adresser à 92 Canardière, tél.: 6859. 15jan-26fs-73L

LOGEMENTS — 5ème Rue, 3 magnifiques logements, modernes, confortables et chauds, 7 pièces avec bain. Prix accommodant. Aussi maisons à vendre. S'adresser 76, 4ème Avenue, Limoilou. 9jan-26fs-73b

LOGEMENT 15 Carignan Saillières, près l'hôpital St-François d'Assise, 7 pièces, plus chambre de bain, plancher dur, eau chaude, avec garage si désiré, tél.: 3-0489. 23jan-26fs-73b

ST-ESPRIT, St-François d'Assise, logements à louer, 4-5-6 pièces, plus chambre de bain, en très bon ordre, propres, comme neufs. S'adresser 82, 2ième Avenue, D. Bilodeau. 10jan-26fs-73r

A LIMOILOU, 2 logements, 4 et 5 chambres plus chambre de bain, 2e étage, eau chaude, cave, hangar, propre bien éclairé, $18.00 et $22.00. S'adresser 120, 9e Rue. 1fév-1fs-73a

IMMEUBLES

H.-P. CIMON

2 A 6 COTE D'ABRAHAM Tél.: 5169
A VENDRE OU A ECHANGER
$300.00 comptant, 112, 10ème Rue. Deux logements, balance comme loyer; Terrain à vendre à Sillery à conditions faciles; Charlesbourg, propriété, grand terrain, 15 chambres, etc.
Aussi autres propriétés à vendre dans la ville et la banlieue de même que terrains, postes de commerces de tous genres.
30jan-6fs-114r

de LaBruère Fortier

— Notaire —
OCCASIONS D'ACHETER dans tous les quartiers, des maisons très bien louées. Conditions de paiement faciles. Revenus intéressants
LOCATIONS DE MAISONS
Pour renseignements, Notaire Fortier, 41 Notre-Dame-des-Anges. tél. 9479 Rés. 3-2580
11-13-16-18-20-23-25-27-30jan-1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-24-27fév-114A

Limoilou

LOGEMENTS de 3-4-5-6 chambres, garage, Limoilou, sur la 4e Rue, près de l'église, des grands moulins de papier. Prix de $13.00 et plus. S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 16jjan-26fs-73a

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 1ère avenue, No 208, 1er étage, 5 grandes pièces, plus chambre de bain. S'adresser O. Plamondon, téls.: rés.: 3-3826; bur.: 8167. 12jan-26fs-73A

CANARDIERE, 125, 7ème Rue, 2e étage, 5 chambres et chambre bain; 528, 3ème Avenue, 1er étage, 6 chambres et chambre bain, 185 Maufils, 2ème étage, 5 chambres et chambre bain. S'adresser M. J.-M. Dessureault, 172 Canardière, tél. bureau 4-4601, rés.: 4-3082. 27-30jan-1fév-3fs-73a

MAGNIFIQUES LOGEMENTS 4, 5, 6 pièces veranda et galerie de 8' x 33' de longueur situés coin rues Vitrés et St-Eugène, joli endroit tranquille entouré d'arbres. S'adresser angle des rues Caron et Prince-Edouard, tél.: 7171, après 6 hrs. 4-4382. 5jan-26fs-73a

LOGEMENTS à louer, 4 chambres, 276 Avenue des Pins, St-François d'Assise, $12.00. J.-B. Rhéaume, tél.: 7 hrs. a.m. à 6 hrs. p.m., 4-4515. 29jan-26fs-73r

LOGEMENT de six appartements avec chambre bain, situé en face du Terrain de l'Exposition. S'adresser F.-X. Gadoury, 112 Demeules, tél.: 3-2084. 27jan-6fs-73A

9ème RUE, 2ème AVENUE St-Esprit, logement 6 chambres, plus chambre bain, aussi St-Roch, rue de la Reine, 4-6 pièces. S'adresser Frs Roger, 75, 9ème Rue, tél. 4-1969-4-0528. 27jan-6fs-73A

A LOUER.—Logement de 6 chambres plus chambre de bain, gaz, tank à eau chaude, etc., situé au No 67, Canardière, St-Esprit, tél.: 4-1384. 27jan-j.n.o.-73b

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 34 Avenue Hamilton, 5 pièces plus chambre bain, dépense froide, garage, bien ensoleillé, très propre, moderne, 1 minute des chars. S'adresser tél.: 4-3289 27jan-14fs-73a

364, 2e AVENUE, logement chauffé, 6 chambres plus chambre bain et cuisine d'été S'adresser 364, 2e Avenue, tél.: 3-4942. 27jan-6fs-73b

1ère AVENUE, LOGEMENT 3 ou 4 pièces, bien éclairés, bain, hangar, confortables pour ménage sans enfant, garage à part, $18.00 par mois S'adresser D. Bélanger, 424 1er Avenue, tél.: 4-4814. 11jan-26fs-73a

7, 8ème RUE, logement 6 pièces plus chambre bain, 1er plancher, très bien éclairé, planchers bois durs, près église et chars aussi 249, 1ère Avenue. S'adresser 318½, 1ère Avenue, tél.: 4-0617. 9jan-26fs-73r

BEAU LOGEMENT à louer, éclairé, chaud, très propres, 1er étage, 157, 5ème Rue, Limoilou, avec balcon, 5 chambres, compris chambre de bain. S'adresser J.-A. St-Cyr, 88 Chemin Ste-Foy, tél.: 8694. 24jan-12fs-73b

Quartiers divers

517 COIN SAINT-CYRILLE, Murray, 7 chambres, plus chambre bain, chauffé; 1076 St-Vallier, 5 chambres, plus chambre bain; 34 Sainte-Thérèse, maison seule, 8 chambres, plus chambre bain. S'adresser Alex. Blondeau, 385 de la Reine, tél.: 7060. 20jan-26fs-73A

Dans la banlieue

GIFFARD.—Route Monument, la partie la plus chic de Giffard, chemin entretenu l'hiver, deux services de tramways à votre disposition, logement 5 chambres plus bain. Pour famille qui a besoin de bon air tout en ayant les commodités de la ville, garage si désiré. Information Alb Labrie, route Monument ou Victor Labrie, tél.: 9517. 27-30jan-1fév-3fs-73r

GIFFARD, quelques minutes des chars, logement 6 pièces, ensoleillé, plus chambre bain, planchers durs, grande cuisine, dépense, galeries, cave, garage. S'adresser Geo. Gravel, Monument, Giffard, tél.: 2-6262 29jan-3fs-73b

Logements demandés

LOGEMENT DEMANDE, Haute-Ville ou banlieue, 4 ou 5 chambres, plus chambre de bain, chauffé, avec balcon, meublé ou non, 1er ou 2e étage. Ecrire Casier 303, "Le Soleil". 29jan-3fs-74b

LOGEMENT DEMANDE de 5 ou 6 chambres dans Limoilou, St-Fidèle ou St-Esprit, bonne référence si désiré. S'adresser à Casier 302, "Le Soleil" 29jan-3fs-74b

LOGEMENT 10 chambres demandé avec petit magasin dans quartier St-Jean-Baptiste, maison seule de préférence. Bonnes références. S'adresser téléphone 2-1966. 26jan-6fs-74r

Machineries à vendre

MACHINERIES A VENDRE, élevateur, poulies, shafts de différentes grandeurs, aussi coffre-fort 30 x 30 x 34 de dimension. S'adresser à C.-E. Migner, 785, St-Valier, tél. 8358 24jan-6fs-76a

COFFRE-FORT 30 x 30 x 40 de dimension. Aussi machineries à vendre, poulies, shaft de différentes grosseurs et grandeurs, élévateur. S'adresser C.-E. Migner, 785 St-Vallier, tél.: 8358. 1fév-6fs-75a

POTEAUX et colonnes d'acier, tubes d'acier, pouvant servir pour poteaux de clôtures, la meilleure manière de construire la clôture. Aussi rails pouvant servir pour poutre. Quebec Machinery Supply Co., Ltd., 19 Canoterie. 18jan-1fév-75b

Magasin à louer

PETIT MAGASIN à louer S'adresser Rouillard & Fortier, 467 St-Jean 23jan-26fs-76r

194 CREMAZIE. Magasin à louer, poste Quincaillerie occupé depuis 12 ans. S'adresser à A. Frenette. 260 St-Cyrille tél. 5676 25jan-j.n.o.-76r

SALON DE BARBIER à louer et aussi maison privée. S'adresser à 151½ de la Reine, tél.: 4-4272. 31jan-3fév-2fs-76b

MAGASIN A LOUER situé Côte d'Abraham, 1ère pièce 12 x 16, 2ème pièce 15 x 28 et 2 autres chambres, plus chambre bain. Bon poste commercial. S'adresser R. Traham, 116 Côte d'Abraham, tél.: 2-3654. 31jan-6fs-76r

MAGASIN à louer avec logements, situé coin de rues Ste-Claire et Latourelle, occupé depuis plusieurs années comme épicerie. S'adresser 20, Ste-Claire, tél.: 7853. 1fév-6fs-76r

MAGASIN ou restaurant à louer à 13 Lacroix, une seule pièce. S'adresser V. Plamondon. tél.: 2-8352—2-2977 19jan-26fs-76r

2 MAGASINS.—88 Des Fossés, grand magasin, chauffé, 2 vitrines, bon poste commercial, loyer raisonnable, aussi autre à Beauport. S'adresser 117 St-Joseph 27jan-6fs-76r

Maison à louer

MAISON DE PENSION de 16 chambres, 2e et 3e étages, située à 13½ Lacroix. S'adresser V. Plamondon. tél. 2-8352—2-2977 19jan-26fs-79r

MAISON A LOUER ou à vendre, 8 appartements avec ou sans garage, grande cour, située à 24 St-Olivier. S'adresser à 38 Couillard, tél.: 2-2559. 1fév-3fs-79b

MAISON A LOUER, 38 Dauphine. Maison seule, bien éclairée en face du parterre du Parlement, 10 chambres, grande cour, garage, s'adresser M. Gardner, 645 St-Vallier 26jan-6fs-79a

ST-FRS D'ASSISE, maison ensoleillée à louer chaude solide, 6 appartements, boiseries B. C. Fir, planchers durs, grande cave. Ou à vendre termes très accommodants. Dr Perrin, 24 du Pont, tél.: 4-4871 26jan-26fs-79r

MAISON A LOUER, 18 Ave de Bernières, chauffage à l'huile, trois chambres de bain, toutes améliorations modernes. S'adresser à Bernard Devlin, 2-2781 ou 3-4885 29jan-6fs-79r

Maison à louer

A LOUER, à Beauport, trois maisons Ave. Royale, avec électricité, aqueduc, jardin. Mme Geggie, tél.: 4-5844. 31jan-6fs-79b

A LOUER, une grande maison, 23 chambres, située à 34 Ste-Anne, H. V., prix $100.00. S'adresser à Librairie Garneau, 47 rue Buade. 1fév-6fs-79b

6 RUE SAINT-STANISLAS, maison à louer, 12 chambres, vis-à-vis l'hôtel Dohan. Excellente maison pour location de chambres ou pour famille privée. Prix raisonnable. S'adresser à A.-E. Pfeiffer, 4 rue McMahon. 31jan-12fs-79r

Maison à vendre

MAISON A VENDRE.—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270 avenue des Oblats à vendre pour règlement de succession. S'adresser 97½, 4e avenue ou 114 Demeules. 3jan-j.n.o.-80

ANCIENNE LORETTE, 3 minutes de l'Eglise, grandeur 30 x 35, 2 logements, 6 chambres, améliorations modernes, hangar, poulailler, étable, verger, grand jardin. S'adresser M. Eugène Hamel, facteur, Ancienne-Lorette. 1fév-26fs-80b

MAISONS A VENDRE. — Avec un faible acompte, vous pouvez vous acheter une maison payable comme loyer dans St-Jean-Baptiste, St-Sauveur, St-François d'Assise et St-Fidèle et autres parties. Aussi maison en dehors de la ville. Pour information P.-P. Laliberté, 245 St-Cyrille, tél.: 8281. 1fév-26fs-80r

LORETTEVILLE — Maison à louer ou à vendre comme loyer. 10 pièces, électricité chambre bain chauffage fournaise air chaud, terrain 100 x 126, jeu de tennis, beaux arbres. S'adresser 45, des Remparts, tél. 2-6633 20jan-26fs-80r

A BEAUPORT, 19 St-Cléophas, maison neuve, 6 pièces, plus chambre bain, garage, grand terrain, 3 minutes des chars, église, couvent et collège. S'adresser Jos. Ore... nier Ltée, 531 Avenue Royale, tél.: 2-4187, soir, 4-5334 22jan-12fs-80r

126 ST-CYRILLE, maison à vendre de 2 logements, pas de rente de terrain. Conditions faciles pour acheteur sérieux. S'adresser téléphone 6647 24jan-26fs-80r

MAISONS A VENDRE. — Avec un faible acompte vous pouvez vous acheter une maison payable comme loyer dans St-Jean-Baptiste, St-Sauveur, St-François d'Assise et St-Fidèle et autres parties. Aussi maison en dehors de la ville. Pour information P.-P. Laliberté 245 St-Cyrille tél. 8281 30déc-26fs-80r

A VENDRE OU A LOUER: deux grandes maisons, No 2 et 4 avenue Saint-Denis, spécialement convenables pour louer des chambres. Magasin et entrepôt au No 60 rue Saint-Pierre. Cour à bois ou charbon, dimensions moyennes, commodément située près de la rue du Pont à Saint-Roch. On disposera de ces propriétés à des prix très raisonnables pour faciliter la liquidation d'une succession. Pour renseignements s'adresser à Meredith & Meredith, notaires publics. 27jan-6fs-80r

A VENDRE, 94 de Salaberry, près Grande-Allée, maison ensoleillée et moderne, 8 chambres, 2 chambres de bain, cuisine, dépense, buanderie, pelouse, petit jardin et garage. Conditions raisonnables. S'adresser sur les lieux. 30jan-6fs-80b

On demande à acheter

VIEIL OR.—Nous achetons le vieil or de toutes sortes, bagues, montres, épinglettes, chapelets, etc. Avant de vendre, consultez-nous, nous payons les plus hauts prix. Paul-E. Bigaouette, horloger-bijoutier 258 St-Joseph, tél. 3-2751 17jan-26fs-86b

AVIS AU PUBLIC.—Achetons l'or, argent toutes sortes. Pourquoi ne pas vous adresser directement au manufacturier. Nickelage, dorure, argentage, étamage. S'adresser Motsan Frères Ltée 116 St-François, tél. 4-3161 20janv-26fs-86b

ACHETONS LE VIEIL OR, bagues, montres, pièces en or, dents en or, garanti plus hauts prix payés avec prime. Bernard Rubin 90½ St-Joseph, tél.. 4-3941
REPARATIONS DE MONTRES 75c Ressort, nettoyage, pierres, garantie pour un an. Nous ne chargeons pas plus de $2.00 pour n'importe quelle réparation à votre montre, si vous apportez cette annonce. Bernard Rubin, 90½ St-Joseph, tél.: 4-3941 26jan-26fs-86b

ON DEMANDE à acheter une voiture de boulanger à prix d'occasion. S'adresser par tél.: 3-0436, entre 6 et 7 h. le soir. 86b

OR! OR! — Achetons vieux bijoux, montres, chaînes, bracelets, dents en or. Evaluation gratis. Vous pouvez vendre votre vieil or ailleurs, mais pour obtenir le plus haut prix, venez chez la Raffinerie de l'Est 74, St-Joseph ch 10 tél. 3-4097 25jan-26fs-86a

OEUFS DEMANDES—Fournisseur d'oeufs demandé. S'adresser pour informations, L.-P. Pigeon, 127 Lavigueur, tél.: 4-1740. 1fév-1fs-86b

NOUS ACHETONS CARTES Turret ou British, etc., en séries ou au cent mélangées. Plus haut prix payé. S'adresser Caouet et Petitclerc, 46¼ St-Joseph Québec 29jan-6fs-86b

JE SUIS ACHETEUR de bois franc sec, 1ère qualité, merisier érable, mentionnez prix rendu à Québec. S'adresser F. Roy, 106, 1ère Avenue, tél.: 4-1820. 27jan-6fs-86A

Objets perdus

COUVERTE DE CARRIOLE, en imitation de peau de "Buffalo", doublée laine rouge, perdue lundi après-midi sur 3e Avenue ou rue Du Pont. Remettre à 118 Signal, tél.: 9443. Récompense. 31jan-2fs-87b

PERDU.—Vendredi après-midi a été perdu sur la rue St-Jean à partir du magasin 5-10-15c (Woolworth) jusqu'au coin de la côte Ste-Geneviève, un portrait. Prière de le rapporter au No 23 rue St-Gabriel ou tél.: 2-1938 30jan-3fs-87b

PERDUE.—Plume-réservoir WAHL dorée et décorée, perdue entre 6.30 et 6.45 mardi soir, de 463 St-Vallier à 54½ St-Ambroise. Récompense promise. S'adresser à Armand Gingras, 54½ St-Ambroise ou 463 St-Vallier. 87b

PORTEMONNAIE

PORTEMONNAIE contenant certaine somme d'argent, perdu lundi après-midi, 5-10-15, rue St-Jean. Prière à qui l'a trouvé de remettre au gérant du 5-10-15, rue St-Jean. 1fév-1fs-87b

PERDU UN BILLET de $5.00 plié en quatre du "Soleil" au Palais de Justice S. V. P. remettre au bureau du "Soleil" 30jan-6fs-87b

Propriétés à vendre

No 73 RUE SAINTE-URSULE. Propriété de feu sieur W.-M. Macpherson. Contenance 20 chambres, superficie 14,000 pieds, aussi cottage pour jardinier, grand garage, hangar à charbon et glacière. S'adresser à G.-B. Ramsay, 53 rue Dalhousie 20jan-26fs-97b

PROPRIETE ET ENTREPOTS. — Succession Nazaire D'Amours, Trois-Pistoles. Magnifique poste d'affaires. Conditions avantageuses. Chance exceptionelle à prompt acheteur. P.-G. Bussière Limitée, 87, rue Dalhousie, Québec. 18-20-23-25-27-30 jan 1-3-6-8-10-13-15-17fév-97b

A VENDRE. Propriété (Succession Ben... coin rue St-Vallier et rue du Pont Scott, magnifiques lots à bâtir. S'adresser Morin Devarennes Vézina. 126 St-Pierre tél. 2-4748 20jan-26fs-97b

Remèdes

TON-SI-NOL.—Remède le plus efficace dans toutes les affections de la gorge. Pourquoi aller subir une opération pour les amygdales, quand vous pouvez faire disparaître le mal en employant Ton-Si-Nol au début du moindre mal de gorge. Distributeur J.-L. Simard, 242, 2e Avenue, tél.: 4-1133, Québec. 31jan-4fs-a

Servante demandée

SERVANTE GENERALE demandée sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser 279 Grande-Allée. 1fév-3fs-104b

SERVANTE propre et honnête demandée où il y a de jeunes enfants. S'adresser 176, 1ère Avenue Limoilou. 1fév-2fs-104b

SERVANTE GENERALE demandée, sachant faire un peu de cuisine. Références exigées. S'adresser 182 rue Fraser. 1fév-2fs-104b

BONNE CUISINIERE générale. Devra parler anglais. Bon chez-soi. S'adresser à 72 Richelieu, plain-pied, dernier étage. 31jan-2fs-104b

Terres à vendre

PETITE TERRE A VENDRE conviendrait bien pour jardinier fleuriste, deux milles de la ville, chemin entretenu l'hiver, cause de vente désirerais acheter plus grand. Ecrire casier 260 "Le Soleil" Québec 27jan-6fs-108b

"Toujours s'en servir, ne jamais s'en passer, telle est désormais la devise de ceux qui ont fait une fois usage des petites annonces du "SOLEIL".

Non classifiées

OXYMEL

DEMANDEZ à votre pharmacien un bon sirop à base de miel "Oxymel à l'Eucalyptus". Vous serez agréablement surpris comme il soulagera promptement rhumes, bronchites, etc. Vous pouvez en donner aux tout jeunes bébés. En vente partout 50c la bouteille j.n.o.-4

BARBIER! BARBIER.—Avis à ceux qui désirent un logement de 3 chambres, plus salon de barbier dans un bon centre vendrais à bonnes conditions, tél.: 7873 ou 2-0290 30jan-25fs-115

A LOUER A ST-ROCH, plain-pied, 6 grandes chambres plus chambre de bain, non chauffé avec cave et cour, $25.00 S'adresser à 38 rue du Roi 27-3 jan-1fév-3fs-115r

Thetford-Mines

Feu M. Joseph Paré

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Joseph Paré, époux de feu Dame Marie Coulombe, décédé à St-Maurice de Thetford, à l'âge de 87 ans.

Le regretté défunt laisse dans le deuil deux fils: MM. Willie Paré, de Tehtford-Mines et Alfred Paré, de Coleraine; quatre filles: Mme Joseph Beaulieu, d'East-Angus; Mme Napoléon Baker, de Concord, N.-H.; Mme Joseph Roy, de Thetford-Mines; Mme Roméo Gosselin, de Montréal; ses belles-filles: Mmes Willie et Alfred Paré; ses gendres: MM. Willie Lawrence, de Sherbrooke; Joseph Beaulieu, Napoléon Baker, Joseph Roy et Roméo Gosselin.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église St-Maurice, vendredi matin à huit heures, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

A la famille en deuil nous présentons nos plus sincères sympathies.

Euchre-500-Bridge

Les demoiselles Enfants de Marie de la paroisse St-Alphonse sont à organiser une soirée de cartes "Euchre-500-Bridge", qui aura lieu le 8 février prochain, à la salle du collège.

Une partie des recettes de cette soirée est destinée aux pauvres.

Les cadeaux sont exposés dans une vitrine du magasin Alphonse Blais.

Les amateurs de cartes feraient bien de s'assurer leurs billets d'admission à l'avance, car on sait que les demoiselles Enfants de Marie ont le secret de faire un succès de leurs soirées de cartes.

Le prix d'entrée est de 25 sous.

Naissances

—Le 3 janvier, a été baptisée Marie-Anne-Gertrude-Denise, fille de M. et Mme Johnny Lettre, née Léda Roy. Parrain et marraine, Owen Garmley et Marie-Anne Lettre, oncle et tante de l'enfant.

—Le 4 janvier, Marie-Madeleine-Ghislaine, fille de M. et Mme Arthur Villeneuve, née Eva Paradis. Parrain et marraine, Valère Marcoux et Marie-Anna Langlois.

—Le 5 janvier: Marie-Joséphine-Gisèle, fille de M. et Mme Edmond Brochu, née Rose-Alma Grondin. Parrain et marraine, Philias Lacroix et Joséphine Champagne.

—Le 6 janvier: Joseph-Michel-André-Claude, fils de M. et Mme J.-Désiré Faucher, née Gracia Brunelle. Parrain et marraine, Oliva Cyr et Wilhelmine Gagnon.

—Le 7 janvier: Marie-Eliane-Lucille-Gertrude, fille de M. et Mme Noel Roberge, née Lucienne Beaulieu. Parrain et marraine, Emile Blouin et Marie-Blanche Beaulieu, oncle et tante de l'enfant.

—Le 8 janvier: Joseph-Léonce-Jean-Claude, Yvon, fils de M. et Mme Joseph Grégoire, née Rose-Aimée Grégoire. Parrain et marraine, Alfred Grégoire et Alphéda Lévesque, oncle et tante de l'enfant.

—Le 9 janvier: Joseph-Oscar-Roger, fils de M. et Mme Eugène Nadeau, née Albertine Rousseau. Parrain et marraine, Oscar Rousseau et Rosalie Paradis, oncle et tante de l'enfant.

—Le 9 janvier: Marie-Jacqueline-Huguette, fille de M. et Mme Wilfrid Lessard, née Méa Richard. Parrain et marraine, Henri-Louis Lessard et Blanche Lessard, oncle et tante de l'enfant.

—Le 4 janvier: Marie-Andrée-Joan, fille de M. et Mme Michel Setlakwee, née Khatoon Shock. Parrain et marraine, John Shock et Joséphine Setlakwee, oncle et tante de l'enfant.

—Le 14 janvier: Joseph-Denis-Marcel, fils de M. et Mme Jean-Denis Mathieu, née Rose-Anna Plante. Parrain et marraine, Antoine Plante et Athala Dodier, oncle et tante de l'enfant.

—Le 14 janvier: Marie-Rose-Angus-Audette, fille de M. et Mme Paul-Henri Perreault, née Aldérie Nadeau. Parrain et marraine, Philémon Doyon et Marie Nadeau, oncle et tante de l'enfant.

Inhumation d'un bébé

Le 5 courant, a été inhumée Marie-Pierrette-Pauline, fille de M. et Mme Robert Chamberland, née Laurette Huard, décédée le 4, à l'âge de cinq jours. Nos sympathies.

East-Broughton

Pour faire suite aux statistiques d'East-Broughton parues dernièrement dans ce journal, voici la liste des mariages de 1933:

—2 janvier 1933: M. Joseph Roy, veuf de Clara Hughes, à Mme Mathilda Lagueux, veuve de Amédée Gagné.

—9 mai: M. Jules Morin, veuf de Véronique Asselin, à Mme Anna Goulet, veuve de Alphonse Doyon.

—10 mai: M. Philibert Cloutier, fils majeur de M. Alfred Cloutier, à Marie-Blanche Gilbert, veuve de Léonidas Cliche.

—17 mai: M. Jean-Emile Roy, boulanger de St-Joseph de Beauce, fils de feu Philémon Roy et de Mme Roy, à Mlle Bernadette Huard, fille mineure de M. et Mme Linière Huard.

—28 juin: M. Emilien Lessard, fils majeur de M. et Mme Achille Lessard, à Mlle Gabrielle Robert, fille majeure de M. et Mme E. Robert.

—5 juillet: M. Rosario Laplante, fils majeur de M. et Mme Alphonse Laplante, à Mlle Lucia Lehoux, fille majeure de feu M. et Mme Abraham Lehoux.

—12 juillet: M. Rosario Latulippe, fils majeur de feu Joseph Latulippe et de Mme Latulippe, à Mlle Jeannette Gravel, fille mineure de M. Napoléon Gravel et de Mme Gravel, décédée.

—4 septembre: M. Roland Dutil, fils majeur de M. Louis Dutil, de Windslow, à Mlle Simonne Jacques, fille majeure de M. Eleusippe Jacques.

—25 octobre: M. Albert Thivierge, fils majeur de feu Joseph Thivierge et de Mme Thivierge à MlleYvonne Drouin, fille de M. Omer Drouin et de Mme Drouin, décécée.

—13 novembre: M. Armand Veilleux, de St-Ephrem de Tring, fils majeur de M. et Mme Marcellin Veilleux, à Mlle Rose-Anna Lessard, fille majeure de M. et Mme Gédéon Lessard.

—27 décembre: M. Albert Grondin, fils de M. et Mme Denis Grondin, à Mlle Jeanne Roy, fille majeure de M. et Mme Rhomas Roy.

Lotbinière

Décès

— Le 5 janvier est décédé M. Thomas Lemay, époux de Valérie Lemay, à l'âge de 84 ans. Il laisse outre son épouse, trois fils, MM. Lauréat et Adelbert Lemay, dé Lotbinière et M. Origène Lemay, de Montréal; deux filles: Mmes R. Desrochers et Alfred Charland.

—Le 6 janvier, décès dé M. Jean-Baptiste Lemay, décédé à l'âge de 58 ans. Il laisse un frère, M. Origène Lemay et ses sœurs: Mmes Anthime Nadeau et Lucien Letellier, Edgar Rivard, de Lotbinière; Mme Demers, de St-Nicolas et Mlles Adrienne et Hélène Lemay, de Montréal.

Conseillers

Tous les conseillers du village et de la paroisse ont été réélus par acclamation.

L'ouvroir

La réunion des jeunes filles de l'Ouvroir a lieu tous les mardi, à 2 heures p.m., au couvent. On y travaille pour les pauvres et pour la Crèche. C'est une œuvre à encourager.

Hockey

Le club de Portneuf est venu rencontrer le club de Lotbinière dans une belle partie de hockey. Nos joueurs se sont fait battre 5 à 1, mais furent bien contents malgré leur défaite.

Un remède simple pour les enfants qui mouillent leur lit:

Pas n'est besoin de disputer ou de battre vos enfants s'ils mouillent leur lit; faites-leur suivre un traitement d'un mois à la Sphincterine et vous serez émerveillé des résultats.

Si votre enfant mouille son lit, pourquoi ne faites-vous pas comme ces milliers de mères de familles qui ont eu recours avec succès au traitement à la Sphincterine?

C'est un remède sûr et efficace, et qui ne contient aucunes drogues dangereuses, et peut être donné sans danger à tout âge de l'enfant.

Ce qu'il a fait aux autres enfants, pourquoi ne le ferait-il pas pour les vôtres?

La Sphincterine contient une plante spéciale qui agit directement sur le Sphincter, petit muscle qui contrôle l'urine dans la vessie. Elle le renforcit, éveille et le rend apte à remplir normalement sa fonction.

Ce remède contient aussi de l'Iode et du fer et du phosphore reconnus comme les principaux médicaments nécesaires au bon fonctionnement de l'organisme humain, et ne peut être que très profitable à l'état général de votre enfant.

La Sphincterine est en vente dans toutes les pharmacies.

Sphincterine contre l'incontinence d'Urine.

PHARMACIE COUTURE,
51 St-Joseph.

LA GOMME QUE VOUS DEVEZ MÂCHER!

Tout le monde en veut!

SPEARMINT dans le paquet vert
MENTHE dans le paquet bleu
Enveloppée dans la cellophane

C'est une belle idée, que cette tirette

FABRIQUÉE AU CANADA

Feu Madame Olivier Fréchette

St-Nicolas, (D.N.C.).—Il y a quelque temps s'éteignait dans la paix du Seigneur, à sa résidence, à l'âge de quatre-vingt-trois ans et sept mois, Mme Vve Olivier Fréchette, née Virginie Demers.

Les funérailles eurent lieu en cette église, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le curé J.-A. Bergeron, de cette paroisse et le service fut chanté par M. l'abbé François Olivier, neveu de la défunte. L'orgue était sous la direction de M. Benjamin Paquet. De très beaux soli furent rendus avec âme par la chorale paroissiale, sous la direction de M. Arthur Demers, maître de chapelle.

La défunte laisse dans le deuil onze enfants, MM. Joseph, Alfred Fréchette, de cette paroisse; Nazaire et Benjamin, de Le Pas, Manitoba; Alphonse, de Saskatchewan; Mmes Joseph Lemieux, (Aurélie) de Thetford-Mines; Louis Demers (Césarie), de New-Britain; Honoré St-Hilaire (Virginie), de Montréal; Mlles Eugénie, de Montréal; Emilie, de cette paroisse et Anysie, de Québec. Une autre de ses filles, la révérende Sœur Ste-Agathe-Ange (Marie-Anna) des Sœurs de la Charité de Québec, l'a précédée dans la tombe il y a quelques années.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, MM. Joseph et Alfred Fréchette; ses filles, Mmes Joseph Lemieux, Honoré St-Hilaire, Mlles Eugénie, Emilie et Anysie Fréchette; ses petits-enfants: MM. Paul-Emile, Louis-Nazaire et Amable Fréchette, Mme Maurice Lacasse, Bienville; Mlles Olivette, Alfrédine, Germaine et Rolande Fréchette; ses neveux: MM. Basile, Olivier, de Laurier-station; Gabriel Desrochers, de cette paroisse; Arthur Saindon, de St-Etienne, Alcide et Alyre Demers, Georges Lemieux, Robert, Gérard et Paul-Emile Rousseau, Joseph Demers, Georges De Beaurivage, Napoléon Demers, Québec; Ls-Robert Rousseau, Pierre Demers, Charny, Désiré Moffet; son cousin, Thomas Desrochers, de St-Etienne.

Un grand nombre d'amis venaient ensuite de la famille.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Arthur Bédard.

St-Hyacinthe

Décès

Mme Alphonse Tétreault est décédée à Montréal, à l'âge de 34 ans. Née Rita Dumaine, elle était l'épouse de l'ancien constable Tétreault, de Montréal et aussi la fille de M. Alphérie Dumaine, qui fit également partie de notre force constabulaire durant plusieurs années. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, quatre enfants.

Funérailles

Les funérailles de la Révde Sœur St-Alphonse de Liguori, née Rose-Anna Vincent, ont eu lieu dans la chapelle des Sœurs Saint-Joseph de St-Hyacinthe. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Edmour St-Pierre, aumônier de la communauté. Le service fut chanté par M. l'abbé Amédée Guillet, curé de Bedford.

Au chœur, l'on remarquait: MM les chanoines J.-B.-O. Archambault, supérieur du séminaire; J.-B. Nadeau, curé de la cathédrale; P.-A. St-Pierre, le R. P. Jean Bacon, MM. les abbés H. Chabot, Edmour St-Pierre, E.-H. Messier, Emile Roy et Elie Létourneau.

Les porteurs étaient MM. Charles Vincent, J.-Alphonse Vincent, le Dr A. Tousignant et M. Edmond Leblanc.

La défunte était âgée de 64 ans et 11 mois. Elle était la fille de feu Louis Vincent et de feu Hélène Desjarlais et la sœur de M. Chas Vincent de cette ville. Elle comptait 47 ans de vie religieuse.

Tourville, L'Islet

Statistiques

Dans notre paroisse il y a 804 âmes, 620 communiants, 150 non communiants, 117 familles, 1 famille protestante de quatre personnes et un autre protestant, un shismatique. Durant l'année 1933 il y eut 37 baptêmes, 1 mariage, 9 sépultures dont 4 adultes et 5 enfants.

Marguillier

M. Armand Bourgault sortant de charge a été remplacé par M. William Berger.

Elections des conseillers

M. Evariste Ouellet fut remplacé par M. Pierre St-Pierre. M. St-Pierre a remporté la victoire sur M. Alfred Caron.

Décès

—Le 26 décembre, décédait Florent-Avoine, fils bien-aimé de M. et Mme Théophile Avoine. Il était âgé de 10 ans.

—Le 5 janvier décédait M. Paul Bélanger, époux de dame Prudente Gamache. Il était âgé de 81 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu en notre église le 8 janvier.

Mariage

M. Sévère Lajoie, de Daaquam unissait sa destinée à celle de Mlle Lucienne-Yvonne Bérubé, fille de M. Arthur Bérubé, de cette paroisse.

De retour de l'hôpital

Mme Cléophas Bélanger, Mlle Léa Richard et Mlle Alida Caron. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser notre CARTE D'AFFAIRES?

St-Sauveur

Pour notre bazar

Le public devrait répondre généreusement à l'appel sympathique fait par M. Gérard Lacroix, avocat de notre paroisse, à la radio, hier soir, dans une causerie en faveur des pauvres. Il a invité tous les citoyens de la ville à se rendre au bazar qui se tient à la salle St-Pierre et dont les recettes sont destinées aux pauvres de St-Sauveur. Ce bazar se terminera demain soir. Donc que tous ceux qui veulent contribuer à cette belle œuvre s'y rencent ce soir ou demain dans l'après-midi et la soirée.

Le banquet des Artisans

C'est ce soir, à 8 h. 30, au bazar de notre paroisse, qu'aura lieu le banquet des Artisans Canadiens-français. Le président général de cette société, M. le commandeur Rodolphe Bédrad, de Montréal, et autres officiers généraux ainsi que plusieurs officiers des diverses succursales de la ville seront présents. Il y aura musique par un orchestre et chant par des convives. Le prix d'admission sera de 35 sous. Les organisateurs comptent sur la présence d'un grand nombre d'Artisans et de leurs amis.

Heure sainte ce soir

De onze heures à minuit, ce soir, à l'église paroissiale, il y aura une heure sainte prêchée par le révd Père Moreau, O.M.I., Il y aura aussi une séance de confessions, à partir de 9 heures, spécialement pour les hommes et les jeunes gens, qui assisteront à cette heure sainte. Le chant sera exécuté par le chœur St-Louis et la communion sera distribuée à minuit. Cette heure solennelle remplace celle qui avait lieu autrefois le premier vendredi du mois, de 6 à 7 heures. Que les hommes et les jeunes gens y assistent donc en grand nombre.

Premier vendredi du mois

Demain, premier vendredi du mois, une grand'messe solennelle sera chantée à 7 heures et exposition du St-Sacrement pour toute la journée. A 10 h. 45, il y aura heure sainte pour les enfants, à 3 heures, pour les dames et les demoiselles, et à 7 h. 30, pour la paroisse. Le chant sera exécuté à ce dernier exercice par la chorale des Enfants de Marie.

Confessions

Il y aura une séance de confessions ce soir, de 7 h. 30 à 9 heures, pour tous les fidèles.

A l'église paroissiale

Grand'messes, demain: 5 h. 30, pour les âmes; 6 h. 15, pour dame Joseph Cantin; 7 h. 45, pour dame Théophile Goulet.

Chez les Ouvriers

Au Secrétariat

CE SOIR: Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc.

DEMAIN: Union Catholique des manœuvres de Québec.

Bourse du Travail

CE SOIR: Fraternité Nationale Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

DEMAIN: Association Internationale des machinistes de Québec, local 604. Fraternité des chauffeurs et huileurs, local 779.

DONNE LA FORCE DE VAINCRE Les RHUMES

Employée dans les hôpitaux et dans les institutions

Sirop de Pin de Norvège du

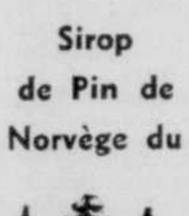

Dr Wood

Soulagez ce rhume Arrêtez cette toux

Ne négligez jamais ce qui en premier lieu ne semble être rien qu'un rhume léger.

Une petite irritation dans la gorge, vous commencez à tousser, cela descend et se loge dans la poitrine, et la première chose que vous savez il se développe une affection des bronches.

Au premier signe d'un rhume ou d'une toux, procurez-vous une bouteille de Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood et voyez avec quelle rapidité quelques doses suffiront à vous convaincre que c'est justement le remède qu'il vous faut.

Prix, 35c. la bouteille; grand format de famille, 65c., chez les pharmaciens et marchands généraux. Préparé seulement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ontario.

Cherchez-vous UN BUREAU D'AFFAIRES ?

ou une SALLE D'ECHANTILLONS?

Grands et petits bureaux et salles d'échantillons bien éclairés, toutes commodités modernes désirables, et à des prix très raisonnables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL"

S'adresser au Service d'Information
BUREAU DE L'ADMINISTRATION
Le "SOLEIL"

CINQ FAMILLES CHASSEES PAR LE FEU A CH.-RICHER

(Suite de la page 3)

travail ardu des pompiers de Château-Richer, qui n'avaient que peu d'eau à leur disposition, la maison de M. Gravel prit feu également.

Cela compliquait la situation et l'on commença à craindre pour les autres maisons situées dans le centre du village. Devant l'imminence du danger, les autorités municipales demandèrent au maire Lavigueur, à Québec, d'envoyer un détachement de la brigade du feu.

Les pompiers étaient alors occupés à combattre un incendie au St-Bridget Home, sur la Grande-Allée, et ce n'est qu'une heure plus tard que le chef Beaulieu put donner ordre à une escouade de prendre en toute hâte le chemin de Château-Richer. A 2 h. 30, le capitaine Donnelly, du poste numéro 12, le capitaine Wagner et les pompiers Ernest Bourret, Louis Pelletier, C.-A. Vallerand, R. Laliberté, Eugène Samson, Siméon Bertrand et Georges Plamondon partaient pour le lieu du sinistre.

Quand ils arrivèrent, les deux maisons étaient à peu près consumées et nos hommes n'eurent qu'à protéger un hangar et à éteindre complètement les flammes. Il leur fallut, pour cela, arrêter le cours d'un ruisseau afin de faire un réservoir où la pompe pourrait s'alimenter.

M. le maire de Château-Richer, E.-S. Gravel, qui avait demandé du secours, tient à remercier l'honorable premier ministre L.-A. Taschereau d'avoir favorisé la venue des pompiers de Québec ainsi que Son Honneur le maire Lavigueur qui a ordonné à un détachement de la brigade de Québec de se rendre sur le théâtre de l'incendie.

LA CAUSE DE BOITEAU ET LA CITE DE QUEBEC

(Suite de la page 3)

privée, il lui aurait fallu un intérêt distinct de son seul intérêt de contribuable, soutint Mtre St-Laurent en citant un jugement de la Cour Suprême. Puis, l'avocat de la Cité rappela un jugement de la Cour d'Appel confirmant son idée, qu'il n'y a rien dans la charte de la Cité de Québec permettant aux contribuables d'attaquer la ville sur un point de régie interne non frauduleux. Celle-ci n'a d'ailleurs aucun devoir positif de stipuler pour eux quoique ce soit dans un contrat pour son éclairage à elle. Quant aux règlements municipaux invoqués, ils sont publiés et les tribunaux doivent en prendre connaissance sans qu'il soit besoin de les alléguer dans une déclaration.

Mtre Marie-Louis Beaulieu, procureur du demandeur, présenta enfin toutes les raisons de droit et de fait qui lui font demander l'inscription en droit et l'Honorable Juge Prévost prit la cause en délibéré.

Il rendra probablement jugement à la fin de la semaine.

BELLE SOIREE AU CLUB DES JOURNALISTES

(Suite de la dernière page)

cier), whip en chef du parti libéral, M. le Docteur Pierre Gauthier, (Portneuf), whip libéral, M. Antoine Elie, (Yamaska), whip du parti conservateur, M. Peter Bercovitch (St-Louis), M. Jean-Paul Sauvé (Deux-Montagnes), M. Joseph Cohen (St-Laurentu, M. Hortensius Béique (Chambly), M. Léon Casgrain, (Rivière-du-Loup), M. A. Crête (Laviolette), M. Alexandre Chouinard (Gaspé Sud), M. Joseph Power (Québec-Ouest), le Lieut-Col. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie et des Mines et président du Club des Journalistes, M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, M. Lionell Bergeron, secrétaire du Département de l'Instruction Publique, M. Arthur Bergeron, sous-ministre-adjoint du ministère de la Voirie et des Mines, M. Georges Lachance, comptable en chef de la Voirie, M. Léon Gauthier, secrétaire général du parti conservateur, M. Louis Francoeur, M. Alexandre Larue, fils, M. L.-P. Roy, directeur des services à l'Agriculture, le Lieut-Col. J.-A. Beaubien, M. Adélard Deslauriers, le Lieut-Col. Oscar Gilbert et plusieurs autre.

Les personnes présentes reçurent aussi la visite de l'hon. M. Athanase David, secrétaire provincial, et de l'hon. M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines.

La plus franche gaieté ne cessa de régner pendant cette manifestation.

Grand banquet à la salle paroissiale de N.-Dame du Chemin

Les personnes qui ont acheté des cartes pour le banquet à la salle paroissiale de Notre-Dame du Chemin, sont priées de prendre note que ce banquet aura lieu dimanche le 4 février à 6 heures au lieu du 8 février à 7 heures ,tel que mentionné sur certaines cartes.

Par ordre
Du Comité.
1-2-3

Barrage de glace

Le solide barrage de glace qui s'est formé au cours de la journée d'hier à la hauteur de Portneuf pour s'étendre sur une longueur de quatre milles sera attaqué par le "Saurel" qui a quitté Québec à six heures ce matin.

Vente de charité à N.-Dame du Chemin

Une grande vente de charité au profit de l'église de Notre-Dame du Chemin, se tiendra, à partir de lundi le 5 février, à la salle paroissiale, 76 Chemin Ste-Foy.

La bénédiction des tables sera faite lundi après-midi, à 3 heures, par Mgr A.-A. Faucher, P.D., V.F., curé de Notre-Dame de Jacques-Cartier, accompagné de M. le curé H. Gagnon.

Les dames de la paroisse sont particulièrement invitées à être présentes ce jour là, et profiter des nombreuses occasions qu'il y aura de se procurer de très belles choses à un prix nominal.

Tous les jours de six à huit heures, le thé sera servi, et dans la soirée, des rafraîchissements seront également servis.

Le soir à neuf heures, il y aura encan de quelques-uns des plus beaux objets, pris au hasard sur chacune des tables.

Dimanche, un grand banquet réunira les paroissiens de Notre-Dame du Chemin, dames et messieurs et leurs pasteurs. Ce banquet qui avait été annoncé pour 7 heures, aura lieu à 6 heures à la salle paroissiale.

Ouverture chaque jour, 2 h. 30 jusqu'à 11 heures le soir.

1-2-3-5-6-7-8-9-10

Pour un camion

L'honorable juge Albert Sévigny juge-en-chef de la Cour Supérieure, a entendu hier la cause de Morisset & Frère, demandeurs vs Fillon, défendeur.

Il s'agit d'un achat par contrat, d'un camion Dodge, fait par le défendeur au demandeur en 1931, au prix de $1,650.00. Le défendeur donnait comme paiement partiel jusqu'à concurrence de $580.00, un camion Chevrolet usagé. Quant à la balance, elle était payable comptant.

Le défendeur a livré le camion, mais il a jusqu'ici refusé et négligé de payer la balance de la somme due.

Il a aussi refusé de prendre livraison du camion Dodge.

Le demandeur lui réclame la somme due pour le camion et exige que le défendeur prenne livraison du camion qu'il lui a acheté par contrat.

La cause est prise en délibéré.

HUNGERFORD PRESIDENT DU CANADIEN NATIONAL

(Suite de la dernière page)

fournirent l'occasion. Après son apprentissage, il devint machiniste, et comme tel travailla à Québec, Vermont, et Ontario. Au cours de sa carrière ferroviaire, son adresse postale changea souvent et les postillons lui portèrent son courrier à Farnham, Montréal, Mégantic, McAdam, Cranbrook, Calgary, Winnipeg, Toronto. Au cours des onze dernières années, il occupa la vice-présidence du Canadien National, et eut la direction du service de l'exploitation, de l'entretien et de la construction des voies. Dernièrement il devint président-intérimaire. En 1894 M. Hungerford devint régulateur du départ des locomotive à la gare Windsor. En 1901, il était transféré à Cranbrook, comme contremaitre des locomotives, en 1903 il fut envoyé à Calgary avec le titre de mécanicien en chef du Canadien Pacifique pour la région de l'ouest.

L'année suivante, il fut nommé surintendant des ateliers de locomotives à Winnipeg lors de la reconstruction de leurs nouvelles usines. En 1910, M. Hungerford entra au service du Canadien-Nord avec le titre de surintendant du matériel roulant, avec bureaux à Winnipeg. En 1915, il fut envoyé à Toronto avec le même titre et en 1917, fut nommé gérant général des lignes de l'est de ce réseau. L'année suivante, il devint assistant Vice-Président du service de l'exploitation, de la construction et de l'entretien des Canadien National Railways, avec bureaux à Toronto. Après que le Grand Tronc Pacifique eut été amalgamé avec le C. N. R. M. Hungerford fut nommé, en octobre 1920, Vice-Président, Directeur de l'exploitation et de l'entretien du Canadien National, et en octobre 1922, Vice-Président et Gérant-Général de ces réseaux avec bureaux à Toronto. En 1923, il fut nommé Vice-Président, Directeur de l'exploitation, de la construction et de l'entretien du réseau Canadien National, et après la retraite de Sir Henry Thornton, en 1932, il fut nommé Président-intérimaire le 20 juillet.

En 48 ans, M. Hungerford va de l'apprenti-machiniste au poste de président du plus grand réseau ferroviaire en Amérique qui compte plus de 23,000 milles de voie ferrée au Canada et aux Etats-Unis, avec un service de télégraphe, une chaine d'hôtels, une flotte maritime et plusieurs autres services publics.

Comme on peut s'y attendre, le nouveau Précident du Canadien National n'a pu au cours de sa carrière ferroviaire se livrer aux ports, mais il est tout de même un bon golfeur et encore meilleur s'il pouvait lui donner plus de temps. A Montréal il est membre des clubs Marlboro, Royal Montreal Golf Club et du St-James Club.

UN GARCON GELE A MORT A TROIS-PISTOLES LUNDI

(Suite de la page 3)

Lundi dernier, alors qu'il faisait une terrible tempête qui causa l'arrêt de tous les trains , Philippe Caron quitta la maison de son père pour aller chercher des livres chez un ami dont la résidence était à environ une centaine de pieds de distance. Il était partit en disant qu'il ne tarderait pas à revenir. La victime se rendit de fait chez son ami mais l'heure du souper puis la veillée passèrent sans que Philippe Caron revint à la maison. On avait commencé à s'expliquer cette absence prolongée en se disant que le jeune homme devait s'être rendu chez d'autres amis, malgré la tempête.

Une fois la nuit passée cependant, le père de la victime, en proie à une vive inquiétude, allait commencer des recherches quand on lui apporta le cadavre de son fils que l'on avait trouvé gelé, à quelques pieds seulement de la maison.

A la suite d'une enquête tenue par le Dr Lacroix, on en est venu à la conclusion que M. Philippe Caron, en quittant la maison de son ami, fut pris d'une faiblesse et qu'il s'écroula dans la neige sans pouvoir demander aucun secours. Le froid sibérien qui régnait à ce moment et la tempête de neige ne durent pas tarder à avoir raison de lui et quand la victime fut retrouvée, le matin, le corps était gelé dur comme fer.

Un verdict de mort d'une syncope de coeur a été rendu.

SARAH ENRIGHT VICTIME D'UN DRAME EFFROYABLE

(Suite de la 1ère page)

tin, vers quatre heures. S'éveillant fou de rage après avoir rêvé à la querelle qu'il avait eue avec son amie avant de s'endormir, Kelly s'empara d'une lame de rasoir et tenta de trancher la gorge de sa victime. N'y réussissant pas, il se mit a frapper la malheureuse avec une bouteille de bière, puis avec une bouteille de lait. Devant la résistance de la femme et craignant que ses cris n'alertassent les voisins, il se saisit d'une chaise et la brisa d'un oup sur elle.

C'est à ce moment, selon la police, que M. Leulier, occupant d'un appartement voisin, prévint le concierge, M. Louis Bilodeau, et ce dernier alerta la police. Quelques minutes plus tard, le sergent détective Lefebvre et le constable Renaud, attachés à une voiture de la Radio-Police, arrivèrent sur les lieux. Kelly, durant ce temps, avait eu le temps de changer de vêtements et de se laver. Il se préparait à partir quand les policiers entrèrent et se saisirent de lui. Peu de temps après, l'assistant-inspecteur Armand Brodeur et les sergents détectives Prysky, Therrien et Francoeur, membres de l'escouade préposé aux meurtres, se rendirent sur place.

Voyant dans quel état se trouvait la victime, ils la firent aussitôt transporter à l'Hôpital Royal Victoria, puis il écrouèrent Kelly au bureau des détectives. Plus tard, quand ils apprirent la mort de Mme Enright, ils informèrent le détenu, qui confessa son crime. Il déclara d'abord que son amie et lui s'étaient pris de querelle, hier matin, vers deux heures, quand ils rentrèrent à leur appartement après avoir passé la soirée chez un ami, Alfred-S. Lynch, domicilié à 1554, rue Stanley. Puis, il raconta le drame qui se déroula deux heures plus tard, à son réveil.

Informée que les parents de la victime résidaient à Winnipeg et son mari à Toronto, la police s'est mise en communication avec eux, leur demandant de venir à Montréal pour identifier officiellement le corps. Personne n'étant attendu ici avant vendredi, il est probable que l'enquête du coroner n'aura lieu que samedi matin.

La police au cours de son enquête, a appris que la victime avait quitté son mari et demeurait avec Kelly depuis le 16 décembre dernier, à 1558, rue Stanley, appartement 61. Le mari, qui est facteur de chemins de fer, est employé à bord d'un train faisant la navette entre Toronto et Winnipeg.

Winnipeg, 1. — Madame John-D. Wade, mère de Madame Sara Enright, décédée hier dans un hôpital de Montréal, a déclaré que sa fille avait quitté Winnipeg, il y a deux mois, pour aller visiter des amis à Montréal. Depuis elle était supposée demeurer en cette ville chez M. et Mme William Kelly.

Thetford-Mines

Au conseil municipal

A la dernière séance du conseil municipal, étaient présents: Son Honneur le maire, MM. les échevins Daigle, Simoneau, Argouin, Roberge, Fillion, Doyon et Turcotte. Les minutes de la dernière séance sont approuvées et signées telles que lues.

Un vote de sympathie est envoyé à la famille Thom. Simoneau, à l'occasion de la mort du regretté défunt.

Son Honneur le maire est autorisé à signer le bail de locataire avec la chaussure de Thetford Ltée, pour un terme de 5 ans.

Lue lettre du Bell Téléphone, au sujet de divers changements à leur système téléphonique en cette ville.

Lue lettre du ministère de la Défense Nationale au sujet des chômeurs célibataires sans foyer.

Lue lettre de M. le curé Falardeau demandant de rayer la clause d'assurance de la salle paroissiale de St-Maurice.

Proposé par l'échevin Roberge, appuyé par l'échevin Doyon: Que la clause stipulant que l'argent doit être remise à la ville en cas d'incendie si la salle n'est pas reconstruite soit retranchée de l'acte de donation de la salle paroissiale à l'Oeuvre de Fabrique de St-Maurice. Contre: MM. les échevins Daigle, Simoneau, Argouin et Fillion. Pour: MM. les échevins Roberge, Doyon et Turcotte. La proposition est battue.

Les comptes suivants sont acceptés et payés: Au Bon Marché, 85 cents; Asbestos Corporation, $3.18; Alphonse Blais, $19.27; J.-A. Béliveau, $182.00; Gédéon Delisle, $7.45; Jos. Duquet, $9.50; Jos. Demers, $14.90; La Ferronnerie Demers, $38.16; Léonidas Ferland, 10 cents; Alfred Frenette, $59.88; La Fonderie de Thetford Ltée, $5.59; Ludger Lessard, $1.60; Legaré Auto, $4.85; Perreault & Cie, $54.87; Eudore Roy, $1.50; F.-X.-A. Roy, $17.25; Jos. Roberge, $4.78; Shawinigan Water & Power Co., $392.62; Omer Roy, $5.75.

La séance est ajournée au 18 janvier.

Sont présents à cette séance: Son Honneur le maire, MM. les échevins Simoneau, Argouin, Beaudoin, Roberge, Fillion, Doyon et Turcotte.

Les minutes de la dernière séance sont approuvées et signées telles que lues.

Un vote de sympathie est donné à M. Eugène Lamonde, chef de police, à l'occasion de la mort de son frère Ludger.

Lu rapport annuel du vérificateur pour l'année finissant le 30 novembre 1934 lequel est adopté tel que soumis.

Le secrétaire est autorisé à préparer un règlement pour être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires de biens-fonds accordant une rémunération de $800.00 par an à Son Honneur le maire, à partir du 1er février 1934.

Le secrétaire-trésorier est autorisé à préparer un règlement pour être soumis au peuple autorisant une rémunération de $200.00 par an pour chaque échevin à partir du 1er février 1934.

L'échevin Fillion vote contre.

Les règlements Nos 195 et 196 sont adoptés tels que lus, l'échevin Fillion vote contre le règlement 196.

Les 19 et 20 février 1934 sont fixés comme jours de votation pour approuver les règlements Nos 195 et 196.

Proposé par l'échevin Doyon, appuyé par l'échevin Argouin: Que vu les démarches faites par MM. les curés G. Sauvageau et J. Falardeau, de St-Alphonse et St-Maurice de Thetford-Mines auprès des gouvernements fédéral et provincial et appuyés par con conseil pour faire observer la loi Scott en cette ville. Que demande soit faite aux gouvernements provincial et fédéral pour qu'ils autorisent leurs officiers à faire observer la loi Scott en cette ville et que copie de la présente soit transmise à l'hon. L. Lapierre et M. Eusèbe Roberge.

Proposé par l'échevin Fillion et appuyé par l'échevin Turcotte: Que ce conseil ratifie la résolution de comité en date du 11 septembre 1933 appuyant la requête du révd curé Sauvageau à l'hon. Maurice Dupré, solliciteur général.

Rapport financier de la cité pour le mois de décembre

RECETTES

Bois de corde	$ 5.00
Int. sur taxe d'eau	3.35
Taxes d'eau, arr.	1,569.29
Taxes d'eau, cour.	258.34
Comptes rec., arr.	36.00
Assurances	80.12
Sous du pauvre	140.00
Frais coll. sur taxes	69.52
Téléphones	4.00
Ouvroirs St-Maurice et St-Alphonse	720.00
Pension	113.10
Int. sur débentures	16.25
Bois	128.00
Scie vendue	1 75
Taxes prop., arr.	3,551 19
Taxes prop., cour.	44,365.39
Taxes loc., arr.	497.31
Taxes loc., cour.	1,507.40
Int. sur taxes	382.05
Taxes pers., arr	2.00
Taxes pers., cour.	80.00
Licence d'aff., arr.	38.60
Lic. d'aff., cour.	1,762.00
Lic. ch. ch. ch.	15.50
Amendes	65.40
Marché	279.38
Total	$55,660.94
30 nov. bal. en mains	908.43
Bal. en banque	90.35
Bal due, cpte log.	44.81
Grand total	$56,734.52

DEPENSES

Débentures rachetées	$ 1,000.00
Coll. sous du pauvres	15.00
Eclairage	1,526.55
Trés. priv.	121.28
Loyer	5.00
Pauvres	39.78
Imprimeur du Roi	37.06
Funérailles J. Marcoux	25.00
Salaires	702.10
Voirie	768.18
Aqueduc et égoûts const.	100.00
Aqueduc et égoûts, ent.	1,153.86
Police et feu, ent.	982.60
Marché	668.98
Dépenses générales	180.77
Cptes payables	17.50
Dépenses légales	974.25
Int. sur débentures	2,400.00
Remises de taxes	16.20
Hôtel de ville	86.25
Secours directs	395.99
Total	$11,216.35
30 dec., bal. en mains	3,059.62
Bal. en banque	1,910.93
Banque cpte ép.	20,090.35
Cpte soutiré	20,404.47
Chèque refusé	8.00
Bal. log. ouvrier	44.81
Grand total	$56,734.33

Loretteville

Note personnelle

Madame veuve Gaspard Picard, ainsi que M. Elzéar Sioui, sont partis pour Montréal, pour un long séjour, les invités de plusieurs amis.

Funérailles de M. Joseph Ferland

Ste-Françoise. — Vendredi, à 9 heures, en l'église de Ste-Françoise, conté de Lotbinière, eurent lieu les funérailles de M. Joseph Ferland, décédé accidentellement dans le cours de la semaine.

La levée du corps et le service furent chantés par M. l'abbé Demers. Le corbillard était conduit par M. Alphonse Aubé. Les porteurs étaient : MM. Joseph et Wilf. Aubé, M. Tharé St-Louis et M. Georges Charland. M. Mendoza St-Pierre portait la croix.

Le deuil était conduit par son épouse, née Lydia Gagnon; ses fils, MM. Léonidas, Adonias, Alfred, Wilfrid, Mathias, Cléophas; ses filles, Mme Archilas Pomerleau, née Alphonsine, Mme Joseph Pepin, née Valéda, Mlles Clara et Virginie Ferland; sa belle-fille, Mme Léonidas Ferland; ses petits-enfants, Marie-Blanche et Lucien Ferland.

Dans l'assistance on remarquait : MM. Léo Gervais, Joseph Castonguay, Georges Charland, Mendoza et Roméo St-Pierre, Paul Marois, Roger Nantel, Alphonse Blanchet, J. Lionais, Albert, Alphonse, Léo, Paul Daigle, Gaudiose Nicol, Alfred Aubé, Armand et Clément Aubé, Ovide Hébert, Emerie Beaudet, Nérée Charland, Alphonse, Rolland et Raymond Châteauneuf, Jean-Baptiste Castonguay, J. Rodrigue, Alfred Giasson, Xavier Beaudet, Alphonse Bergeron, Jérôme Beaudet, Philippe Brisson, Origène et Georges Brisson, Fred et Maurice Desrochers, Henri et Jacques Brisson, Donat, Fernand et Jacques Hamel, P. Paradis, Narcisse Hamel, Faïda, Aimé et Raphaël Gervais, Henri Auger, R. Giasson, Robert Gagnon, Alphonse, Joseph, Julien, Rosaire, Charles Gervais, Maurice Boisvert, Robert Lacroix, Aurèle et Albert Auger, Hervé Bélanger, Eleusippe Castonguay, Alphonse, Albert, Jean-Paul Dubois, Arthur Lemay, Edouard Prince, Léonidas Cadieux, Armand Théroux, Arthur Lefebvre, Alfred Martineau, Ubald Lanseigne, Arthur Turcotte, A. Lalliberté, Noël Grimard, Séraphin Mercier, A. Baron, Jean Labrecque, Alcide Beauchesne, Eugène Tousignant et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

La chorale de la paroisse a bien rendu une messe de Requiem. A l'orgue d'accompagnement, Mlle Simonne Hamel, organiste.

M. Ferland était âgé de 65 ans. Il laisse plusieurs frères et belles-soeurs, et 11 petits-enfants.

Débats oratoires

L'honorable M. Lucien Moreau, C. R., qui vient d'être élevé au Sénat canadien, sera le président du comité des juges dans le grand débat interuniversitaire qui aura lieu vendredi, le 9 février, dans la Salle des Promotions de l'Université Laval, et qui mettra aux prises les brillants orateurs de notre vieille institution contre ceux de l'Université de Montréal.

Le président sera assisté dans ses fonctions de M. Maurice Duplessis, C. R., chef de l'Opposition provinciale à la Législature de Québec, et de M. le docteur Arthur Vallée, secrétaire de la Faculté de Médecine de l'Université Laval.

Ce grand tournoi d'éloquence suscite déjà beaucoup d'intérêt dans la ville de Québec et promet de remporter un franc succès sous tous les rapports.

Le public pourra se procurer les billets de cette soirée, aux prix de 35 cts, aux endroits suivants :

Cyrille Robitaille, Enrg.
C.-W. Lindsay, Limitée.
G.-A. Grondin.
J.-E. Livernois.

Et au Secrétariat de l'Université Laval.

On sait que MM. Jean-Charles Bonenfant, E.E.D., et Jean LeSage, E. E.D., seront les représentants de l'Université Laval dans cet important débat, alors que MM. S. Flamand, E. E.D., et Nantel David seront les porte-couleurs de l'Université de Montréal.

St-Eugène

Départ de M. l'abbé E. Proulx

C'est avec grand regret que les paroissiens de St-Eugène ont vu partir M. l'abbé Ernest-G. Proulx qui exerçait avec le plus grand zèle et un entier dévouement, ses fonctions de pasteur depuis cinq ans. Il était l'ami de tous. Les malades l'aimaient tout particulièrement et appréciaient ses conseils et ses recommandations.

Un cadeau lui fut offert à l'occasion de son départ. Tous, nous lui souhaitons beaucoup de consolations dans son nouveau ministère.

A LA COUR D'ASSISES

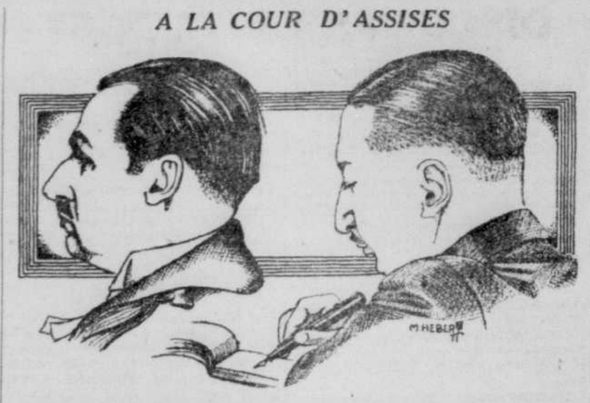

Le dessinateur du "Soleil" a occupé les loisirs que lui laissent les longueurs du procès de la contrebande en faisant un croquis de Mtre Pierre de Varennes, l'un des procureurs de la défense et M. Fernando Ouellet, sténographe officiel auquel est dévolue la tâche de prendre en sténographie les témoignages, les plaidoieries, les remarques du juge, enfin tout ce qui se dit au procès.

Funérailles de Mlle M.-Jeanne Aubé

St-Méthode, (D.N.C.).—Les funérailles de Mlle Marie-Jeanne Aubé, décédée à l'âge de 22 ans et 9 mois, ont eu lieu en cette église au milieu d'un imposant concours de parents et d'amis, venus rendre à la regrettée défunte un dernier témoignage d'estime. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint Méthode.

Portaient le cercueil: MM. Alphonse Aubé, son frère; Wilbrod Tremblay, Florent Muri et Emile Coulombe. Portait la croix, M. Samuel Aubé, son frère et M. Lorenzo Guérard conduisait le corbillard.

La défunte laisse pour pleurer sa perte outre sa mère, Mme Vve Joseph Aubé, deux soeurs: Marie-Anna Aubé, de Saint Méthode et Mme Victor Tremblay (Irma Aubé), de Montréal; trois frères: le révd Père Marie-Amédée (Sylvio Aubé), trappiste à Mistassini; Alphonse et Samuel Aubé, de Saint-Méthode; un beau-frère, M. Victor Tremblay, professeur à Montréal; une belle-sœur, Mme Samuel Aubé (Jeannette Poisson).

A l'église, la cérémonie funèbre fut imposante. M. l'abbé Joseph Fortin, prêtre, de la paroisse, chanta le service.

A l'orgue, la chorale de la paroisse a fait entendre un magnifique programme musical sous la direction de M. Louis Villeneuve.

La famille éplorée désire remercier sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou visite à la maison mortuaire. Merci à tous.

Ste-Sophie-de-Lévrard

Marguillier

M. Henry Michel du 4e rang de la paroisse est entré marguillier en remplacement de M. Phydime Baril sortant de charge.

Conseillers

MM. Arthur Mailhot, Alfred Toussignant, Zéphir Lebœuf sont entrés conseillers unanimement en remplacement de MM. Lucien Verville, Jean-Baptiste Mayrand et Michel Monfette.

Divers

Mme Georges Coderre a donné des cours de tissage à un très grand nombre de dames et demoiselles qui ont suivi avec intérêt ces cours.

—Mlle Gisèle Martineau est revenue au presbytère après une quinzaine passée dans sa famille à Saint-Pacôme.

St-Hyacinthe

Prise d'habit

Une imposante cérémonie de prise d'habit a eu lieu à la maison-mère des RR. SS. de la Présentation de Marie. L'officiant était M. le chanoine J.-B. Nadeau, curé de la Cathédrale, assisté de MM. les abbés Bazile Benoît, aumônier de la communauté et Lucien Bernard, principal de l'Ecole Normale. Un pieux et substantiel sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Basile Benoît, aumônier de la communauté.

Au chœur l'on remarquait MM. les abbés E.-H. Messier, Arthur Vézina, Meunier, de Woonsocket, R.-I.; J.-A. Turcotte, curé de Martinville; R.-F. Hildouard, F.C., de Montréal et Clovis Rondeau, de Pont-Viau.

Ont revêtu l'habit de la communauté: Mlles Germaine Beaupré, de Biddeford, Me.; Emma Bernèche, d'Holyoke, Mass.; Madeleine Berthiaume, de Farnham; Augustine Bibaud, d'Amesbury, Mass.; Emilia et Marie-Louise Boivin, de Martinville; Thérèse Bolduc, de Beauceville; Marguerite Chagnon, de St-Majorique; Germaine Charbonneau, de St-Jude; Simone Choinière, de St-Hyacinthe; Annette Croteau, de Debden, Sask.; Clarisse Dion, de Central-Falls, R.-I.; Gabrielle Dionne, de St Majorique; Marie-Anna Dussault, d'Albertville, Sask.; Agnès Filiatrault, de Moosup, Conn.; Aline Fontaine, d'Acton Vale; Yvette Forand, de St-Pie; Jeannette Forest, de Manchester, N.-H.; Henriette Huot, de Debden, Sask.; Elisabeth Landry, de Three-Rivers, Mass.; Yvette Labrecque, de Newport, Vt.; Germaine Laviolette, de St-Omer de Bonaventure; Léocadie Lavoie, de West Warwick, R.-I.; Juliette Leduc, de Farnham; Imelda L'Italien, de Fall-River, Mass.; Blandine Marin, de St-Simon; Jeanne Paquette, d'Acton Vale; Joséphine Robitaille, de Biddeford, Me.; Thérèse Senécal, de Coaticook; Jeannette St-Germain, de Woonsocket, R.-I.; Bertha Pinsonnault, de Cohoes, N.-Y.; Lorette Laplante, de Manchester, N.-H.; Cécile Arbour, de Granby; Jeanne Chapdelaine, de St-Ours; Lucille Charron, de Kings Croft; Irène Dupuis, de St-Luc; Bernadette Gosselin, de Biddeford, Me.; Alexina Laplume, de St-David d'Yamaska; Yvonne Morin, de Granby; Laurette Pinette, de Biddeford, Me.; Albina Poulin, de Drummondville et Irène Richard, de Woonsocket, R.I.

Nous achetons, aux plus hauts prix du marché, les peaux brutes de
Renards Argentés
Comparez notre offre avant de disposer de vos peaux; essayez-nous en nous en envoyant une ou deux par la poste—Satisfaction garantie.
J. E. McCOMBER
3412, Ave du Parc Montréal

Le Bridge à La Tuque

A la quatrième rencontre d'une série de 8 parties pour le concours en marche organisé par la Ligue mixte du bridge de La Tuque, Mme J.-T. Bédard et Mlle L. Vézina ont eu les honneurs de la soirée, avec un total de 5940 sur 32 brasses. Voici maintenant les noms des 7 premières équipes pour les quatre rencontres jouées à date:

Points de table		Total des points
13	Bennett et Robertson	17,480
13	J.-E. Tremblay et A. Audet	17,350
12	Rev. Eug. Corbeil et A. Dupont	19,030
12	Johnson et W.-D. Bone	17,940
12	Mme Valiquette et Mlle Valiquette	17,540
12	Oscar Roy jr et R. Tremblay	16,410
11	J.-H. Valiquette et F.-X. Lamontagne	18,720

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, une année d'avance	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Le valeur résiste à l'épreuve.

POISSON STEAK VOLAILLE

C'est la *saveur* des aliments qui nous procure le plaisir de manger (— et c'est pourquoi nous avons un palais !) La sauce Lea & Perrins fait ressortir toute la saveur des aliments — leur donne plus de piquant — aiguise l'appétit et facilite la digestion. 13

Au restaurant — ou à la maison — faites usage de la Sauce Lea & Perrins.

Lea & Perrins SAUCE

SAVON Baby's Own 3 morceaux pour .25

EPICIERS UNIS UNITED GROCERS
SPECIAUX au Comptant
POUR LES 2 ET 3 FEVRIER

DATES fraîches 3 lbs pour .23

Gruau Robin Hood (Cuisson Rapide)
PAQUET régulier .20
PAQUET avec porcelaine .29

POUR LE DEJEUNER . . . DEMAIN !
La MARMELADE 8 o'clock Crosse & Blackwell
Jarre 16 oz .23

SAVON MANY FLOWERS 3 morceaux pour .16

SAVON COMFORT 10 morceaux pour .29

FEVES AU LARD Libby Grosse boîte .10

CORDIAL OXO pour réconforter et réchauffer
Bout. 6 oz .38

FROMAGE Kraft "Velveeta" Boîte ½ lb. .10

FARINE Royalhousehold Sacs 7 lbs .20

EAU DE VICHY "Alexandra" LA BOUTEILLE .23

BLE D'INDE BLANC Bte No 2 3 boîtes pour .25

SARDINES Brunswick 2 btes pr .09

BISCUITS Soda "Weston" Paquet 11½ oz .10

GELEE Grand'Mère Asst. 6 paquets pour .25

BEURRE ERABLE "CITADELLE" (100% pur) .23

COCOA "Fry" Boîte ½ lb. .21

OIGNONS Rouges 6 lbs pr .17

Mayonnaise Hellman Jarre 8 oz .23

RIZ Soufflé (Puffed Rice) Le paquet .15

SUCRE en cubes Bte 2 lbs .22

DAMASE BLAIS, 174, Sainte-Thérèse Tél. : 3-2555.
L'ECONOME Enr., 126, 2ième Avenue Tél. : 4-4091.
J.-B. LAPOINTE, 66, Saint-Ambroise Tél. : 3-2247.
ROSAIRE BEDARD, Charlesbourg Tél. : 4-0769.
EUG. DION, 7, Saint-Louis, Lévis. Tél. : 306.
Oscar FERLAND, 155, rue St-Sauveur Tél. : 4-6004.

MARCHE DES VIANDES

LARD Frais dans l'Epaule 16
COTELETTES de Lard Trimmées . .20
COTES de Boeuf Désossées 20
BOEUF Surlonge 18
BOEUF à Soupe . . . . . .07 à .09
EPAULE de Veau 18
FESSE d'Agneau 19

NAISSANCES

AUDET.—M. Rosaire Audet et Mme Audet, née Lucille Goulet, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 28 et baptisé le 29 sous les prénoms de Joseph-Alphonse-Gilles.

Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Dorval, cousins de l'enfant. Porteuse, Mme Olivier Hudon, tante de l'enfant.

DENIS.—Lundi, 29 janvier, en l'église de St-Jean-Baptiste, M. l'abbé Déry a baptisé Marie-Raymonde-Françoise, enfant de M. et madame L.-P. Denis, née Simonne Délisle.

Parrain, M. François Flamand, de Joliette; marraine, Mlle Rachel Denis, tante de l'enfant. Mme Desbiens, grand'tante de l'enfant, le portait sur les fonts baptismaux.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BELANGER — A Lévis, le 30 janvier 1934, à l'âge de 80 ans et 6 mois, est décédée dame Maggie Hearn, épouse de feu Sieur Joseph Bélanger.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 2 février 1934, à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 3 rue St-Félix, à 9 heures 15, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie pour inhumation. 31jan-2fs-b

JUNEAU.—A St-Malo, le 31 janvier 1934, à l'âge de 6 mois, est décédée Marie-Gisèle-Hélène, enfant bien-aimé de M. et Mme Jos. Juneau (née Georgiana Fortin).

Les funérailles auront lieu vendredi après-midi, à 4 heures. Départ de la maison mortuaire, No 6 rue Le Bouthillier, à 3 h. 45 pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

MARCOUX.—A Québec, le 31 janvier 1934, à l'âge de 77 ans, est décédée Eugénie Fortin, épouse de feu M. L.-J. Marcoux.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 h. 30. Départ de la maison mortuaire, chez son fils, M. A.-H. Marcoux, No 9 rue Boisseau, à 8 h. 15 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière Saint-Charles.

Elle était du Tiers-Ordre et de la Sainte-Famille. 2fsj

PAUL.—Le 31 janvier, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, Mlle Yvette Paul, âgée de 19 ans et 6 mois :fille de M. J.-B. Paul, de Loretteville, et de M.-Louise Falardeau.

Funérailles samedi, le 3 février, à 9 hrs. en l'église de Loretteville. 2 fs

RACINE — A St-Esprit, le 30 janvier 1934, à l'âge de 58 ans 10 mois, est décédé M. Miville Racine, époux de feu Marie Dufresne.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 143 3ième Avenue, à 8 heures 45, pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière St-Charles où un libera sera chanté à la chapelle avant l'inhumation. 30jan-4fs-b

TREMBLAY — A l'Hôpital St-Michel Archange, le 30 janvier 1934, à l'âge de 51 ans 6 mois, est décédé M. Alphonse Tremblay, époux de Mme Marie-Louise Maheux.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour la chapelle de l'Hôpital St-Michel Archange et de là au cimetière de St-Michel Archange. 31jan-2fs-b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BEDARD.—Samedi, 3 février, sera chanté en l'église de St-Laurent, I.O., à 8 heures, le service anniversaire de feu Adélard Bédard, et une messe sera célébrée en l'église du Sacré-Coeur, mardi, le 6 février, à 7 h. 15. 1fs

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. — F. Martel.

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour deux guérisons obtenues. — M. E.-A. Simard, Charlesbourg. b

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.

Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée

RUE ST-JOSEPH

J.-E. LEFEBVRE

FLEURISTE

54 Côte du Palais, Tél.: 2-2180 Rés.: 4-4918

LE MYSTERE QUI ENTOURE LE MEURTRE DE BEBE LINDBERGH

(Suite de la 1ère page)

femme de Sankey qui habite encore le ranch avec son fils et sa fille, est sous le coup d'une accusation au sujet de cette affaire, mais la date de son procès n'a pas encore été fixée. Deux autres — Arthur Youngberg, ancien habitant de l'Ouest canadien lui aussi, et Carl Pearce, — purgent actuellement une sentence de 25 ans au bagne de Leavenworth, Kansas, pour cet enlèvement.

La police fédérale a appréhendé Verne Sankey, alors que le bandit se faisait raser tranquillement chez un barbier, quand les agents entrèrent et se saisirent de lui. Il n'eut le temps d'offrir aucune résistance, encore moins d'avaler le poison en pastilles qu'il avait sur lui.

La perquisition dans son appartement fit découvrir des revolvers, un fusil tronqué et beaucoup de munitions. Dans une boite de fer blanc étaient $4,000 en billets de cent et de vingt dollars. Une femme se trouvait dans l'appartement. Elle fut amenée au poste, bien qu'elle prétendit ignorer que son compagnon était Verne Sankey.

DISCOURS DU BUDGET

(Par Georges Léveillé)

La deuxième étape de la session sera franchie cet après-midi lorsque le trésorier de la province, l'honorable R.-F. Stockwell établira le bilan de la province et dira la façon dont le gouvernement entend dépenser ses revenus de façon à boucler son budget pour l'exercice financier qui commencera le 1er juillet 1934 pour se terminer le 30 juin 1935.

De nombreux pronostics ont été faits sur le budget; les uns ont annoncé un déficit plus ou moins considérable, selon la facilité de leur imagination, et les autres ont prédit un surplus. Toutefois, rien d'officiel n'a été communiqué par le gouvernement qui se réserve de dire, en temps et lieu, dans quel état sont nos finances.

C'est la coutume, dans tous les parlements, de ne rien dire au public avant que le rapporteur du budget prononce son discours. Il y a pour cela de nombreuses raisons: les intéressés pourraient profiter de l'information pour augmenter les prix de certains denrées ou se pourvoir d'approvisionnements de marchandises susceptibles d'être frappées d'une taxe. Le budget se rédige donc dans le plus grand secret et les chiffres sont conservés jalousement jusqu'à la dernière minute.

Le débat sur le budget suivra la semaine prochaine. Le chef de l'Opposition, M. Maurice Duplessis, ajournera probablement le débat et parlera mardi prochain. Chaque député tiendra ensuite à expliquer la situation dans son comté et la discussion deviendra générale. La durée du débat sur le budget est toujours problématique, mais on croit que cette année, vue la promesse de l'Opposition de coopérer avec le gouvernement pour pousser activement le travail sessionnel, ce débat sera d'assez brève durée.

La Chambre se mettra ensuite au travail de législation et la session, selon les pronostics actuels, devrait se terminer dans la troisième semaine du mois de mars.

Obsèques de M. Louis Laflamme

Ste-Claire. — Les imposantes funérailles de M. Louis Laflamme, époux de dame Césarie Roy, décédé à l'âge de 73 ans et 11 mois, ont eu lieu le 18 janvier, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis qui avaient tenu à rendre un dernier témoignage d'estime au regretté disparu.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé C.-O. Hudon, vicaire de la paroisse, et le service a été chanté par M. l'abbé J.-H. Fréchette, curé de la paroisse, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés N. Lafrance, curé de Honfleur, et C.-O. Hudon.

La croix était portée par M. Joseph-J. Roy et les porteurs du cercueil étaient: MM. André Fournier, Fortunat Béchard, Joseph Aubé, Joseph-Eusèbe Roy.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Albert, Wilfrid, Joseph, Amédée Laflamme; son beau-frère, M. Joseph Lacasse; ses neveux, MM. Joseph Leblond et Alfred Rousseau; ses cousins, MM. Alphonse-Jean Laflamme, Achille Laflamme, Léon Gagnon, Philéas Noël, François Morin, A. Gagnon, O. Gagnon, Cyprien Laflamme, Alphonse-Augustin Laflamme, Louis-Laurent Fournier.

Dans l'imposant cortège et dans l'assistance on remarquait: MM. Laurent Chabot, Arthur Beaudoin, de Ste-Marguerite, F.-X. DeBlois, Fortunat-Alfred Chabot, Fortunat-Jules Audet, Eugène Gagnon, Octave Fleury, Fortunat-Joseph Audet, Evangéliste et Joseph Dorval, Nazaire Fournier, Léo Guenette, Emilien Guenette, Joseph Audet, Olivier Nadeau, Antonio Roy, A. Tanguay, Pierre Gosselin, Léon Longchamp, Narcisse Richard, Samuel Richard, Lévis Chabot, Amédée Grégoire, Sigefroid Lamontagne, Alphonse Lavallée, Henri Lavallée, Ferdinand Labonté, Philéas Bissonnette, Fortunat Bissonnette, Jos.-Napoléon Morin, Georges Roy, Thomas Fournier, Albert Croteau, Pierre Leblond, Zéphirin Chabot, Alonzo Lamontagne, de St-Gilles, François Lamontagne, Alfred Gagnon, Albert Chabot, Jules Leclerc, Alphonse Morin, Alfred Marceau, Alphonse Langlois, Alexandre Langlois, Edmond Bissonnette, Joseph Couture, Alphonse Dumas, Alfred Fleury, Georges Chouinard, Cyrille Côté, Paul Bilodeau, Alexandre Chabot, Onésime Marceau, Laurent Chouinard, Narcisse Allaire, Wilbrod Bissonnette, J.-B. Hébert, Albert Croteau, Emile Audet, Amédée-Théophile Laflamme, Joseph-Pierre Laflamme, Ludger Couture, Arthur Bouchard, Calixte Dion, Louis Fournier, André Lamontagne, Joseph Corriveau, Philéas Bissonnette, Laurent Fournier, Joseph Morissette, A. Gervais, Joseph Fortier, Willie Chabot, Théophile Leclerc, Thomas Fournier, Pierre Gagnon, Alfred Gagnon, le Dr J.-A.-N. Chabot, Alphonse Morin, Alexandre Dallaire, Damase Baillargeon, Pierre Chabot, Louis Chabot, Albert Chabot, Ludovic Turmel, Benjamin Boutin, Lorenzo Fradette, Hilaire Roy, Simon Fortier, A. St-Pierre, Edmond Fournier, Rosaire Lacasse, Léo Bellavance, Apollinaire Fournier, Joseph Côté, Gérard Côté, Alphonse Provost, Philippe Corriveau, Octave Corriveau, Joseph Boutin, le notaire V.-A. Rouillard, Roch Chabot, Edmond Lacasse, Lorenzo Bellavance, Philibert Lamontagne, Joseph Duquet, Joseph-Xavier Chabot, Hector Marceau, Apollinaire Corriveau, Narcisse Lamontagne, Onésime Labonté, Joseph Labonté, J.-A. Bégin, Omer Morin, Alyre Morissette, Edouard Morin, Edouard Morissette, Joseph Bourget, Paul Bilodeau, Cyrille Leblond, Napoléon Fortier, Achillas Fortier, Joseph Paradis, Aimé Audet, Paul Lacasse, Adéodat Roy, Arthur Lacasse, Joseph Gagnon, A. Ferland, Philémon Leclerc, Jules Leclerc, Raymond Ruel, Joseph Larochelle, Arsène Fleury, Donat Morin, Philéas Couture, Alfred Laflamme, J. Fillion, Edmond Chabot, Désiré Roy, Antonio Roy, et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

La chorale a exécuté un beau programme pendant la cérémonie funèbre. Les funérailles étaient sous la direction de M. Adélard Nolet.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathie et elle remercie tous ceux qui ont envoyé des offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, cartes de sympathie ou qui ont assisté ou fait des visites à la chambre mortuaire.

Nos sympathies à la famille en deuil.

St-Raymond

Incendie. — Dans la nuit de samedi à dimanche, le feu s'est déclaré à un hangar, situé à deux milles du village, appartenant à M. Xavier Moisan, où étaient remisés pour l'hiver tous ses instruments aratoires et plusieurs minots d'avoines.

Quand les voisins, qui se sont aperçus du feu les premiers, il était déjà trop tard, rien ne put être sauvé.

M. Moisan qui travaillait dans un chantier, était arrivé chez lui depuis deux jours, assez grièvement blessé par un coup de hâche, qui lui fit une large entaille à une jambe.

C'est une assez lourde perte pour M. Moisan qui perd son hangar et son contenu et se voit incapable de travailler pendant plusieurs semaines. La cause du feu est inconnue. Nous souhaitons bon courage à M. Moisan dans cette double épreuve.

Débris. — Des soumissions seront présentées cette semaine pour déblayer les ruines de notre collège incendié, car des démarches se poursuivent actuellement pour sa reconstruction. Espérons qu'elles seront menées à bonne fin et avec succès.

Depuis le grand désastre, les classes se continuent à l'ancien magasin Genois et nos Chers Frères y ont leur logement ainsi que 50 pensionnaires (élèves) qui sont revenus pour finir leur année d'étude.

Mutation de propriété. — M. le Dr Milot a vendu sa propriété sise en face du presbytère, à M. le Dr Oct. Moisan, qui en prendra possession le premier mai. M. le Dr Milot nous quittera avec sa famille pour aller demeurer à Pont-Rouge.

—M. le Dr L. Dufresne, dentiste, a acheté la maison de Mme Vve J.-E. Maranda. Cette dernière est allée demeurer à Québec avec sa famille. Après lui avoir fait subir de grandes réparations M. Dufresne y fixera sa résidence le premier mai.

LA CAUSE DE PH. TROTTIER EST RETARDEE

Les honorables juges Bernier, Galipeault, Létourneau, Walsh et Saint-Jacques occupaient le tribunal à l'ouverture de la Cour d'Appel, ce matin.

La plupart des motions qui leur furent présentées, demandant l'ajournement des causes en appel au prochain terme ont été acceptées.

La première cause sur le rôle était celle de Philippe Trottier, deux fois condamné à mort, dont le procureur Mtre Noël Dorion, a demandé la remise, les dépositions au procès n'ayant pu être logées au dossier, faute de fonds pour en payer la transcription. Le procureur de la Couronne, M. Valmore Bienvenue, C. R., avait demandé un rejet d'appel en s'appuyant précisément sur le fait que les documents en question n'avaient pas été déposés au greffe par la défense.

La Cour a acquiescé à la motion de M. Dorion et l'appel a été fixé au prochain terme. Trottier benéficiera donc d'un sursis d'exécution en attendant la prochaine session du tribunal d'appel.

— o —

Le procureur d'Hildège Blais, dont la cause était inscrite sur le rôle pour ce matin, a demandé et obtenue la remise de l'appel au prochain terme, son conseil étant incapable de se rendre à la Cour, à cause d'une maladie récente.

L'appel d'Alexandre Jean a été remis, du consentement des deux parties, par le tribunal de la Cour d'Appel, au prochain terme.

Oliva Legault, qui avait été trouvé coupable d'incitation à la prostitution par le jury d'Amos et condamné à 3 ans de pénitencier, a présenté lui-même sa motion d'appel.

Le dossier conjoint à la motion manquant, sa motion a été remise au prochain terme. Il attendra en prison.

L'inscription en appel sur les faits et sur le droit de V.-E.-A. Bégin, condamné, lors des dernières assises de la Beauce, a été accordée à son procureur, M. Robert Taschereau, C.R.

L'inscription en appel des compagnies de charbon, British Coal Corporation, The Canadian Import, The F.-P. Weaver Coal Co. Ltd, sur les faits et sur le droit, a été accordée par le tribunal.

Marie Gournier Gagnon, J. Donohue et Lucien Paradis, qui présentaient une motion d'appel de leurs verdicts, ont reçu du tribunal la permission d'appeler lors du prochain terme.

— o —

Le tribunal de la Cour d'Appel, composé des honorables juges Bernier, Galipeault, Walsh, Létourneau et Saint-Jacques a commencé d'entendre la cause du "Murray Bay Golf Club" vs le Village de St-Etienne de la Malbaie.

L'appelant qui est propriétaire d'un terrain de golf situé dans les limites du village de la Malbaie, se croit lésé par l'estimation des évaluateurs de la municipalité intimée. Elle la déclare exagérée, oppressive et illégale.

Le tribunal de première instance ayant rejeté sa demande avec dépens, elle en appelle de ce jugement, fondant son appel su rl'art. 699B du code municipal, qui confirme son droit d'appeler. La cause est entendue cet après-midi.

PROCES DE LA CONTREBANDE AUX ASSISES

La séance de la Cour d'Assises ne s'ouvrit ce matin qu'à onze heures pour la continuation du procès O'Neil Lévesque-Philéas Goulet. La cause de ce retard est que les avocats, aussi bien ceux de la Couronne que ceux de la défense étaient occupés à la Cour d'Appel qui siègeait aussi ce matin.

A la réouverture, le témoin qui avait été interrogé hier par la Couronne fut transquestionné par Mtre De Varennes pour la défense. Il s'agit, on se rappelle de la veuve d'un navigateur qui avait été employé par Goulet pour transporter des liqueurs de contrebande. Une seule question est posée au témoin au sujet d'un document qu'avait signé son mari. La Couronne s'objecte à cette question et l'objection est maintenue par la Cour.

Le second témoin est Anna Verreault, épouse de Moïse Chesnel, un des 40 accusés qui a admis sa culpabilité.

— Connaissez-vous Philéas Goulet, l'un des accusés ?

— Oui, je crois que je l'ai vu une fois.

— Regardez dans la Cour et dites si vous le voyez ?

— Oui, il est là (le témoin indique l'endroit où se tient Goulet).

— Vous rappelez-vous ce que l'accusé est allé faire chez vous l'automne dernier ?

— Mon mari était sans ouvrage et il m'a demandé si mon mari serait consentant à faire 15 jours ou trois semaines de prison pour $100.

— Quavez-vous répondu ?

— J'ai répondu que je ne le savais pas et d'aller soumettre la question à mon mari lui-même.

La défense s'objecte à cette preuve comme illégale.

Moïse Chesnel succède à sa femme dans la boite aux témoins. Moïse Chesnel navigateur de Québec, qui plaida coupable à la même accusation qui pèse actuellement sur Goulet et Lévesque est interrogé par Mtre Choquette.

— Connaissez-vous l'accusé Goulet?

— Oui.

— Quand l'avez-vous rencontré ?

— Au printemps 1932.

— A quel sujet l'avez-vous rencontré ?

— Au sujet de la boisson.

— Que deviez-vous faire ?

— Naviguer sur le "Mariners Joy".

— Quand avez-vous commencé à naviguer ?

— Au mois d'avril.

— Qui étaient sur le bateau ?

— Philéas Goulet, un nommé Daigle et un nommé Lachance et Rossignol.

—Qui vous payait sur le Mariners Joy?

—Avant l'accident qui a conduit le bateau aux chantiers Fillion, à St-Laurent?

—C'était Goulet, mais après c'était Camille Rossignol.

—Vous avez fait un voyage après cela?

—Oui, en haute mer.

—Pourquoi faire?

—Pour aller chercher de la boisson sur les goélettes.

— Quelles goélettes?

—Je ne me rappelle plus du nom.

—Vous avez pris une cargaison sur cette goélette?

—Oui, je crois que c'était 800 à 850 galoins.

—Qui était capitaine de cette goélette?

—Je ne sais pas, je ne l'ai jamais vu.

—Combien avez-vous fait de voyages?

—Un seul.

—Où êtes-vous allé décharger cette cargaison?

—On l'a montée à Québec.

—Qui a fait le déchargement?

—C'est la douane.

—Qu'est-il arrivé au bateau?

—Il a été saisi.

—En 1933 avez-vous vu Goulet?

—Oui, mais pas en rapport avec la boisson.

—Pour qui avez-vous travaillé en 1933?

—Roland Cloutier.

—Connaissez-vous Pit Santerre?

—Pas beaucoup; je l'ai vu une couple de fois seulement.

—Savez-vous ce qu'il faisait?

—Non.

—Qu'avez-vous fait dans l'été de 1933.

—Je suis allé sur la Côte Nord.

—Pour quoi faire?

— De la contrebande.

—Où cela?

—On allait chercher de la boisson sur la Galiano.

— Où avez vous porté cette boisson?

— A St-Jean-Port-Joli.

—Avez-vous vu Santerre là?

— Non.

—Qui vous payait alors?

—Roland Cloutier.

—Etes-vous allé à Cap-Chat, cet été là?

—Oui.

—Avez-vous vu Goulet là?

—Oui, une fois.

—Qu'est-ce qu'il faisait?

—Il s'en est allé au large sur une goélette.

—Qu'avez-vous fait après cela?

—On a remonté avec un autre voyage mais la boisson a encore été saisie.

—Avez-vous revu Goulet?

—Oui une fois au Château Champlain.

—Etait-il seul?

—Non, il y avait, Alfred Lévesque et Roland Cloutier.

—Etes-vous allé souvent au Château Champlain?

—Quelques fois j'allais pour voir Cloutier pour qu'il me paye.

—Vous a-t-il payé?

—La moitié seulement.

—Qui vous a payé l'autre moitié?

—M. Goulet m'a dit: si Cloutier veut pas vous payer, je vais vous passer $50., moi.

—Avez-vous remboursé Goulet de $50.00 ?

—Non.

—Pourquoi?

—Parce que les autres me devaient de l'argent.

—Vous avez vu Goulet avec Lévesque au Château Champlain ?

—Oui.

—Etait-ce la première fois que vous les voyiez?

—Ensemble, oui.

—Séparément?

—Je crois que je les ai vus une couple de fois séparément.

—Après avoir travaillé sur le Mariners' Joy, où avez-vous travaillé ?

—Sur le Jack V.

—Qui avait-il sur ce bateau.

—Cloutier, moi, un nommé Henley et un autre.

—Qu'avez-vous fait sur le Jack V ?

—J'ai travaillé.

—A quoi faire?

—A transporter des boites?

—Quelles boites?

—Des boites de whisky je suppose.

—Qui vous a engagé?

—Roland Cloutier et Turgeon.

—Qu'avez-vous fait?

—On est allé chercher de la boisson en haute mer à bord des goélettes.

—Quelles goélettes?

—La Galiano, la Mount Pearl, la Keaping.

—Combien avez-vous fait de voyages?

—Cinq.

—Où déchargiez-vous les cargaisons?

—Au Bic.

—Qui vous payait?

—Roland Cloufier.

—Saviez-vous où il prenait l'argent?

—Non.

—Etes-vous allé à la Rivière-du-Loup?

—Oui, en 1932 et en 1933.

—Qu'alliez-vous faire là?

—Faire escale.

—Qui avez-vous rencontré là?

—Personne, on restait à bord du bateau.

—Avez-vous vu Alfred Lévesque là?

—Oui.

—Que faisait-il là?

—Il était dans son automobile.

—Quand était-ce, ce que vous racontez-là?

—En 1932.

—Qui y avait-il à part Lévesque.

—Il y avait O'Neil Lévesque, Ted Rossignol et Tony Graveline.

—Que faisaient-ils là?

—Je ne sais pas, c'est pas moi qui menais les affaires.

La Cour est ajournée à cet après-midi.

HIER APRES-MIDI

A la reprise de la séance en Cour d'Assises hier après-midi, Roland Cloutier qui avait témoigné la veille et le matin même pour la Couronne fut transquestionné pour la défense par Mtres Antoine Rivard et Pierre de Varennes. Ce contre-interrogatoire ne révéla aucun fait nouveau mais il donna lieu à quelques incidents amusants lorsqu'il fut question de ce qu'avait reçu Cloutier pour venir témoigner.

Par Mtre Rivard. —La police Montée vous a-t-elle fait des promesses pour vous inciter à venir témoigner ?

—Non.

—On ne vous a pas dit que vous ne seriez pas inquiété?

—Non.

—On ne vous a pas donné un papier à ce sujet?

—Non.

—Le sergent Zanneth ou l'inspecteur Gagnon ne vous ont pas remis un papier?

—Pas à ma connaissance.

—Vous jurez que vous n'avez pas reçu d'écrit d'eux?

—Oui.

—Combien avez-vous reçu de la Police Montée, de la Couronne ou du Département des Douanes pour votre témoignage?

—J'ai retiré environ $24.

—Ah ! Comme cela vous avez reçu de l'argent?

Mtre Bienvenue: Qu'il plaise à la Cour, en justice mon confrère devrait demander au témoin combien de jours il a passé ici, l'argent dont il parle c'est celui qu'il a reçu de la Cour après s'être fait taxer comme témoin.

Mtre Rivard. — Si Mtre Bienvenue veut poser des questions au témoin, il le fera, quant à moi je poserai celles qui me conviennent.

—Avez-vous arrêté de faire de la contrebande?

—Oui, ça fait à peu près un mois que je ne m'en occupe plus.

—Vous n'en avez pas fait la semaine dernière?

—Non car je n'ai plus de stock.

—Quand vous avez fait du scotch même chez Virgile Ouellet, c'était sur les instructions d'Alfred Lévesque ?

—Oui.

—O'Neil Lévesque travaillait-il avec vous?

—Non mais je l'ai vu chez Lévesque son frère.

—Goulet travaillait-il avec vous, lui?

—Non mais lui aussi je l'ai vu une fois chez Goulet pendant qu'on travaillait.

Par Mtre Fernand Choquette. — D'où vient ce montant de $24 que vous avez reçu?

—C'est pour les 11 jours que j'ai passés à la Cour.

—Si je comprends bien ces $24 représentent ce qui vous était dû par la Cour après que vous ayez été taxé comme témoin?

—Oui, c'est cela.

—Qui vous a remis cet argent?

—Le greffier.

—Avez-vous reçu d'autre argent pour votre témoignage?

—Non.

La Couronne fait alors entendre un autre témoin; il s'agit de la femme d'un navigateur récemment décédé qui de son vivant aurait été à l'emploi de l'un des accusés, Philéas Goulet.

Mtre Alleyn Taschereau s'objecte, au nom de la dfense à ce que ce témoin soit entendu; une femme, dit-il ne peut témoigner pour son mari, surtout lorsqu'il est mort.

Mtre Bienvenue déclare que la Couronne n'entend pas prouver les **dires ou les faits et gestes du défunt** par sa femme mais seulement les relations d'affaires qu'il avait avec Goulet, à la connaissance du témoin. Le juge permet alors que le témoin soit entendu.

—Votre mari était en relations avec Goulet?

—Oui.

—Avez-vous vu Goulet souvent chez vous avant la mort de votre mari?

—Oui, mon mari avait été engagé par Goulet.

—Pourquoi faire et à quelles conditions.

—C'était pour transporter de la boisson. Goulet devait lui donner $25 par semaine et payer en outre notre loyer et le téléphone.

—Votre mari a-t-il travaillé longtemps dans ces conditions?

—Pendant environ trois mois.

—Connaissez-vous Alfred Lévesque?

—Oui.

—A votre connaissance de quoi s'occupait-il?

—Du commerce de la boisson.

—Connaissez-vous son frère, O'Neil Lévesque, l'accusé?

—Oui.

—Où l'avez-vous rencontré?

—A Saint-Hilaire, N.-B.

—Avez-vous accompagné votre mari dans certains de ses voyages?

—Oui.

—Alors vous êtes en mesure de dire qu'effectivement il transportait de la boisson.

—Oui.

La Cour est ajournée à ce matin alors que la défense commence à contre-interroger le témoin.

Aux Assises

St-Joseph, Beauce, 31. (D.N.C. — M. J.-S. Couture, magistrat de district, a présidé à l'enquête préliminaire tenue à St-Joseph de Beauce, hier, dans la cause du Roi vs Larochelle, et J.-Ed. Lemay, plaignant.

Dans cette affaire, le prévenu est accusé d'avoir, le ou vers le 27 février, 1933, dans l'intention d'induire en erreur une cour de justice, savoir le Tribunal des Juges de paix pour le district de Beauce, et dans l'intention d'induire le plaignant en erreur lohsqu'il était à exécuter ses fonctions, fabriqué une preuve, savoir en faisant un alambic et en allant cacher, près des bâtisses d'un nommé Johnny Gilbert, à St-Martin, ledit alambic, pour faire croire à ladite cour et au plaignant que ledit alambic était possédé par ledit Gilbert, ladite fabrication de preuve étant un moyen autre que le parjure ou la subordination de parjure, ledit Joseph Larochelle agissant malicieusement, frauduleusement et contrairement au statut criminel canadien, section 177.

Plusieurs témoins ont été entendus de la part de la Couronne et, immédiatement cette preuve terminée, la défense a déclaré ne pas avoir de preuve à faire pour le moment, et l'accusé a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles de Beauce.

LA COOPERATION

Pour assurer un meilleur fonctionnement des sociétés coopératives dans Québec, l'honorable ministre de l'Agriculture, M. J.-Adélard Godbout, vient de faire inscrire en appendice au feuilleton de la Chambre un très intéressant projet de loi se rapportant aux sociétés coopératives agricoles et à la Société Coopérative Fédérée.

En vertu d'un amendement à la Loi des sociétés coopératives agricoles, une coopérative de paroisse pourra, lorsqu'un membre ne remplit pas ses obligations, refuser sa contribution et placer l'argent qu'il a remis entre les mains de l'organisme à titre de capital privilégié participant aux bénéfices.

La Coopérative Fédérée de Québec pourra agir de la même façon à l'égard des coopératives affiliées. Elle pourra refuser les contributions d'une coopérative, qui ne remplit pas ses obligations et placer les argents reçus d'elle à titre de capital privilégié, jouissant comme tels des bénéfices et des intérêts qui seront fixés.

Il est évident que, dans les cas précités, le membre de la coopérative de paroisse ou la coopérative affiliée à la Coopérative Fédérée ne font plus partie de ces organismes.

LE JAPON A DES IDEES PACIFIQUES

"Il n'y aura pas de guerre russo-japonaise à moins qu'elle ne soit déclarée par ceux d'en face", déclare le nouveau ministre de la Guerre du Mikado.

Tokio, 1er (Trad. de l'A.P.) — "Il n'y aura pas de guerre russo japonaise à moins que la guerre ne nous soit apportée par ceux d'en face" a déclaré à l'ass'd Press aujourd'hui le général Hayashi dans la première interview donnée depuis sa nomination comme ministre de la guerre. Il a ajouté qu'il n'arrivait pas à concevoir des divergences nippo-américaines suffisantes pour justifer l'opinion que les Etats-Unis et le Japon devront un jour se faire la guerre.

"Nous ne préparons pas la guerre avec la Russie", déclara carrément le général. Les dispositions que nous prenons en Mandchourie ont uniquement pour objet l'observation du traité qui nous oblige à défendre le Mandchou-Kouo. Nous voulons la paix, et l'intention que nous prêtent les leaders soviétiques dans les discours où ils nous accusent d'avoir des visées sur la moitié septentrionale de l'île de Saghalien est tout simplement absurde. Nul officier ayant une responsabilité dans l'armée japonaise n'entretient pareilles ambitions".

Le ministre de la guerre exprima ensuite l'opinion que le couronnement d'Henri Pou-Yi et l'inauguration de l'empire mandchou seraient des facteurs de stabilisation en Extrême-Orient.

UNE DEMANDE DU SENAT DE L'ETAT LIBRE

L'Irlande trouve que l'amitié anglaise est dispendieuse — Un sénateur déclare que de Valéra "dans sa vanité", coûte au pays 1,500 mille livres par an.

Dublin, 1er. (Trad. de la C. P.; câble) — Le gouvernement de Valéra est aujourd'hui saisi d'une demande du Sénat de l'Etat libre d'après laquelle Dublin devrait engager avec Londres des pourparlers tendant à mettre fin par un compromis au litige anglo-irlandais.

Cette demande a pris la forme d'un amendement proposé hier soir par le sénateur Connihan et adopté par 19 voix contre 16. Ernest Blythe, qui fut ministre des Finances dans le gouvernement Cosgrave, est venu à la rescousse du sénateur, disant que les divergences anglo-irlandaises pouvaient faire le sujet d'un accord transactionnel. Il a ajouté que le conflit économique apauvrissait le peuple irlandais et l'apauvrirait encore davantage.

Le sénateur Oliver St. G. Gogarty a déclaré, de son côté, que le président de Valéra, "dans sa vanité", coûtait au pays quinze cent mille livres par an.

Le Dr Ryan, ministre de l'Agriculture, répondit à ces sénateurs pour le gouvernement. Il déclara que le Royaume-Uni, par le contingentement et d'autres procédés, cherchait à se suffire à lui-même, et que l'Etat libre devait reconnaître que le marché anglais n'avait plus la même valeur pour lui.

Le gouvernement irlandais a déposé lui aussi, devant le Dail un projet de loi l'autorisant à contingenter à son gré l'importation étrangère.

Victimes du feu

Les pensionnaires du Manoir qui a été la proie des flammes ces jours-ci ont été éprouvés à divers degrés par les pertes personnelles occasionnées par ce désastre, mais une des personnes les plus atteintes est sans doute Mlle Katleen Shackleton, peintre paysagiste bien connu dans tout le Canada. Mlle Shackleton qui occupait un appartement au Manoir Montmorency y a perdu une foule de croquis inachevés, des cahiers d'esquisses, de la musique en feuille et une importante correspondance comprenant des lettres de son frère, Sir Ernest Shackleton, ainsi que de nombreux dessins dont l'artiste se proposait de faire usage dans des articles illustrés.

On cite aussi le cas d'une personne résidant dans une maison attenant au Manoir et qui a aussi été détruite entièrement. Depuis longtemps cette personne laissait tous ses effets personnels chez un de ses parents où ses biens étaient assurés. Quelques jours avant l'incendie cette personne avait décidé de transporter ce qui lui appartenait à la pension à côté du Manoir. Quand le feu éclata elle eut l'intention d'aller mettre ses affaires en sécurité en dehors, mais elle attendit et une heure plus tard il lui fallait admettre une perte totale de ses biens.

Gentilly

Conseillers. — Les élections municipales viennent d'avoir lieu pour le village et la paroisse. Pour le village ont été élus : MM. Maurice Trottier, Ernest Mailhiot, Alfred Bellefeuille. Pour la campagne : MM. Chs. Trottier, Ludger Baril et Arthur Beauchesne.

Naissances. — Joseph - Louis - Gérard, enfant de M. et Mme Edmond Fournier. Parrain, M. Omer Fournier; marraine, Mlle Cécile Fournier, frère et soeur de l'enfant.

—Joseph - Benoit - Guy, enfant de M. et Mme Hervé Trottier. Parrain, M. Horace Bécotte; marraine, Mlle Rose Bécotte, cousin et tante de l'enfant.

—Marie - Jeanne - Irène, enfant de M. et Mme Lucien Poisson. Parrain, M. Robert Goudreau; marraine, Mlle Jeanne Toutant, cousin et cousine de l'enfant.

Feu Mme E. Savard

Chicoutimi. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme E. Savard, épouse de M. Savard, électricien, de St-Jérôme, comté du Lac-St-Jean, décédée ces jours derniers.

Sa mort a causé de vifs regrets non seulement à ses parents mais à ses nombreux amis. Elle est morte presque subitement, sa maladie n'ayant duré que quelques heures.

Madame Savard, née Marie-Stella Gagnon, n'était âgée que de 24 ans. Elle laisse pour la pleurer, outre son époux, deux enfants, Roger et Marie-Stella; son père et sa mère, M. et Mme Eug. Gagnon; son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Almas Savard; plusieurs frères et soeurs, entr'autres: Renée, Thérèse, Rolland, P.-Emile, Raymond, L. Gagnon, de Chicoutimi; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Théophile Savard, de Chicoutimi; M. et Mme Almas Savard, de l'Anse St-Jean, Léopold, Carmen, Benoit, Colette, Gaston, Pierre et I. Savard, de Chicoutimi; ses oncles et tantes, M. et Mme Odina Renaud, de Québec; M. et Mme Thomas Grenon, M. et Mme Vilmond Savard, de Chicoutimi: M. et Mme Edmond Savard, de St-Fulgence; M. et Mme François Gaudreault, de Bagotville et plusieurs autres parents.

Les funérailles eurent lieu vendredi matin, à 9 heures et demie.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph Dufour, curé, qui a aussi chanté le service, assisté de diacre et de sous-diacre, les RR. PP. Routhier et Létourneau de Desbiens. Des messes furent célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés W. Dufour, d'Hébertville-Village et Rosaire Néron, vicaire de cette paroisse.

Les porteurs étaient: MM. J.-H. Tremblay, G. Gagnon, S. Tremblay, D. Savard, P. Bennett, R. Allard. La croix, M. Paul Ouellet. Une foule considérable assistait aux funérailles. La chorale exécuta un beau programme pendant la cérémonie funèbre.

St-Quentin

Naissance. — Le 14 courant, fut baptisé Joseph-Victorin, enfant de M. et Mme J.-H. Boissonnault. Parrain, Aldric Jean; marraine, Victoire Levesque. Porteuse, Mme Eloie Levesque.

EPICERIE NORMAND

368 St-Joseph Tél.: 8188

QUELQUES SPECIAUX

Vermicelle, Macaroni ou autre, la lb	.06
Spaghetti, Vermicelle, etc, 20 lbs	.89
Patates blanches, la poche	.94
Oeufs A, Moyens frais pour boire, la doz	.34
Beurre Beurrerie No 2, la lb	.25
Beurre Beurrerie No 1, la lb	.26
Beurre Château, Laval ou Larose, la lb	.27
Beurre de Ferme, la lb	.23
Graisse Shortening, 20 lbs	2.00
Graisse pure, 20 lbs	2.25
Graisse Shortening, la lb	.10
Graisse pure, la lb	.12
Beans Libby, 2½ lbs	.10
3 lbs Cornichons salés pour	.25
10 lbs Fleur avec cadeau	.25
Homard boite ½ lb	.20
Huile Olive Postene, gall	2.00
Huile Olive Posthene, ¼ gall	.55
Marmelade Old City, 32 ozs	.28
Framboises 32 ozs	.28
2 lbs Thé Japon Naturel pour	.55
10 lbs Oignons pour	.19
3 boites Allumettes pour	.25
10 lbs Pois pour	.33
10 lbs Fèves blanches pour	.33
10 lbs Pois Belges pour	.49
Café pur la lb	.25
3 lbs sucre en fleur pour	.25
3 lbs Corn Starch pour	.25
6 paquets Gelée pour	.25
Farine Royal	1.95
Farine Robin Hood	2.29
10 lbs Sucre pour	.68
Fromage Chateau, Velveeta, la boite	.10
Poudre à pâte, la lb	.15

"Nous acceptons les BONS de l'hôtel de Ville"

EPICERIE MARTEL Enr.

COIN DU PONT et BOULEVARD CHAREST — Tél.: 4-2481

SAUMON ALLIES, 3 boites pour	25c
BISCUITS MELBA CREAM, valeur de 19c, la lb	15c
FARINE OGILVIE, sac de 7 lbs	22c
POIS garantis cuisants, 6 lbs pour	25c
FEVES BLANCHES No 1, 6 lbs pour	20c
FEVES ROUGES de l'Ile d'Orléans, 6 lbs pour	25c
OIGNONS ROUGES, 10 lbs pour	25c
POMMES Gravenstein très belles, 3 douzaines pour	25c
PATATES BLANCHES classées No 1, le sac	99c

THE SALADA — la livre 55c

CHASSEURS ! TRAPPEURS !

C'EST encore à la vieille Maison de confiance que vous connaissez tous, la Maison J.-B. Laliberté limitée que vous obtiendrez le meilleur prix pour vos peaux de fourrures vertes. Comme par le passé, tous les envois que vous nous faites sont évalués à leur pleine valeur qui vous est retournée sans retard. Vous pouvez aussi faire repasser et teindre vos fourrures à la Maison

J.-B. LALIBERTE Ltée

145 rue St-Joseph, Québec.

St-Camille de Bellechasse

Conseillers. — Ont été élus conseillers, M. Octave Boutin, pour un nouveau terme et MM. Georges Brochu, Georges Lamontagne pour remplacer MM. Joseph Bégin et Joseph Baillargeon dont le terme est expiré.

Mariage. — Le 10 janvier a été béni le mariage de M. Arthur Boulanger avec Mlle Clarida Mercier, tous deux de cette paroisse. Nos meilleurs voeux de bonheur.

Adieu au monde. — Le 14 janvier, M. et Mme Joseph Morin, et leur fils Wilfrid et Florian se rendaient à Québec pour assister à la prise d'habit de leur fille, Claire, en religion, Soeur Ste-Camilla, des Soeurs de la Charité, de Québec. Nous lui présentons nos meilleurs voeux de persévérance.

Disraeli

Elections des conseillers. — MM. Fidèle Roy, Emile Grimard et Omer Brouard, furent réélus conseillers de la paroisse, pour un second terme.

Statistiques. — 61 baptêmes; 12 mariages; 30 sépultures. La paroisse Ste-Luce de Disraëli se compose actuellement de 481 familles donnant une population totale de 2405 âmes, dont 2015 communiants et 390 non-communiants. Les enfants des écoles sont au nombre de 627, dont 279 garçons et 348 filles, recevant l'enseignement dans 16 écoles élémentaires. Au couvent, 112 religieuses des SS. Noms de Jésus et de Marie, enseignent aux filles, et au collège, 6 Frères Maristes distribuent l'enseignement aux garçons. Les recettes de l'église s'élèvent à $11,355.39; les déboursés à $8,667.61; donnant un surplus de $2,687.78.

--- AVIS ---

A louer grande salle, pouvant servir pour comités ou assemblées, située No 192 Ste-Hélène. Prix très modéré. S'adresser à Jos. Devarennes (Salle Frontenac), 23 N.-D. des Anges ou G. Allaire, 27 St-Anselme, 2e étage, tél.: 4-0151.

SPECIAL! SPECIAL!

Beurre 1ère qualité, livre	.27
Oeufs frais A. Medium doz.	.35
Farine à pâtisserie, 10 lbs pr	.24
Farine R. Hood, sac 98 lbs	2.45
Avec 1 sac de 7 lbs Gratis.	
Graisse Sh. paquet 1 lb	.10
Pois extra cuisant, 10 lbs pr	.32
Fèves Blanche, 10 lbs pour	.32
Fèves Rouges, 5 lbs pour	.23
Riz glacé, 10 lbs pour	.39
Boeuf de l'Ouest, 15 lbs pr 1.00 comprenant, Veau, Steak et Boeuf de soupe.	
Roti ou Steak haute côte lb.	.09
Steak ronde de stear, lb.	.16
Lard frais, épaule ou sock, lb	.15
Lard salé préparé au sucre lb	.15
Veau de lait, qrt devant, lb	.10
Veau de lait, qrt derrière, lb	.15
Fesse de Mouton, lb	.12

GRATIS GRATIS

Une belle cuvette galvanisée GRATIS, avec l'achat de 2 livres Thé Japon ou 2 livres Café pur, à 2 livres pour 75c

Farine Sarasin, 6 lbs pr	.25
Sagou, la lb	.05
Vermicelle, Spaghetti et Macaroni, boite de 20 lbs	.89
The boeuf Cordial btle 16 oz	.49
Poires en conserves, 2½s.	.25
Poires en conserves, 2s. 2 pr	.25
Ananas en conserves, 3 pr	.27
Poulet, 6 à 7 livres	.24
Dinde la livre	.17
Beans Hirondelle, bte 3s	.11
Jus tomates, la boite	.05
Pommes 1-4 minot	.25
Pommes grand panier 1.00 et	1.35
Patates blanches, sac	.94
Bière et Porter, la doz	1.65

Nous acceptons les bons de la ville.

ARTHUR THIVIERGE

TEL.: 8194—8195 **30 RUE HERMINE** VIANDE 3-4542

Epicerie ERNEST LAPOINTE

100 rue de la Couronne Téls: 6108-6109

SPECIAUX AU COMPTANT VENDREDI - SAMEDI

CAFE Pony Brand, canistre d'une livre	39c
TOMATES fraîches, 3 livres	25c
POIS SOLEIL moyens, la canistre	15c
BISCUITS Melba sandwich, la livre	15c
FEVES Hirondelle, grosse canistre, 2 pour	25c
OIGNONS rouges No 1 dix livres	20c

SEANCE PAISIBLE A LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Lucas, de Camrose, préconise un système de crédit national — M. Rhodes lui demande d'attendre le débat sur le projet de banque centrale — L'hon. M. Stewart attaque le gouvernement.

Ottawa, 1. (Du représentant du "Soleil") — Après deux jours de discours ininterrompus, la Chambre a repris aujourd'hui une allure plus calme, alors que M. Lucas, de Camrose, progressiste, a présenté une résolution privée concernant le crédit national. Comme il ne s'agissait que d'une séance de trois heures, les banquettes étaient pratiquement vides. L'hon. Charles Stewart, d'Edmonton, prononça une autre allocution sur le discours du Trône et la séance s'est terminée avant que la députation n'ait eu le temps d'y penser. Il est probable que d'ici quelques jours et même jusqu'à la fin du débat sur l'adresse, les réunions seront beaucoup plus calmes.

Les questions tangentielles, c'est-à-dire celles qui ne portent pas totalement sur le débat, suscitent plus d'intérêt, cependant, et les activités de la Commission de la Radio, le bill des traducteurs, les caucus de chaque parti, sont autant de problèmes épineux qui soulèveront des points intéressants avant longtemps.

On répète que la propagande la plus active s'exerce contre le bill proposé par l'hon. C.-H. Cahan pour créer un bureau de traduction. Les députés affirment que les traducteurs du Hansard, surchargés de travail pendant la session, devraient jouir des mêmes privilèges que leurs confrères de langue anglaise, rapporteurs des débats.

On comprend que les traducteurs départementaux puissent être organisés en un seul bureau, tout comme les comptables de chaque département sont tous fonctionnaires du bureau du Trésor. Mais on comprend moins l'insistance apportée par le ministère à s'attaquer aux traducteurs du Hansard qui, après s'être fourbus les méninges à traduire les discours de la députation, seront encore empêchés durant les vacances de jouir d'une paix bien méritée.

M. Lucas, de Camrose.

M. Lucas a abordé la discussion de la résolution inscrite au feuilleton à son nom, et qui se lit comme suit :

"Considérant que la création d'un instrument d'échange satisfaisant par l'émission et le contrôle de la monnaie, est une fonction inhérente à l'Etat, et strictement du ressort du Parlement Fédéral;

"Considérant que le transfert de cette fonction à des particuliers qui l'exercent plutôt comme moyen de profit que comme service public, a permis à ceux qui contrôlent les finances de dominer chaque phase de la vie économique et industrielle de la nation;

"Considérant que la dépression et le chaos qui existent maintenant indiqueraient que ce contrôle financier, tel qu'il est maintenant exercé, s'est montré nuisible aux meilleurs intérêts du peuple de ce pays;

"Qu'il soit en conséquence résolu, de l'avis de la Chambre, que le Gouvernement devrait immédiatement prendre en considération la question d'assumer de nouveau cette responsabilité, la création d'un régime national de crédit et de finance contrôlé à l'avantage de tous et sous l'autorité du Parlement Fédéral".

Malgré les progrès accomplis par les sciences, le monde souffre de la famine au milieu de l'abondance. Le gouvernement a le devoir de contrôler les moyens d'échange et de voir à ce que le peuple ne soit pas l'éternelle victime des perturbations économiques. Les forces financières font une lutte désespérée pour conserver l'étalon-or.

Le président Roosevelt n'a pas eu peur de l'abandonner. S'il ne réussit pas, d'une façon il essaiera d'une autre. Dans son discours d'inauguration il a fustigé les vendeurs du Temple. Il a cru pouvoir s'en débarrasser, mais il a dû continuer de faire la guerre à ces individus acharnés à leur proie.

Le spectacle de la famine et de l'abandon, de la misère populaire et de l'insolence des riches, nous laisse croire que le monde est mûr pour l'asile des aliénés. Si un fermier construisait une clôture de fer barbelé autour de ses produits pendant que la foule crèverait de faim, on l'arrêterait. C'est cependant ce que font les riches à l'heure actuelle.

La question est de savoir si le peuple endurera longtemps d'être conduit par les financiers où s'il se révoltera pour respirer l'air de la liberté. M. Lucas espère que le Canada sortira des nuages de l'erreur pour se lancer vers un meilleur avenir.

M. H. Spencer, progressiste, de Battle-River, appuie cette motion et il déclare que seul le gouvernement doit toucher aux questions de papier-monnaie ou d'espèces métalliques, l'or n'a rien à voir à la richesse d'un pays qui doit dépendre de ses ressources et de sa capacité de gagner.

LE MINISTRE DES FINANCES

Toute cette question pourra se discuter quand le gouvernement s'engagera dans la discussion du projet d'une banque centrale, déclare l'hon. M. Rhodes. Le gouvernement a rédigé une liste des personnes qui connaissent à fond la question monétaire dans le monde. Elle ne contient aucun nom canadien. Quant à lui, il ne se penche sur ce gouffre qu'avec circonspection.

Les gens s'imaginent que la question monétaire est la principale et qu'elle est la cause de la crise. L'opinion courante des économistes est cependant qu'une crise était inévitable après la guerre, parce qu'il fallait rétablir un équilibre quelconque entre la demande et la production. Le débat sur l'Acte des banques, qui se produira au cours de la session actuelle, permettra à la députation d'envisager le problème sous ses angles.

Le ministre espère que la motion ne sera pas mise aux voix.

M. Wm. Irvine, progressiste, de Westaskiwni, se proposait d'attaquer le ministre des Finances, mais à cause de son humilité, il ne s'engagera pas sur ce terrain brûlant. Il trouve ridicule que l'on magnifie tellement le problème financier du pays, qu'il soit impossible même d'aborder le sujet en Chambre. L'acte des banques est bien simple dans ses principes. Il

(Suite à la page 9, 5e col.)

Le "Mikula"

Le "Mikula" vient de recevoir l'ordre du Ministère de la Marine de quitter ses quartiers d'hiver à North Sydney pour se rendre à Sheet Harbour au sud de la côte de la Nouvelle-Ecosse où le brise-glace stationnera pour le reste de l'hiver. D'un autre côté le "Montcalm" qui est à ravitailler plusieurs petits ports de la Nouvelle-Ecosse séjournera à North Sydney. Le "Mikula" qui a pour mission d'aider les flottilles qui vont au large à la chasse aux loups-marins quand la glace est trop épaisse sera assisté dans son travail par le "Festubert" un petit navire appartenant au Ministère de la Marine. Au mois d'avril le "Mikula" fera la patrouille des glaces sur la route que suivent les premiers océaniques qui viennent vers les ports du St-Laurent. Une fois le passage libre dans le golfe, le "Mikula" et le "Montcalm" reviendront à Québec probablement vers la fin d'avril.

Séance Académique

Hier soir, dans le grand amphithéâtre du collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, les membres de la Société Saint-Thomas d'Aquin ont donné une séance académique à laquelle assistaient tout le personnel enseignant et tous les élèves du cours classique et du cours commercial. Ce fut un grand succès. Aujourd'hui, grand congé pour les élèves, à l'occasion du début du second semestre.

AU SYNDICAT

Occasions au Rayon du Blanc

Nappes brodées à la main, pure toile écrue. Grandeur : 36x36 ..... 1.00 et 1.19

Nappes de coton, fond blanc avec rayure rouge, formant un carreauté. Grandeur : 36x36 ..... 40c

Taies d'oreillers ; style brodé et finies Richelieu. Valeur de 75c. 49c

Serviettes de toilette pure toile, avec large bordure, 17x34 ..... 35c

Serviettes de bain, de couleur unie : bleue, rose, jaune et verte. Grandeur : 18x36 ..... 39c

Linges à verres, 17 x 27 ..... 15c

Rez-de-Chaussée — Annexe St-Joseph

Aux Nouveaux Grands Magasins du SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE

M. Grant Hall

Un communiqué du Pacifique Canadien annonce que M. W.-A. Mather, assistant de M. Grant Hall, vice-président de cette compagnie, assumera temporairement, à partir du 1er février, les fonctions de gérant-général de la partie est du réseau, en remplacement de M. H.-J. Humphrey, que la maladie retient en ce moment à l'Hôpital Général de Montréal où, cependant, il se remet d'une façon satisfaisante. Un congé indéfini a été accordé à M. Humphrey, pour qu'il puisse se rétablir complètement.

LA JEUNESSE FEMININE SE REUNIT HIER

Sous la présidence de Mlle Marguerite Lessard, la Ligue de la Jeunesse Féminine a eu une assemblée générale.

La troisième assemblée générale de la Ligue de la Jeunesse Féminine a été tenue hier sous la direction de Mlle Marguerite Lessard, vice-présidente.

Mlle Lessard annonça à la suite de la lecture des rapports des divers comités la formation d'un comité de nominations en vue de l'élection du prochain comité exécutif. Mlle Louise Baillargeon en est la présidente et Mlle Marie Lapointe la secrétaire. Mlle Baillargeon profita de l'occasion pour transmettre à ses compagnes l'invitation du Cercle des Femmes Canadiennes à la conférence de M. Adjutor Savard, cet après-midi, au Château-Frontenac.

La présidente du comité exécutif reçut après l'assemblée à un thé offert à la résidence de M. Elzéar Baillargeon, C.R., avec le concours de Mlle Odette Lapointe. Mme Pierre-F. Casgrain représentait le bureau de direction de Montréal à cette réception qui remporta un franc succès.

Plus de cent vingt membres s'étaient rendues à l'invitation du comité exécutif pour contribuer ainsi à un magnifique succès. Aussi la Ligue de la Jeunesse Féminine remercie-t-elle sincèrement toutes les personnes qui ont assuré le progrès de ses activités et particulièrement M. et Mme Baillargeon pour leur bienveillante hospitalité.

L'élection du prochain comité exécutif doit avoir lieu dans quelques semaines et la présidente engage toutes les membres à faire parvenir leur bulletin de votation avant le 1er mars.

DE GRANDES FETES A ST-C. DE MARIE

La paroisse St-Coeur de Marie se prépare à célébrer comme il convient la fête de sa grande patronne — La Garde d'honneur — Un programme spécial.

Le mois de février doit être particulièrement cher aux Gardes d'honneur du St-Coeur de Marie. Le 8 février, en effet, la Confrérie célèbre sa fête patronale, la fête du Coeur de Marie.

Il y a bientôt 300 ans que cette fête fut instituée par saint Jean Eudes, 8 février 1648. Du vivant du saint, elle fut célébrée à Québec même, 1690, au monastère de l'Hôtel-Dieu, à l'institution de la Mère Catherine de St-Augustin. Les Fils et les Filles du Père Eudes ont conservé la date anniversaire et chantent le Coeur de Marie, tous les ans le 8 février. Les Augustines de l'Hôtel-Dieu célèbrent la même fête avec la messe du P. Eudes, au cours du mois de juillet.

La Garde d'honneur du Coeur de Marie venant à se fonder, la fête du 8 devenait naturellement sa fête patronale.

Les Gardes d'honneur auront à coeur, en plus du 1er samedi, 3, de célébrer la fête du 8, à laquelle d'ailleurs est attachée une indulgence plénière. Ils renouvelleront ce jour-là, leur consécration et la bonne volonté d'être fidèles à l'heure de garde de chaque jour.

En l'église du St-Coeur de Marie, siège de la Confrérie, la fête du 8 sera célébrée avec grande solennité: Grand'messe à 9.30, sermon; le soir: réunion mensuelle à 7.15 à la place de dimanche: chapelet, procession, cérémonie spéciale de consécration et salut. Le chant sera assuré le matin, par la chorale du patronage Ste-Geneviève, et le soir par la chorale du Couvent du St-Coeur de Marie.

Toute la semaine, à partir du 5, jusqu'au 10, inclusivement une messe en l'honneur du Coeur de Marie sera célébrée aux intentions de la Confrérie. Les membres de la Garde d'honneur sont cordialement invités aux deux cérémonies du 8, et nous espérons que toutes les personnes libres à l'heure des offices, se feront un devoir de s'y rendre.

Un compte rendu résumant les activités de la confrérie pendant la première année de son existence, a été publié pour les paroissiens dans le bulletin paroissial, 1,000 exemplaires ont été tirés à part, pour les personnes du dehors. On peut se procurer cette publication au presbytère, 164 Grande-Allée. On la donnera aussi à qui la demandera, le jour de la fête après les offices.

Une causerie

Demain soir, au Palais Montcalm, M. le docteur Jean-Louis Petitclerc, chirurgien et chef de clinique à l'Hôtel-Dieu, fera une causerie sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, qui s'intitulera: "Le coeur humain".

Au Séminaire

Les élèves du Séminaire commenceront bientôt leur second semestre de travail. Ces jours-ci, Mgr Roy, accompagné de M. l'abbé Joseph Lacroix, le directeur, de M. l'abbé Emile Beaudry, préfet des études, et de quelques autres directeurs, présidait à la lecture des notes.

DEBAT SUR LES ALLOCATIONS AUX MERES NECESSITEUSES ET DISCOURS DE M. DAVID

Le principe de cette mesure est approuvé par le gouvernement et la majorité de l'Assemblée Législative — Sages conseils de l'hon. M. David — Deux votes qui divisent l'Opposition — MM. Barré, Gault et Guertin se séparent de nouveau du groupe de M. Duplessis et votent avec le gouvernement.

(Par Georges Léveillé)

M. Maurice Duplessis et ses partisans de l'Opposition "officielle" n'ont pas voulu accepter le principe de l'aide aux mères nécessiteuses par l'état, hier après-midi.

L'autre jour, M. Laurent Barré, de Rouville, un des conservateurs qui ne frayent pas avec M. Duplessis, avait proposé l'adoption d'une motion priant le gouvernement d'instituer dans la province de Québec un régime d'assistance aux mères nécessiteuses, dès la session actuelle.

Hier après-midi, dans un discours qui fut l'expression du bon sens et de la logique, le secrétaire de la province, l'honorable Athanase David, a déclaré que l'administration libérale admet le principe de cette demande et qu'elle entend bien assister davantage les mères dans le besoin dès que des temps normaux seront revenus et que la province ne sera pas dans une situation financière aussi pénible qu'elle l'est actuellement.

M. David a donc demandé à la Chambre d'amender la motion Barré en ajoutant quelques mots au texte original. D'après l'amendement, le gouvernement se déclare prêt à instituer le régime préconisé par la "Commission des Assurances Sociales" de Québec et, plus récemment, par le député de Rouville, "dès que la position financière de la province le permettra".

L'Opposition a d'abord voté en bloc contre l'amendement et M. J.-A. Francoeur, député libéral de Dorion, se joignit à elle. Le résultat du premier vote fut de 58 voix à 11. Le vote était à peine pris que le chef de l'Opposition exigea un autre scrutin, cette fois sur la motion telle qu'amendée; c'est-à-dire, celle demandant au gouvernement d'instituer un régime d'assistance aux mères nécessiteuses dès que les finances de la province le permettront.

C'était donc, ni plus ni moins, demander à la Chambre de se prononcer sur le principe même de la motion Barré.

Chose étrange, on vit MM. Duplessis, Lafleur, Bertrand, Elie, Béique et Sauvé voter contre la motion tandis que MM. Guertin, Barré, Gault et Francoeur se rangeaient du côté du gouvernement.

Le vote de l'Opposition officielle fut accueilli par des murmures désapprobateurs et par des rires.

Il consacrait non seulement la scission qui existe depuis le mois de septembre dernier — époque du congrès de Sherbrooke — entre les membres de l'Opposition, mais il affichait hautement la volonté de l'Opposition "officielle" de ne pas accepter le principe de l'aide aux mères nécessiteuses par l'état.

On se demande maintenant comment M. Duplessis pourra expliquer son attitude. Si par une tactique de procédurier, il voulait montrer à la province la dissension profonde qui existe dans les rangs des conservateurs, il a parfaitement réussi, mais si, pour se donner ce petit plaisir, il a fait fi d'une mesure qui a toujours semblé chère à l'Opposition et à ceux qui approuvent son attitude en Chambre, c'est réellement payer bien cher cette petite satisfaction personnelle.

Le discours du secrétaire provincial, avant le vote, exprimait bien le sentiment des personnes pondérées sur cette question tant discutée des assurances sociales en général et, plus particulièrement, des octrois aux mères nécessiteuses.

M. David, avec beaucoup d'éloquence, fit remarquer que la province ne peut pas actuellement se lancer dans une aventure comme celle-là. Toutefois, cela ne veut pas du tout dire que le gouvernement de Québec n'a rien fait et ne veut rien faire pour secourir les mères dans le besoin. "Depuis 1922, dit le secrétaire provincial, nous avons accordé, indirectement, une très large assistance aux mères nécessiteuses en abritant et en éduquant les orphelins; en subventionnant les associations d'aide

(Suite à la page 9, 1ère col.)

HUNGERFORD PRESIDENT DU CANADIEN NATIOAAL

Les régisseurs du Chemin de fer du Canada annoncent que M. S.-J. Hungerford qui était président temporaire du réseau est confirmé dans ses fonctions.

Montréal, 1. (Spéciale au Soleil) — L'Honorable M. Charles-P. Fullerton, président des régisseurs du Canadien National, a émis, hier, la circulaire suivante :

"M. S.-J. Hungerford est nommé Président du réseau National et doit se rapporter aux régisseurs. La nomination comprend le réseau National, les autres chemins de fer et les autres compagnies incluses dans le réseau National".

M. Hungerford est Président - intérimaire du Canadien National depuis le 20 juillet, 1932, en même temps que Vice-président et directeur de l'exploitation.

Peu d'hommes de chemins de fer au Canada ont eu une carrière ferroviaire aussi remplie que celle de M. Hungerford. Ses débuts dans les chemins de fer datent de 1886 alors qu'il marchait tous les jours, son dîner sous le bras, vers les usines du "Southeastern Railway" à Farnham, Qué. Il y débuta comme apprenti, devint machiniste et d'échelon en échelon, il monta l'échelle pour atteindre après 48 ans de service le titre de Président du plus grand chemin de fer en Amérique. Tout jeune encore, M. Hungerford se rappelle aujourd'hui son salaire de 8 cents de l'heure par 10 heures de travail par jour, $4.80 par semaine. Tous les soirs, il étudiait chez lui et apportait ses livres au travail afin de pouvoir continuer ses études durant l'heure du midi, pendant que les autres jeunes gens se livraient au jeu de balle-au-champ ou au football". M. Hungerford s'est efforcé à connaître les chemins de fer dans tous les détails et toute sa vie n'a été qu'une vie d'études.

Ses compagnons d'ouvrage aux usines de South-Eastern, Farnham; à Montréal; à Mégantic et McAdam Junction, dans l'est, ou à Crambrook, Calgary, Winnipeg dans l'ouest s'entendent pour déclarer que M. Hungerford a atteint le sommet de l'échelle par un travail ardu et répété depuis son entré aux usines de Farnham.

M. Hungerford est né à Bedford, Qué., en 1872. Il perdit son père avant la fin de ses études. Agé de 14 ans, malgré les instances de sa mère à continuer ses études, le jeune Hungerford se chercha de l'ouvrage. Les usines du South-Eastern Railway lui

(Suite à la page 16, 2e col.)

1—2—3—4

Il y a des gens et ils sont nombreux, qui ont le culte des chiffres, et de tous les "numéros"; il n'en est sans doute pas qui ne glosent sur le fameux "13". Son histoire est vieille comme le monde et chacun se sert de sa propre expérience pour lui attribuer une influence néfaste ou heureuse selon le succès ou l'insuccès de ses entreprises où un chiffre 13 aurait eu quelque rapport.

Nombreux sont par exemple ceux qui n'oseraient pas se faire arracher une dent le treizième jour du mois ou entreprendre quelque chose de difficile sous la marque d'un pareil chiffre.

Dernièrement encore un client ouvrant un nouveau compte de banque quelque part sur la rue St-Jean spécifiait bien au commis qu'il n'y eut pas de chiffre 13 dans son livret. Aux Etats-Unis il y a des hôtels où il n'y a pas de chambre "no 13" pour contenter les voyageurs et dans la N. H. L. le chiffre 13 a été depuis longtemps banni pour plaire aux joueurs de hockey.

D'autres ont plutôt un culte pour les chiffres en série. C'est ainsi par exemple que sur certains terrains de courses des vendeurs de pools bien avisés émettent aux clients avec leurs cartons des carrés magiques sur lesquels une série de chiffres additionnés ou multipliés dans tous les sens selon le cas donne toujours le même total. Certains calendriers enseignent ainsi qu'il n'y a rien de plus chanceux que de dessiner au-dessus de son lit un de ces carrés magiques ou des chiffres différents calculés dans toutes les directions aboutissent au même résultat.

Est-ce que le mois de février 1934 va fournir un nouveau chapitre au calendrier des superstitions ? Il n'y a rien d'impossible et la série de chiffres à laquelle elle donne lieu est trop belle pour rester absolument sans influence sur... la destinée. Aujourd'hui, en effet c'est le premier jour du deuxième mois de l'année mil neuf cent trente-quatre ce qui en chiffre représente les figures suivantes 1-2-34, et offre un beau tableau de méditation à ceux qui entreprennent quelque chose de particulier aujourd'hui.

Toujours frais et savoureux

THÉ "SALADA"

'Frais des plantations'

660P

L'abbé Lemaitre

Parmi les passagers qui s'embarqueront vendredi à St-Jean, N.-B., à bord du "Duchess of York" du Pacifique Canadien, on remarque l'abbé Georges Lemaitre, savant belge distingué, attaché à l'Université de Louvain, qui vient de donner une série de conférences au Canada et aux Etats-Unis. L'abbé Lemaitre est tenu en haute estime par le professeur Einstein pour ses recherches dans le domaine astronomique. Partiront encore à bord du "York" Lady Hastings-Handerson, de Londres ; Mme Kelly, Victor Birks, Miss Jean Grant et Thomas Jemmel, de Montréal.

AU COURS DE COMMERCE A L'ACADEMIE

Sous la présidence de M. J.-A. Towner, M. H. Deslauriers a donné une intéressante conférence hier soir.

La conférence d'hier soir, au Cours Supérieur de Commerce de l'Académie Commerciale a revêtu une forme particulière. L'orateur, monsieur Henri Deslauriers, a donné les réponses aux questions de Comptabilité Municipale posées, aux Finissants du Cours Supérieur de Commerce à l'examen de Noël.

Ces questions touchaient les principaux points dle la matière étudiée aux conférences du mercredi depuis quelques mois, savoir:

1. Distinguer entre la Comptabilité Municipale et la Comptabilité Ordinaire.
2. Distinguer entre l'état des **Revenus et des Dépenses**, et l'état des **Recettes et des Déboursés.**
3. Inscrire au journal le rachat d'une série d'obligations.
4. Inscrire au journal le transfert des taxes d'une année à l'année suivante, ainsi que la prescription des arrérages des taxes.
5. Au moyen d'une balance de vérification préparer un bilan en deux sections, ainsi que l'état des Revenus et des Dépenses.

Après avoir répondu à ces questions monsieurs Deslauriers rappela une objection qui avait été faite par un auditeur distingué lors de la dernière conférence; objection qui portait sur le fait que l'on avait omis de parler de la dépréciation des immeubles. Il répondit à cette objection en indiquant la manière générale de calculer les dépréciations des immeubles dans les municipalités et de les inscrire aux livres.

Les réponses précises aux questions de l'examen de Noël ainsi que les explications claires et parfaitement à point que le professeur improvisé donna à ceux qui le questionnèrent lui méritèrent les éloges du président, M. J.-A. Towner.

Une vive discussion suivit. Ceux qui s'y sont le plus distingués furent MM. J.-B.-E. Cloutier, Pierre LeBoeuf, Paul Duchaine, P.-H. Simard, Maurice Godbout, Majella Cantin, Dominique Bertrand, René Adam et Alfred Belley.

BELLE SOIREE AU CLUB DES JOURNALISTES

Les membres de la Galerie de la Presse au Parlement ont été honorés, hier soir, de la visite de nombreux invités à l'occasion de leur réception annuelle.

Le Club des Journalistes était hier soir, le théâtre de la réception annuelle des membres de la Galerie de la Presse à la Législature de Québec. Cette brillante fête qui, autrefois avait lieu au Café du Parlement, réunissait une foule de figures importantes de l'Assemblée législative, tant ministérielles qu'oppositionnistes, et plusieurs personages en vue de Québec qui avaient tenu à venir fraterniser au cours de ces franches agapes.

Tout comme l'an dernier, un buffet froid remplaça le traditionnel banquet. M. Abel Vineberg présida cette soirée inoubliable, alors que M. Damase Potvin, qui en était le secrétaire-trésorier, enregistra un succès au-delà de ses espérances.

Outre les journalistes de la Galerie de la Presse et des divers journaux de la ville de Québec, on remarquait dans l'assistance l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, M. Maurice Duplessis, C.R., Chef de l'Opposition, M. W.-P. Grant, député de Champlain, M. Aimé Guertin (Hull), M. le Docteur Anatole Plante (Mer-

(Suite à la page 16, 1ère col.)

LE PUBLIC ACHETE

Le commerce de détail conserve sa marché ascendante du temps des fêtes.

UN SIGNE DES TEMPS

Il est vraiment encourageant de constater comme le commerce de détail de notre ville tient malgré les pronostics pessimistes que nous en faisaient certains au début de l'hiver. De fait, cette marche ascendante, qui s'est manifestée dès le début des fêtes n'a cessé de continuer et, hier encore, à l'occasion de l'ouverture d'une vente à "un sou" qu'inaugurait la maison Pollack, comme tant d'autres, une foule considérable envahit l'immeuble, au point d'être forcé à certains moments, de fermer les portes. Ce fait se répète un peu chaque jour, soit sur la rue Saint-Jean ou la rue Saint-Joseph, et nous sommes heureux de constater, nous le répétons, que chaque fois, il y a foule d'acheteurs; donc: pouvoir d'achat...

Ces succès ne sont-ils que de surface, ou cachent-ils une cause fondamentale qui nous échappe? Nous l'ignorons. Il est cependant un fait à remarquer: C'est que partout l'annonce dans le journal y a joué un grand rôle et chacun sait qu'une annonce préparée avec soin—une annonce sérieuse—placée dans un journal à grande circulation constitue par elle-même un appel éloquent aux foule. (Comm.)

MENACE DE GUERRE QUI INQUIETE M. DANDURAND

Parlant à la Chambre Haute, hier, le sénateur Dandurand fait allusion à la situation européenne — Un appel aux Etats-Unis — M. Casgrain et le St-Laurent — Discours de M. Meighen.

Ottawa, 1er. (Du représentant du "Soleil") . — En ouvrant le débat sur l'adresse au Sénat, hier, l'honorable Raoul Dandurand a d'abord fait allusion aux menaces de guerre qui planent continuellement sur l'Europe, et il a donné lecture d'une déclaration signée par MM. Bennett, King et Woodsworth en faveur de la société des Nations et dans laquelle il est dit : "Il n'y a aucun doute que la paix mondiale est menacée aujourd'hui comme elle ne l'a jamais été depuis la fin de la grande guerre".

Il dit que les tentatives faites pour établir des conditions normales en Europe avaient été paralysées par la faillite de la conférence du désarmement et le retrait de l'Allemagne de la Société des Nations, ce pays refusant de se prêter à un projet de contrôle des armements. Il ajoute qu'il a proposé un projet de contrôle des armements parce qu'il était convaincu que l'Europe ne connaitrait pas de paix tant qu'on n'aurait pas trouvé un moyen par lequel chaque nation pourrait savoir ce qui se passe de l'autre côté de sa frontière.

Le Sénateur Dandurant estime qu'il y a un moyen bien simple de régler cette difficulté et ce moyen c'est d'obtenir l'adhésion des Etats-Unis à la Société des Nations. Lorsque ce pays a fait cause commune avec les Alliés, il a déclaré qu'il faisait la guerre pour mettre fin à la guerre, mais il a abandonné la tâche avant de l'avoir terminée.

Le sénateur Dandurand dit qu'il a cru de son devoir, vu les sept années qu'il a passées à la Société des Nations, d'informer le Président Roosevelt, le premier janvier dernier, de ce qui se passait exactement à Genève. Il l'a averti que la Société était souvent handicappée et par moments même impuissante à cause de l'absence des Etats-Unis et que, depuis la guerre, l'Europe était aux abois faute d'un chef que seul les Etats-Unis pouvaient lui fournir. Il a donné au Président l'assurance que les populations tourmentées d'Europe ne demandaient pas aux Etats-Unis de garantir leur securité mais qu'elles réclamaient simplement leur présence à la Société des Nations à cause de l'influence morale que cela aurait.

Le président Woodrow Wilson avait refusé d'accepter les réserves faites par le Sénat des Etats-Unis au sujet de l'entrée de ce pays dans la Société des Nations. Le Sénateur Dandurand est d'avis que le Président aurait dû accepter ces résolutions et la Société aurait accepté les Etats-Unis à bras ouverts avec ces conditions. Il maintient que la situation chaotique de l'Europe est due à l'absence des Etats-Unis des délibérations de la Société des Nations à Genève.

A Versailles, c'est le Président Wilson qui a élaboré le traité qui donnait un corridor à la Pologne à travers l'Allemagne.

C'était une des questions les plus épineuses en Europe à ce moment-là en dépit des traités qui avaient déjà été signés.

Avant la Fondation Woodrow Wilson, le Président Roosevelt avait reconnu dans un discours l'importance de la Société mais il n'alla pas plus loin que de lui donner sa bénédiction. Le Sénateur Dandurand est d'avis que c'est une opinion publique mal informée qui a empêché le Président de se rendre compte que la coopération des Etats-Unis était indispensable. En terminant ses remarques sur la position des Etats-Unis à l'égard de la Société des Nations, il dit: "Une autre guerre en Europe constituera un pénible réveil pour les Etats-Unis. Je considère que le monde est aujourd'hui trop petit pour qu'un pays, voire même les Etats-Unis, puisse s'isoler complètement du reste du monde. Aucune nation, et encore moins une grande nation, ne peut demander au monde. "Suis-je le gardien de mon frère? Tout ce que demandent la Grande-Bretagne et la France c'est la paix. La Grande-Bretagne avec la coopération des Etats-Unis peut maintenir la paix en Europe. Nos puissants voisins du Sud ne consentiront-ils pas à faire un pas de plus et à mettre leur influence dans la balance pour aider à sauver la civilisation menacée?"

Le Sénateur Dandurand dit ensuite quelques mots au sujet des prix des produits de la ferme et du coût de la vie que le gouvernement n'a pas réussi à hausser et réduire respectivement. La cause d'après lui en est attribuable aux barrières tarifaires. Il a aussi discuté assez longuement la question de la production de blé et avoué à ce sujet qu'on aurait beaucoup de difficulté à mettre en application l'accord du blé à Londres. Tout en se déclarant en faveur de la politique du retour à la terre il ne croyait pas qu'elle constitue une solution au problème du chômage.

L'Hon. Arthur Meighen est l'orateur suivant. Il dit qu'il n'y a guère d'homme mieux qualifié que le sénateur Dandurand pour parler de la société des nations et qu'il est pratiquement d'accord avec lui. Il ajoute qu'il approuve la NRA alors que tout allait bien. Enlever aux banques la circulation des billets leur causerait un tort considérable et les obligerait à fermer un grand nombre de leurs succursales. Il ne croit pas qu'il soit possible d'établir un marché du change pour les fonds Canadiens.

Le sénateur Casgrain est d'avis que la Canalisation du Saint-Laurent portera un rude coup aux chemins de fer. Il s'est toujours opposé à ce projet mais il ne sait plus maintenant à quoi s'en tenir. Il ne peut pas comprendre que les Etats-Unis soient disposés à dépenser un montant d'argent aussi considérable. Il a peur qu'il y ait anguille sous roche. Il termine ses remarques en faisant une description très élogieuse de l'Empire Britannique, de ses buts et de ses idéals, commentant très favorablement le message du Roi à la radio à l'occasion de Noël.

L'Hon. F.-B. Black propose ensuite l'ajournement du débat et le sénat s'ajourne à 3 heures cet après-midi.

Adoration perpétuelle

Il y aura ce soir, à ce Sanctuaire, à l'heure ordinaire, heure d'Adoration Mensuelle. Le sermon sera donné par le R. Père Ed. Haguette, M.S.C., des Missionnaires du Sacré-Coeur de Québec; les membres voudront bien assister en foule à cet exercice.

Nous tenons aussi à rappeler aux membres de l'association que le 15 février prochain, à huit heures du soir, il y aura réception de nouveaux membres, par M. l'abbé Lapointe, chapelain de l'oeuvre, lequel donnera le sermon de circonstance.

Heure Catholique

La partie musicale de l'heure catholique de dimanche prochain au poste CHRC sera fournie par la chorale des Franciscains et la petite maîtrise de la Mission chinoise sous la direction du Révérend Père Conrad, O.F.M. tandis que M. Arthur Bernier touchera l'orgue.

Mgr Elias Roy, P.D., du collège de Lévis, parlera au cours de cette heure des "directives pontificales concernant le chant sacré de la messe", puis le R. P. Maurice traitera de la Doctrine du Christ. Cette irradiation est de 5 à 6 heures.

Le R. P. Zénon

Le R. P. Zénon, O.F.M., préfet des études, fait actuellement passer les examens oraux semestriels aux scolastique, au couvent de l'Alverne.

Une fête

Le deux février, on célèbrera solennellement la fête de la Reine du Clergé à la Maison-Mère des SS. de Sainte-Jeanne-d'Arc. C'est l'une des fêtes patronales de l'Institut.

La Grande Vente à UN SOU Chez POLLACK

Un Spécial au Comptoir des Articles de Pharmacie

Bouteilles à Eau Chaude

Qualité garantie

69c

En plus du prix déjà réduit à 69c,—vous avez l'avantage du privilège qui vous permet d'acheter pour un montant égal en ajoutant UN SOU.
Caoutchouc de qualité supérieure, marque "Dominion", couleurs assorties.

Ajoutez Un Sou et Doublez la Valeur de votre Achat

Chez Pollack — Rez-de-Chaussée

M. POLLACK LTEE